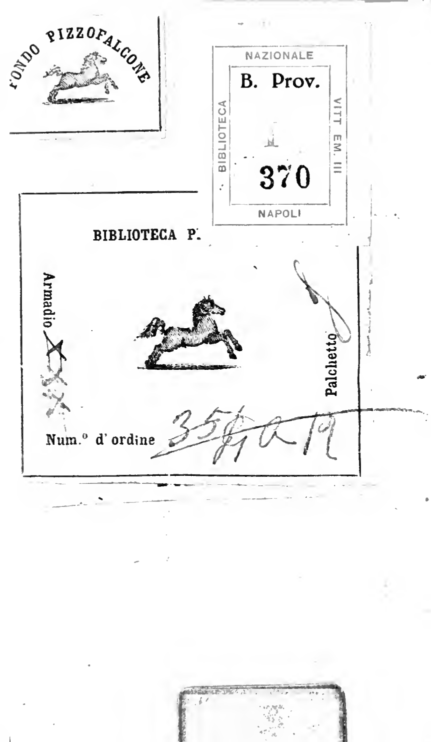



FONDO PIZZOFALCONE
NAZIONALE
B. Prov.
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
370
NAPOLI
BIBLIOTECA P.
Armadio
Palchetto
Num.° d' ordine

HISTOIRE
DES MEMBRES
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

Morts depuis 1700 jusqu'en 1771.

HISTOIRE
DES MEMBRES
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE,

Morts depuis 1700 jusqu'en 1771,

POUR servir de suite aux ÉLOGES imprimés & lus dans les Séances publiques de cette COMPAGNIE.

PAR M. D'ALEMBERT, Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise, & Membre des Académies des Sciences de France, d'Angleterre, de Prusse, de Russie, de Suede, de Portugal, de Bologne, de Turin, de Naples, de Cassel, de Boston, & de Norwege.

TOME TROISIEME.

A AMSTERDAM;
Et se trouve à Paris,
Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, de Madame Comtesse D'ARTOIS, & de l'Académie des Sciences, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXVII.



NICOLAS BOILEAU DESPRÉAUX,

NÉ le premier Novembre 1636, *reçu le* 3 *Juillet* 1684, *à la place de* CLAUDE BASIN DE BEZONS, *Conſeiller d'Etat, mort le* 11 *Mars* 1711 (1).

NOTES SUR L'ÉLOGE DE DESPRÉAUX.

NOTE I, *relative à la page* 37, *ſur la nobleſſe de* DESPRÉAUX.

QUELQUE peu intéreſſante que nous paroiſſe la nobleſſe ou la roture de Deſpréaux, ceux de nos Lecteurs

(1) Voyez ſon Eloge dans le premier Volume.

qui ne penferont pas comme nous à ce fujet, pourront confulter le Recueil des Lettres de Defpréaux & de *Broffette.* Ils y apprendront que Jean Boileau fut anobli avec fon fils en 1371, par le Roi Charles V, & que ce Prince eut pour Confeffeur Hugues Boileau de la même famille, & Tréforier de la Sainte-Chapelle, à qui le Pape accorda le droit d'officier pontificalement aux grandes Fêtes de l'année : *beau privilége*, dit Broffette, dont fes fucceffeurs ont joui.

Ne diffimulons pourtant pas que la nobleffe de Defpréaux fouffre aujourd'hui des contradictions. Ce détail pourra amufer un moment ceux mêmes de nos Lecteurs qui ne fe piquent pas de l'honneur d'être Généalogiftes.

En 1695, on établit une Commiffion pour la recherche des faux Nobles; on levoit fur eux un droit, dans lequel une Compagnie de Traitans étoit intéreffée. Ces Traitans avoient à leur tête le fameux Bourvalais, dont la régence fit dans la fuite une juftice rigoureufe, & (fi on en croit la voix publique) très-bien méritée. La Compagnie Financiere recherchoit avec tout l'intérêt de

l'avidité les usurpateurs des titres de noblesse, & intenta sur ce sujet un procès à la famille de Despréaux. Celui-ci raconte dans ses Lettres à Brossette, qu'il gagna son procès *avec éloge.* » J'en ai, dit-il, l'Arrêt en bonne » forme, qui me déclare Noble de » quatre cents ans. M. de Pommereu, » Président de l'Assemblée, fit en ma » présence, l'Assemblée tenant, une ré» primande à l'Avocat des Traitans, & » lui dit ces propres mots : *Le Roi veut* » *bien que vous poursuiviez les faux* » *Nobles de son Royaume ; mais il ne* » *vous a pas pour cela donné permis*» *sion d'inquiéter des gens d'une no*» *blesse aussi avérée que sont ceux dont* » *nous venons d'examiner les titres.* » *Que cela ne vous arrive plus* «. Dans une autre Lettre, Despréaux s'attache à prouver qu'il est de meilleure maison qu'un certain Lyonnois fort obscur & fort ignoré, nommé *Perrachon*, qui se prétendoit plus ancien Gentilhomme que lui. Notre Poëte, tout le temps que dura son affaire, fut très-irrité contre Bourvalais, Chef de la Compagnie qui le poursuivoit. Il composoit alors la Satire sur le

faux honneur, adreſſée à M. de Valincourt; Ouvrage aſſez médiocre, qu'il comptoit rendre piquant par la peinture la plus cauſtique & la plus plaiſante du Financier ſon perſécuteur. Mais quand il eut gagné ſon procès & ſe vit déclaré Noble, il oublia ſa vengeance, & le Gentilhomme dédaigna de punir le Financier.

Cependant des perſonnes très-inſtruites, très-dignes de foi, & qui ont été à portée de connoître & de juger les titres originaux (1), nous ont aſſuré que le Jugement rendu ſur la nobleſſe de Deſpréaux ne l'avoit été que par conſidération pour le Poëte, honoré de la protection du Roi; que les titres préſentés par ſa famille étoient l'ouvrage d'un fauſſaire, nommé *Haudiquier;* que pluſieurs années après le Jugement, on avoit trouvé parmi les papiers de ce fauſſaire un mémoire de vingt louis, payés par Deſpréaux pour ſa part des titres que cet Haudiquier avoit fournis. Les amis de Deſpréaux répondront ſans doute que le Poëte, en payant Haudiquier, n'avoit pas cru

(1) Entre autres feu M. de Foncemagne.

payer un imposteur, mais récompenser les recherches d'un Généalogiste; les médisans prétendront que le Poëte en cette circonstance aura dit comme le Praticien *Falaise* dans la *Réconciliation Normande* :

Peut-être à mon profit, dans cette affaire obscure,
Un Juge bien payé verra plus clair que moi.

Quant à nous, nous ne prendrons aucun parti sur cette question futile, dont la décision ne touche en rien la mémoire de Despréaux; fût-il aussi noble qu'il prétendoit l'être, ou ne fût-il, comme il l'a dit de quelque autre dans une de ses Epigrammes, qu'un *Gentilhomme sans naissance*, quelques aïeux ignorés n'ajouteroient rien à la gloire de son nom; c'est lui qui honoreroit ses ancêtres, & qui répandroit sur eux l'éclat que tant d'autres empruntent des leurs; ses Ouvrages sont devenus son plus beau titre de noblesse.

Parmi les Epigrammes de notre Poëte, on trouve, en forme d'Epitaphe, celle dont nous venons de parler, & dont l'objet est inconnu :

Ci-gît, justement regretté,
Un homme savant sans science,
Un Gentilhomme sans naissance,
Un vrai bon homme sans bonté.

Brossette, dans son Commentaire sur Despréaux, dit sur cette Epigramme ou Epitaphe, *qu'elle n'est bonne que pour ceux qui ont connu particuliérement celui dont elle parle.* Il paroît que Brossette étoit dans le secret, mais qu'il ne lui étoit pas permis de le révéler. Un Homme de Lettres, instruit de l'anecdote sur la noblesse de Despréaux, a prétendu que le Poëte fit peut-être cette Epigramme sur lui-même, étant en effet *savant* sans le paroître, *bon homme* au fond quoiqu'on le crût *méchant*, & *roturier* quoiqu'on le crût *Gentilhomme.*

Notre grand Poëte, en faisant ainsi obscurément son propre portrait, auroit-il voulu s'égayer un moment à ses propres dépens, sans dire à personne le mot de l'énigme? La chose n'est guere vraisemblable; & en la supposant vraie, Despréaux ne l'auroit sûrement pas révélée au Commentateur

Broſſette, qu'il avoit ſi long-temps entretenu & voulu perſuader de ſa nobleſſe réelle ou prétendue (1).

---

(1) Un autre Homme de Lettres qui ſe croit bien mieux inſtruit, & qui prétend avoir été à portée de l'être, nous a écrit que l'objet de cette Epitaphe étoit un très-grand Prince, qui paſſoit pour n'être pas le fils de ſon pere putatif, mais d'un Bourgeois très-obſcur. En ce cas, la réticence du Commentateur auroit ſon explication bien naturelle. Mais cette Epigramme a été faite avant la mort du Prince qu'on nous a nommé, & qui a ſurvécu à Deſpréaux; ce qui peut faire douter qu'il ſoit réellement l'objet de l'Epitaphe; d'ailleurs elle ne paroît guere convenir à quelque Prince que ce ſoit, & ſur-tout au Prince dont il s'agit, comme il ſeroit facile de le prouver, ſi l'on ne croyoit devoir s'interdire toute diſcuſſion à ce ſujet.



NOTE II, *relative à la page 38, sur la patrie de Defpréaux.*

RACINE le fils, dans fes *Mémoires fur la vie de fon pere*, affure que Defpréaux étoit né à Crône, & entre fur cela dans quelques détails, qu'il paroît avoir appris de Defpréaux lui-même. D'un autre côté, le Docteur Boileau, frere de Defpréaux, dans une lettre écrite à Broffette après la mort du Poëte, dit expreffément qu'il *avoit été baptifé dans la Sainte-Chapelle Royale du Palais ;* & Broffette oppofe ce témoignage, comme décifif, au récit de Racine le fils. Heureufement ce n'eft pas ici le cas de dire :

Intererit multùm Thebis nutritus an Argis.

Il importe bien peu que Defpréaux foit né fur tel point du globe qu'on voudra lui donner pour patrie ; mais comme il eft une claffe de Littérateurs fort avide de ces petits détails hiftoriques, nous n'avons pas cru devoir les

en ſevrer. Obſervons ſeulement que la Nature a diſperſé dans tous les climats les grands Hommes dont elle eſt ſi avare; & ajoutons, comme l'a dit quelque part Deſpréaux lui-même, que plus d'une fois le génie, quoique déjà ſi rare dans les Nations qui s'appellent *éclairées*, fait à celles qu'on nomme *barbares* l'honneur de naître auſſi parmi elles, comme s'il vouloit faire diſparoître entre les Peuples la diſtance qu'il rend ſi grande entre les hommes. Plus d'un perſonnage illuſtre de la Grece avoit reçu le jour ſous l'air épais de la Béotie, qu'un Athénien n'auroit pas cru pouvoir reſpirer ſans s'abrutir. Fontenelle a dit ſur cette contrée de la Grece, un mot plaiſant dans *ſon Hiſtoire des Oracles;* après avoir obſervé que les pays montueux, & par conſéquent les plus pleins d'antres & de cavernes, étoient ceux où les Oracles abondoient le plus, il ajoute : *Telle étoit la Béotie, qui anciennement en avoit une très-grande quantité; remarquez en paſſant, que les Béotiens étoient en réputation d'être les plus ſottes gens du monde : c'étoit-là un bon pays pour les Oracles, des ſots & des cavernes.*

Cette réflexion eſt auſſi fine que juſte; mais ſi l'on jugeoit les Nations par les ſuperſtitions qui les ont avilies, on concluéroit que l'abrutiſſement eſt le triſte apanage & preſque l'eſſence de la nature humaine; & peut-être mettroit-on au deſſous des Iroquois & des Eſquimaux les Nations qui ſe croient les plus ſupérieures aux autres. Quoi qu'il en ſoit, non ſeulement Pindare, mais le Philoſophe Cratès, l'Hiſtorien Plutarque, & ſur-tout Epaminondas, étoient nés dans cette Béotie réputée ſi groſſiere. Parmi nous, La Fontaine étoit Champenois, c'eſt-à-dire, ſorti d'une Province dont il retraçoit la ſimplicité précieuſe & reſpectable, appelée d'un autre nom par une injuſte ironie. Cette Champagne ſi maltraitée a produit encore, malgré le proverbe, les *Mignard*, les *Pithou*, les *Girardon*, &c. En voilà bien aſſez pour autoriſer dans les Champenois, à titre auſſi juſte que dans beaucoup d'autres, cette vanité nationale qui n'eſt qu'une petite branche de la vanité humaine, mais qu'on a quelquefois la bonté de croire ou d'appeler *Amour de la Patrie.*

NOTE III, *relative à la même page 38, ſur les contraſtes que préſente la nature humaine.*

LORSQUE les Intelligences céleſtes, dit un célebre Poëte moderne, voient naître ſur la terre un homme de génie, elles ſe mettent à ſourire, & il eſt à leurs yeux ce qu'un ſinge eſt aux nôtres. Le Poëte n'a voulu, par ce tableau, que marquer la diſtance prodigieuſe des ſublimes Intelligences céleſtes à la foible intelligence humaine. Sans nous élever à ce parallele, le même tableau nous offre une autre vérité ; c'eſt que dans l'eſpece humaine les êtres ſupérieurs, à peu près ſemblables aux ſinges dans l'eſpece animale, forment comme une claſſe à part, diſtinguée & ſéparée des autres individus de la même figure, qui prennent comme eux le nom d'hommes, & qui leur reſſemblent ſi peu. En effet, s'il ſe pouvoit faire, dit un célebre Philoſophe, » que nous euſ» ſions de la raiſon, & que nous ne

» fussions pas hommes, nous imagine-
» rions-nous bien qu'il y eût ici-bas
» cette espece bizarre de créature qu'on
» appelle le genre humain ? Pourrions-
» nous bien nous figurer quelque chose
» qui eût des passions si folles & des
» réflexions si sages ; une durée si
» courte & des vûes si longues ; tant
» de sciences sur des choses presque
» inutiles, & tant d'ignorance sur les
» plus importantes ; tant d'ardeur pour
» la liberté, & tant d'inclination à la
» servitude ; une si forte envie d'être
» heureux, & une si grande incapa-
» cité de l'être ? On a été réduit à dire
» que les Dieux étoient ivres de nec-
» tar lorsqu'ils firent l'homme, & que
» quand ils vinrent à regarder leur ou-
» vrage de sang froid, ils ne purent
» s'empêcher de rire «. Rien n'est plus philosophique & ingénieux que ces réflexions. Mais parmi les contradictions inconcevables dont la nature humaine est composée, & qui en font une production tout à la fois si admirable & si étrange, il n'est point de contraste plus étonnant que celui qui se trouve entre cette avidité incroyable de savoir, qui voudroit tout saisir & tout

embraſſer, & la connoiſſance qui nous eſt interdite de tant de choſes, que notre inquiete curioſité déſire ſi ardemment d'approfondir. Que l'intelligence d'un être ne paſſe pas certaines limites; que dans une eſpece d'êtres elle ſoit plus ou moins circonſcrite que dans une autre, rien en cela n'eſt ſurprenant, comme il ne l'eſt pas qu'un brin d'herbe ſoit moins élevé qu'un arbriſſeau, & un arbriſſeau qu'un chêne (ainſi la plupart des animaux, bornés par la Nature à un petit nombre d'idées, paroiſſent ne rien voir & ne rien déſirer au delà). Mais que le même être ſoit à la fois *arrêté* par le cercle étroit que la Nature a tracé autour de lui, & *averti* néanmoins par elle qu'au delà de cette limite ſont des objets qu'il ne pourra jamais atteindre; qu'il puiſſe raiſonner à perte de vue ſur l'exiſtence & la nature de ces objets, quoique condamné éternellement à les ignorer; qu'il ait tout à la fois & trop peu de ſagacité pour réſoudre une infinité de queſtions, & aſſez de ſagacité pour ſe les faire, en un mot la faculté de s'interroger ſans avoir celle de ſe répondre; que le

principe qui *penſe* en nous ſe demande en pure perte ce qui conſtitue en lui la penſée, & que cette *penſée* qui voit tant de choſes ſi éloignées d'elle, ne puiſſe ſe voir elle-même dont elle eſt ſi près, en cherchant néanmoins à ſe voir & à ſe connoître ; voilà ce qui doit nous ſurprendre & nous confondre. Les contradictions que nous obſervons dans l'homme, ſe rencontrent même quelquefois dans certains animaux, ſur-tout dans ceux qui ſemblent approcher le plus de lui ; dans le ſinge, par exemple, cet animal imitateur qui contrefait l'homme en tant de choſes, & qui ne peut le contrefaire dans ſon langage, quoiqu'il ait extérieurement les organes de la parole ſemblables aux nôtres, & quoique d'autres animaux qui ont l'organe de la voix ſi différent de celui de l'homme, proferent des ſons articulés. Mais terminons ici ces réflexions ſingulieres, qui nous meneroient plus loin peut-être que nous ne voulons, & qui nous ont déjà mené ſi loin de Deſpréaux.

NOTE IV, *relative à la page* 39, *sur le peu d'opinion que le pere de* DESPRÉAUX *avoit de son fils.*

L'ÉLOGE donné par le pere de Despréaux à la *bonhommie* de son fils, dont les premieres années ne sembloient pas annoncer sa renommée future, est à peu près celui qu'on donne à tout homme dépourvu de talent & d'esprit, mais dont on a résolu de dire un peu de bien. On lui accorde le mérite peu envié d'être un *bon homme*, & quand on veut compléter la louange, d'être un homme de *bon sens*, un esprit *moins brillant que solide*. Ce n'est pas que la *vraie bonté* & le *vrai bon sens* soient beaucoup plus communs que l'*esprit* dont on est si jaloux; mais les hommes, n'attachant qu'un prix très-médiocre au bon sens & à la bonté, ne se font pas prier pour en gratifier à tort & à travers ceux même qui en sont les moins dignes. Un autre éloge assez fâcheux pour ceux à qui on l'accorde, sur-tout quand ils

ſont jeunes, c'eſt celui qu'on fait quelquefois de leur *ſageſſe*, en n'ajoutant pas un mot de leur *eſprit;* c'eſt une preuve que ce qu'ils ont d'eſprit ne fait & ne fera peur à perſonne ; au lieu que la ſageſſe, ſoit réelle, ſoit apparente, ne coute jamais rien à louer, parce que ceux même qui ne ſont pas *ſages*, ſe flattent de ne l'être que trop dès qu'ils le voudront.

Un pere, plus clairvoyant & moins indulgent que celui de Deſpréaux, diſoit dans un moment d'humeur à un fils très-ſot qu'il avoit : *Vous ne pouvez manquer de faire fortune ; premiérement vous êtes un ſot, &c.* Deſpréaux fit fortune auſſi, mais par une voie preſque auſſi ſûre que la ſottiſe, quoique toute oppoſée. On auroit pu lui dire, lorſqu'il donna ſes premiers Ouvrages : *Vous avez deux grands moyens de réuſſir, le talent de la Satire & celui de l'Éloge ; vous plairez par le premier à tous ceux que vos Satires n'attaqueront pas ; & vous gagnerez par l'autre tous ceux qui ſeront l'objet de vos louanges.*

NOTE V, *relative à la même page 39, sur les freres de* DESPRÉAUX.

DESPRÉAUX eut trois freres de beaucoup d'esprit ; *Boileau de Puimorin*, dont nous parlerons dans la suite de cette note ; *Gilles Boileau*, dont il sera question plus bas dans une note particuliere ; & *Jacques Boileau*, Docteur de Sorbonne & Chanoine de la Sainte-Chapelle, dont nous avons déjà dit un mot dans l'article de *Charles Boileau*, Académicien, qui n'étoit pas leur parent. *Jacques Boileau* est fort connu par un grand nombre d'Ouvrages singuliers & même quelquefois peu décens, qu'il écrivoit en latin, *de peur*, disoit-il, *que les Évêques ne le condamnassent*. Ce Docteur, ainsi que le Poëte son frere, n'aimoit pas les Jésuites ; il les définissoit, *des gens qui alongent le Symbole & accourcissent le Décalogue*. Se trouvant un jour avec plusieurs de ces Peres, il les entendoit tourner en ridicule (avec assez de raison) les Solitaires de Port-Royal, qui

s'occupoient, difoient ces Jéfuites, à faire de *mauvais fouliers par pénitence. Je ne fais pas*, répondit l'Abbé Boileau, *s'ils faifoient de mauvais fouliers, mais je fais qu'ils vous portoient de bonnes bottes.* Nous ne donnons pas ce calembour comme un bon mot, mais comme un trait qui caractérife le genre de plaifanterie dont l'Abbé Boileau fe permettoit fouvent l'ufage; d'ailleurs la vérité que renferme ce mauvais jeu de mots, pourra lui fervir de paffe port. C'étoit ce même Docteur qui, argumentant en Sorbonne contre le Préfident d'une Thefe fous le nom duquel venoit de paroître un Ouvrage dont il n'étoit pas l'Auteur, lui dit publiquement : *Si vous aviez lu votre dernier Livre, vous ne foutiendriez pas le fentiment que j'attaque.* On lui reprochoit la mauvaife compagnie qu'il voyoit quelquefois; il fe juftifioit en difant, que *s'il falloit rompre avec tous les réprouvés, on courroit rifque de vivre feul.* Comme Doyen du Chapitre de Sens, il fut chargé de haranguer le célebre Prince de Condé qui paffoit par la ville. Ce grand Capitaine aimoit à voir les Orateurs dé-

concertés en sa présence ; plaisir de Prince, mais non pas de Héros. Il affecta de regarder le Doyen en face, & avec une contenance qui avoit pour but de le troubler ; le Docteur Boileau s'en apperçut, feignit d'être interdit, & commença ainsi son Discours : *Monseigneur, que Votre Altesse ne soit pas surprise de me voir trembler devant elle à la tête d'une troupe de Prêtres ; si j'étois à la tête de trente mille soldats, je tremblerois bien davantage.* Il avoit prouvé dans un Livre écrit en latin, selon son usage, & d'un style dur & bizarre, qu'il n'étoit pas moins défendu aux Ecclésiastiques de porter des habits longs que des habits courts ; en conséquence il alloit à pied dans les rues, vêtu d'un habit ecclésiastique, qui n'étoit ni long ni court. Il avoit fait un autre Livre, intitulé : *De Forma Christi, De la Figure de Jésus-Christ ;* & disoit de cet Ouvrage, *Il est plaisant que tant de Visionnaires qui se sont mêlés de commenter l'Ecriture, aient appliqué au Fils de Dieu, ce passage de je ne sais quel Prophete, speciosus formâ præ filiis hominum, le plus beau*

des enfans des hommes ; je prouve clair comme le jour dans mon Livre, que ce n'étoit qu'un petit homme comme moi : plaisanterie trop peu décente en matiere si grave (1), mais dont nous avons pour garant le sage Abbé d'Olivet, qui nous a appris cette anecdote. Ce même homme, qui aimoit à paroître singulier en tout, disputant à une These de Philosophie que soutenoit au College de Beauvais le fils du Ministre Claude, donna au pere qui étoit présent, & qui jouissoit d'une grande réputation dans sa secte, le titre d'*Illustrissimus Ecclesiæ Princeps*, comme s'il eût parlé d'un Evêque. On en murmura hautement dans l'assemblée ; & le Docteur fut obligé de donner par écrit une rétractation, que la Sorbonne fit imprimer.

Tel étoit l'Abbé Boileau, qui n'avoit, comme l'on voit, ni le ton ni la décence de son état. Cette espece de cynisme s'étoit apparemment an-

---

(1) Il employoit même un terme bien plus libre & plus familier que celui de *petit homme*, mais dont nous épargnons l'indécence à nos Lecteurs.

noncée de bonne heure ; car son pere disoit de lui, *Jaco ne sera qu'un libertin.* Mais ce pere se trompa sur le Docteur, comme il s'étoit trompé sur le Poëte ; l'Abbé Boileau fut toujours aussi réglé dans ses mœurs, qu'il étoit libre dans ses discours & dans ses écrits.

Un troisieme frere de Despréaux, mais d'un autre lit, étoit Boileau de Puimorin, homme de beaucoup d'esprit comme les deux autres, & de plus très-aimable dans la société ; mais l'amour du plaisir l'enleva aux Lettres. C'étoit lui qui répondit à Chapelain, sur le reproche amer que lui faisoit celui-ci de ne *savoir pas lire : Je ne sais que trop lire depuis que vous faites imprimer.* Boileau tourna ce bon mot en Epigramme ;

Froid, sec, dur, rude Auteur, digne objet de satire,
De ne savoir pas lire, oses-tu me blâmer ?
Hélas ! pour mes péchés je ne sais que trop lire,
Depuis que tu fais imprimer.

Racine représenta que le premier hémistiche du second vers, rimant avec le vers précédent & avec le troisieme vers, il valoit mieux dire *de mon peu*

de lecture. Moliere décida qu'il falloit conserver la premiere façon; *elle est*, dit-il, *plus naturelle*, *& il faut sacrifier toute régularité à la justesse de l'expression ; c'est l'art même qui doit nous apprendre à nous affranchir des regles de l'art.* Si on en croit Brossette, c'est d'après cette décision de Moliere que Despréaux a dit dans son *Art Poétique :*

Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux,
Trop resserré par l'art, sort des regles prescrites,
Et de l'art même apprend à franchir les limites.

La mort de Puimorin eut une cause aussi triste que singuliere. Un jour qu'il étoit avec quelques amis, ils convinrent que le premier qui mourroit viendroit donner aux autres de ses nouvelles. L'un d'eux étant mort quelque temps après, Puimorin crut qu'il lui étoit apparu pendant la nuit, & tomba dans une mélancolie qui le conduisit au tombeau.

Nous ne dirons rien d'un autre frere de Despréaux, *Jérôme Boileau*, Greffier du Parlement, grand joueur, & grand blasphémateur quand il perdoit

au jeu ; mari d'une femme bizarre & acariâtre, que Despréaux a peinte en plusieurs endroits de la Satire contre les femmes. Le Poëte alla pourtant demeurer avec elle après la mort de son mari ; mais elle n'étoit pas sa femme.

Despréaux, dont l'enfance peu brillante ne promettoit rien à la vanité de ses parens, en fut très-maltraité dans sa jeunesse, principalement par ses freres qui ne le craignoient pas encore, & qui même le méprisoient trop pour en être jaloux. On lui donna pour logement, dans la maison paternelle, une guérite au dessus du grenier, & quelque temps après on l'en fit descendre pour le loger dans le grenier même, ce qui lui faisoit dire qu'il avoit commencé sa fortune par *descendre au grenier.* Il ajoutoit que si on lui offroit de renaître aux conditions onéreuses de sa premiere jeunesse, il aimeroit mieux n'être jamais né. Aussi étoit-il bien éloigné de croire au lieu commun si rebattu, que l'enfance est le temps le plus heureux de la vie. *Peut-on*, disoit ce Poëte amou-

reux de l'indépendance, *ne pas regarder comme un grand malheur le chagrin continuel & particulier à cet âge, de ne jamais faire sa volonté ?* On avoit beau lui faire valoir les avantages d'une si heureuse contrainte, qui épargne au jeune âge tant de sottises ; *Qu'importe*, disoit-il, *qu'on connoisse le prix de ses chaînes quand on les a secouées, si on n'en sent que le poids quand on les porte ?* C'est en effet un triste bonheur que celui dont on ne s'apperçoit pas, & c'en est un plus triste encore que celui dont on s'afflige comme d'un malheur. Ce n'est pas que Despréaux trouvât les autres temps de la vie plus agréables que l'enfance ; tous lui paroissoient également pénibles, la jeunesse par les passions qui nous tourmentent, l'âge mûr par les soucis qui nous dévorent, la vieillesse par les infirmités qui nous accablent ; & il ne paroissoit pas éloigné de penser comme ce Philosophe, qui, lorsqu'on lui demandoit *quel étoit le moment de la vie le plus heureux*, répondoit, *c'est le moment où on la quitte. Il seroit difficile*, disoit encore Despréaux,

préaux, *de savoir quel est le meilleur temps de la vie ; on peut seulement dire que ce n'est presque jamais celui qui s'écoule au moment où l'on fait cette question.*

La seule ressource du jeune Despréaux, si maltraité dans la maison paternelle, étoit d'aller quelquefois à la grand'salle du Palais, où déjà il faisoit beaucoup rire les Clercs par ses plaisanteries. Si l'on ne savoit combien la haine est imbécille dans ses vengeances, on auroit peine à croire que les ennemis de notre Poëte lui aient sérieusement reproché ces amusemens très-innocens d'une jeunesse malheureuse.

NOTE VI, *relative à la page 41, sur le style barbare de nos Loix.*

N'EST-CE pas une absurdité bien étrange, comme le pensoit Despréaux, qu'on ait conservé dans nos Loix modernes le style gothique de nos ancêtres, & que les Edits & Arrêts du dix-huitieme Siecle s'expliquent com-

me les Ordonnances de nos Rois du quatorzieme ? Pourquoi faire parler à Louis XVI & à ses Magistrats la langue de Louis Hutin & de ses Baillis ? Pourquoi lui faire dire *on nous auroit représenté*, pour *on nous a représenté ?* Pourquoi dire d'un accusé qu'il est *véhémentement suspecté* d'un tel crime, pour dire qu'il en est *violemment suspect ?* J'avoue que condamner l'accusé sur ce *véhément* soupçon, comme on l'a fait quelquefois, est un crime un peu plus grave que des expressions ridicules. Mais c'est bien assez que nos Loix soient quelquefois atroces & absurdes, sans leur prêter encore un jargon inintelligible, comme si l'on vouloit joindre la barbarie de la forme à celle du fond.



NOTE VII, *relative à la même page 41, ſur le Greffier Dongois, beau-frere de* DESPRÉAUX.

C'EST le fils de ce M. Dongois, Greffier du Parlement comme lui, que Deſpréaux appelle quelque part, *M. Dongois mon illuſtre neveu*, quoique *cet illuſtre neveu* n'ait rien fait de plus mémorable que de dreſſer & de ſigner des Arrêts comme ſon pere. Il ſemble que le Cenſeur ſi ſévere de *Corneille* & de *Quinault* auroit dû être un peu plus difficile ſur le nom d'*illuſtre*, dont il décoroit ſi gratuitement ſon neveu le Greffier.



NOTE VIII, *relative à la page* 43, *ſur l'humeur que les Satires de* DESPRÉAUX *donnoient au Duc de Montauſier.*

ON prétend que dans les vers ſuivans de la Satire IX, Deſpréaux n'avoit fait que rimer les propos ordinaires du Duc de Montauſier à ſon ſujet. Il dit à *ſon eſprit*, en parlant des Ecrivains ſatiriques :

J'ai peu lu ces Auteurs ; mais tout n'iroit que mieux,
Quand de ces médiſans l'engeance toute entiere
Iroit la tête en bas rimer dans la riviere.

Les amis de Deſpréaux, pour exprimer la rigueur inflexible du Duc de Montauſier à ſon égard, appliquoient à l'un & à l'autre ces vers d'Horace :

Et cuncta terrarum ſubacta,
Præter atrocem animum Catonis.

Il n'étoit pas trop vrai que *toute la terre*, excepté le nouveau *Caton*, fût *ſubjuguée* par les nouvelles Satires ;

mais les amis de Despréaux comptoient pour rien tous ses autres antagonistes en comparaison de celui-là. Il s'exprimoit en effet très-amérement sur le compte du Satirique, & disoit avec une aigreur assez ridicule pour un si petit objet, qu'*il falloit l'envoyer aux galeres couronné de lauriers*. Telle étoit la punition à laquelle le Courtisan stoïcien condamnoit le Poëte téméraire qui avoit eu l'audace de maltraiter *Chapelain* & *Cotin*, & de ne pas respecter *la protection* dont il les honoroit. Néanmoins le Poëte, même en plaisantant avec raison sur la mauvaise humeur du Duc de Montausier, songea sérieusement à l'adoucir, & vérifia par son succès les vers de La Fontaine :

Amusez les Grands par des songes,
Flattez-les, payez-les d'agréables mensonges;
Quelque indignation dont leur cœur soit rempli,
Ils goberont l'appât, vous serez leur ami.

Il falloit que les discours du Duc de Montausier contre le Satirique eussent fait à la Cour des impressions assez fortes ; car Despréaux, dans une de ses lettres, se félicite beaucoup de l'appui

qu'il avoit trouvé en cette occasion dans son ami Félix, premier Chirurgien du Roi. *Il étoit*, disoit-il en regrettant sa perte, *un des premiers qui avoit battu des mains à mes naissantes folies, & qui avoit pris mon parti à la Cour contre le Duc de Montausier.*

Malgré son aversion si déclarée pour les satires, ce Courtisan misanthrope, dont nous avons parlé plus en détail dans les notes sur l'Eloge de Fléchier, avoit fait lui-même des Satires dans sa jeunesse; le talent réel ou prétendu qu'il avoit marqué pour ce genre, est l'objet d'une partie des éloges que Ménage lui donna en lui dédiant le Recueil de ses Poésies. Le Duc de Montausier ressembla donc à ces vieilles femmes, qui, devenues dévotes sur le déclin de l'âge, & ne l'ayant pas été dans leur jeunesse, ne peuvent pardonner aux autres les petits péchés qu'elles-mêmes se sont autrefois permis, & font pénitence par une grande rigueur envers leur prochain de l'indulgence qu'elles ont eue pour leurs propres foiblesses.

Cet Aristarque si sévere en morale, au moins pour les autres, ce Mécene

des Chapelain & des Cotin en littérature, portoit quelquefois dans ses jugemens une finesse assez heureusement exprimée. Louis XIV lui demandoit un jour ce qu'il pensoit de deux Peintres célebres, *Mignard* & *le Brun*. *Sire*, répondit-il, *je n'ai pas la prétention de me connoître en peinture; mais il me paroît que ces deux hommes-là peignent comme leurs noms.*

NOTE IX, *relative à la page* 44, *sur quelques autres Censeurs des Satires de* DESPRÉAUX.

MADEMOISELLE de Lamoignon, sœur du Premier Président, & dont la vertu étoit simple & vraie, sans dureté comme sans affiche, ne pardonna jamais à Despréaux ses Epigrammes & ses Satires. *Quoi*, lui disoit le Poëte, *vous ne permettriez pas même une satire contre le Grand-Turc? Non*, répondit-elle, *c'est un Souverain*, & *il faut le respecter..... Mais au moins contre le Diable*, ajouta Despréaux? Elle se tut un moment, sa Religion

héſita, & ſon caractere reprit bientôt le deſſus : *Non*, répliqua-t-elle, *il ne faut jamais dire du mal de perſonne.* Elle donna dans une autre circonſtance une preuve naïve de ſon indulgente ſimplicité. On ſait quelle morale auſtere & terrible prêchoit dans ſes Sermons le fameux Miſſionnaire Nicolas Feuillet, Chanoine de Saint-Cloud, le même dont Deſpréaux a dit :

Et laiſſez à Feuillet réformer l'Univers.

le même qui traita la Ducheſſe d'Orléans mourante, cette *Henriette d'Angleterre* ſi douce & ſi aimable, avec une barbarie bien contraire au véritable eſprit du Chriſtianiſme, & qui inſpire une juſte averſion pour cet impitoyable convertiſſeur (1). Ce Chanoine avoit beaucoup d'embonpoint, & un air de ſanté qui paroiſſoit démentir l'auſtérité de ſa doctrine. Deſpréaux ſe plaignoit malignement à Mademoi-

(1) Voyez le récit que Madame de la Fayette nous en a laiſſé. Il ſe trouve dans les dernieres éditions des Oraiſons funebres de Boſſuet.

selle de Lamoignon qui aimoit beaucoup ce Prédicateur, du contraste fâcheux d'un extérieur si peu mortifié avec la pénitence rigoureuse qu'il exigeoit de ses Auditeurs. *Oh!* répondit-elle, *on dit qu'il commence à devenir maigre* (1).

Despréaux se plaisoit à raconter l'anecdote suivante sur son métier de Poëte satirique. Un bon Prêtre à qui il se confessoit, lui demandoit quelle étoit sa profession. *Je suis Poëte.* — *Vilain métier*, répondit le Prêtre; *&*

(1) Ce Directeur rigoureux se permettoit quelquefois des Epigrammes peu charitables contre les Prédicateurs ses Confreres. On parloit en sa présence d'un Missionnaire plus recommandable par son zele que par ses talens, & *qui prêchoit*, disoit-on, *comme les Apôtres*; *ajoutez*, répondit le pieux Chanoine, *comme les Apôtres avant qu'ils eussent reçu le Saint-Esprit*; il racontoit à cette occasion (car il aimoit à rire quelquefois), qu'un Orateur évangélique, qui n'avoit pas la même confiance que lui en l'inspiration divine, se trouvant un jour obligé de monter en chaire sans préparation, avoit dit à ses Auditeurs : *Pardonnez moi*, mes Freres, *d'être réduit dans ce moment imprévu à m'abandonner au Saint-Esprit; une autre fois j'aurai le temps de me préparer, & de mieux faire.*

Poëte dans quel genre ? — Poëte satirique. — Encore pis. — Et contre qui faites-vous des satires ? — Contre les faiseurs d'Opéra & de Romans. — Oh ! pour cela, dit le Prêtre, *à la bonne heure*, & l'absolution s'ensuivit. La confession n'étoit pas fort sincere, ni l'absolution bien légitimement obtenue ; mais la conscience du Poëte ne cherchoit pas un abri plus sûr ; & quand il auroit cru en avoir besoin, il l'auroit trouvé dans le Docteur Arnaud, qui entreprit expressément l'Apologie de la satire la plus violente de Despréaux, celle qu'il écrivit contre les femmes. Il est vrai qu'Arnaud essuya quelques reproches à ce sujet, & se vit ensuite obligé d'être lui-même l'Apologiste de son Apologie. Mais Despréaux avoit beaucoup loué ce Docteur, que les éloges donnés à sa personne rendoient indulgent, comme le Duc de Montausier, sur les satires dont les autres étoient l'objet & la victime.

Quoique nous attachions beaucoup moins de prix aux Satires de Despréaux qu'à ses autres Ouvrages (si l'on en excepte la Satire *à son esprit*), nous devons cependant rendre à ces Satires

une justice qui ne leur a peut-être pas été assez rendue, même par les amis de l'Auteur. C'est que le Poëte n'attaque jamais le mauvais goût & les mauvais Ecrivains qu'avec l'arme de la plaisanterie, & ne parle jamais du vice & des méchans qu'avec indignation. Cette différence qu'il a su mettre entre deux objets de satire, si différens en effet aux yeux de l'homme de bien, est la preuve de l'honnêteté de son ame & de la sincérité de sa vertu.

NOTE X, *relative aux pages* 46 & 47, *sur le mérite poétique de* DESPRÉAUX.

DES Ecrivains très-estimables ont prétendu que Despréaux étoit sans *verve*. Ils auroient dû nous dire ce qu'ils entendoient par ce mot; car il s'en faut bien que tous ceux qui ont parlé de la *verve* poétique, & dont plusieurs ont seulement prouvé qu'ils ne l'avoient pas en partage, aient attaché à ce terme la même idée; nous citerons en preuve la singuliere définition qu'en a donnée

feu M. l'Abbé Batteux, qui a tant écrit sur l'*Art Poétique ;* cette définition appartient en propre à l'Auteur, & n'a rien de commun avec toutes les autres. » La verve poétique, dit-il, con-
» siste dans une certaine marche vi-
» goureuse, qui résulte de la multi-
» tude, de la force, de la vivacité
» & de la liaison intime des idées,
» lesquelles enchâssées dans certains
» intervalles symétriques, se pous-
» sent, s'attirent les unes les autres à
» peu près comme les sons dans le
» chant musical; de maniere que l'es-
» prit, toujours agréablement occupé
» par les images, & l'oreille par le
» nombre & la mélodie, se portent
» toujours en avant, & jouissent sans
» cesse avec une nouvelle avidité de
» jouir (1) «.

Le même Académicien, dans la Préface de la Traduction d'Horace, a répété cette définition, qui sans doute lui a paru donner une idée nette & précise de *la verve poétique.* Si Des-

---

(1) *Lettres sur la construction oratoire*, par M. l'Abbé Batteux. Paris, 1763, Lettre VII, page 178.

préaux a de la verve ou n'en a pas, eſt-ce dans le ſens du paſſage qu'on vient de lire ? Eſt-ce dans le ſens de la définition moins ſavante & plus vulgaire que d'autres ont donnée de la verve, en diſant » que c'eſt dans le » Poëte cette vive émotion qui lui re- » préſente avec chaleur l'objet qu'il » doit peindre, & qui répand la vie » ſur ſes tableaux « ? Peu capables de prononcer ſur ces queſtions, nous les laiſſerons réſoudre à ceux qui ont le bonheur que nous n'avons pas, de ſentir la verve poétique, & le talent que nous n'avons guere de la définir.

Il n'a peut-être été jamais porté un jugement plus équitable & plus lumineux ſur le mérite de Deſpréaux, que dans ce paſſage d'une lettre de M. de *Voltaire* à feu M. *Helvétius*, tant regretté par ceux qui aiment la vertu, la Philoſophie & les Lettres » Je con- » viens avec vous, dit l'Auteur de la » *Henriade* à ſon ami, que Deſpréaux » n'eſt pas un Poëte ſublime ; mais il » a très-bien fait ce qu'il vouloit faire. » Il eſt clair, facile, heureux dans » ſes expreſſions ; il ne s'éleve guere, » mais il ne tombe pas ; & d'ailleurs

» ſes ſujets ne comportent pas cette
» élévation dont ceux que vous traitez
» ſont ſuſceptibles.... Je vous prêche-
» rai donc éternellement cet art d'é-
» crire qu'il a ſi bien enſeigné, ce reſ-
» pect pour la langue, cette ſuite d'i-
» dées, cette liaiſon, cet art aiſé avec
» lequel il conduit ſon Lecteur, ce
» naturel qui eſt le fruit du génie «.

Nous ſeroit-il permis d'ajouter à ce bel éloge de Deſpréaux, fait par un ſi excellent Juge en Poéſie, une obſervation qui releve encore le mérite de cet illuſtre Ecrivain? Nous connoiſſons pluſieurs Littérateurs très-éclairés, qui n'ayant goûté que médiocrement dans leur jeuneſſe les Ouvrages de Deſpréaux, les eſtiment & les aiment de plus en plus à meſure qu'ils avancent en âge. C'eſt l'effet naturel & infaillible de ce fonds inépuiſable de vérité, de raiſon, & de bon goût, qui caractériſe les productions de ce grand Poëte, & qui doit plaire davantage à ſes Lecteurs, à meſure que la raiſon & le goût ſe perfectionnent en eux. On ne peut pas donner la même louange à d'autres Verſificateurs, même très-célebres, tels que Jean-Baptiſte Rouſ-

ſeau, l'idole d'un grand nombre de jeunes Poëtes, qui en vieilliſſant ſe refroidiſſent pour lui, parce que l'harmonie & l'heureux choix des mots eſt ſon mérite principal, très-grand ſans doute, mais plus fait pour les oreilles neuves & ſenſibles que pour les têtes penſantes.

On trouve dans une autre lettre de M. de Voltaire à M. Helvétius, un paſſage qui n'a point de rapport direct à Deſpréaux, mais que nous ne pouvons réſiſter à la tentation de tranſcrire ici, parce qu'il nous paroît contenir des regles auſſi fines que juſtes & bien rendues; on ne peut mieux placer ces regles que dans l'article du grand Poëte qui les a ſi conſtamment pratiquées.

» Craignez, en voulant atteindre le » grand, de ſauter au giganteſque. » N'offrez que des images vraies; ſer» vez-vous toujours du mot propre. » Voulez-vous une petite regle infail» lible; la voici. Quand une penſée » eſt juſte & noble, il faut voir ſi la » maniere dont vous l'exprimez en » vers, ſeroit belle en proſe. Si votre » vers, dépouillé de la rime & de la » céſure, vous paroît alors chargé d'un

» mot ſuperflu, s'il y a dans la conſ-
» truction le moindre défaut, ſi une
» conjonction eſt oubliée, enfin ſi le
» mot le plus propre n'eſt pas à ſa
» place, concluez que votre diamant
» n'eſt pas bien enchâſſé. Soyez ſûr que
» des vers qui auront un de ces défauts,
» ne ſe feront pas relire; & il n'y a de
» bons vers que ceux qu'on relit «.

Un mauvais Critique, qui s'eſt mêlé de dire ſon avis ſur ce paſſage, ainſi que ſur bien d'autres choſes qu'il n'entend pas mieux, s'eſt imaginé que, ſuivant M. de Voltaire, il faut, quand on met un vers en proſe, y changer les expreſſions pour le bien juger: c'eſt préciſément le contraire de ce que preſcrit ici l'illuſtre Ecrivain. Il faut laiſſer la conſtruction entiere telle qu'elle eſt, avec tous les mots tels qu'ils ſont, & en ôter ſeulement la rime & la meſure. Prenons pour exemple les premiers vers de Rodogune:

Enfin ce jour pompeux, cet heureux jour nous luit,
Qui d'un trouble ſi long doit diſſiper la nuit, &c.

Mettez les en proſe: » Ce jour *pom-*
» *peux*, cet heureux jour nous luit en-
» fin, qui doit *diſſiper la nuit d'un*

» *trouble si long, ce grand jour*, où » l'hyménée étouffant la vengeance, » remet l'intelligence entre le Parthe & » nous, *affranchit* sa Princesse, &c. «. On sent assez dans ce début les expressions lâches ou impropres qu'ont amenées la mesure & la rime, & qu'un bon prosateur ne se seroit pas permises.

Nous avons osé dire quelque part, que ce qui seroit mauvais en prose ne sauroit être bon en vers; tous les Ecrivains de *prose rimée*, qui se croient *Poëtes*, se sont déchaînés contre nous, malgré l'intérêt qu'ils pouvoient avoir à être de notre avis. Qu'ils démentent aujourd'hui M. de Voltaire. Mais qu'ils se gardent sur-tout de conclure (leur logique en est très-capable) que ce qui seroit bon en prose seroit bon en vers; car ici la pierre de touche n'est pas réciproque: il n'est pas inutile de les en avertir. Il ne l'est pas moins de les prévenir encore du sens dans lequel ils doivent entendre le passage de M. de Voltaire. Si dans une pensée exprimée en vers, & mise ensuite à la coupelle de la prose, il se trouve des mots inutiles, louches, impropres, un tour lâche & traînant; si la pureté

de la Langue y eſt bleſſée, ſoyez ſûr que les vers ſont mauvais. Si aucun de ces défauts ne ſe rencontre dans les vers ainſi *démontés* & réduits en proſe, & que de plus la proſe ſoit harmonieuſe & ne renferme que des expreſſions, des tours qui appartiennent également à la proſe & aux vers, concluez ſans balançer que cette proſe & les vers qu'elle repréſente ſont excellens. Mais ſi la proſe, ſans avoir d'ailleurs aucun défaut d'impropriété ou d'incorrection, eſt ſeche & ſans mélodie, s'il s'y trouve des mots & des tours qui ne puiſſent appartenir qu'aux vers, dites alors que les vers ſon bons, quoique la proſe ſoit mauvaiſe. Quand M. de Voltaire & d'autres après lui, ont dit qu'il n'y a de beau en vers que ce qui ſeroit beau en proſe, ils ont voulu dire ſeulement que toute penſée, toute image belle en vers le ſeroit auſſi ſans être rimée ; mais ils n'ont pas prétendu que de bons vers fiſſent toujours de bonne proſe : nous inſiſtons ſur cette obſervation, parce que nous avons vu des hommes d'eſprit & de goût ſe tromper ſur le vrai ſens du paſſage dont il s'agit ; paſſage

très-clair néanmoins pour qui voudra en ſaiſir l'eſprit & l'enſemble.

Ces réflexions nous donnent le courage d'en haſarder une autre. Quoique peu de gens ſe connoiſſent en poéſie, il y en a peut-être encore moins qui ſoient capables de fixer d'une maniere nette & ſatisfaiſante, les vraies limites de la Poéſie & de la Proſe. Nous invitons M. Marmontel, qui, dans ſa *Poétique Françoiſe*, nous a donné de ſi excellentes réflexions ſur les différens objets de cet art, à diſcuter dans la nouvelle édition qu'il prépare de cet Ouvrage, les queſtions ſuivantes, dignes d'être approfondies par un eſprit auſſi juſte que le ſien, & auſſi capable de les traiter avec une préciſion lumineuſe.

En quoi conſiſte préciſément la véritable eſſence de la Poéſie ?

Eſt-ce uniquement dans le talent de peindre ? Et qu'eſt-ce que peindre ?

L'Orateur ne doit-il pas peindre auſſi bien que le Poëte ?

Quelle eſt la différence eſſentielle de la peinture poétique & de la peinture oratoire ?

Le Poëte eſt-il toujours obligé de

peindre? Et ne peut-il pas y avoir de très-beaux vers sans images, tels que ceux qui expriment ou des pensées nobles, ou des sentimens vrais & profonds, ou de grandes vérités?

Quels sont les caracteres qui constituent un tour ou une expression prosaïque?

A l'exception de la mesure & de la cadence, y a-t-il quelque chose dans la Poésie qui ne puisse en aucun cas appartenir à la prose? Par exemple, de bons vers de Comédies doivent ils être autre chose qu'une prose élégante rimée? N'en est-il pas à peu près de même de tous les Ouvrages de Poésie familiere? La Langue de la prose est-elle exclue d'une autre Poésie que de la Poésie noble, ou même en est-elle toujours exclue?

C'est aux vrais Poëtes, & non à ceux qui en usurpent le titre, que nous demandons la solution nette & précise de ces questions. Seroit-ce pour ne les avoir pas envisagées & développées sous toutes leurs faces, que les Gens de Lettres sont encore partagés sur plusieurs autres questions qui tiennent aux précédentes : *S'il peut y avoir de*

Poésie sans versification, & réciproquement de bonne versification sans Poésie? S'il y a une Langue poétique, au moins chez la plupart des Peuples modernes? Si la prose poétique doit être admise ou rejetée? S'il peut y avoir des Poëmes en prose? S'il faut traduire les Poëtes en prose ou en vers?

NOTE XI, *relative à la page 49 & suivantes, sur l'utilité dont* DESPRÉAUX *fut à Racine.*

S'IL y a une distance énorme des *Freres ennemis* à *Britannicus*, la distance est bien plus grande encore de la Tragédie des *Freres ennemis*, toute foible qu'elle est, aux premiers vers que fit Racine à Port-Royal, & qu'on peut voir dans les Mémoires de Racine le fils sur la vie de son pere. On y trouve, sur les beautés champêtres de cette maison, des Stances dignes de Saint-Amand, & un Sonnet digne de Benserade, & dans lequel on lit entre autres ce vers sur l'Aurore :

Fille du Jour, qui nais devant ton pere.

vers fait pour une Enigme ou pour un Rébus, mais dont sans doute le jeune Poëte se savoit alors très-bon gré. Quand on aura lu ces vers, où le bon goût est blessé à chaque ligne, & où l'on n'apperçoit pas même le plus foible germe de talent, on jugera combien les conseils les plus séveres étoient néceſſaires à Racine, pour lui donner cette pureté & cette finesse de goût qui ajoute tant de prix à ses Ouvrages. Que de générations, si l'on peut parler de la sorte, se sont écoulées entre l'Auteur de *Phedre* & celui de ces Stances & de ce Sonnet ? *Que le grand Racine* étoit loin d'*être né !* Si Despréaux l'eût alors connu, vraisemblablement il lui auroit conseillé, tout Juge éclairé qu'il étoit, de renoncer pour jamais à la Poésie, à laquelle il paroissoit si peu destiné ; & quelle perte irréparable la Littérature n'eût-elle pas faite ? Utile avis à ceux que les jeunes Poëtes consultent sur leurs premiers essais, de ne point s'opposer trop fortement à leur ardeur naissante, même lorsqu'elle ne paroît pas justifiée par leurs premiers efforts ; de laisser faire la Nature ; de croire qu'elle

en ſait plus que nous, qu'elle trouvera bien le ſecret de démêler le génie où il eſt, de le tirer des ténebres qui l'enveloppent, & où l'œil même le plus pénétrant ne le decouvre pas toujours. Les grands Poëtes ſont ſi rares, que pour en avoir un bon, il faut ſouffrir qu'il s'en éleve vingt mauvais, comme Dieu promettoit autrefois (ſi l'on peut ſe permettre cette comparaiſon) de pardonner à toute une ville coupable, s'il s'y trouvoit ſeulement dix juſtes. Deſpréaux ne connut Racine que par l'Ode intitulée : *La Renommée aux Muſes*, moins mauvaiſe, à la vérité, que ſes vers de Port-Royal, mais où il ſeroit encore bien difficile de deviner & de prédire le grand Poëte. Il eut beſoin de l'inexorable critique de Deſpréaux, pour abjurer les principes de mauvais goût qui juſqu'alors avoient dicté ſes Ouvrages ; il eut même d'autant plus beſoin de ces leçons, que dans le temps où il faiſoit ſes plus mauvais vers, il avoit déjà lu les modeles admirables de Poéſie que l'Antiquité nous a laiſſés ; qu'il les avoit goûtés juſqu'à les ſavoir par cœur ; que bien loin de les imiter en les goûtant,

il avoit en quelque maniere déshonoré, par ses premiers Ecrits, ceux qu'il appeloit ses *Maîtres ;* la lecture des Virgile & des Horace, qui seule avoit formé Despréaux, avoit été en pure perte pour son ami. L'avantage inestimable dont les conseils de Despréaux ont été pour Racine, doit, ce me semble, quand on comparera ces deux grands Poëtes, sinon faire pencher la balance pour Despréaux, du moins y ajouter quelque poids en sa faveur. Il est douteux que Racine, sans Despréaux, eût été Racine ; il est certain que Despréaux a été par lui-même.

On voit dans les *Mémoires déjà cités sur la vie de Racine*, un exemple des sages conseils que Despréaux donnoit à son ami sur ses Pieces de théatre ; il l'engagea à supprimer une scene entre Burrhus & Narcisse, qui ouvroit le troisieme Acte de la Tragédie de *Britannicus :* cette scene n'étoit point inférieure pour la versification au reste de la Piece ; mais Despréaux craignit qu'elle ne produisît un mauvais effet sur les spectateurs. *Vous les indisposerez*, lui dit-il, *en leur montrant*

ces

*ces deux hommes ensemble. Pleins d'admiration pour l'un, & d'horreur pour l'autre, ils *souffriront pendant leur entretien. Convient-il au Gouverneur de l'Empereur, à cet homme si respectable par son rang & sa probité, de s'abaisser à parler à un misérable Affranchi, le plus scélérat de tous les hommes ? Il le doit trop mépriser, pour avoir avec lui quelque éclaircissement. Et d'ailleurs quel fruit espere-t-il de ses remontrances ? Est-il assez simple pour croire qu'elles feront naître quelques remords dans le cœur de Narcisse ? Lorsqu'il lui fait connoître l'intérêt qu'il prend à Britannicus, il découvre son secret à un traître ; & au lieu de servir Britannicus, il en précipite la perte.* Ces réflexions étoient pleines de sens & de goût, & la scene fut supprimée.

Non seulement Despréaux donnoit à Racine d'excellens conseils sur ses Tragédies, il l'encourageoit même, lorsque le succès ne répondoit pas aux espérances du Poëte. *Athalie* fut peu goûtée, lorsqu'elle parut imprimée pour la premiere fois. Racine crut de bonne foi qu'il avoit manqué son sujet, &

il l'avouoit sincérement à Despréaux, qui lui soutenoit au contraire qu'il n'avoit rien fait de mieux qu'*Athalie. Je m'y connois*, disoit-il, *& le Public y reviendra*. Le Public a justifié Despréaux, mais au bout de soixante années ; & Racine est mort sans se douter qu'Athalie étoit son chef-d'œuvre, comme Quinault sans se douter qu'*Armide* étoit le sien.

Despréaux, entre autres conseils qu'il s'applaudissoit d'avoir donnés à Racine, se vantoit de lui avoir appris *à faire toujours le second vers avant le premier;* c'étoit, selon lui, un des plus grands secrets de la Poésie, pour donner aux vers beaucoup de sens & de force ; ce conseil, excellent en lui-même, se réduit à cette regle si simple, mais plus connue que pratiquée par les Poëtes, de ne jamais affoiblir le premier vers par le second : regle qui n'est pas même particuliere à la Poésie ; car le bon sens doit dicter à tous ceux qui écrivent, soit en vers, soit en prose, qu'en affoiblissant ce qu'on vient de dire, on en détruit l'effet. Si Corneille eût suivi cette regle, il n'eût pas gâté son sublime *qu'il mou-*

rût. Nous ne voudrions pas répondre que Racine ait toujours pratiqué à la rigueur le précepte de Despréaux ; mais nous croyons que Despréaux n'y a jamais manqué ; & ce n'est pas un petit éloge.

Après ce détail intéressant des obligations que Racine eut à Despréaux, il ne faut pas être étonné de l'espece d'ascendant que ce dernier avoit pris sur son ami. Racine, en effet, conserva toujours pour Despréaux, qu'on nous permette cette comparaison, la déférence qu'avoit le Prince Eugene pour Milord Marlborough, qui, si l'on en croit de bons Juges (1), n'étoit pas un aussi grand homme de guerre que le vainqueur de Turin & de Belgrade, & qui néanmoins, quand ils commanderent en commun, parut toujours jouer le premier rôle, que son rival lui abandonna, pour ne pas nuire par la concurrence au bien de la cause commune.

---

(1) Voyez les Mémoires de Feuquieres.

NOTE XII, *relative à la page 50, sur le parallele de Corneille & de Racine.*

LES juſtes admirateurs de Racine, dont le nombre ſemble augmenter de jour en jour, nous reprocheront ſans doute d'avoir été trop peu déciſifs ſur la préférence qu'ils croient due à l'Auteur de *Phédre*, & d'avoir mis ou laiſſé à côté de lui l'Auteur de *Rodogune.* D'autres nous reprocheront au contraire de n'avoir pas donné à Corneille la premiere place. Nous répondrons à ces reproches (ſi quelqu'un nous en croit dignes), qu'il ne s'agit ici, ni de l'opinion de tel ou tel Ecrivain, quelque célebre qu'il puiſſe être, ni du ſentiment de telle ou telle claſſe de Littérateurs, ni ſur-tout de notre opinion particuliere ; mais du réſultat de l'opinion générale des Gens de Lettres ſur ces deux grands Hommes; & l'on ne peut diſconvenir qu'à cet égard les ſentimens ne ſoient encore très-partagés. Il eſt des Juges qui, ſans balancer,

donnent le ſceptre à Corneille ; il en eſt qui le lui arrachent pour le remettre à Racine ; il en eſt qui le partagent entre tous deux ; il en eſt enfin qui leur aſſocient ſur le trône tragique un troiſieme Ecrivain, & quelques-uns même qui ne craignent pas de mettre ce troiſieme Ecrivain au deſſus d'eux, ſinon pour le génie & le ſtyle, au moins pour l'intérêt des ſujets qu'il a traités, pour le mouvement & l'effet théatral, enfin pour les vérités nobles & touchantes qu'il a le premier fait entendre ſur la ſcene. Nous ne déciderons certainement pas des honneurs du rang entre ces trois illuſtres Tragiques, nous ne voulons & ne devons être ici qu'Hiſtoriens fideles des opinions, & nous n'aurons ni l'orgueil ni l'ineptie de nous rendre juges. Nous obſerverons ſeulement, que ſi quelque choſe peut balancer les aſſertions des partiſans de Racine, ce ſeroit le témoignage de Racine lui-même, qui diſoit à ſes enfans, non par une fauſſe modeſtie, mais avec le ton ſimple & naïf de la vérité : *Corneille réuſſit moins à la Cour que moi ; ſes vers ſont cependant plus beaux que les miens.* Il

fa'soit apprendre par cœur à son fils aîné des endroits de *Cinna*, & lorsqu'il lui entendoit réciter ce beau vers:

Et monté sur le faîte, il aspire à descendre,

Remarquez bien cette expression, lui disoit-il, *on dit, aspirer à monter, mais il falloit être un homme de génie pour oser dire de l'ambitieux, qu'il aspire à descendre*. Cette remarque de Racine peut servir de preuve à l'opinion de ceux qui ont avancé que personne peut être n'a égalé Corneille dans ses beaux vers. Il semble, en effet, qu'on ne trouve dans aucun autre Poëte, & en particulier dans Racine, des vers du genre de celui que nous venons de rapporter, des vers de cette touche mâle & fiere, de ce caractere énergique & original, qui paroissent propres au grand Corneille, & dont on trouve chez lui beaucoup d'autres exemples, tels que ceux-ci :

Devine, si tu peux, & choisis, si tu l'oses...
A qui dévoreroit ce regne d'un moment...
Puisse naître de vous un fils qui me ressemble...
Et j'ai mis au tombeau, pour régner sans effroi,
Tout ce que j'en ai vu de plus digne que moi.

Mais si Racine n'offre point de ces

vers, en récompenſe il eſt toujours touchant, toujours vrai, toujours pur & harmonieux, ſouvent même éloquent, & n'eſt pas comme ſon rival, tantôt Corneille, tantôt Brebeuf, & quelquefois Scuderi.

Parmi nos Poëtes modernes, M. de Voltaire a, comme Corneille, le rare avantage d'offrir ſouvent de ces vers heureux qui appartiennent au Poëte, & qui ſont comme ſa ſignature. Mais ces vers ſont chez lui d'un autre genre que ceux qui caractériſent Corneille; ce ſont des vers d'un ſentiment profond & cependant naturel, ou d'une philoſophie ſublime & touchante, tels que ceux-ci :

Hélas! que n'êtes-vous le pere de Zamore!...
. . . . Barbare, il te reſte une mere,
Je ferois mere encor ſans toi....
Il aura donc pour moi combattu par pitié!...
Mon cœur, laſſé de tout, demandoit une erreur,
Qui pût de mes ennuis chaſſer la nuit profonde,
Et qui me conſolât ſur le trône du monde!...
Généreux, bienfaiſant, juſte, plein de vertus,
S'il étoit né Chrétien, que feroit-il de plus?...

Les grands Poëtes, ainſi que les grands Peintres, ont tous un *faire* qui les caractériſe, une maniere qui leur

eſt propre; & comme on peut dire; telle figure, tel tableau eſt dans la maniere du Carache, du Titien, de Rubens; on peut dire de même, tel morceau de Poéſie, tel vers eſt dans la maniere de Deſpréaux, de Racine, de La Fontaine, &c. Mais de plus on trouve, dans la plupart au moins des grands Poëtes, des vers d'une touche originale, unique, & qui leur eſt tellement propre, que les autres Poëtes ne l'ont pas même imitée. Tel eſt dans Homere ce vers d'une ſimplicité énergique & pittoreſque, où il peint la triſteſſe de Chrysès, dont Agamemnon a enlevé la fille :

Βῆ δ' ἀκέων παρὰ θῖνα πολυφλοίσβοιο θαλάσσης.

mot à mot en latin :

Ibat autem tacitus juxta littus multùm ſonantis maris.

& mot à mot en françois :

Il s'en alloit en ſilence le long du rivage de la mer bruyante.

Tel eſt encore ce vers de Milton, à la ſuite d'un diſcours où Satan a propoſé

à ses suppôts une entreprise dangereuse.

Ainsi parla Satan; tous demeurerent les yeux fixés en terre :

Pondering danger with deepings thougts.

mot à mot en mauvais françois :

Pesant le danger avec des pensées profondes.

Il me semble qu'un grand Peintre qui voudroit représenter sur la toile le vers d'Homere & celui de Milton, feroit un tableau d'une simplicité bien expressive ; ces représentations, supposées sur la toile, sont peut-être la vraie pierre de touche pour juger de la beauté des images poétiques.

On trouveroit des vers de ce genre dans La Fontaine. On en trouve plus dans les Poëtes inventeurs & originaux, que dans les Poëtes imitateurs, dans Homere plus que dans Virgile, dans Milton plus que dans Pope, dans Euripide plus que dans Racine, dans Horace plus que dans Despréaux.

On prétend que Moliere disoit de l'Auteur de *Cinna : Il a un lutin qui vient de temps en temps lui souffler*

d'excellens vers, & qui ensuite le laisse là en d'sant : Voyons comment il s'en tirera quand il sera seul ; & il ne fait rien qui vaille, & le lutin s'en amuse.

Fontenelle, neveu très-zélé du grand Corneille, & que d'ailleurs Racine avoit outragé, nous a laissé un parallele entre ces deux grands Hommes, où il met son oncle fort au dessus de son ennemi. Quelqu'un lui représentoit que dans ce parallele il n'avoit peut-être pas été assez juste à l'égard de Racine : *Cela se peut bien*, répondit le Philosophe, *il y a même grande apparence que vous avez raison ; aussi n'est-ce pas moi qui fis imprimer ce parallele ; & tout imprimé qu'il étoit, je n'ai pas voulu lui donner place dans mes Œuvres.* On ne l'a mis dans ce Recueil qu'après sa mort. Cependant ce même Fontenelle, dans son Discours de réception à l'Académie en 1691, s'étoit exprimé d'une maniere encore plus forte sur la préférence qu'il accordoit à Corneille. » Je » tiens, dit-il, par le bonheur de ma » naissance, à un grand nom, qui dans » la plus noble espece des productions » de l'esprit, *efface* tous les autres

» noms «. Ce mot *efface* dut b'esser Racine, & de plus étoit très-injuste. Mais le Philosophe avoit en ce moment sur le cœur la haine dont Racine & Despréaux lui donnoient alors tant de marques, & les efforts qu'ils venoient de faire pour traverser son élection à l'Académie.

La Bruyere parla bien différemment deux ans après, dans son Discours de réception, en 1693. Corneille alors n'étoit plus, & Racine vivoit encore. » Quelques-uns, dit-il en parlant de » Racine, ne souffrent pas que Cor- » neille lui soit préféré, quelques au- » tres même qu'il lui soit égalé. Ils » en appellent à l'autre Siecle ; ils at- » tendent la fin de quelques vieillards, » qui, touchés indifféremment de tout » ce qui rappelle leurs premieres an- » nées, n'aiment peut-être dans *Œdipe* » que le souvenir de leur jeunesse «. Ce passage blessa beaucoup les amis de Corneille, & donna lieu à une Epigramme assez amere & plus médiocre encore, contre l'Auteur de ce Discours, Epigramme à laquelle nous ne ferons pas l'honneur de la rapporter.

La Bruyere avoit aussi maltraité Fontenelle, qu'il à peint dans ses Caracteres sous le nom de *Cidias;* mais tant de façons de penser qui lui étoient communes avec Despréaux, ne lui avoient pas fait trouver grace devant le févere Satirique. Il lui reprochoit de s'être épargné dans son Livre des *Caracteres* le travail des *transitions*, qui étoient, selon lui, *tout ce qu'il y avoit de plus difficile dans les Ouvrages d'esprit.* Peu de personnes souscriront à ce jugement. Il estimoit aussi très-peu le Discours de réception de la Bruyere à l'Académie Françoise, un des meilleurs cependant qui aient été prononcés dans cette Compagnie.



NOTE XIII, *relative à la page 53, ſur les louanges que* DESPRÉAUX *donnoit au Roi.*

DESPRÉAUX répétoit ſouvent avec complaiſance, comme le modele d'une louange fine & délicate, ces vers adreſſés au Roi, qui terminent ſa premiere Epître :

Et comme tes exploits, étonnant les Lecteurs,
Seront à peine crus ſur la foi des Auteurs;
Si quelque eſprit malin veut les traiter de fables,
On dira quelque jour pour les rendre croyables :
Boileau, qui dans ces vers, pleins de ſincérité,
Jadis à tout ſon Siecle a dit la vérité,
Qui mit, à tout blâmer, ſon étude & ſa gloire,
A pourtant de ce Roi parlé comme l'Hiſtoire.

C'eſt ainſi qu'il tiroit parti de ſa réputation de cauſticité véridique, pour ne laiſſer au Monarque aucun ſcrupule ſur la ſincérité de ſes louanges. Il n'eſt ni le ſeul ni le premier qui ait employé avec ſuccès ce moyen pour flatter des hommes puiſſans, ſans leur paroître adulateur. Ce piége ne ſera jamais uſé ; l'amour-propre des Rois

& des Grands s'y prendra toujours.

L'Auteur comparoit ces derniers vers avec ceux-ci, tirés d'une autre Epître qu'il avoit adressée au Roi :

Avant que tes bienfaits couruſſent me chercher,
Mon zele impatient ne ſe pouvoit cacher.
Je n'admirois que toi ; le plaiſir de le dire
Vint m'apprendre à louer au ſein de la Satire ;
Et depuis que tes dons ſont venus m'accabler,
Loin de ſentir mes vers avec eux redoubler,
Quelquefois, le dirai-je ! un remords légitime
Au fort de mon ardeur vient refroidir ma rime ;
Il me ſemble, grand Roi, dans mes nouveaux Ecrits,
Que mon encens payé n'eſt plus du même prix.
J'ai peur que l'Univers, qui ſait ma récompenſe,
N'impute mes tranſports à ma reconnoiſſance ;
Et que par tes préſens mon vers décrédité
N'ait moins de poids pour toi dans la poſtérité.

Les amis de Deſpréaux ſe partageoient ſur celui de ces deux morceaux qui méritoit la préférence. L'Auteur paroît en avoir jugé mieux que perſonne : *Le premier*, diſoit-il, *fait plus d'honneur au Roi, puiſqu'il y eſt loué, pour ainſi dire, par la ſatire même ; le ſecond fait plus d'honneur au Poëte, parce qu'il y annonce ſes éloges comme entiérement déſintéreſſés.*

NOTE XIV, *relative à la page* 54, *ſur les vers de* DESPRÉAUX *en l'honneur de Louis XIV*, *& de Monſieur Frere du Roi.*

ON pourroit remarquer que dans ces vers, dont Deſpréaux faiſoit tant de cas, le ſecond n'eſt peut-être pas à l'abri de la critique :

Et dans Valencienne *eſt entré comme un foudre.*

Il nous ſemble que l'expreſſion *eſt entré comme un foudre*, eſt à la fois foible & enflée; mais il ne s'agit point ici d'examiner ces vers en détail, il s'agit de l'effet général qui en réſulte; & ſous ce point de vue, nous croyons que l'obſervation de Deſpréaux & la nôtre ſur la gradation que le Poëte a obſervée dans ce morceau, ſont l'une & l'autre également juſtes.

Le Peuple, qui n'étoit pas auſſi adroit courtiſan que Deſpréaux, n'obſerva pas les mêmes nuances dans les éloges qu'il donnoit au Roi & à ſon Frere. Le Monarque & le Prince revinrent

ensemble de la campagne où Monsieur avoit été vainqueur à *Cassel* ; & dans tous les lieux où ils passoient, le Peuple crioit : *Vive le Roi, & Monsieur qui a gagné la bataille.* Le Roi s'en souvint, & Monsieur n'en gagna plus.

Despréaux, qui étoit si content de l'adresse qu'il avoit eue de louer le Frere du Roi *d'un ton plus bas* que le Monarque, avoit été plus scrupuleux encore sur le compte du Maréchal de Luxembourg. On connoît cette stance de son Ode sur Namur, où il dit aux ennemis de la France :

> Loin de fermer le passage
> A vos nombreux bataillons,
> Luxembourg a du rivage
> Reculé ses pavillons.
> Quoi ! leur seul aspect vous glace ! &c.

» Mandez-moi, dit-il dans une lettre » à Racine, si vous croyez que je » doive parler de M. de Luxembourg. » Vous n'ignorez pas *combien notre » Maître est chatouilleux sur les gens » qu'on associe à ses louanges* «. L'éloge du Maréchal de Luxembourg est pourtant ici bien modeste ; & c'est apparemment ce qui donna au Poëte

le *courage* de ne pas effacer cet éloge. Ce fut sans doute l'avis de Racine, aussi *courageux* que son ami dans cette circonstance, à leurs yeux si délicate. Il y auroit eu une meilleure raison de supprimer la stance qui mettoit Despréaux si fort en peine, c'est qu'elle est foible & peu digne de l'Auteur; mais ce motif auroit dû en faire disparoître beaucoup d'autres, plus mauvaises encore que celle-ci.

Notre Poëte courtisan étoit quelquefois obligé, dans les louanges même qu'il donnoit au Roi, d'user de détours, & presque de palliatifs, lorsque l'objet de ces louanges étoit équivoque. Dans ce vers de l'Epître sur le passage du Rhin:

Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage,

l'Auteur avoit sauvé très-finement le reproche qu'on faisoit à Louis XIV de ne s'être pas mis, dans cette occasion, à la tête de son armée, & d'avoir été simple spectateur de ce fameux passage, dont il pouvoit être le Chef avec beaucoup de gloire & fort peu de péril.

On croit pouvoir citer ici ce qu'on a entendu dire à un grand Roi de nos

jours, qui commande *lui-même* ses armées, mais qui les commande *en effet* : *Il ne faut pas se dissimuler*, dit-il, *que la guerre se fait pour les Rois, & non pour les Peuples ; ainsi il est au moins bien juste que les Rois en partagent les fatigues & les dangers.* Ne vaudroit-il pas mieux encore que la guerre, s'il étoit possible, ne se fît pas *pour les Rois*, dût-il en couter aux Princes guerriers un peu de gloire, dont leurs sujets peuvent si bien se passer ?

NOTE XIV, n°. 2, *relative à la page 56. sur la premiere Epître de* DESPRÉAUX *au Roi, écrite à la priere de Colbert.*

CE fait assez peu connu est si honorable à Colbert, & la mémoire de ce Ministre est si précieuse aux Lettres, qu'elles doivent recueillir avec soin ce qui peut rendre son nom respectable. Louvois, Ministre de la Guerre, & qui croyoit en l'allumant se rendre

néceſſaire à ſon Maître, excitoit le Roi à l'entreprendre, & n'y trouvoit que trop de diſpoſitions dans le jeune Monarque, avide de renommée, qu'il prenoit pour la véritable gloire. Colbert oppoſoit à cette gloire, trop achetée du ſang des Peuples, la gloire bien plus deſirable, que le progrès des Sciences, des Lettres & des Arts aſſure aux Souverains qui les protegent; il remontroit au Roi que la paix ſeule pouvoit les faire fleurir, & maintenir en même temps par le commerce l'abondance & la proſpérité dans le Royaume. C'eſt donc proprement ce Miniſtre, qui, en engageant Deſpréaux à préſenter au Roi des vérités ſi intéreſſantes, lui inſpira ces beaux vers ſi connus :

La Terre compte peu de ces Rois bienfaiſans,
Le Ciel à les former ſe prépare long-temps;
Tel fut cet Empereur, ſous qui Rome adorée
Vit renaître les jours de Saturne & de Rhée, &c.

Vigneul Marville, plus grand compilateur d'anecdotes, que bon juge en matiere de goût, préfere à ces vers ſur Titus, cette eſpece d'Epigramme d'Auſone ſur le même Prince :

Felix imperio, felix brevitate regendi,
Expers civilis sanguinis, orbis amor.

Il se récrie principalement sur la beauté de cette pensée, *felix brevitate regendi*, qu'il trouve *sublime*. On ne voit pas trop comment ce Prince, si heureux par le bien qu'il a fait durant son regne, *felix imperio*, est heureux d'avoir régné si peu, *felix brevitate regendi*, à moins qu'Ausone ne veuille faire entendre que la vertu de Titus se seroit démentie s'il eût régné davantage; bel éloge du Prince que le Poete prétendoit louer! Quelle différence de ce portrait de Titus au mot de Tacite sur Vespasien, qui dans sa jeunesse n'annonçoit pas les vertus qu'il montra depuis: *De tous les Princes qui avoient régné avant lui*, dit l'Historien Philosophe, *c'est le seul que le trône ait rendu meilleur. Solus omnium ante se Principum in meliùs mutatus est.*



NOTE XV, *relative à la page* 56, *ſur l'Hiſtoire de Louis XIV*, *écrite par* DESPRÉAUX *& par Racine.*

RACINE & Deſpréaux, en redoutant l'un & l'autre de publier leur Hiſtoire du Roi, avoient devant les yeux l'exemple très-inſtructif du fade adulateur Peliſſon, qui, dans ce qu'il avoit écrit de l'Hiſtoire de Louis XIV, avoit exalté le Monarque juſqu'au dégoût. » Cette Hiſtoire, diſoit Deſpréaux, » eſt un Panégyrique perpétuel; il loue » le Roi ſur un buiſſon, ſur un arbre, » ſur un rien; & quand on lui fait » quelques remontrances à ce ſujet, » il répond qu'il veut louer le Roi «. En ſe moquant avec tant de juſtice de Peliſſon, Deſpréaux paroiſſoit oublier qu'il avoit bien auſſi quelque reproche à ſe faire, ſinon du même excès de fadeur & de ridicule, au moins de l'exagération & de la fréquence de ſes éloges. Mais apparemment il ſe croyoit permis comme Poëte, ce

qu'il se seroit interdit comme Historien.

On répétoit un jour devant un Philosophe le prétendu apophtegme, qu'*un Historien doit être sans religion & sans patrie : Dites plutôt*, répondit-il, *sans passion & sans pension*. Ce mot eût été digne de Despréaux : mais il étoit trop bien payé pour le dire. Ce qu'il fit de mieux, quoique très-bien payé, ou plutôt parce qu'il l'étoit, ce fut de ne point donner au Public une Histoire, qui n'auroit été qu'un monument d'adulation, peu honorable à la mémoire du Roi, & moins encore à celle des deux Poëtes.



NOTE XVI, *relative à la page 58, ſur le dégoût que* DESPRÉAUX *prit enfin pour le talent de louer.*

LORSQUE Deſpréaux fut tout-à-fait retiré de la Cour, il s'expliquoit plus librement ſur nos triomphes. *Les proſpérités de la France coutent cher au Greffe*, écrivoit-il à ſon ami Broſſette; *& ſi cela continue, j'ai bien peur que les trois quarts du Royaume ne s'en aillent à l'hôpital couronnés de lauriers. . . . .*
. . . . Je ne ſaurois aſſez vous admirer, lui dit-il dans une autre lettre, *de la liberté d'eſprit que vous conſervez, vous & vos Confreres les Académiciens de Lyon, au milieu des malheurs de l'Etat; & je ſuis ravi que vous vous occupiez plutôt à diſſerter ſur les funérailles des Anciens, qu'à faire les funérailles de la félicité publique, morte en France depuis long-temps. On peut dire cependant*, ajoute-t-il (& cette remarque peint bien le caractere de la Nation), *qu'il n'y a pas moins de philoſophie à Paris que chez*

vous, puiſqu'il n'y a point de ſemaine où l'on n'y joue trois fois l'Opéra avec une grande affluence de ſpectateurs, & que jamais il n'y eût tant de plaiſirs, de promenades & de divertiſſemens. La gaîté & la frivolité françoiſe alloient plus loin encore. On faiſoit des Epigrammes & des Chanſons ſur le Monarque, ſes Généraux & ſes Miniſtres, & on couroit au théatre du Palais Royal chanter & applaudir les vieux Prologues de Quinault, qui devoient paroître un peu étranges depuis la bataille d'Hochſtet.

Il ne faut donc pas s'étonner qu'après tous ces déſaſtres, Deſpréaux fût dégoûté de louer. Cependant la Motte, très-inférieur à Deſpréaux comme Poëte, oſa tenter avec ſuccès, en pleine Académie, ce qui avoit effrayé l'intrépide Panégyriſte du Monarque; il célébra la conſtance de Louis XIV dans ſes malheurs, & en renferma l'éloge dans ce trait ſi noble & ſi heureux, que pour déployer toute ſa grande ame, *le Ciel lui devoit des revers* (1).

(1) Voyez l'Ode de la Motte, intitulée: *La ſageſſe du Roi ſupérieure à tous les événemens.*

Malgré

Malgré la liberté philoſophique avec laquelle Deſpréaux s'exprimoit ſur nos déſaſtres, il gardoit toujours quelques ménagemens pour les vieux Courtiſans dont il avoit eu autrefois à ſe louer. De ce nombre étoit le Maréchal de Villeroi, ſi malheureux à la guerre. On ſait qu'il perdit par ſa faute la funeſte bataille de Ramillies. *Il y a beaucoup de gens*, écrivoit Deſpréaux, *qui ne l'épargnent pas ſur ſa derniere action ; & véritablement elle eſt très-malheureuſe ; mais je m'offre pourtant de faire voir quand on voudra, que la bataille de Ramilly eſt en tout ſemblable à la bataille de Pharſale ; & qu'ainſi, quand M. de Villeroi ne ſeroit pas un Céſar, il peut fort bien demeurer un Pompée.* C'eſt dommage que Deſpréaux n'ait pas auſſi comparé Villeroi à Céſar, qui s'étoit laiſſé ſurprendre à Dyrrachium, comme cet infortuné Général à Crémone. Mais l'ancien Pompée, ou, pour parler comme Deſpréaux, l'ancien Villeroi, avoit défait les Pirates, Spartacus, les Gaulois, les Grecs, Mithridate enfin ; & le moderne n'avoit jamais été que battu.

NOTE XVII, *relative à la page 59, sur le défaut de sensibilité dont on a accusé* DESPRÉAUX.

PLUS un Ecrivain est dépourvu de sensibilité, moins pour l'ordinaire il s'apperçoit qu'elle lui manque. On pourroit donc croire que Despréaux ne sentoit pas cette privation, & que ce n'étoit pas là ce *talon d'Achille* dont il parloit. Mais si l'ame de Despréaux ne l'avertissoit pas du sens dont il étoit privé, les modeles qu'il avoit devant les yeux pouvoient suppléer à cet avis; Virgile & Racine, dont il lisoit les vers, suffisoient pour lui faire connoître qu'aucun des siens n'étoit parti de son ame & ne parloit à celle des autres.

La sensibilité qui manquoit à Despréaux pour produire, lui manquoit même pour juger; car il a cru appercevoir l'expression du sentiment dans des Madrigaux aussi froids que médiocres. Il donnoit pour des vers de

passion & de sentiment, ces vers de l'Opéra de Bellerophon :

L'amour trop heureux s'affoiblit ;
Mais l'amour malheureux s'augmente.

On lui a répondu avec raison, qu'il y auroit peut-être plus de sentiment dans ces vers du même Opéra, où cependant il n'y en a guere encore :

Qu'il est doux de trouver dans un amant qu'on aime,
Un époux que l'on doit aimer !

Qu'on joigne à ces jugemens de Despréaux en matiere de sentimens, quelques vers d'amour qu'il a eu le malheur de faire, entre autres ceux-ci :

Mon cœur, vous soupirez au nom de l'infidele ;
Avez-vous oublié que vous ne l'aimez plus ?

& on sera surpris qu'il n'ait pas pardonné à l'Auteur de *Thétis & Pelée* les vers suivans, qui sont à peu près dans le même genre :

Mon cœur s'est engagé sur l'apparence vaine
Des feux que tu feignis pour moi ;
Et je veux m'en punir en m'imposant la peine
D'en aimer un autre que toi.

Si nous remarquons ces petites taches

dans les Ouvrages ou dans les jugemens de Deſpréaux, ce n'eſt pas pour affoiblir l'hommage dû à ce grand Poëte, mais pour montrer à quel point les hommes du mérite le plus rare ſont circonſcrits dans leurs talens, & quelquefois dans leur goût. Lui-même d'ailleurs ſe rendoit juſtice, & convenoit avec la franchiſe qui ſied ſi bien aux Ecrivains ſupérieurs, qu'il ne réuſſiſſoit pas dans les petits Ouvrages. C'eſt en lui un mérite de plus d'avoir ſenti & ſur-tout avoué, que ce talent lui manquoit; la perfection du mérite auroit été de ne point proſtituer ſon génie à des productions faites pour le dégrader; mais le comble de la ſottiſe dans ſes Editeurs, eſt d'avoir conſervé ces avortons indignes d'un tel pere, & que lui-même ne reconnoiſſoit pas pour ſes enfans légitimes. Nous ne conſeillerions pourtant à perſonne de retrancher ces inſipides bagatelles dans les éditions qu'on pourra faire à l'avenir. Le Public, qui ſe ſeroit conſolé très-aiſément d'en être privé, ne veut plus qu'on les lui enleve dès qu'une fois on les lui a abandonnées. Il eſt rarement *avide* de ce qu'on ne lui donne

pas, mais toujours *avare* de ce qu'il a une fois en sa possession.

Quoique Despréaux passât aisément condamnation sur ses petits Ouvrages, il en avoit pourtant fait quelques-uns où il croyoit s'être surpassé, & qui n'étoient pas même, comme la prédilection de l'Auteur pourroit le faire croire, des Epigrammes satiriques. Il étoit sur-tout fort attaché à un Sonnet sur la mort d'une jeune personne de ses parentes, qu'on peut lire dans ses Œuvres, & où il croyoit avoir mis toute la tendresse possible. *On ne m'a pas*, écrit-il à Brossette, *fort accablé d'éloges sur ce Sonnet; cependant oserai-je vous dire que c'est une de mes productions dont je m'applaudis le plus?* Il en cite même quelques vers, en ajoutant qu'il ne croit pas avoir rien fait de plus *gracieux*. Il prétendoit avoir fait ce Sonnet pour en expier un autre, Ouvrage de sa jeunesse (1). *Les vers en sont assez bien tournés*, disoit-il en parlant de ce dernier Sonnet, *& je ne le désavouerois pas même au-*

(1) Ce second Sonnet est rapporté dans les Lettres de Brossette, Tome 2, pag. 104.

jourd'hui, n'étoit une certaine tendresse tirant à l'amour qui y est marquée, & qui y convient d'autant moins, que jamais amitié ne fut plus pure ni plus innocente que la nôtre. Mais quoi! je croyois alors que la Poésie ne pouvoit parler que d'amour. C'est pour réparer cette faute, & pour montrer qu'on peut parler en vers de l'amitié, même enfantine, que j'ai composé, il y a quinze ou seize ans, le seul Sonnet qui est dans mes Ouvrages. C'est celui dont l'Auteur étoit si content. Nous croyons qu'il sera seul de son avis.

Quelquefois aussi indulgent admirateur des vers d'autrui que des siens, il exaltoit beaucoup ces trois vers, où Racan peint la gloire d'un Héros Chrétien dans le Ciel :

I voit, comme fourmis, marcher nos légions
Sur ce petit amas de poussiere & de boue,
Dont notre vanité fait tant de régions.

Despréaux disoit, comme on le voit par une de ses lettres, qu'il auroit donné ses trois meilleurs vers pour avoir fait ceux-là : assurément il eût beaucoup perdu au change. La pensée

de ces vers eſt belle & grande ; mais elle pouvoit être bien plus heureuſement exprimée. *Comme fourmis* eſt une expreſſion familiere & peu noble ; *fait tant de régions* (expreſſion d'ailleurs très-proſaïque) ne préſente qu'une idée vague, & ne caractériſe pas avec aſſez d'énergie & de préciſion le prix que nous attachons à *ce petit amas de boue*, théatre de notre gloire & de notre vanité.

La ſévérité dont Deſpréaux ſe piquoit dans ſes vers, ne lui permettoit guere les im-promptus. Il en faiſoit pourtant quelquefois, & même d'aſſez heureux. La ville de Mons, qui appartenoit au Roi d'Eſpagne, & qui n'avoit jamais été priſe, l'ayant été par Louis XIV, une femme, chez laquelle ſe trouva notre Poëte, le pria de faire ſur le champ quelques vers pour célébrer cette conquête ; il s'en défendit long-temps, & finit par lui dire ces quatre vers :

Mons étoit, diſoit-on, pucelle,
Qu'un Roi gardoit avec le dernier ſoin ;
Louis le Grand en eut beſoin,
Mons ſe rendit ; vous auriez fait comme elle.

NOTE XVIII, *relative à la page 60, ſur la comparaiſon de la ſenſibilité à l'odorat.*

LA comparaiſon que nous avons faite de la ſenſibilité à l'odorat, paroît d'autant plus juſte, que la ſenſibilité eſt, pour ainſi dire, auſſi pénétrante que l'odorat phyſique, pour ſaiſir dans les objets qu'on lui préſente tout ce qui peut l'affecter d'une maniere agréable ou pénible ; qu'elle eſt auſſi facile à émouvoir & auſſi prompte à bleſſer que ce même ſens de l'odorat ; que les impreſſions qu'elle éprouve, ainſi que celles de l'odorat, ne ſont jamais indifférentes, mais toujours accompagnées de plaiſir ou de peine ; qu'enfin la ſenſibilité produit, comme l'odorat, les impreſſions les plus douces & les plus délicieuſes dans ceux qu'une organiſation délicate en a rendus ſuſceptibles ; mais qu'elle les rend auſſi plus ſujets aux impreſſions douloureuſes, qui par malheur ſont plus fréquentes pour eux que les impreſſions agréables, comme un odorat fin & délié trouve plus d'odeurs qui le bleſſent que d'odeurs qui le flattent.

NOTE XIX, *relative à la page 60, sur la Fable du Bûcheron, mise en vers par* DESPRÉAUX *& par La Fontaine.*

QUOIQUE tous nos Lecteurs sachent ou doivent savoir par cœur la Fable admirable *du Bûcheron* dans La Fontaine, nous la mettrons ici sous leurs yeux, en même temps que celle de Despréaux; malheur à qui ne sentiroit pas l'énorme distance de l'une à l'autre.

FABLE DE LA FONTAINE.

UN pauvre Bûcheron tout couvert de ramée,
Sous le faix du fagot, aussi bien que des ans,
Gémissant & courbé, marchoit à pas pesans,
Et tâchoit de gagner sa chaumiere enfumée;
Enfin n'en pouvant plus d'efforts & de douleur,
Il met bas son fagot, il songe à son malheur.
Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde?
En est-il un plus pauvre en la machine ronde?
Point de pain quelquefois, & jamais de repos;
Sa femme, ses enfans, les soldats, les impôts,
Le créancier & la corvée,
Lui font d'un malheureux la peinture achevée.

D v

Il appelle la Mort ; elle vient sans tarder,
Lui demande ce qu'il faut faire.
C'est, dit-il, afin de m'aider
A recharger ce bois, tu ne tarderas guere.
Le trépas vient tout guérir ;
Mais ne bougeons d'où nous sommes ;
Plutôt souffrir que mourir,
C'est la devise des hommes.

Fable de Despréaux.

Le dos *chargé de bois*, & le corps *tout en eau*,
Un pauvre Bûcheron, *dans l'extrême vieillesse*,
Marchoit en haletant *de peine & de détresse*.
Enfin las de souffrir, jetant là son fardeau,
Plutôt que de s'en voir accablé de nouveau,
Il souhaite la mort, & cent fois il l'appelle.
La Mort vient *à la fin*. Que veux-tu, *cria-t-elle ?*
Qui moi ? dit-il alors, *prompt à se corriger*,
Que tu m'aides à me charger.

A ces deux Fables, nous en ajouterons une troisieme sur le même sujet, par un autre Poëte très-célebre, Jean-Baptiste Rousseau, qui, aussi dépourvu de sensibilité que l'étoit Despréaux, a réussi tout aussi mal.

Le malheur vainement à la mort *nous dispose*.
On la brave de loin ; de près *c'est autre chose*.
Un pauvre Bûcheron, de *mal exténué*,
Chargé d'ans & *d'ennuis*, *de forces dénu*,

Jetant bas son fardeau, maudissoit ses souffrances,
Et mettoit dans la mort *toutes ses espérances.*
Il l'appelle; elle vient. Que veux tu, *Villageois?*
Ah! dit il, viens m'aider à recharger mon bois.

» Despréaux, dit Racine le fils, » composa la Fable du Bûcheron dans » sa plus grande force, &, suivant ses » termes, dans son bon temps. Il trou- » voit cette Fable languissante dans » La Fontaine. Il voulut essayer s'il » ne pourroit pas mieux faire, sans » imiter le style de Marot, désapprou- » vant ceux qui écrivoient dans ce » style. *Pourquoi*, disoit-il, *emprunter* » *une autre langue que celle de son* » *Siecle* «?

On ne conçoit pas où est la *langueur* que Despréaux trouvoit dans la Fable de La Fontaine, encore moins en quel endroit de cette Fable La Fontaine a employé le style de Marot. Le jugement qu'on prête ici à Despréaux est si étrange, qu'il est très-vraisemblable que Racine le fils a été mal servi par sa mémoire.

A la tête de la Fable de La Fontaine, dont le sujet est pris d'Esope, on lit ces mots écrits par l'Auteur même: *Nous ne saurions aller plus*

loin que les Anciens ; ils ne nous ont laiſſé pour notre part que la gloire de les bien ſuivre. Le bon homme s'exprime avec cette modeſtie, ou plutôt cette ſimplicité, à l'occaſion d'une Fable où il eſt bien ſupérieur à Eſope, comme dans preſque toutes les autres. C'eſt encore ce même La Fontaine qui, dans la Préface de ſon Livre, cite Quintilien pour établir quelques principes ſur la Fable, & ajoute : *Il ne s'agit pas ici d'en apporter la raiſon, c'eſt aſſez que Quintilien l'ait dit.* On ne peut guere pouſſer plus loin la *foi* littéraire. Rions un moment de cette ſuperſtition, mais ſachons les Fables par cœur. La Fontaine, a très-bien dit un Ecrivain moderne, changea le ton de l'Apologue, quoique par reſpect pour l'Antiquité, il n'oſât ſe l'avouer. Son génie, moins timide que ſes principes, opéra cette révolution à l'inſçu de l'Auteur. . . .

S'il eſt vrai, comme on l'a reproché à Deſpréaux, qu'il ne ſentoit pas aſſez tout le mérite de La Fontaine, ne pourroit-on pas en accuſer l'inflexible ſévérité de ſon goût, plus auſtere que délicat, & peu ſenſible aux graces

négligées & fugitives ? On s'étonne, avec raiſon, que le nom de La Fontaine ne ſe trouve dans aucun de ſes vers, lorſqu'on y rencontre ceux de Racan & de Segrais ; étoit-ce oubli, étoit-ce projet ? On dit plus; on prétend qu'il avoit La Fontaine en vue dans ces vers de l'*Art Poétique*, qui en effet peuvent le déſigner :

C'eſt peu d'être agréable & charmant dans un Livre,
Il faut ſavoir encore & converſer & vivre.

Mais en ſuppoſant que ce trait regarde La Fontaine, le premier des deux vers ſuffiroit pour montrer combien Deſpréaux eſtimoit, au moins comme Poëte, cet Ecrivain inimitable. D'ailleurs, s'il n'a point parlé de La Fontaine dans ſes vers, il nous a laiſſé, dans ſa Diſſertation ſur *Joconde*, un monument de ſon eſtime pour lui, puiſqu'il ne balance pas même à le préférer à l'Arioſte. C'eſt plus que n'en peuvent demander les juſtes admirateurs de notre charmant Fabuliſte. Mais Deſpréaux, qui, juſqu'à la fin de ſa vie, fit des additions & des corrections à ſes Ouvrages dans les diverſes éditions qu'il en publia, ne devoit-

il pas, dans le ſecond Chant de ſon Art Poétique, où il parle des différentes eſpeces de petits Poëmes, ajouter ſur la Fable & ſur La Fontaine quelques vers tels qu'il ſavoit les faire ? Ces vers euſſent infiniment mieux valu que deux ou trois Fables de ſa façon, où il ſemble avoir voulu joûter contre le *bon homme* avec auſſi peu de ſuccès dans ſes efforts, que de juſteſſe dans les critiques qu'il a faites de notre divin Fabuliſte. En voici un nouvel exemple :

Deſpréaux & La Fontaine ont tous deux mis en vers, outre la Fable du Bûcheron, celle de l'Huître & des Plaideurs ; & quoique dans cette derniere Fable La Fontaine ne laiſſe pas Deſpréaux auſſi loin derriere lui que dans la premiere, il y conſerve toujours ſa ſupériorité. Nous renvoyons nos Lecteurs à ces deux Fables. Celle de La Fontaine a encore été critiquée par Deſpréaux. Dans la Fable de ce dernier, qui ſe trouve à la fin de ſa ſeconde Epître, c'eſt la *Juſtice* qui ſe préſente la *balance à la main*, pour mettre les deux Plaideurs d'accord ; & dans celle de La Fontaine, c'eſt *Perrin*

Dandin qui arrive pour le même objet. Deſpréaux prétendoit que la Fable de La Fontaine manquoit de juſteſſe, parce qu'au lieu de la *Juſtice*, il avoit mis un *Juge*, ſous le nom de *Perrin Dandin*, qui avale l'Huître. Ce ne ſont pas, diſoit-il, les Juges ſeuls qui cauſent des frais aux Plaideurs; ce ſont tous les Officiers de Juſtice. Nous laiſſons aux gens de goût à décider ſi cette critique n'eſt pas une chicane; nous leur demanderons de plus, ſi Deſpréaux a été lui-même à l'abri de la cenſure en repréſentant les Gens de Juſtice par la *Juſtice* en perſonne, *la balance à la main*, & s'il y a rien qui reſſemble moins à la *Juſtice avec ſa balance*, que les Gens de Juſtice avec leurs mains avides. Il nous ſemble, duſſions-nous être condamnés comme *blaſphémateurs*, que la jolie Fable de la Motte, intitulée, *Le Fromage*, & qui a le même objet à peu près que celle de l'Huître, eſt bien préférable à celle de Deſpréaux; car nous n'oſons la comparer à celle de La Fontaine.

Deſpréaux faiſoit une autre critique ſur la Fable du Corbeau & du Re-

nard. Il vouloit que La Fontaine eût fait dire au Corbeau par le Renard, *mon beau chanteur, au lieu de mon bon Monſieur.* Nous oſons encore n'être pas de ſon avis, & nous croyons que *mon bon Monſieur* eſt une raillerie plus douce & par conſéquent plus fine de la bêtiſe du Corbeau, que *mon beau chanteur* ne l'auroit été de ſa vanité. Il y a apparence que La Fontaine penſoit de même, puiſque, malgré la critique de Deſpréaux, il ne changea rien à ſa Fable. Peut-être Deſpréaux, en propoſant *mon beau chanteur* au lieu de *mon bon Monſieur*, étoit-il déterminé par la rime plus exacte de *chanteur* avec *flatteur* qui termine le vers ſuivant; cette correction, ainſi motivée, ſeroit à peu près ſemblable à celle que Fontenelle vouloit faire dans un Conte de La Fontaine. C'eſt dans cet endroit de l'*Oraiſon de Saint Julien*, où le Poëte dit, en parlant des trois voleurs qui furent pris & pendus:

Et le trio branché
Mourut contrit & fort bien confeſſé.

Fontenelle, qui faiſoit conſiſter le prin-

cipal mérite de la Poésie dans l'exactitude de la rime, & qui, lorsqu'on lui lisoit des vers, ne reprenoit guere que les rimes qui lui paroissoient mauvaises, n'étoit pas content de celle de *confessé* avec *branché*. Il lui paroissoit plus exact, & sur-tout plus fin de dire:

Mourut contrit, c'est-à-dire fâché.

Malheur à la rime & à la finesse, si elles produisoient toujours de semblables corrections!

Si nous osions hasarder une autre critique, mais bien légere, sur un endroit de cette Fable du Corbeau & du Renard, elle tomberoit sur les trois vers suivans :

Apprenez que tout flatteur
Vit aux dépens de celui qui l'écoute ;
Cette leçon vaut bien un fromage sans doute.

Nous croyons que La Fontaine auroit peut-être bien fait de retrancher le dernier vers ; d'abord parce qu'on ne sait pas trop si ce vers est une réflexion du Fabuliste, ou la suite du discours du Renard, ce qui cause au Lecteur un petit embarras qu'il faut toujours lui éviter ; en second lieu, parce qu'en

ſuppoſant ce vers dans la bouche du Renard, ce qui eſt plus vraiſemblable, il nous paroît de trop de la part d'un animal gourmand & rusé, qui, content du ſuccès de ſa fourberie, ne doit guere ſe ſoucier de faire remarquer au ſot Corbeau l'utilité de la leçon qu'il lui donne. Mais le vers eſt plaiſant & original, & c'eſt apparemment ce qui a déterminé La Fontaine à le laiſſer.

Dans les Sociétés où La Fontaine & Deſpréaux ſe trouvoient enſemble, & où l'on agitoit quelque matiere de Littérature, ils n'étoient pas toujours de même avis; un jour ils diſputoient ſur l'uſage des *à parte* dans les Pieces de théatre. La Fontaine ſoutenoit qu'ils choquoient la vraiſemblance; Deſpréaux les défendoit par toutes les raiſons bonnes ou mauvaiſes qu'il pouvoit imaginer. Voyant que le Fabuliſte ne ſe rendoit pas & s'échauffoit de plus en plus, le Satirique lui crioit pour toute réponſe : *La Fontaine ne ſait ce qu'il dit ; La Fontaine n'a pas le ſens commun :* La Fontaine parloit toujours & n'entendoit rien. *Eh! mon ami*, lui dit enfin Deſpréaux en éclatant de rire, *il y a une heure que je vous accable*

d'injures sans que vous vous en apperceviez ; dites à présent que l'à parte n'est pas vraisemblable. L'objection pouvoit n'être pas tout-à-fait juste, mais elle est plaisante, & fut au moins assez imprévue pour que La Fontaine ne trouvât rien à répliquer.

NOTE XX, *relative à la page* 61, *sur le peu de justice que* DESPRÉAUX *rendoit à Quinault.*

DESPRÉAUX, qui joignoit à un cœur peu fait pour la tendresse, des mœurs & des principes austeres, étoit peut-être excusable de ne pas sentir ce que valoit Quinault; les ennemis de Racine ont prétendu qu'on n'en pouvoit dire autant de ce dernier Poëte, qui, doué par la Nature d'une sensibilité exquise & profonde, savoit faire parler les passions avec une vérité si séduisante, & que les hommes séveres appeloient dangereuse. On en conclut que Racine étoit de mauvaise foi dans le peu de cas qu'il paroissoit faire de l'Auteur si tendre d'*Athys* & d'*Armide.*

Ce reproche n'eſt peut être pas auſſi fondé qu'on le croiroit. La facture *molle* des vers de Quinault, qui les rendoit plus propres à la Muſique, les faiſoit paroître aux yeux de Racine trop ſemblables à de la proſe; lui & Deſpréaux ſe confirmoient dans cette opinion en comparant les vers des Opéra de Quinault avec les vers de ſes Tragédies, qui manquent en effet abſolument de force & de coloris; ils ne s'appercevoient pas que la liberté que Quinault s'étoit donnée dans ſes Opéra de croiſer les rimes & de mêler les vers de différente meſure, en faiſoit diſparoître la monotonie, les expreſſions oiſeuſes, le ton foible & lâche qu'on pouvoit reprocher aux vers de ſes Tragédies, toutes écrites en grands vers & à rimes non croiſées. Ce défaut diſparoiſſoit auſſi dans les Comédies du même Quinault, quoiqu'écrites en grands vers comme ſes Tragédies, parce que les vers de Comédie ſont pour l'ordinaire diſpenſés de force, & ne demandent guere en général que de la facilité & de l'élégance. Auſſi la *Mere coquette* de Quinault, donnée à peu près dans le même temps que

l'*Ecole des Femmes*, c'eſt à-dire, dans les premieres années de Moliere, peut être regardée comme un chef-d'œuvre de ſtyle, ſur tout par rapport au temps où elle a été faite. Elle eſt même écrite, ſinon avec autant de verve, du moins avec plus de pureté & de correction que les Pieces de Moliere ; car c'eſt encore là un mérite de Quinault ; aucun Poëte, ſans exception, n'eſt plus correct que lui ; & des remarques grammaticales ſur ſes Opéra ſe réduiroient à très-peu de pages & peut-être à quelques lignes. S'il n'emploie que rarement le mot *énergique* & *pittoreſque*, du moins il ne met jamais le mot *impropre*. Mais ce mérite ne ſuffit pas pour des vers de Tragédie : or Deſpréaux & Racine ne jugeoient dans Quinault que le Poëte Tragique; ils avoient trouvé le côté foible ; mais ils n'auroient pas dû confondre l'Auteur de *Roland* avec celui d'*Aſtrate* (1).

---

(1) Peut-être le ſuccès, non mérité, de pluſieurs Tragédies de Quinault, donnoit-il à ces deux grands Poëtes un peu d'humeur & par conſéquent d'injuſtice à ſon égard; car ce ſuccès fut ſi grand, qu'on entendoit, dit-

Le plus célebre Ecrivain de notre Siecle, qui plus d'une fois a réformé les arrêts trop rigoureux ou trop injustes de Despréaux, a vengé un peu durement Quinault dans son Epître sur la calomnie :

O dur Boileau, dont la Muse févere
Au doux Quinault envia l'art de plaire,
Qu'arrive-t-il, lorsque ses vers charmans,
Par Jeliote embellis sur la scene,
De leur douceur enivrent tous nos sens ?
Chacun maudit ta satire inhumaine.
N'entends-tu pas nos applaudissemens
Venger Quinault quatre fois par semaine ?

---

on, le bruit des applaudissemens à deux rues de l'hôtel de Bourgogne. Poëtes Dramatiques de nos jours, vantez-vous après cela de vos bonnes fortunes éphémeres.



NOTE XXI, *relative à la page 61, ſur la Préface du Prologue d'Opéra, fait par* DESPRÉAUX *& par Racine.*

ON lit dans cette Préface, *que les paſſions* NE PEUVENT ÊTRE PEINTES *par la Muſique* DANS TOUTE L'ÉTENDUE QU'ELLES DEMANDENT; *que d'ailleurs elle ne ſauroit ſouvent mettre en chant* LES EXPRESSIONS VRAIMENT SUBLIMES ET COURAGEUSES. Que prouvent de telles aſſertions, ſinon que Deſpréaux parloit de ce qu'il n'entendoit pas? C'eſt ainſi que Paſcal a cru que la beauté poétique conſiſtoit à dire *fatal laurier*, *bel aſtre*, & autres ſottiſes ſemblables.

A l'égard du Prologue même auquel ces étranges aſſertions ſervent de Préface, il prête encore plus à la cenſure, s'il eſt poſſible, par le ſujet que par l'exécution. C'eſt la Poéſie & la Muſique qui ſe querellent ſur la préférence de leur Art, & qui ſont prêtes à ſe brouiller & à ſe ſéparer pour

faire chacune bande à part, lorſque tout à coup l'*Harmonie* vient les réunir. On ne comprend pas trop comment la *Muſique* paroît d'abord dans ce Prologue ſans l'*Harmonie*, qui eſt un de ſes principaux attributs ; on comprend encore moins comment l'*Harmonie poétique* & la *mélodie du chant*, en les ſuppoſant brouillés enſemble (on ne ſait pas trop pourquoi), peuvent être ſi facilement réconciliées par l'*Harmonie muſicale* ; c'eſt-à-dire, apparemment par la Muſique à pluſieurs parties, qui ſeroit plutôt propre à augmenter la brouillerie, s'il y en avoit déjà ſans elle. C'eſt dommage que, pour la conſolation de ſes ennemis, Deſpréaux n'aît pas achevé ce Prologue ſuivant le plan qu'il en a tracé lui-même ; l'*Harmonie* devoit y débiter des choſes bien étranges. Elle devoit dire (ce ſont les propres termes de la Préface) *la raiſon qui la faiſoit venir ſur la terre, qui n'étoit autre que de divertir le Prince de l'Univers le plus digne d'être ſervi, & à qui elle devoit le plus, puiſque c'étoit lui qui la maintenoit dans la France,* OU ELLE RÉGNOIT EN TOUTES CHOSES.

SES. Voilà exactement le Maître de Musique du *Bourgeois Gentilhomme*, qui prétend que tous les hommes devroient apprendre la Musique *pour être d'accord entre eux.* On peut remarquer en passant, la négligence du style dans le morceau de prose que nous venons de citer, & dans presque tous ceux que nous avons cités, ou que nous citerons. Il s'en falloit bien que Despréaux, dans sa prose, fût le Despréaux du Lutrin & de l'Art Poétique. Mais le Poëte doit faire pardonner les défauts du Prosateur, & ses erreurs en Musique.

Heureusement pour Despréaux & pour Racine, Quinault leur rendit, sans le vouloir, un grand service, en empêchant que ce Prologue ne fût joué. Il se présenta au Roi les larmes aux yeux, & remontra humblement le tort qu'on lui faisoit, s'il étoit désormais privé de travailler pour les plaisirs d'un si grand Monarque; le Roi arrêta le Prologue, & fit, sans le savoir peut-être, beaucoup moins de grace à Quinault, que ce Poëte modeste & malheureux ne croyoit en recevoir.

NOTE XXII, *relative à la page 67, sur la sévérité de* DESPRÉAUX *à l'égard de ses propres Ouvrages.*

» QUAND je vous lis mes Ouvrages, disoit Despréaux à un Mécene » qui se croyoit un grand Aristarque, » ce ne sont pas vos critiques que je » crains, ce sont celles que je me fais » à moi-même «.

Un Amateur qui avoit envie, comme le Bourgeois Gentilhomme, *de se connoître aux belles choses*, & à qui la Nature n'avoit pas donné de merveilleuses dispositions pour cette connoissance, se plaignoit un jour à notre grand Poëte de ne pas entendre quelques endroits de ses Ouvrages : *Ce n'est pas ma faute*, répliqua brusquement Despréaux.

Cependant, quelque soin qu'il donnât à ses vers, quoiqu'il ait été, dit-on, plusieurs années à en faire quelques-uns, à chercher même une rime, quoiqu'il répétât souvent, pour justifier

la lenteur qu'il mettoit à publier ſes Ouvrages, *le Public ne s'informera pas du temps que j'y aurai mis*, il n'aimoit pas à entendre dire que ſes vers lui coutoient. Il lança même un trait de ſatire contre un Magiſtrat qui s'étoit permis cette remarque, & qui pourtant s'étoit bien gardé de lui en faire expreſſément un reproche. Deſpréaux reconnut bientôt, dans ce trait de ſatire, l'injuſtice d'un amour-propre trop chatouilleux, & il l'effaça dans les éditions ſuivantes (1).

Mais en pratiquant le précepte qu'il a donné, *ſi j'écris quatre mots, j'en effacerai trois*, il n'a pas imité d'autres Poëtes, qui ſouvent ont fait à leurs vers plus de changemens que de corrections. Ce travail aride d'une réviſion ſévere, travail plus d'une fois mortel à d'autres Ouvrages, ne faiſoit qu'ajouter de nouvelles beautés aux ſiens; & on ne pouvoit pas lui faire le même reproche qu'à ces prétendus Maîtres de Littérature, qui abondamment pourvus de roideur & de ſécherelle, achevent

(1) Voyez l'Edition de 1747, Tome I, page 365.

à force de *rabot* (qu'on nous passe cette expression moins noble & plus propre ici que celle de *lime*), d'ôter à leurs minces productions le peu de substance que le hasard pouvoit y avoir mis ou laissé.

Rien n'est donc plus injuste que ces deux vers par lesquels les ennemis de Despréaux croyoient le caractériser :

Boileau polit un vers qu'il croit rendre sublime,
Mais en vain, & son vers est plus dur que sa lime.

M. Marmontel a dit avec bien plus de vérité & de justesse :

Et son vers.... poli, bien tourné,
A force d'art rendu simple & facile,
Ressemble au trait d'un or pur & ductile
Par la filiere en glissant façonné.

C'étoit pour exprimer le soin pénible avec lequel Despréaux travailloit ses vers, que son ami Chapelle lui disoit avec plus d'esprit que de vérité : *Tu es un bœuf qui fait bien son sillon.*

Si Despréaux se rendoit si difficile sur ses propres Ouvrages, on peut juger qu'il n'étoit pas indulgent pour ceux des autres. Il poussoit même cette sévérité jusqu'à un courage incroyable

dans un Poëte courtisan. Louis XIV lui montroit un jour des vers qu'il s'étoit avisé de faire on ne sait pourquoi, & lui en demandoit son avis. *Sire*, répondit Despréaux, *rien n'est impossible à Votre Majesté ; elle a voulu faire de mauvais vers, elle y a réussi.*

La sévérité avec laquelle il jugeoit ses Confreres, peut excuser celle d'un autre Homme de Lettres, qui, après avoir lu dans sa jeunesse beaucoup de vers, avoit fait une espece de vœu de n'en plus lire de sa vie, *par la raison*, disoit-il, *qu'il y avoit été attrapé trop souvent.* Il ne faisoit grace qu'à ceux dont la lecture lui étoit, pour ainsi dire, commandée, soit par la réputation bien méritée de l'Auteur, soit par l'unanimité de l'approbation publique.

Despréaux donnoit pour exemple des vers qui lui avoient le plus coûté, ces quatre vers de la Satire *sur l'Homme*, qui ne renferment pourtant rien que de très-commun, & dont même le second auroit mérité qu'il y eût pris encore plus de peine.

Lui seul vivant, dit-on, dans l'enceinte des villes,
Fait voir d'honnêtes mœurs, des coutumes civiles,
Se fait des Gouverneurs, des Magistrats, des Rois,
Observe une police, obéit à des loix.

Nous avons souvent entendu louer comme un chef-dœuvre de difficulté vaincue, ces autres vers de Despréaux que tous les Professeurs de Rhétorique font admirer à leurs Ecoliers :

Des veines d'un cailloux qu'il frappe au même instant
Il fait jaillir un feu qui pétille en sortant;
Et bientôt au brasier d'une meche enflammée,
Montre, à l'aide du soufre, une cire allumée.

Ces vers ont le mérite, dit-on, d'exprimer élégamment & avec une sorte de noblesse, une chose petite & presque basse. A la bonne heure. Mais oserons-nous dire que la construction nous paroît embarrassée dans les deux derniers vers ? On croiroit qu'au *brasier* est le régime de *montre*, ce qui ne signifieroit rien; il est le régime d'*allumée* dont il est trop loin, & dont il est séparé d'ailleurs mal à propos par le verbe *montre*. Déjà nous entendons nos petits Versificateurs s'écrier avec Madame Dacier : *Quel fléau pour la Poésie*

qu'un Géometre! Quelque éloquente que ſoit leur exclamation, il eſt un grand nombre de vers dont ce Géometre ſe flatte de ſentir tout le mérite; il leur permet cependant, ſans regret comme ſans fiel, de déplorer le malheur de la Poéſie, ſi mauſſadement jugée par un homme qui n'eſt pas Poëte comme eux, & qui aſſurément n'a pas cette ambition.

Ce ſeroit peut-être ici le lieu d'examiner ce que diſoit Deſpréaux, & ce que plus d'un Poëte a répété après lui, que le grand mérite de la Poéſie eſt d'exprimer noblement de petites choſes; mais cette diſcuſſion nous meneroit trop loin. Bornons-nous à dire, que quand le Poëte, par la nature de ſon ſujet, a des choſes communes à exprimer, il doit ſans doute les exprimer noblement; mais que ſon vrai mérite eſt d'exprimer noblement des choſes qui en vaillent la peine; que s'il peut, dans un grand ſujet, deſcendre quelquefois à des choſes communes, c'eſt tout au plus pour donner quelques momens de repos au Lecteur, que pourroit fatiguer une ſuite

trop continue d'images grandes ou fines, ou touchantes, ou agréables; mais que la pause feroit un peu longue, & le lit de repos un peu froid, si ces idées communes, même exprimées élégamment, dominoient dans un Ouvrage de Poésie. Ce feroit bien pis, si elles en faisoient toute la substance, & si, comme il n'arrive que trop souvent, la médiocrité du fond n'étoit pas même relevée par l'agrément de la forme. Ce ne sont point *les vers* que la Philosophie proscrit, comme tant de sots l'en accusent, ce sont les vers qui ne signifient rien, & qu'on ne se soucie ni de retenir ni de remarquer.



NOTE XXIII, *relative à la page 65, ſur le jugement que* DESPRÉAUX *portoit de Moliere.*

CEUX qui ſont à Deſpréaux le reproche très-injuſte de n'avoir pas aſſez ſenti ce que valoit Moliere, ne ſe rappellent pas l'endroit de ſes Ouvrages, où il fait un ſi grand éloge de cet Auteur immortel ; nous n'en rappellerons que les derniers vers :

Mais ſi-tôt que d'un trait de ſes fatales mains
La Parque l'eut rayé du nombre des humains,
On reconnut le prix de ſa Muſe éclipſée.
L'aimable Comédie avec lui terraſſée,
Envain d'un coup ſi rude eſpéra revenir,
Et ſur ſes brodequins ne put plus ſe tenir.

Put plus, dit un illuſtre Ecrivain qui a déjà cité ces vers avant nous, *eſt un peu rude à l'oreille, mais Deſpréaux avoit raiſon ;* & nous ajouterons que ceux qui ne ſeroient pas contens de cette apothéoſe de Moliere, ſeroient bien difficiles en éloges.

On cite à la charge de Deſpréaux

l'endroit de l'*Art Poétique* où il condamne le sac de Scapin ; mais le vers qui suit,

Je ne reconnois plus l'Auteur du Misanthrope,

suffiroit pour prouver le cas qu'il faisoit de Moliere ; & la critique du *sac de Scapin* ne prouve que l'éloignement naturel de Despréaux pour la farce, dont Moliere ne faisoit lui-même que le cas qu'elle mérite. L'aversion de notre grand Poëte pour le genre ignoble, & sur-tout pour le burlesque, étoit si grande, qu'elle lui échappoit même à la Cour, dans le temps où la veuve de Scarron, depuis femme de Louis XIV, y étoit le plus en honneur & en crédit. *Votre pere*, disoit-il à Racine le fils, *avoit la foiblesse de lire quelquefois le Virgile travesti, & de rire ; mais il se cachoit bien de moi.*

Despréaux a manifesté dans mille occasions toute son estime pour Moliere. Louis XIV lui demandoit quels Auteurs modernes avoient le mieux réussi dans la Comédie : *Je ne connois que Moliere*, répondit le Poëte ; *tous les autres n'ont fait que des farces.* Racine, brouillé avec Moliere, &

moins juſte à ſon égard que Deſpréaux, reprochoit à ce dernier d'avoir ri ſeul à la premiere repréſentation de l'*Avare. Je vous eſtime trop*, lui répondit Deſpréaux, *pour ne pas croire que vous y avez ri vous-même, du moins intérieurement.* Les Stances qu'il envoya à Moliere ſur l'*Ecole des Femmes*, quoique médiocres, prouvent le cas qu'il faiſoit de cette Piece, ſi violemment frondée par tous les beaux eſprits de la ville, & par tous les grands connoiſſeurs de la Cour. Nous ne citerons de ces Stances que deux vers :

Si tu ſavois un peu moins plaire,
Tu ne leur déplairois pas tant.

Il diſoit néanmoins (car il falloit bien que les Anciens euſſent quelque avantage ſur un Moderne) que Térence avoit ſur Moliere celui de s'arrêter toujours où il le faut, & de n'avoir point comme lui défiguré ſes Pieces par le jargon des payſans : il faudroit donc, on ne ſait pas pourquoi, bannir les payſans du théatre ; car il paroit difficile, ſi on les introduit ſur la ſcene, de ne leur pas faire parler leur langue. C'eſt ce qui faiſoit dire à Deſ-

préaux, que Moliere, ſans ces taches qui le défigurent,

Peut-être de ſon art eût emporté le prix.

Qui aura donc ce prix, s'écrie M. de Voltaire, *ſi Moliere ne l'a pas?*

Notre ſévere Ariſtarque prétendoit encore que le Prologue de l'*Amphitryon* de Plaute valoit mieux que celui de Moliere, & que l'ancien étoit auſſi plus ingénieux que le moderne dans la ſcene & le jeu du *moi*. Il eſt permis de croire que Deſpréaux, plus enthouſiaſte encore des productions de l'Antiquité, que ſoumis aux jugemens qu'elle prononçoit, vouloit ſeulement (à l'exemple de Scaliger & de pluſieurs autres Erudits) un peu de mal à Horace d'avoir tant maltraité les vers & les plaiſanteries du Comique latin. On peut cependant ſuppoſer, ſans ſuperſtition ni prévention même pour les Anciens, qu'Horace étoit à cet égard un peu meilleur juge que toute la troupe réunie des Savans Modernes.

Deſpréaux ſoutenoit auſſi que ce vers de Rotrou dans les deux Soſies,

J'étois chez nous long-temps avant que d'arriver,

étoit plus naturel que les deux vers de Moliere :

Et j'étois venu, je vous jure,
Avant que je fusse arrivé.

On nous permettra de ne pas souscrire à cette décision, & de croire que le tour des vers de Moliere est au contraire plus naturel & plus vif que celui du vers de Rotrou.

Moliere avoit dit dans *les Femmes savantes :*

Quand sur une personne on prétend s'ajuster,
C'est par les beaux côtés qu'il la faut imiter.

Le premier de ces deux vers offroit une équivoque qui auroit donné beau jeu à tous les mauvais plaisans du parterre de ce temps-là, & même du nôtre. Ils furent très-heureusement corrigés par Despréaux de la maniere suivante :

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler.

Plus il estimoit Moliere, plus on doit s'étonner que dans l'Epître adressée à ce grand Homme, il ne lui parle que de la *rime*, & non de ses chef-

d'œuvres dramatiques (car il avoit déjà fait l'*Ecole des Maris* & l'*Ecole des Femmes*) ; que du moins ce Législateur du goût ne dise pas un mot *des Précieuses ridicules*, où Moliere, en paroissant ne donner qu'une espece de farce, eut le courage & l'honneur d'ouvrir les yeux aux prétendus gens de goût sur les détestables productions qu'ils encensoient, & de mettre la Nation dans la route du naturel & du vrai dont elle étoit si éloignée.

On dit que Moliere ayant lu *le Misanthrope* à Despréaux, & ce dernier ayant donné à cet Ouvrage les éloges qu'il méritoit, l'Auteur lui répondit, *Vous verrez bien autre chose.* Sans doute il vouloit lui parler du *Tartuffe*, qui dès-lors étoit commencé, & qui est le chef-d'œuvre de Moliere & du Théatre François.



NOTE XXIV, *relative à la page 68, sur les esquisses que* DESPRÉAUX *faisoit en prose de ses Ouvrages poétiques; & à cette occasion, sur les Commentateurs de* DESPRÉAUX.

ON a imprimé dans les Œuvres de Despréaux (1), la Satire à son esprit, écrite en prose par l'Auteur, & on a mis au dessous de la Satire en prose la même Satire en vers. Cette comparaison du tableau avec son esquisse peut être très-utile aux jeunes Ecrivains, & c'est un service que *les Commentateurs* de Despréaux ont rendu à la Littérature : car plusieurs Ecrivains ont commenté notre Poëte; un dernier Commentateur a eu la malheureuse patience de les recueillir tous, & d'enterrer le petit volume de Despréaux sous un fatras de notes en cinq gros volumes, qu'on pourroit appeler un *Despréaux variorum.* On a ramassé, dans ce monceau

(1) Edition de 1747, Tome V.

de décombres, jusqu'à de très-médiocre vers latins que Despréaux avoit faits dans sa jeunesse. Il renonça bientôt à cette futile occupation, & il aima mieux être le rival d'Horace en françois, que son singe dans une Langue morte (1). Il faisoit peu de cas des Latinistes de nos jours, il avoit même composé à ce sujet un Dialogue entre Horace & quelques Poëtes Latins modernes; mais il supprima ce Dialogue de son vivant, par égard pour deux ou trois hommes de collége qui avoient pris la peine de mettre en vers latins, bons ou mauvais, son Ode sur Namur, qu'il auroit dû faire meilleure en vers françois. Plus d'un Homme de Lettres se croyant & se disant Poëte Latin, avoit fait le même honneur à d'au-

---

(1) Racine, dans sa jeunesse, faisoit aussi des vers latins, dont son fils a rapporté quelques-uns; ils paroissent bien supérieurs aux premiers vers françois du même Poëte, dont nous avons parlé plus haut dans la Note II. Ces vers ont même du feu & de l'harmonie, autant du moins qu'il est permis à un Moderne d'en juger; mais peut-être Virgile ne les auroit pas trouvés meilleurs que nous ne trouvons les vers françois qui viennent d'être cités.

tres Pieces de Despréaux ; un Professeur de l'Université, depuis Curé de Saint Côme à Paris, traduisit même en vers latins presque toutes ses Œuvres ; l'Approbateur de cette traduction (imprimée il y a quarante ans, & aujourd'hui presque oubliée) nous assure que Despréaux l'avoit honorée de son suffrage, *ne pouvant même disconvenir*, ajoute cet Approbateur, *que les expressions latines donnoient souvent à ses pensées une force & une beauté qu'elles n'avoient pas dans l'original.* Le Dialogue dont nous venons de parler, fait douter avec grande raison que ce compliment fût sincere : car on voit en plusieurs endroits des lettres de Despréaux à Brossette, ce qu'il pensoit des Poëtes Latins modernes. » Vous savez, » lui dit-il, que j'en fais une médio- » cre estime, dans la prévention où je » suis qu'on ne sauroit bien écrire que sa » propre Langue.... C'est une étrange » entreprise que d'écrire dans une Lan- » gue étrangere, quand nous n'avons » point fréquenté avec les Naturels du » pays ; & je suis persuadé que si Té- » rence & Cicéron revenoient au mon- » de, ils riroient à gorge déployée des

» Ouvrages latins des Fernels, des
» Sannazars & des Murets..... Les
» vers latins que vous m'avez envoyés
» m'ont paru dignes de Vida & de Bu-
» chanan, mais non pas d'Horace &
» de Virgile; car quel moyen d'égaler
» ces deux grands Hommes dans une
» Langue dont nous ignorons même
» la prononciation? Qui croiroit, si
» nous ne le savions de Cicéron même,
» que le mot *dividere* est d'un trop
» dangereux usage, & que ce seroit une
» obscénité de dire, *cum nos vidisse-*
» *mus?* Comment savoir en quelles
» occasions, dans le latin, le substantif
» doit passer devant l'adjectif, ou l'ad-
» jectif devant le substantif? Cepen-
» dant imaginez-vous quelle absurdité
» ce seroit en françois de dire *mon*
» *neuf habit*, au lieu de dire *mon ha-*
» *bit neuf*, ou *mon blanc bonnet*, au
» lieu *de mon bonnet blanc*, quoique le
» proverbe dise que c'est la même cho-
» se«? Despréaux pouvoit ajouter,
que s'il y avoit eu un pareil proverbe
dans la Langue Latine, les Latinistes
de nos jours ne manqueroient pas de
s'en appuyer pour autoriser leur jar-
gon factice & précaire, espece de mo-

saïque composée de pieces mal choisies & mal rassemblées (1).

---

(1) » Je ne doute pas, dit un Ecrivain » moderne, que si les grands Orateurs Latins » de nos Colléges eussent parlé devant les » Harangeres de Rome, du temps de Cicéron, » ils n'eussent eu le désagrément de les entendre s'écrier : *Quel est donc ce barbare, qui » estropie ainsi notre Langue ?* Croyons-en » Muret, qui passe pour avoir le mieux écrit » en latin dans ces derniers temps. *Qui sommes-nous*, dit-il, *pour censurer le style d'un » Ecrivain tel que Tacite ? Nous ririons d'un » Allemand ou d'un Polonois, qui ne sachant » d'italien que ce qu'il en auroit appris dans » deux ou trois Livres, & n'ayant d'autre » Dictionnaire que le Catalogue des mots qu'il » en auroit recueillis, traiteroit de barbare le » langage d'un habile Florentin, parce qu'il » y remarqueroit des mots qui ne se trouveroient pas dans cet admirable Vocabulaire. » Sommes-nous moins ridicules, lorsque nous » critiquons sur leur propre Langue des hommes, dont les Cuisiniers & les Palefreniers » savoient mieux le latin que nous ne le saurons jamais* « ?

On a reproché à des Latinistes modernes, Cicéroniens de profession, entre autres à Manuce, d'avoir employé dans leurs compositions latines des termes inconnus aux Auteurs du bon Siecle, tels que *gratitudo* & *ingratitudo*, pour dire *reconnoissance* & *ingratitude* ; nouvelle preuve des bévues où l'on est continuel-

Quoique les Commentateurs de Despréaux aient accablé ses Œuvres d'un

---

lement exposé dans ce genre d'écrire. L'harmonie de la Langue, si nécessaire à la beauté de la diction, nous est encore plus inconnue. Cicéron remarque dans son *Orator*, que cette chute de période *fīlĭī tĕmĕrĭtās*, composée de trois breves entre deux longues, seroit flasque & sans effet. Cependant le même Orateur a employé avec le plus grand succès, & peut-être avec une sorte d'affectation, la chute *ēssĕ vĭdĕātūr*, qui differe de la précédente par le seul déplacement d'une longue mise après les trois breves : on trouve encore chez le même Orateur, si sensible & si exact à l'harmonie, les chutes *mĭnĭmē vĭdēnt*, & *altĕrām mĕtŭō*, qui renferment deux autres combinaisons des trois breves & des deux longues : en sorte que des différens arrangemens dont ces cinq syllabes sont susceptibles, il n'y a de contraire à l'harmonie que celui de trois breves entre deux longues ; encore cette regle auroit-elle des exceptions, puisqu'on trouve dans l'exorde de la Harangue pour Roscius, cette chute *ēmānārĕ pŏtĕrĭt*, que Cicéron n'auroit sûrement pas employée s'il l'avoit crue aussi dénuée de nombre que la chute *fīlĭī tĕmĕrĭtās*. Devinez-en, si vous le pouvez, la raison ; la seule différence qu'on observe dans ces deux chutes, c'est que dans la premiere les trois breves entre deux longues sont précédées de deux longues *ēmā*, & dans la seconde d'une longue & d'une breve *fīlĭ*. Mais la

fatras de choses inutiles, les jeunes Littérateurs peuvent tirer de ce fumier quelques parcelles d'or, en étudiant les variantes des divers endroits que le

---

difficulté n'en est guere plus éclaircie. On peut observer que cette terminaison de période, composée de trois breves & de deux longues différemment combinées entre elles, équivaut à la combinaison d'une breve & de trois longues, dont Cicéron fait un usage presque continuel à la fin de ses phrases, & même de leurs différens membres, *cōmprŏbāvĭt*, *rĕtārdārĭt*, *quām plūrĭmōs*. Dans ces terminaisons, la derniere est toujours censée longue, quoiqu'elle soit breve; ainsi on trouve souvent des phrases de Cicéron terminées par des mots de la même quantité qu'*ŏpōrtērĕ*, comme on voit des vers hexametres qui se terminent par *ārmă*, la derniere étant censée longue. C'est encore un mystere de la prosodie latine, que la liberté si souvent prise par les Anciens, de regarder & de traiter comme longue une syllabe breve finale, soit en vers, soit en prose; & comme breve une syllabe longue, selon le besoin qu'ils en avoient pour le nombre & l'harmonie. Nous ignorons (en Juillet 1779 où nous écrivons cette remarque) si jusqu'à présent aucun Littérateur l'a faite. Nouvelle ou non, nous la croyons utile à ceux qui voudront courir encore le risque d'écrire en mauvais latin; nous espérons aussi que par cette raison, nos Lecteurs nous pardonneront cette longue note, & les détails qu'elle renferme.

Poëte a corrigés. Rien n'est plus propre à former le goût, que de démêler dans les corrections d'un grand Ecrivain le motif des arrêts qu'il a prononcés contre lui-même. Une autre utilité des notes qu'on a faites sur Despréaux, c'est le soin qu'on a eu d'y rapporter les passages que Despréaux avoit traduits des Anciens, & qu'il a pour l'ordinaire très-heureusement rendus. Loin qu'il eût honte d'avouer ces larcins, il proposoit par forme de défi à ses Critiques d'en faire de pareils. Desmarets l'accusoit d'être redevable à Horace & à Juvenal des meilleurs endroits de ses Satires : *Avouez du moins*, répondit un homme d'esprit, *que ses larcins ressemblent à ceux des Traitans ; ils lui servent à faire une dépense dont tout le monde profite.* Un Ecrivain tel que Despréaux, qui savoit s'approprier les richesses des Anciens avec tant de choix, de lumieres & de goût, pouvoit s'appliquer avec justice le mot de Seneque sur les secours qu'il tiroit des Ouvrages d'autrui pour enrichir les siens : *Soleo & in aliena castra transire, non tanquam transfuga, sed tanquam explorator. Je passe quel-*

quefois dans le camp des autres, non comme transfuge, mais comme obſervateur; c'eſt-à-dire, moins pour ſortir de chez moi, que pour chercher ailleurs ce qui peut m'être utile.

NOTE XXV, *relative à la page 69, ſur les ſervices que* DESPRÉAUX *a rendus à la Philoſophie.*

UNIQUEMENT livré aux objets de la Littérature & du goût, Deſpréaux avoit négligé les autres connoiſſances; il ignoroit juſqu'aux termes les plus communs de la Langue des Sciences exactes; ſes ennemis ont très-injuſtement triomphé de quelques traits de cette ignorance qui lui ſont échappés dans ſa *Satire des Femmes*, entre autres d'avoir fait *parallaxe* maſculin & non féminin. Il pouvoit répondre, que dans un Ouvarge où il reprochoit à quelques femmes l'affectation du ſavoir, il n'étoit pas meſſéant au Poëte qui les en reprenoit, de paroître ignorer lui-même juſqu'à la Langue d'une ſcience ſi oppoſée aux agré-

mens de la Poésie, comme à ceux de leur sexe. Nous ne répondons pas que les Censeurs de Despréaux se payent de cette apologie ; mais vraisemblablement il eut recours à ce prétexte ou à cette raison, pour ne se point corriger ; car il laissa subsister la faute, soit d'ignorance, soit de projet, qu'on lui avoit reprochée. C'est sans doute aussi par cette raison qu'il n'a fait aucun changement à deux vers de la même Satire, où ses ennemis l'accusoient d'avoir ignoré les premieres notions de l'Astronomie :

Que l'Astrolabe en main un autre aille chercher
Si le soleil est fixe, ou tourne sur son axe.

vers que l'Abbé Terrasson a essayé de corriger ainsi, & qui, pour être plus exacts, n'en sont pas meilleurs :

Qu'un Télescope en main un autre aille chercher
Si le soleil fixé tourne encore sur son axe.

Ce Poëte, qu'on accusoit si amérement d'être peu philosophe, a néanmoins rendu le plus important service à *la raison*, par *l'arrêt burlesque* qu'il donna en faveur de la philosophie d'Aristote : il fit mieux encore ; il mit dans

dans cet important ſervice (comme nous l'avons dit dans ſon Eloge) toute la prudence & tous les ménagemens qui en aſſurerent le ſuccès. Puiſſe l'exemple de Deſpréaux, dans cette circonſtance critique, modérer la fougue de ces Ecrivains impétueux, qui, attaquant ſans ménagement des erreurs accréditées, traînent, pour ainſi dire, avec violence, les yeux bandés & ſans précaution, le char de la vérité ſur un chemin plein d'ornieres & bordé d'abîmes! ils finiſſent par le briſer & le précipiter pour jamais: qu'ils apprennent de notre grand & ſage Poëte, que la vérité, toujours obligée de ſe mettre en route de très-loin, doit cheminer lentement & à petit bruit, ſi elle veut cheminer ſans riſque, & que ſa deviſe eſt cette maxime de la Tortue qui arrive au gîte avant le Lievre:

Rien ne ſert de courir, il faut partir à point.



NOTE XXVI, *relative à la page 70, sur l'Arrêt du Parlement donné en 1624, en faveur de la Philosophie d'Aristote.*

IL ne sera pas inutile de rappeler ici le trait principal de cet Arrêt si étrange, & trop peu connu. Les Magistrats qui le liront auront pitié de leurs prédécesseurs, & craindront de leur ressembler.

ARRÊT contre VILLON, BITAULT & de CLAVES, accusés d'avoir composé & publié des Theses contre la doctrine d'Aristote.

Ces trois Philosophes antipéripatéticiens avoient fait afficher leurs Theses Bitault devoit les soutenir, Villon en être le Juge, & de Claves le Président. Le 23 du mois d'Août 1624, étoit le jour fixé pour la dispute ; elle devoit se faire dans la salle du Palais de la feue Reine Marguerite, où s'étoient déjà assemblées près de mille personnes

pour y assister ; mais avant qu'elle commençât, le Premier Président défendit cette dispute ; de Claves fut mis en prison, & Villon, craignant le même sort, prit la fuite. Voici l'Arrêt que le Parlement donna contre eux & contre leurs Theses.

» Vu par la Cour la requête présentée par les Doyens, Syndics & Docteurs de la Faculté de Théologie en l'Université de Paris, tendant à ce que pour les causes y contenues, fût ordonné que les nommés Villon, Bitault & de Claves comparoîtroient en personne, pour connoître, avouer, ou désavouer les Theses par eux publiées ; &, ouï leur déclaration, être procédé contre eux ainsi que de raison ; cependant permis de faire saisir lesdites Theses, & défenses faites de les disputer, &c. La Cour, après que ledit de Claves a été admonesté, ordonne que lesdites Theses seront déchirées en sa présence, & que commandement sera fait par un des Huissiers de ladite Cour auxdits de Claves, Villon & Bitault, en leurs

» domiciles, de sortir dans vingt-qua-
» tre heures de cette ville de Paris,
» avec défenses de se retirer dans les
» villes & lieux du ressort de cette
» Cour, d'enseigner la Philosophie en
» aucune des Universités d'icelui, &
» à toutes personnes de quelque qua-
» lité & condition qu'elles soient, de
» mettre en dispute lesdites proposi-
» tions contenues esdites Theses, les
» faire publier, vendre & débiter,
» à peine de punition corporelle,
» soit qu'elles soient imprimées en
» ce Royaume ou ailleurs. Fait dé-
» fenses à toutes personnes, *à peine*
» *de la vie*, de tenir ou d'enseigner au-
» cune maxime contre les *anciens Au-*
» *teurs & approuvés*, & de faire au-
» cune dispute que celles qui seront
» approuvées par les Docteurs de ladite
» Faculté de Théologie. Ordonne que
» le présent Arrêt sera lu en l'assem-
» blée de ladite Faculté de Sorbonne,
» mis & transcrit en leurs registres;
» & en outre, copies collationnées d'i-
» celui, baillées au Recteur de l'Uni-
» versité pour être distribuées par les
» Colléges, à ce qu'aucun n'en pré-
» tende cause d'ignorance. Fait en Par-

» lement le quatrieme jour de Septem-
» bre 1624. Ledit jour, ledit de Cla-
» ves mandé, lesdites Theses ont été
» déchirées en sa présence «.

Ce bel Arrêt avoit peut-être eu pour modele les Lettres-Patentes données près d'un siecle auparavant contre Ramus par François Premier, qu'on a appelé le *Protecteur des Lettres*, & qui ne l'étoit guere *de la raison*. Nous citerons encore ici ces curieuses Lettres-Patentes pour l'avertissement & l'instruction des Rois, comme nous avons cité l'Arrêt du Parlement pour l'avertissement & l'instruction des Juges.

» François, par la grace de Dieu,
» &c. : Comme entre autres grandes
» sollicitudes, que nous avons toujours
» eues de bien ordonner & établir la
» chose publique de notre Royaume,
» nous avons mis toute la peine que
» possible nous a été, de l'accroître &
» enrichir de toutes bonnes Lettres &
» Sciences, à l'honneur & gloire de
» notre Seigneur & au salut des Fide-
» les; puis n'aguere averti du trouble
» advenu à notre chere & aimée Uni-

» versité de Paris, à cause de deux Li-
» vres faits par maître Pierre Ramus,
» intitulés, l'un *Dialecticæ institutio-*
» *nes*, & l'autre *Aristotelicæ Animad-*
» *versiones*, & des procès & différens
» qui étoient pendans en notre Cour
» de Parlement audit lieu entre elle &
» ledit Ramus.... Les Docteurs ayant
» été d'avis que ledit Ramus avoit été
» téméraire, arrogant & impudent,
» d'avoir reprouvé & condamné le train
» & art de logique reçu de toutes les
» Nations que lui-même ignoroit, &
» que parce qu'en son Livre des *Ani-*
» *madversions* il reprenoit Aristote,
» étoit évidemment connue & mani-
» feste son ignorance..... Nous con-
» damnons, supprimons & abolissons
» lesdits deux Livres; faisons inhibi-
» tions & défenses audit Ramus, sous
» peine de punition corporelle, de
» plus user de telles médisances &
» invectives contre Aristote, ne autres
» anciens Auteurs reçus & approuvés,
» ne contre notredite fille, l'Univer-
» sité & Suppôts d'icelle «. Souverains
& Magistrats, *prenez & lisez*; Fanati-
ques, rougissez pour vos peres & pour
vous.

Cette Philoſophie d'Ariſtote, ſi chere à nos Rois & à nos anciens Parlemens, n'avoit pas joui conſtamment de la même faveur auprès d'eux, même dans les temps de ſuperſtition & d'ignorance. Il eſt vrai que les raiſons qui la firent quelquefois proſcrire, étoient dignes des lumieres de ces temps-là. Au commencement du treizieme Siecle, les Livres de ce Philoſophe furent brûlés à Paris, avec défenſe, ſous peine d'excommunication, de les lire & de les garder, *parce qu'ils donnoient occaſion à de nouvelles héréſies.* Ainſi, grace à l'imbécillité de nos bons aïeux, il n'y a point de genre de ſottiſe que la Philoſophie d'Ariſtote ne leur ait fait faire.



NOTE XXVII, *relative à la page 72, sur l'admiration que* DESPRÉAUX *avoit pour les Anciens.*

ON peut juger de cette admiration par le trait ſuivant : *Je lis maintenant*, lui diſoit quelqu'un, *un Auteur qui eſt bien mon homme ; c'eſt Démoſthenes... Si c'eſt votre homme*, répondit-il, *ce n'eſt pas le mien... Et comment l'entendez-vous donc*, lui répliqua-t-on, *vous qui êtes à genoux devant lui ?... C'eſt qu'il me fait tomber la plume des mains.* Charles Perrault oppoſoit à cet éloge des réflexions que nous avons rapportées dans l'article de cet Académicien.

On ſait la folie du Pere Hardouin, qui prétendoit que la plupart des chef-d'œuvres de l'ancienne Rome avoient été faits par des Moines du treizieme ſiecle. *Je ne ſais ce qui en eſt*, diſoit Deſpréaux ; *mais, quoique je n'aime pas trop les Moines, je n'aurois pas été fâché de vivre avec Frere Tibulle, Frere Juvénal, Dom Virgile, Dom*

Cicéron & leurs semblables (1). Il prétendoit encore que c'étoit lui qui avoit fait en grande partie la fortune d'Horace. *Avant moi*, disoit-il, *on ne parloit que de ses Odes ; je me mis à lire ses Satires & ses Epîtres, j'y trouvai mille beautés, & je m'appliquai à écrire en ce genre. Tout le monde voulut relire son Horace, & voilà ce qui a tant fait vendre celui de M. Dacier, qui n'a pu parvenir, malgré ses efforts, à gâter tout-à-fait l'original.* Il n'est pas surprenant qu'avant Despréaux, qui a vraiment formé le goût de la Nation, les Epîtres & les Satires d'Horace fussent moins estimées parmi nous que ses Odes, & fussent même à peine

(1) *Nous croirons*, disoit l'Abbé de la Chambre, *que Virgile & Cicéron étoient des Moines du temps de Saint Louis, quand le Pere Hardouin nous aura prouvé que les Jésuites sont Auteurs des Lettres Provinciales.* Cet Abbé de la Chambre, un des anciens Membres de l'Académie, ne paroît pas avoir aimé les Jésuites. Il disoit du Pere Rapin, qui faisoit successivement des Ouvrages de piété & des Poésies profanes, *qu'il servoit Dieu & le monde par semestre.* Il donnoit au puriste & minutieux Grammairien Bouhours, le nom d'*empeseur des Muses.*

connues. Horace, dans ses Odes, n'est guere qu'un très-grand Poëte ; dans ses Satires & ses Epîtres, il est surtout *penseur*, & penseur d'un genre d'autant plus rare, qu'il réunit la profondeur & les graces ; & comme une Nation doit avoir de grands Poëtes avant des Philosophes & même avant des hommes de goût, nous avons dû, par la même raison, admirer dans Horace le Poëte avant d'y démêler l'homme de goût & le Philosophe : c'est la réunion si rare de ces différentes qualités ; c'est la variété piquante qu'elle produit dans ses Ouvrages, qui fait (comme Despréaux l'avoit si bien senti) tout le charme de cette lecture. L'esprit trouve une nourriture tout à la fois si substantielle & si douce dans ce mélange continuel de l'agréable & de l'utile, que si l'on étoit réduit à ne conserver qu'un seul Poëte parmi tous ceux que l'Antiquité nous a laissés, il faudroit peut être choisir Horace de préférence à tous les autres, parce qu'il est peut-être le seul où l'on trouve des beautés de tous les genres ; enthousiasme, imagination, noblesse, harmonie, élégance, sensibilité, finesse, gaité, goût exquis ;

philosophie tantôt légere, tantôt profonde & toujours utile, quelquefois même négligence aimable. Mais Despréaux, en appercevant le premier toute l'étendue des talens d'Horace, en la faisant connoître à ses Contemporains, en essayant par ses Ecrits de le naturaliser parmi nous, auroit dû joindre à ce mérite celui d'imiter son modele dans l'hommage éclairé que ce Poëte Philosophe rendoit aux Anciens, & dans le ridicule dont il a couvert ceux qui croient les honorer par une vénération servile. Si l'Epître admirable où il fronde ce fanatisme (c'est la premiere du second Livre) avoit paru du temps de Despréaux, le Poëte François auroit eu bien de la peine à se refuser quelque Epigramme contre ce même Poëte Latin qui a été l'objet de son culte.

Despréaux, malgré la préférence qu'il donnoit aux Anciens, ne renonçoit pas à se comparer avec eux. Il a dit de lui-même dans ces vers très-connus :

Au joug de la raison asservissant la rime,
Et, même en imitant, toujours original,
J'ai su dans mes Ecrits, docte, enjoué, sublime,
Rassembler en moi Perse, Horace & Juvénal.

Il est certain que ces vers sont de lui, & qu'il les fit pour en remplacer de mauvais qu'on avoit voulu mettre au bas de son portrait (1). C'est un petit mouvement d'amour-propre qu'il faut lui pardonner, & que la circonstance lui arracha ; car dans une autre occasion, un Graveur lui ayant demandé des vers pour une autre de ses estampes, il répondit : *Je ne suis ni assez fat pour dire du bien de moi, ni assez sot pour en dire du mal.*

Les vers que nous venons de citer, quoique bons, ne nous paroissent pas préférables à une inscription latine très-courte, qu'un ami de Despréaux avoit faite pour une de ses estampes ; inscription relative à la différence de son caractere comme homme & comme Auteur ; il étoit doux & facile dans la société, mordant & satirique dans ses Ecrits ; on exprimoit ce contraste : *Nicolaus Boileau Despréaux, morum lenitate & versuum dicacitate æquè insignis. Nicolas Boileau Despréaux, aussi connu par la douceur de ses mœurs que par la malignité de ses vers.*

---

(1) Voyez l'Edit. de 1747, Tome II, p. 408.

NOTE XXVIII, *relative à la p. 73, sur la superstition érudite de M. & de Madame Dacier.*

CES deux savans personnages penserent se brouiller sérieusement avec Despréaux, à l'occasion d'un vers de la douzieme Satire, où la vertu de Socrate étoit révoquée en doute. Le Poëte avoit dit, en parlant du Philosophe :

Très équivoque ami du jeune Alcibiade.

Ce vers parut scandaleux à M. & Madame Dacier : *Vous avez*, leur répondit Despréaux, *un beau zele pour les morts. Que diriez-vous donc si j'avois fait la chanson qui court contre le Pere Massillon ?* C'étoit une chanson très-satirique, que les Jésuites avoient faite ou fait faire contre les mœurs, selon eux, peu religieuses de ce Prédicateur célebre, mais Oratorien. *Ah !* répliqua Dacier, *le bel homme que Massillon, pour le comparer à Socrate !*

Une femme parloit assez mal des Anciens devant Dacier, & sur-tout du

divin Platon. *Sans doute*, répondit Dacier avec toute la politesse des héros d'Homere, *Madame ne daigne lire d'Auteur ancien que Pétrone. Pardonnez-moi*, *Monsieur*, répliqua-t-elle, *j'attends pour le lire que vous en ayez fait un Saint.*

Madame Dacier voyant une autre femme filer au rouet, lui dit d'un air mécontent: *Les Anciens n'ont jamais filé qu'à la quenouille.* On assure que Dacier & sa femme penserent un jour mourir d'un ragoût *antique*, dont ils avoient pris la recette dans *Apicius* ou dans *Apulée.* Ils se seroient consolés sans doute de cette fin *savante*, en croyant mourir *au lit d'honneur.*

Despréaux, malgré son peu d'estime pour M. & Madame Dacier, faisoit plus de cas de la femme que du mari. *C'est un homme*, disoit-il de ce dernier, *qui fuit les graces*, *& à qui les graces le rendent.* Et lorsqu'il parloit des Ouvrages que le couple savant donnoit en commun, il prétendoit que dans leurs productions d'esprit, *Madame Dacier étoit le pere.* Cette plaisanterie de Despréaux lui donna de l'humeur contre l'Abbé Tallemant, qui avoit mis le mot

du Poëte en très-mauvais vers. Nous les rapporterons comme un modele rare de ridicule :

Quand Dacier & sa femme *engendrent de leur corps*,
Et que de ce beau couple *il naît enfans*, *ALORS*
Madame Dacier est la mere ;
Mais quand *ils engendrent d'esprit*
Et font des enfans *par écrit*,
Madame Dacier est le pere (1).

Les pesans Admirateurs & Commentateurs de l'Antiquité, qui se traînant, comme Dacier, lourdement à sa suite, méprisent & insultent les Modernes, ont été comparés par un Philosophe à ces valets insolens, qui, tout glorieux d'être au service d'un grand Seigneur étranger, montent fiérement la canne à la main derriere le carrosse

(1) Ces vers valent pour le moins ceux où le plat rimeur Desforges Maillard a peint si élégamment un Poëte par ce rébus ingénieux :

Pere de mille enfans qu'il ne faut point chausser,
Quoique *leurs pieds* soient en grand nombre.

Croiroit-on que celui qui faisoit de pareils vers, ait été loué par ce même Jean-Baptiste Rousseau qui a dénigré la Henriade & Zaïre ? Auteurs & Rois, fiez-vous aux louanges !

de leur Maître. La comparaison, ajoutoit ce Philosophe, pourroit être plus noble, mais peut-être n'en convient-elle que mieux aux pédans orgueilleux qui en sont l'objet; car le Maître qu'ils servent est bien *étranger* pour eux, & ils n'en sont pas moins prêts à tomber grossiérement & lourdement sur ceux qui oseroient lui témoigner quelque irrévérence.

NOTE XXIX, *sur la Traduction de Longin par* DESPRÉAUX.

PARMI les Ouvrages de Despréaux les plus estimés, il en est un dont nous n'avons point parlé dans son Eloge, parce que le fond n'en est pas à lui, & que d'ailleurs il n'est écrit qu'en prose; il mérite cependant que nous en fassions ici une mention particuliere: c'est sa Traduction du *Traité du sublime* de Longin. Les ennemis de notre Poëte ont reproché à cette traduction des contresens; critique peut-être hasardée sans de fortes preuves; mais ce qu'ils auroient dû ajouter, s'ils avoient

voulu être justes, c'est que l'Ouvrage se fait lire avec beaucoup de fruit & de plaisir, tant pour le mérite de l'original, qui contient d'excellens préceptes d'éloquence, que par celui de la Traduction même, écrite avec correction & avec pureté, quoique peut-être on y pût désirer plus d'élégance & des graces. Ce qui la rend sur-tout recommandable, ce sont les Traductions que Despréaux y a faits en très-beaux vers des passages d'Homere & de quelques autres Poëtes Grecs, cités par Longin; ce sont encore les notes que le Traducteur a jointes à sa version, & dont la plupart renferment les jugemens les plus sains en matiere de goût, & les meilleurs principes de littérature. Il seroit seulement à souhaiter que Despréaux, qui, dans ces notes, a souvent raison contre Charles Perrault en repoussant les traits que cet Antagoniste des Anciens avoit lancés contre Homere & contre Pindare, n'eût pas voulu tout justifier dans ces deux grands Poëtes, & fût convenu de bonne grace qu'Homere & Pindare ne sont pas toujours sans reproche.

NOTE XXX, *relative à la page 72, sur l'averſion de* DESPRÉAUX *pour Fontenelle.*

CE Philoſophe parloit volontiers, ſur-tout dans ſa vieilleſſe, de la haine que Deſpréaux & Racine avoient eue pour lui, & des ſarcaſmes ſans nombre dont ils ne ceſſoient de l'accabler. Il ajoutoit que le Pere Bouhours lui avoit offert de le raccommoder avec eux, & qu'il l'avoit refuſé ; étoit-ce par un reſſentiment d'amour-propre offenſé ? Etoit-ce par l'opinion, bien ou mal fondée, qu'il avoit du caractere des deux Poëtes ? Deſpréaux, dans ſon Ode ſur la priſe de Namur, avoit mis une ſtrophe contre Fontenelle, qui à la vérité n'étoit pas bonne, & dont lui-même fit juſtice en la ſupprimant ; & le Philoſophe, de ſon côté, fit contre Deſpréaux une aſſez bonne Epigramme que tout le monde connoît. Racine, à peu près dans le même temps, avoit fait contre la Tragédie d'*Aſpar*, Ouvrage

malheureux de Fontenelle, une Epigramme encore meilleure, & qui eſt auſſi très-connue. La principale cauſe de la haine que Deſpréaux & Racine avoient pour Fontenelle, étoit le prétendu mépris de ce Philoſophe pour les Anciens, qu'il étoit pourtant bien loin de mépriſer, mais qu'il n'admiroit pas à la vérité avec le même enthouſiaſme que ces deux grands Ecrivains. Les partiſans zélés de l'Antiquité ont toujours fait ce reproche à Fontenelle, qui un jour y fit une réponſe auſſi plaiſante que péremptoire (1).

Dans une de ces diſgraces que Fontenelle eſſuya ſouvent aux élections académiques, & dont Deſpréaux & Racine étoient les principaux auteurs (2), il courut contre le Philoſophe une chanſon plaiſante, quoique très-injuſte, faite par ces deux grands Poëtes (3). On aſſure qu'ils couvrirent la route de

(1) Voyez dans l'article de Fontenelle, ſon Eloge par Duclos.

(2) Voyez plus haut l'article de l'Abbé *Teſtu de Mauroy*.

(3) Elle ſe trouve dans les Mémoires de l'Abbé Trublet ſur Fontenelle, page 219.

Rouen, où Fontenelle étoit retourné, de chanteurs qui brailloient & vendoient cette chanſon ; & celui de qui nous tenons ce fait, ajoute que c'eſt un des procédés que Fontenelle pardonnoit le moins à Deſpréaux & à Racine. Mais l'Epigramme contre *Aſpar* étoit ſans doute le motif qui avoit encore plus ulcéré Fontenelle contre Racine que contre Deſpréaux ; il prétendoit que le pieux Auteur d'*Eſther* étoit beaucoup plus *méchant* (c'eſt le terme dont il ſe ſervoit) que l'Auteur de tant d'Epigrammes & de Satires. Deſpréaux penſoit à peu près de même, en employant à la vérité une expreſſion moins amere. *Racine*, diſoit-il, *eſt beaucoup plus malin que moi.* Il citoit en preuve du talent ſupérieur de ſon ami pour la ſatire, ces beaux vers de Bajazet, où l'expreſſion du mépris eſt en même temps ſi éloquente & ſi énergique :

L'imbécille Ibrahim, ſans craindre ſa naiſſance,
Traîne, exempt de péril, une éternelle enfance ;
Indigne également de vivre & de mourir,
On l'abandonne aux mains qui daignent le nourrir.

Une autre preuve moins équivoque du

caractere satirique de Racine, c'est l'Epigramme qu'il fit contre le Sésostris de Longepierre, quoiqu'il n'ignorât pas que ce Poëte, à la vérité très-médiocre, lui donnoit hautement la préférence sur Corneille; ce qui pouvoit exiger de la part de Racine quelque reconnoissance, ou du moins quelque ménagement pour son Panégyriste. Ce malheureux Longepierre, zélé partisan des grands Ecrivains de l'Antiquité qu'il n'imitoit guere, avoit le malheur de ne plaire ni à leurs partisans ni à leurs détracteurs, & d'être en butte aux injures des uns & des autres. On connoît l'excellente Epigramme de Rousseau contre lui, qui vaut bien mieux que celle de Racine.

Le penchant de Racine à la satire, penchant que toute sa dévotion ne réprimoit pas, fit soupçonner très-injustement d'hypocrisie la piété de ce grand Poëte. De là le couplet contre lui inséré dans un Noël du temps, & qu'on attribue à Fontenelle;

Le célebre Racine
Après eux arriva;
D'une modeste mine
D'abord il s'écria;

Seigneur, de ces pécheurs détourne ta colere!
Et sa dévotion, don don,
Chacun édifia, la la,
Hors l'enfant & la mere.

Despréaux, si nous en croyons Racine le fils, avoit contribué à faire sentir à son ami le danger des Epigrammes. Il auroit donc pu lui dire comme Agamemnon à sa fille :

Je vous donne un conseil qu'à peine je reçois.

Il ne pouvoit, ajoute Racine le fils, *assez admirer* comment son ami, que la Nature portoit aux plus fortes passions, avoit toujours pu en modérer la violence ; ce qu'il attribuoit aux sentimens de religion dont Racine étoit pénétré. *La raison*, disoit Despréaux, *conduit ordinairement les autres hommes à la foi, c'est la foi qui a conduit Racine à la raison.* Elle auroit dû le conduire aussi à la bonté ; mais la médisance est le péché que les dévots se permettent le plus, qu'ils regardent même quelquefois comme une œuvre méritoire, & presque comme une vertu de leur état. » Ils vous prouveront, en cas de » besoin, dit Racine lui-même dans

» une de ses lettres contre Port-Royal, » que la raillerie est permise, que les » Peres ont ri, que Dieu même a » raillé «.

NOTE XXXI, *relative à la page* 75, *sur les louanges données par* DESPRÉAUX *à Voiture.*

LE goût si décidé & si constant que Despréaux a marqué pour Voiture, est une énigme pour ceux qui adoptent d'ailleurs ses autres jugemens, presque toujours si équitables. Ils tâchent de l'excuser en disant que ce fut une erreur de sa jeunesse, & que son aversion pour le style déclamatoire & boursouflé de Balzac, l'avoit fait plier en sens contraire en faveur du genre opposé. Mais si Despréaux étoit l'ennemi de l'enflure, il ne l'étoit pas moins de l'affectation du bel esprit; & on l'accuse de n'avoir jamais rétracté les éloges qu'il avoit prodigués à un Auteur si coupable de cette affectation.

Il paroît cependant qu'il eut enfin

quelques remords ſur cet objet ; on en trouve une eſpece d'aveu dans le dernier de ſes Ouvrages, où il dit en parlant de l'*équivoque :*

Le Lecteur ne ſait plus admirer dans Voiture
De ton froid jeu de mots l'inſipide figure.

Deſpréaux regrette en cet endroit les écarts où l'abus des pointes a entraîné ce *charmant* Auteur, & le tort que ce *plat agrément* a fait à ſes *divins Ouvrages ;* mais cette demi-rétractation, exprimée d'ailleurs en vers aſſez foibles, & où l'amour perce encore à travers les reproches, n'a été publique que depuis la mort de l'Auteur, & n'a paru ſuffiſante, ni à ſes ennemis, ni à ſes amis même, pour réparer l'eſpece de ſcandale qu'il avoit donné aux partiſans du bon goût par ſes éloges outrés de Voiture.

Cet Ecrivain, qui a tant cherché l'eſprit aux dépens du goût, s'étoit déclaré hautement contre le ſtyle de Pline le jeune, à qui on a fait le même reproche. Il ſemble qu'il auroit dû en être le plus zélé partiſan. Quelle pouvoit être la cauſe de cette étrange averſion ?

fion? Apparemment l'impoffibilité mortifiante où il fe trouvoit, d'égaler un Ecrivain qui avoit plus d'efprit fans effort que Voiture n'en avoit avec beaucoup de peine. C'eft ainfi que feu Rémond de Saint-Mard, Auteur de quelques Ouvrages affez médiocres, où il n'a été que le finge de Fontenelle, fe déchaînoit contre fon modele avec une efpece d'acharnement & dans fa converfation & dans fes Ouvrages. Fontenelle difoit de lui, en riant de l'amertume de fes cenfures : *Il eft perfuadé que je fuis venu tout exprès de Rouen à Paris par le coche, avec le projet bien formé de corrompre le goût.*

L'Académie Françoife avoit rendu à Voiture un hommage bien plus étrange que les éloges de Defpréaux, en lui faifant l'honneur inoui de prendre le deuil à fa mort; honneur que n'ont reçu d'elle ni Corneille, ni Racine, ni Boffuet, ni Defpréaux, ni Montefquieu, ni Voltaire, à qui même il ne lui a pas été permis de rendre, fuivant fon ufage, les derniers honneurs funebres. Quelle a pu être la caufe de

cette distinction si surprenante, accordée aux manes d'un Ecrivain, aujourd'hui presque oublié ? Etoit-ce la faveur dont on prétend qu'il jouissoit à la Cour, & le désir de plaire à la Reine Anne d'Autriche qui l'honoroit, dit-on, de ses bontés ? Etoit-ce l'estime profonde de l'Académie pour les Ouvrages & les talens de Voiture ? La moins mauvaise de ces deux raisons fait peu d'honneur à nos anciens Confreres (1).

(1) Il est très-possible qu'après la mort de Louis XIII, l'Académie ait eu de justes craintes d'être immolée à la haine de la Cour & de la Nation contre Richelieu, & que Voiture ait plus contribué à sa conservation que le Chancelier Seguier, qui avoit alors à craindre pour lui-même.



NOTE XXXII, *relative à la page 77, ſur l'attachement de* DESPRÉAUX *pour les Ecrivains de Port-Royal.*

QUELQUE dévoué que fût Deſpréaux à ces Ecrivains illuſtres, il n'adoptoit pas leurs opinions, même purement littéraires. Il faiſoit grand cas du célebre Auteur des *Eſſais*, qu'ils ont tant maltraité, & dont la philoſophie vraie, énergique & profonde, nous a un peu refroidis ſur la leur, ſouvent commune, quelquefois exaltée, & toujours verbeuſe.

Le Marquis de Sévigné, homme de beaucoup d'eſprit & de goût, jugeoit avec une ſévérité philoſophique digne de notre Siecle, ces Ecrivains Janſéniſtes que tout le monde admiroit alors. » Pour » les *Eſſais de morale*, dit-il dans une » lettre à ſa mere, je vous demande » très-humblement pardon, ſi je vous » dis que le *Traité de la connoiſſance* » *de ſoi-même* me paroît diſtillé, ſo» phiſtiqué, galimatias en quelques en-

» droits, & fur tout ennuyeux prefque » d'un bout à l'autre..... Pouvez-vous » mettre en comparaifon le ftyle de » Port-Royal avec celui de M. Pafcal? » C'eft celui-là qui dégoûte de tous » les autres. M. Nicole met une quan- » tité de belles paroles dans le fien; » cela fatigue & fait mal à la fin : c'eft » comme quelqu'un qui mangeroit trop » de blanc-manger; voilà ma décifion «. Et dans une autre lettre écrite à Madame de Grignan fa fœur : » Je vous » foutiens, lui dit il, que le premier » traité *des Effais de morale de Ni-* » *cole* vous paroîtroit tout comme à » moi, fi la Marans & l'Abbé Teftu » ne vous avoient accoutumée aux cho- » fes fines & diftillées.... De tout ce » qui a parlé de l'homme & de l'in- » térieur de l'homme, je n'ai rien vu » de moins agréable; & ce ne font » pas là de ces portraits où tout le » monde fe reconnoît. M. Pafcal, la » Logique de Port-Royal, & Plutar- » que & Montagne parlent bien au- » trement; celui-ci parle, parce qu'il » veut parler, & fouvent il n'a pas » grand chofe à dire «. Ce jugement

est sans doute trop rigoureux. Peut-être même n'y a-t-il pas assez de justesse dans les reproches que M. de Sévigné fait ici à l'Auteur *des Essais de morale*, chez qui on trouve plus d'idées *communes*, & *délayées* souvent dans un style *un peu lâche*, que d'idées *fines & distiltées*. Mais le Marquis de Sévigné est au moins louable d'avoir eu le courage de dire franchement & fortement son avis sur un Auteur devant lequel toute la France étoit prosternée, dans un temps où Montagne étoit regardé par la multitude avec une sorte de mépris. Si tous ceux qui sont faits pour juger imitoient ce courage, au risque même de se tromper quelquefois dans leurs jugemens, la Philosophie & la Littérature seroient moins ensevelies sous une masse de préjugés qui les dévorent.

Le Marquis de Sévigné n'étoit guere plus favorable aux opinions théologiques des Ecrivains de Port-Royal, qu'admirateur de leur style. Voici ce qu'il mande à Madame de Grignan au sujet du Livre de Saint Augustin *sur la prédestination*, qu'il lisoit à la

campagne avec sa mere ; Ouvrage où les Jansénistes prétendoient trouver leur doctrine. ». Il s'en faut encore » quelque chose que nous ne soyons » convertis ; c'est que nous trouvons » les raisons des semi-Pélagiens fort » bonnes & fort sensibles ; & celles » de Saint Paul & de Saint Augustin, » fort subtiles & dignes de l'Abbé » Testu. Nous serions très-contens de » la Religion, si ces deux Saints n'a- » voient jamais écrit ; nous n'avons » que ce petit embarras «. Il faut pardonner à un homme du monde, peu Théologien, cette décision si légérement hasardée.



NOTE XXXIII, *relative à la page 78 ; sur le respect de notre Poëte pour le Docteur Arnaud.*

IL exprima fortement ce respect par sa réponse franche & même un peu dure, au Pere Mallebranche, qui, lui parlant de sa dispute avec Arnaud sur les *idées*, prétendoit que ce Docteur ne l'avoit jamais entendu. *Eh ! mon Pere*, lui dit Despréaux, *qui donc voulez-vous qui vous entende ?* Avec un peu plus de lumieres & un peu moins de prévention pour son ami, Despréaux eût avoué que dans cette dispute si animée, mais si vide & si ténébreuse, les deux intrépides Métaphysiciens ne s'entendoient guere mieux l'un que l'autre. Quand on parloit au Docteur Arnaud de la beauté du génie du Pere Mallebranche : *Tant pis*, disoit-il ; *deux voyageurs vont à Rome, l'un est foible & à pied, l'autre vigoureux & bien monté ; ils manquent tous deux le chemin ; lequel croyez-vous qui s'égarera davantage ?* Le

Docteur, dans ses spéculations théologiques & métaphysiques, n'étoit-il pas aussi lui-même ce voyageur bien monté & bien fourvoyé, qu'il ne voyoit que dans son Adversaire? Le mot de Jurieu, sur le Pere Mallebranche, *que le Verbe s'étoit fait Cartésien sur ses vieux jours*, est rapporté avec éloge.

L'affection que Despréaux avoit vouée à Port-Royal, s'étendoit jusqu'aux Religieuses qui habitoient ce monastere, où elles menoient la vie la plus dure & la plus mortifiée. On lui disoit que le Roi étoit fort irrité de la résistance de ces pauvres filles à la signature de je ne sais quelle Bulle dont on n'auroit jamais dû leur parler; & on ajoutoit que le Monarque se disposoit à les traiter avec la derniere rigueur : *Et comment fera-t-il*, répondit Despréaux, *pour les traiter plus durement qu'elles ne se traitent elles-mêmes ?*

Il ne prenoit cependant qu'une part très-légere aux querelles sur la grace dont cette maison fut la victime; & l'exclamation de notre Poëte à ce sujet, *que Dieu est grand* & *que les hommes sont foux !* devroit être le refrain ordinaire des hommes sensés, lorsqu'ils

daignent parler des controverses aussi futiles que violentes, dont la simplicité de la Religion a été si souvent profanée. Despréaux avouoit qu'il avoit été un moment assez *fou* lui-même, pour vouloir prendre quelque parti sur ce sujet, mais qu'il n'avoit jamais pu se fixer là-dessus à une opinion qui lui parût *avoir le sens commun ;* c'étoient-là ses propres expressions, que nous avions fort adoucies dans son éloge, & que nous n'hésitons point à rétablir ici, comme devant être souscrites par tous les hommes raisonnables (1).

Nous avons rapporté dans l'éloge de Despréaux, son excellente réponse à ceux qui lui disoient que Louis XIV

(1) Le célebre Cujas, si savant dans la Jurisprudence Romaine, mais très-peu curieux de théologie, disoit, lorsqu'on lui demandoit son avis sur les controverses scholastiques, dont s'occupoient, avec leur gravité ordinaire, les Docteurs de son temps : *Nihil hoc ad Edictum Prætoris.* (*Qu'importe cela à l'Edit du Préteur ?*) Qu'il seroit à souhaiter que tant d'hommes, dont les querelles théologiques ont troublé le repos, se fussent dit aussi avant de s'y engager : *Qu'importent ces billevesées scholastiques au progrès de la raison, & au bonheur de l'espece humaine ?*

faisoit chercher le Docteur Arnaud pour le mettre à la Bastille. Un Officier, nommé *Isaac Arnaud*, cousin de ce Docteur, & Gouverneur de Philisbourg, ayant rendu à l'ennemi cette importante place, qui pouvoit, dit-on, se défendre encore, fut réellement mis dans cette même prison dont on avoit menacé le Docteur. Quelqu'un dit à la Cour, un mois après, que le Gouverneur de Philisbourg étoit sorti de la Bastille. *Pourquoi non*, dit un Courtisan, *il est bien sorti d'une meilleure place? Son cousin le Docteur*, ajouta quelqu'un, *ne seroit pas sorti à si bon marché ni de l'une ni de l'autre.*



NOTE XXXIV, *relative à la p. 78, sur les querelles de* DESPRÉAUX *avec les Jésuites.*

A l'occasion de l'*Epître sur l'amour de Dieu*, dont ces Peres avoient eu la sottise de paroître mécontens, un des Membres de la Société avoit fait une Epigramme, où l'on réduisoit aussi malignement qu'injustement le mérite de Despréaux à n'être que le copiste des Anciens L'Epigramme finissoit par ce trait plaisant, que *pour l'amour* de Despréaux *on voudroit bien qu'Horace eût traité de l'amour de Dieu.* Despréaux avoit répondu à cette Epigramme par une autre, dans laquelle il assuroit les Jésuites qu'il n'avoit trouvé son Epître sur l'*amour de Dieu*, ni dans Horace ni dans *les Livres de la Société.* Ces attaques réciproques, l'épithete de *loups dévorans* par laquelle Despréaux avoit désigné assez clairement les Jésuites dans l'Epitaphe du Docteur Arnaud, la maniere aigre-douce dont ces Peres s'expliquoient sur Despréaux dans

leur Journal, l'éloge qu'il faisoit des Provinciales en toute occasion, en célébrant cet Ouvrage comme le mieux écrit que la Langue Françoise eût produit jusqu'alors ; tous ces coups indirects & dérobés, donnés & reçus de part & d'autre, entretenoient entre le Poëte & la Société une zizanie sourde, qui auroit fini par une guerre déclarée, si la Société n'eût pas autant redouté les sarcasmes du Poëte, que le Poëte pouvoit craindre le crédit de la Société.

L'admiration de Despréaux pour les Provinciales éclata sur-tout dans une dispute que Madame de Sévigné raconte avec ses graces ordinaires, & que notre Poëte eut chez M. de Lamoignon avec un Jésuite qui accompagnoit Bourdaloue. Une circonstance qui nous paroît bien remarquable dans ce récit, quoiqu'elle ait échappé à Madame de Sévigné, c'est la prudente & politique taciturnité du célebre Prédicateur, qui, tout intéressé qu'il étoit, comme Jésuite, à décrier Pascal & à soutenir son Confrere, loua mieux en cette occasion les *Provinciales* par son silence, que Despréaux par son enthousiasme.

Dans une autre occaſion, le P. Bouhours, s'entretenant avec Deſpréaux ſur la difficulté de bien écrire en françois, lui nomma ceux de nos Ecrivains qu'il regardoit comme des modeles. Deſpréaux les rejetoit tous. *Mais quel Ecrivain lirons-nous donc*, lui diſoit le Pere Bouhours ? *Mon Pere*, répondit Deſpréaux, *croyez-moi, liſons les Provinciales, & ne liſons pas d'autre Livre.* Boſſuet faiſoit à cet Ouvrage le même honneur que Deſpréaux. Voyez plus haut les notes ſur l'éloge de Boſſuet.

Ce grand Poëte, las de querelles ſur la fin de ſa vie, & ne voulant plus que la paix, la fit ſans exception avec les Jéſuites, grands & petits : *Vous pourrez*, écrivoit-il à Broſſette, *aſſurer Meſſieurs les Jéſuites de Lyon, que je n'écrirai plus rien contre perſonne de leur Compagnie, dans laquelle, quoique très attaché à la mémoire de M. Arnaud, j'ai toujours eu des amis illuſtres. Je n'ai pas eu de peine*, diſoit-il dans une autre lettre, *à donner les mains à mon accommodement avec les Journaliſtes de Trévoux :*

Aujourd'hui vieux lion, je ſuis doux & traitable.

Les Journalistes, Prêtres & Religieux, ne furent pas aussi fideles que le Poëte au traité de paix, & continuerent à lui lancer quelques traits enveloppés & fréquens, qu'il prit enfin le parti d'ignorer pour achever en repos ce qui lui restoit de jours à vivre.

Despréaux n'auroit peut-être jamais dû faire à ces Journalistes d'autre réponse que celle du Président de Montesquieu dans une circonstance à peu près semblable. On a entendu raconter plus d'une fois à ce Philosophe la vengeance plaisante qu'il avoit tirée du Jésuite *Tournemine*, qui le harceloit sans cesse dans ce même Journal de Trévoux, destiné de tout temps, comme l'on voit, à rendre justice aux grands Hommes. Ce Jésuite étoit fort vain, & croyoit toute la terre occupée de son mérite. Le Président de Montesquieu alla trouver le Pere Castel, autre Jésuite, mais dont il étoit ami. *Dites-moi, je vous prie*, lui demanda-t-il, *qui est un Pere Tournemine dont on m'a parlé? Je ne le connois pas; n'est il pas Jacobin?*.... *Comment*, répondit le Pere Castel, *vous ne connoissez pas notre Pere Tournemine, qui est*

si savant, si célebre, qui a tant écrit contre vous?... Vous m'apprenez tout cela, dit le Président. Il s'attendoit bien que cette conversation seroit rendue au Pere Tournemine, qui finit par le laisser en repos.

Bourdaloue faisoit un jour, en présence de Despréaux, quelques plaisanteries un peu triviales, quelques Epigrammes de Moine & de Prêtre sur la prétendue *folie* qu'on reproche aux Poëtes. *Je sais, mon Pere,* lui répondit Despréaux, *tout ce qu'on dit d'ingénieux à ce sujet; mais si vous voulez venir avec moi aux Petites-Maisons, je m'offre de vous y fournir dix Prédicateurs contre un Poëte; & vous ne verrez à toutes les loges que des mains qui sortent des fenêtres, & qui divisent leurs discours en trois points.*

Cette manie de diviser toujours ainsi les Sermons, & celle de mettre à la tête un texte sur lequel tout le discours est compassé, étoit regardée par Despréaux comme un reste de la barbarie des siecles d'ignorance. Un Théologien de nos jours, Ecrivain d'ailleurs très-orthodoxe, & dont le témoignage par conséquent ne peut être suspect,

s'eſt élevé contre cet uſage gothique dans ſes *Réflexions ſur l'éloquence de la chaire.* Cependant, qui croiroit qu'on a fait, il y a quelques années, un grand crime à un Orateur, homme d'eſprit, qui prêchoit devant l'Académie Françoiſe le Panégyrique de Saint Louis, de n'avoir point mis de texte à ce Panégyrique ? Il eſt vrai que pluſieurs auditeurs avoient été fort ſcandaliſés d'une ſi terrible innovation. *N'eſt-il pas étrange*, diſoit entre autres un vieux Prêtre avec la plus profonde douleur, *de faire un Sermon où il n'y a pas ſeulement un mot de latin ?*

Un Jéſuite nommé *Romeville*, grand faiſeur de miracles dans quelques villages, & bientôt oublié comme tant d'autres de ſes pareils, opéroit des prodiges dans un coin du Dauphiné. Quelques ſots diſoient, *j'ai ouï dire*, & qui que ce fut n'oſoit dire, *j'ai vu*. Quoique la renommée de ce Thaumaturge ne paſsât guere deux ou trois lieues, Broſſette s'aviſa d'en écrire à Deſpréaux.
» Je ne ſais, répondit le Poëte, ſi ce
» grand Saint a reſſuſcité des morts,
» ce qui eſt à mon avis la vraie pierre
» de touche des hommes à miracles ;

» mais le plus grand qu'il pût faire » pour moi, ce seroit de convenir que » M. Arnaud est le plus grand personnage qui ait paru depuis long-» temps dans l'Eglise, & de désavouer » les exécrables maximes de tous leurs » nouveaux Casuistes; alors je lui crie-» rois : *Hosanna au plus haut des* » *Cieux ; béni soit celui qui vient au* » *nom du Seigneur* « !

(1) Despréaux observoit avec raison, que les faux Thaumaturges avoient très-rarement tenté l'opération critique de la résurrection des morts. Quelques-uns néanmoins, disoit-il, en ont eu la hardiesse, entre autres le fameux Apollonius de Thyane, qui, si nous en croyons ses Historiens, ressuscita publiquement aux yeux de toute la ville de Rome, du temps de Néron, une jeune fille qu'on portoit en terre. Mais les Historiens ecclésiastiques, ajoutoit Despréaux, ont soin de nous avertir (ce qui n'est pas difficile à croire) que cette jeune fille n'étoit pas morte,

(1) Nous tenons les anecdotes suivantes, qui font honneur à Despréaux, de feu M. Falconnet qui l'avoit fort connu.

qu'elle étoit seulement évanouie ; qu'il sortoit encore de son visage une légere vapeur, & qu'au moment où Apollonius la ressuscita, il tomboit une rosée qui sans doute la fit revenir de l'état de pamoison où elle étoit. Un prodige plus difficile encore que la résurrection, disoit aussi notre Poëte, & par cette raison plus rare dans l'Histoire des faux miracles, c'est celui de remettre les membres coupés.

Le peu de goût de ce grand Poëte pour les Jésuites s'étendoit sur tous les Moines, auxquels il n'épargnoit pas les sarcasmes dans l'occasion. Ayant passé à Cîteaux, il y fut très bien reçu par les habitans de cette riche Abbaye, qui lui firent voir tout leur couvent. L'un d'eux le pria de leur montrer le lieu où logeoit la Mollesse, comme il l'avoit dit dans son Lutrin. *Montrez-là moi vous mêmes, mes Peres*, leur répondit-il, *car c'est vous qui la tenez cachée avec grand soin* (1).

---

(1) On raconte que le Poëte Santeuil, bien connu par plusieurs traits d'extravagance, se trouvant à Cîteaux, pria aussi les Moines de lui montrer cet appartement de la Mollesse, si bien

NOTE XXXV, *relative à la page* 83, *sur quelques Ouvrages très-foibles de* DESPRÉAUX, *& très chéris de leur pere:*

L'ENNUYEUSE & triste Epître sur l'*Amour de Dieu*, que les seuls Jansénistes lisent encore aujourd'hui, & qui par conséquent a bien peu de Lecteurs, étoit pourtant un des Ouvrages que Despréaux affectionnoit le plus, ainsi que la Satire sur l'*Equivoque*, enfant foible & chéri de la vieillesse d'un grand Poëte. Il mettoit ces deux fruits informes & languissans de sa verve au nombre de ses meilleures productions. Ce n'est pas tout-à-fait la place que le Public leur a donnée. Il chérissoit sur tout si tendrement la Satire sur l'*Equivoque*, où la morale des Jésuites étoit encore indirectement attaquée, qu'ayant reçu une défense du Roi, sollicitée par ces Peres, d'in-

décrit par Despréaux. *Vous y êtes*, lui répondit un Moine, *mais la Mollesse n'y est plus; c'est en ce moment la Folie qui l'habite.*

férer cette Satire dans une édition qu'il préparoit de ses Œuvres, il aima mieux abandonner son édition que de la priver d'un tel ornement. Il n'affectionnoit guere moins la Satire *sur les Femmes*, que la critique & le goût sont bien éloignés de ranger parmi les chef-d'œuvres de l'Auteur. On prétend que cette Satire contre les femmes fut de la part de Despréaux un ouvrage de dépit : un Mousquetaire, dit-on, lui enleva dans sa jeunesse une maîtresse qu'il croyoit aimer, & qu'il vouloit épouser (1). Il ne le pardonna jamais aux femmes ; & s'oublia jusqu'à dire dans la Satire contre elles, en parlant des femmes honnêtes & vertueuses :

Dans Paris, il est vrai, si je sais bien compter,
Il en est jusqu'à trois que je pourrois citer.

(1) Racine le fils prétend que Despréaux n'a jamais eu de maîtresse, & n'avoit de sa vie songé au mariage : on ajoute que les morsures d'un coq qu'il essuya dans son enfance l'avoient mis hors d'état d'y songer jamais. (Voyez le choix des anciens Mercures, Tome LXXXV, p. 69). Cette anecdote, vraie ou fausse, fut apparemment ignorée des ennemis acharnés & nombreux que le Satirique s'étoit faits. Ils avoient-là un sujet d'Epigramme bien précieux pour leur vengeance.

à la rigueur, ajoutoit-il, *il y en a peut-être davantage.* Quoi qu'il en ſoit de la fineſſe de cette plaiſanterie, il eut grand ſoin, dans la Satire dont nous parlons, de mettre Madame de Maintenon à la tête de ces trois prodiges de leur ſexe. Il laiſſa à deviner les deux autres. Cependant, malgré les meſures qu'il avoit priſes pour aſſurer à ſon Ouvrage une protection ſi puiſſante, le déchaînement contre cette Satire fut ſi violent & ſi général, que tout aguerri qu'il étoit aux critiques & aux injures, il fut abattu & preſque découragé des traits qui pleuvoient ſur lui de toutes parts. Racine le conſoloit de ſon mieux. *Raſſurez-vous*, lui diſoit-il, *vous avez attaqué un corps très nombreux, & qui n'eſt que langues, l'orage paſſera.* L'orage a paſſé en effet; mais le calme qui a ſuccédé n'a pas relevé l'Ouvrage, & la Satire contre les femmes eſt reſtée *marquée* (ſi nous oſons parler ainſi) des coups violens qu'elle avoit eſſuyés dans ſa naiſſance.

Ce même Racine, qui rendoit quelquefois à Deſpréaux les conſeils utiles qu'il en recevoit, lui avoit fait ôter

de la Satire contre les femmes une vingtaine de vers, bien faits à la vérité, mais dégoûtans par la peinture hideuſe de la Lieutenante-Criminelle Tardieu, célebre ainſi que ſon mari par ſon infame avarice. Après la mort de Racine, l'amour paternel reprit le deſſus, & les vers furent rétablis.

Mais ſi les traits que l'Auteur a lancés dans la Satire contre les femmes ne ſont pas toujours délicats & de bon goût, l'Ouvrage eſt au moins la preuve louable, & aſſez rare dans un Poëte, de l'auſtérité de ſa morale. Un Philoſophe ſe félicitoit en mourant de n'avoir jamais donné de ridicule *à la plus petite vertu ;* & Deſpréaux, *de n'avoir jamais offenſé les mœurs. Heureux*, dit Racine le fils, *s'il avoit pu ajouter, & de n'avoir jamais offenſé perſonne !*

Sa louable ſévérité ſur les mœurs, dans ſa conduite & dans ſes écrits, l'a fait ſurnommer le *chaſte ;* éloge qu'il partage avec Virgile ; auſſi a-t-il dit de lui-même :

Mais pour moi, dont le front trop aiſément rougit.

Il lui étoit pourtant échappé, en parlant

de Regnier dans ſon *Art Poétique*, deux vers où ſe trouvoit une expreſſion malhonnête, & qu'il corrigea parfaitement en cette ſorte :

Heureux, ſi ſes diſcours, craints du chaſte Lecteur,
Ne ſe ſentoient des lieux que fréquentoit l'Auteur !

On prétend que ces deux vers lui furent donnés par le Docteur Arnaud; que ce ſont les ſeuls que ce Théologien auſtere ait jamais faits; que Deſpréaux vouloit lui en faire honneur dans une note, & que le modeſte ou timide Docteur n'y voulut jamais conſentir. Si ce fait eſt auſſi vrai qu'il paroît difficile à croire, Arnaud auroit eu le mérite, non ſeulement de faire deux bons vers (1), mérite aſſez rare quand on n'en a jamais fait d'autres, mais d'attrapper dans ces deux vers la maniere de Deſpréaux, & de lui avoir comme emprunté ſon cachet dont ils portent l'empreinte.

(1) Un ancien Académicien, Docteur comme Arnaud, & Curé de Saint-Barthélemi, l'Abbé de la Chambre, n'avoit, dit-on, fait qu'un ſeul vers en toute ſa vie; il fit confidence de ce vers à Deſpréaux, qui lui répondit : *Ah, que la rime en eſt belle !*

On peut être étonné que le févere Docteur n'ait pas fait à fon ami quelques répréfentations fur d'autres vers, où le Poëte fait une peinture énergique & peu édifiante, des tentations auxquelles un folitaire fainéant eft expofé ; peinture qui, en préfentant l'idée la plus baffe & la plus obfcene, femble faite pour infpirer le mépris d'un état que la Religion fanctifie :

Dans le calme odieux de fa fombre pareffe,
Tous les honteux plaifirs, enfans de la Molleffe,
Ufurpant fur fon ame un abfolu pouvoir,
De monftrueux défirs le viennent émouvoir,
Irritent de fes fens la fureur endormie,
Et le font le jouet de leur trifte infamie.

L'indulgence un peu furprenante que le Docteur Janfénifte eut pour ces vers, eft peut-être expliquée par un endroit de fa lettre à Perrault, où défendant d'autres vers de fon ami, affez femblables à ceux qu'on vient de citer, il prétend que *ces fortes de penfées, revêtues de termes honnêtes, ne préfentent proprement rien à l'imagination, mais feulement à l'efprit, afin d'infpirer de l'averfion pour la chofe dont on parle ; ce qui, bien loin de porter*

au

au vice, est un puissant moyen d'en détourner. Nous n'avons l'honneur d'être ni Jansénistes, ni Docteurs, ni Casuistes; mais nous croyons qu'avec de tels principes, on justifieroit des Ouvrages très-licencieux; & nous soupçonnons qu'Arnaud auroit été moins complaisant, si les vers qu'on vient de lire eussent été d'un Jésuite.

Despréaux s'applaudissoit aussi beaucoup de quatre autres vers qui sont à peu près sur le même sujet; il ne croyoit pas, disoit-il, avoir jamais fait quatre vers plus *sonores;* il se savoit bon gré sur-tout d'avoir osé y faire entrer, sans blesser la décence, le mot un peu libre de *lubricité.* Ces vers se trouvoient dans son Epigramme aux Journalistes de Trévoux, sur l'extrait satirique qu'ils avoient fait de l'Histoire *des Flagellans*, du Docteur Boileau son frere.

Il combat vivement la fausse piété
Qui sous couleur d'éteindre en nous la volupté,
Par l'austérité même & par la pénitence,
Sait allumer le feu de la lubricité.

Le Poëte, quand il fit ces derniers vers, ne put les soumettre à la censure de son oracle Arnaud qui n'existoit

plus. Mais on ne doute pas que des vers faits contre le Journal de Trévoux n'eussent trouvé grace devant ce Docteur.

NOTE XXXVI, *relative à la p.* 83, *sur l'entrée de* DESPRÉAUX *dans l'Académie Françoise.*

LOUIS XIV s'étoit fait une loi bien digne de lui, & bien précieuse pour la liberté des élections, de ne jamais indiquer à la Compagnie les Membres qu'elle devoit choisir; il désiroit néanmoins qu'elle jetât les yeux sur Despréaux, mais il s'abstenoit de le témoigner. Despréaux se trouva en concurrence avec La Fontaine, dont le rare talent & la bonhomie obtinrent la pluralité des suffrages. Le Roi différa d'approuver l'élection de La Fontaine, en apparence par le scrupule que lui donnoient les Contes obscenes dont ce Poëte étoit coupable, mais en effet parce qu'il eût mieux aimé qu'on eût choisi Despréaux. L'Académie, qui devina le vrai motif des scru-

pules du Monarque, nomma Defpréaux bientôt après; & le Roi, en approuvant beaucoup fon élection, confentit auffi à celle de La Fontaine.

Ce qui doit paroître fingulier, c'eft que, malgré le reffentiment que devoient avoir contre ce grand Satirique plufieurs Académiciens griévement offenfés dans fes Ecrits, il n'eut pas une feule boule noire. Ses ennemis craignirent de faire mal leur cour en marquant un deffein formé de l'exclure; quelques-uns d'entre eux fe bornerent à lui refufer leur fuffrage dans le fcrutin des billets, ce qui fignifioit feulement qu'ils lui en préféroient d'autres, mais non qu'ils s'oppofoient à fon élection. Ils ne crurent pas devoir pouffer la liberté plus loin; & ces mêmes hommes qui donnerent à La Fontaine fept boules d'exclufion pour fes Contes, & pas une feule à Defpréaux pour fes Satires, firent voir par ce trait de prudence, dit un Courtifan amer & cauftique, qu'ils *avoient été élevés dans la crainte de Dieu, & fur-tout dans la crainte du Roi.*

Un Académicien, pour fe foulager de la violence qu'il s'étoit faite en

consentant à l'élection de Despréaux, fit l'Epigramme suivante contre son Discours de réception :

> Boileau nous dit dans son Ecrit
> Qu'il n'est pas né pour l'éloquence ;
> Il ne dit pas ce qu'il en pense,
> Mais je pense ce qu'il en dit.

Il eût été plus juste de compatir à l'embarras du Récipiendaire pour louer tant d'hommes qu'il avoit maltraités, & de sentir que, dans cette circonstance épineuse, l'*éloquence* n'eût été guere de saison. L'Orateur en avoit moins besoin que d'*astuce*, mais à la vérité d'une astuce délicate & légere, pour échapper au défilé où il se trouvoit, & dont il ne se tira pas fort heureusement. Son Discours n'étoit qu'un tissu de sarcasmes mal déguisés, qui déplurent à ses Confreres & ne plurent guere à ses Auditeurs.



NOTE XXXVII, *relative à la page* 84, *sur les traits de générosité de* DESPRÉAUX.

APRÈS la mort de Colbert, la pension qu'il avoit fait donner à Corneille fut supprimée, quoique ce grand Homme fût pauvre, âgé, malade & mourant. Despréaux courut chez le Roi pour l'engager à rétablir cette pension; il offrit le sacrifice de celle dont il jouissoit lui-même, disant qu'il ne pouvoit sans honte recevoir une pension de Sa Majesté, tandis qu'un homme tel que Corneille en étoit privé. Le Roi envoya deux cents louis à Corneille, & ce fut un parent de Despréaux qui les porta. Les Jésuites nierent cet acte de bienfaisance du Poëte, & l'attribuerent au Pere de la Chaise; mais ils sont les seuls qui en aient fait honneur à leur Confrere. Le témoignage de Boursault, qui rapporte le fait dans ses lettres, & qui n'aimoit pas Despréaux, suffit pour les réfuter.

On connoît assez le trait de désin-

téreſſement de ce grand Poëte à l'égard de Patru, dont il acheta la Bibliotheque en lui en laiſſant l'uſage juſqu'à ſa mort. Ses ennemis lui ont reproché, car des ennemis ont l'œil à tout, d'avoir gâté ce trait de bienfaiſance par cette eſpece d'Epigramme :

> Je l'aſſiſtai dans l'indigence,
> Il ne me rendit jamais rien ;
> Mais quoiqu'il me dût tout ſon bien,
> Sans peine il ſouffroit ma préſence :
> O la rare reconnoiſſance !

Cette Epigramme n'eſt qu'un trait général contre les ingrats, & ne regarde point Patru, dont Deſpréaux reſta l'ami après l'avoir obligé.

Dans une autre occaſion, Deſpréaux, qu'on accuſoit d'être avare, rendit tous les revenus d'un bénéfice qu'il avoit poſſédé pendant huit ans, & dont il n'avoit pas acquitté les devoirs. Ce ſacrifice, il eſt vrai, eſt autant un trait de ſcrupule que de déſintéreſſement ; mais un avare n'auroit point de pareils ſcrupules.

Le procédé noble de Deſpréaux à l'égard de Patru, prouve de plus qu'il étoit capable d'amitié. Il méritoit même

d'inſpirer ce ſentiment par le prix qu'il y mettoit ; car l'amitié le flattoit encore plus que les louanges. *Ne croyez pas*, écrivoit-il à ſon ami Broſſette, *que je reſſemble à ce Sextus plein de vanité, à qui Martial écrivoit :*

Vis te, Sexte, coli ; volebam amare (1).

Il traitoit néanmoins aſſez durement ce Broſſette même, ſon admirateur zélé, & depuis ſon Commentateur. Cet enthouſiaſte de Deſpréaux, au milieu des louanges dont il l'accabloit, haſardoit quelquefois de lui faire de légeres critiques qui n'étoient pas dictées pour l'ordinaire par un goût fort éclairé. Le Poëte lui répondoit avec une dureté magiſtrale, qui, loin de rebuter cet ami, ne faiſoit qu'augmenter ſon dévouement & ſon culte (2).

---

(1) Vous voulez des reſpects, je voulois vous aimer.

ou ſi l'on veut appliquer ici un vers connu :

Vous parlez de reſpect, quand je parle d'amour.

(2) Un trait de ce pauvre Broſſette ſuffira pour le juger. Il perdit une femme qu'il aimoit beaucoup ; ſa douleur lui ſuggéra de faire tirer du cerveau de cette perſonne chérie, la

NOTE XXXVIII, *relative à la page 85, sur les ſentimens religieux de* DESPRÉAUX.

LE reſpect de Deſpréaux pour la Religion l'emportoit, & c'eſt beaucoup dire, ſur celui qu'il avoit pour les Anciens; car pour juſtifier le vers contre Socrate, qui avoit mis M. & Madame Dacier de ſi mauvaiſe humeur (1), il diſoit n'avoir pas trouvé de plus grande victime à immoler au Chriſtianiſme, que le Héros de la Philoſophie païenne. Ses Ecrits retracent par-tout les ſentimens pieux dont il étoit animé; il en vouloit ſur-tout à ces hommes qui, comme il le diſoit, *s'imaginent ne pas croire en Dieu, & ſont faits pour croire aux revenans*

glande qu'on nomme *pinéale*, & où Deſcartes s'eſt aviſé de placer le ſiege de l'ame; il fit enchâſſer cette glande dans le chaton d'une bague d'or qu'il porta depuis toujours à ſon doigt.

(1) Voyez la Note XXIX.

& aux légendes; en un mot, qui s'affichant pour incrédules, bien plus par vanité que par conviction, méritent d'être immolés à la risée même de ceux qui professeroient la même incrédulité de bonne foi & par principes. Cependant, en cherchant à tourner en ridicule les esprits forts à prétention, il étoit arrivé à Despréaux, soit fatalité, soit inattention poétique, de présenter leurs assertions impies sous une espece de jour équivoque, qui sembloit compromettre nos Mysteres, & qui auroit rendu sa bonne-foi suspecte, si elle avoit pu l'être. Ceux de tous ses vers qui prêtoient le plus au scandale sur cet article délicat, se trouvoient dans un endroit de la douzieme Satire, où, en parlant de l'Arianisme, il disoit à l'*Equivoque :*

Tu fis dans une guerre & si triste & si longue,
Périr tant de Chrétiens, martyrs d'une diphtongue.

On sait en effet que deux mots qui ne différoient que par une diphtongue, mais auxquels la décision infaillible de l'Eglise attachoit deux sens très-différens, faisoient toute la querelle des

Ariens & des Catholiques (1). Deſpréaux ſentit que ce trait, *martyrs d'une diphtongue*, ſembloit jeter un ridicule égal ſur la bonne & ſur la mauvaiſe cauſe ; & il ſe hâta de corriger cette expreſſion mal-adroitement plaiſante. Que de clameurs n'eût elle pas excitées contre Deſpréaux, s'il eût vécu dans notre ſiecle, où Dieu, qui ſouvent a *de ſi ſots ennemis*, comme le diſoit notre Poëte, a quelquefois auſſi de *ſots défenſeurs ;* dans ce ſiecle de fanatiſme hypocrite, auſſi bien que de fanatiſme irréligieux, où l'imputa-

(1) Les Catholiques vouloient que le Verbe fût *homoouſios to Patri*, *conſubſtantiel au Pere* ; c'eſt-à-dire, de la même ſubſtance ; & les Ariens, qu'il fût ſeulement *homoiouſios*, d'une ſubſtance *ſemblable.* Les Théologiens expliquent la différence de ces deux mots avec toute la clarté dont la matiere eſt ſuſceptible. Cette diverſité d'expreſſions qui préſentent en apparence le même ſens à des hommes peu inſtruits, n'eſt nullement indifférente à la préciſion du langage orthodoxe. Pour en donner encore un autre exemple non moins remarquable, c'eſt une héréſie de dire que la grace efficace produit *néceſſairement* ſon effet, & c'eſt une expreſſion très-catholique de dire qu'elle le produit *infailliblement.*

tion calomnieuse d'impiété est presque aussi commune que l'impiété même ; dans ce siecle enfin où le terrible nom de Philosophe pénetre d'effroi tant d'ames timorées, & transporte d'une espece de fureur épidémique tant de Prédicateurs éloquens? Ces deux vers, hasardés de nos jours, auroient suffi pour perdre celui de tous nos Poëtes qui a rendu au Christianisme les hommages les plus courageux & les plus éclatans. Puisse cette réflexion inspirer quelques scrupules à ces hommes plus remplis d'amertume que de zele, qui, sur des expressions beaucoup moins faites pour les alarmer, accusent si légérement d'irréligion les Ecrivains les plus circonspects & les plus sages! Nous ne leur dirons pas :

De cet exemple-ci ressouvenez-vous bien ;
Et quand vous verriez tout, ne croyez jamais rien.

Mais nous leur dirons avec le plus respectable de tous les Maîtres, avec celui dont ils devroient pratiquer la morale en affectant de prêcher sa doctrine : *Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés.*

Despréaux avoit dit encore, dans sa premiere Satire, en parlant d'un Incrédule :

. . . . Et riant . . . du sentiment commun,
Prêche que trois sont trois, & ne sont jamais un. . . .

& un peu plus bas :

Pour moi qui suis plus simple, & que l'enfer étonne...

& dans la Satire VIII, en parlant des superstitieux, on les voit, disoit-il :

De fantômes en l'air combattre leurs désirs;
Et de vains argumens chicaner leurs plaisirs.

Son ami & son oracle Arnaud lui fit changer ces derniers vers : *Otez cela, lui dit-il ; vous plairez à quelques libertins, & vous perdrez d'honnêtes gens qui vous liroient.* Il étoit en effet difficile pour ceux qui ne connoissoient pas Despréaux, de reconnoître dans ces manieres de s'exprimer un Chrétien aussi sincere qu'il l'étoit réellement, & qu'il désiroit de le paroître.

Ce n'est pas seulement dans les Ouvrages de ce grand Poëte, que nos Censeurs, si chatouilleux au scandale, trouveroient matiere à leurs scrupuleu-

ſes critiques ; le bon La Fontaine, cet Ecrivain ſi ſimple, & en apparence bien moins philoſophe encore que Deſpréaux, quoiqu'il le fût peut-être davantage, leur offriroit de bien plus ſérieux objets de reproche. Qu'on liſe ſa Fable intitulée : *Les deux Rats, le Renard & l'Œuf ;* on y verra l'embarras du Poëte pour donner une ame aux bêtes, qui ne ſoit pourtant pas celle de l'homme ; on lira, nous l'oſons dire, avec quelque ſurpriſe, les aſſertions très-peu orthodoxes par leſquelles il ſe tire de cette difficulté, bien digne en effet d'être réſolue ; on y trouvera une philoſophie bien étrange pour les Philoſophes, & bien mal-ſonnante pour les Théologiens, par la forte teinte qu'ils y appercevront de ce *matérialiſme* ſi dangereux, qu'on veut voir aujourd'hui par-tout, & qu'on *ſubodore* même où il n'eſt pas. Cependant on réimprime tous les jours ces vers de La Fontaine, & la Critique ne dit mot ! Seroit-il poſſible qu'elle fît moins d'attention aux choſes qu'aux perſonnes, & aux Auteurs qu'aux Ecrits ? Les mêmes hommes qui laiſſerent en paix Deſpréaux & La Fon-

taine, perſécuterent Moliere, parce qu'ils le ſoupçonnoient apparemment d'avoir mis plus d'intention à ce qu'il pouvoit y avoir d'équivoque dans ſes Ouvrages : auſſi n'oſa-t-il laiſſer ſubſiſter, dans la Comédie *du Feſtin de Pierre*, le mot de Dom Juan à un pauvre qui lui demande l'aumône *pour l'amour de Dieu : Je te la donne*, lui dit il, *pour l'amour de l'humanité.* Corneille, qui pourtant n'étoit pas auſſi ſuſpect que Moliere aux hommes ſcrupuleux, n'attendit pas non plus leurs clameurs pour effacer de la Tragédie de Polyeucte, ce que diſoit Sévere à ſon confident ſur les différentes Religions :

Peut-être qu'après tout ces croyances publiques
Ne ſont qu'inventions de ſages politiques,
Pour contenir un Peuple, ou bien pour l'émouvoir,
Et deſſus ſa foibleſſe affermir leur pouvoir.

Un Poëte qui oſeroit haſarder aujourd'hui le trait de Moliere & les vers de Corneille, n'en ſeroit pas quitte pour les ſupprimer, ſur-tout s'il étoit ſoupçonné, bien ou mal à propos, de quelque penchant à la liberté de penſer.
Si les ennemis de Deſpréaux lui

épargnerent le reproche d'impiété, ils saisirent un autre moyen, peut être plus efficace, de soulever le Clergé contre lui; ce vers du Lutrin leur donnoit beau jeu :

Abîmez tout plutôt, c'est l'esprit de l'Eglise.

Mais l'*Eglise* entendit la plaisanterie, & s'épargna le ridicule de la relever. Despréaux la calma sans peine, en l'assurant que dans ce vers il entendoit par l'Eglise, » non ce Corps respec» table de Pasteurs éclairés & ver» tueux, qui conserve & défend le » précieux dépôt de la Foi; mais cette » troupe subalterne & malheureuse» ment trop nombreuse de Ministres » ignorans & calomniateurs, qui ne sont » pas plus l'Eglise, que le parterre de » la Foire n'est le Public «.

Les hommages que Despréaux rendoit à la Religion, quoiqu'ils fussent aussi libres que sinceres, n'étoient ni aveugles, ni outrés, ni minutieux. Tout persuadé qu'il étoit de la force des preuves qui servent de base au Christianisme, il n'approuvoit pas celles que le savant Huet en avoit données dans sa *Démonstration évangélique : Je*

ne trouve, disoit-il naïvement, *rien de* démontré *dans cet Ouvrage*, *que la grande érudition de l'Auteur.* Il a exprimé de la maniere la plus énergique sa juste horreur pour le fanatisme religieux, lorsqu'en présentant l'affreux tableau du sang que ce fanatisme a fait répandre, il peint l'orthodoxe même :

Aveugle en sa fureur,
Croyant, pour venger Dieu de ses fiers ennemis,
Tout ce que Dieu défend, légitime & permis,
Et sans distinction, dans tout sein hérétique,
Plein de joie, enfonçant un poignard catholique.

Voilà encore un *poignard catholique* qui eût difficilement trouvé grace auprès des Déclamateurs de nos jours. Aussi grands Juges en expressions poétiques qu'en morale chrétienne, ils eussent relevé avec une sainte aigreur cette épithete malheureusement trop vraie, en se montrant d'ailleurs *pieusement indulgens sur le poignard même.*

NOTE XXXIX, *relative à la page* 89, *ſur les Satires de* DESPRÉAUX.

LES amis de Deſpréaux lui ayant repréſenté, dit-on, que le nom de Cotin étoit trop répété dans la neuvieme Satire, l'Auteur leur répondit, *il faut voir; je conſens d'ôter tout ce qui ſera de trop.* On s'aſſembla, on lut la Satire toute entiere; mais on trouva par-tout le nom de Cotin ſi bien placé, qu'on opina à le laiſſer par-tout. Ce fait, s'il eſt vrai, prouveroit ſeulement que la répétition ſi fréquente du nom de Cotin dans cette Satire, pouvoit avoir quelque ſel dans un temps où ce nom étoit devenu vaudeville, parce que le charitable Public, qui voyoit tous les jours Cotin, aimoit à s'en moquer; mais dans notre Siecle, pour lequel Cotin eſt ſi bien mort, la répétition eſt devenue un peu faſtidieuſe. Ceux qui écrivent des Satires, même avec le plus de talent, en feroient dégoûtés bientôt, s'ils pouvoient voir combien elles deviennent

indifférentes au Public quand le moment en eſt paſſé, quand le premier beſoin de la malignité eſt ſatisfait. Racine, Corneille, Moliere, &c. ont été accablés de leur temps par des volumes de ſatires ; qui eſt-ce qui en connoît aujourd'hui une ſeule ? Celles que Deſpréaux lui-même a écrites n'auroient plus guere de Lecteurs, ſi les ſarcaſmes contre Chapelain & Cotin en faiſoient toute la ſubſtance, & ſi l'Auteur n'avoit ſu racheter la monotonie de ces ſarcaſmes, en les faiſant ſervir comme de cadre à d'excellens principes de goût, embellis par la plus élégante verſification.

Deſpréaux, quelquefois injuſte pour ceux qu'il cenſuroit, avoit auſſi le courage & l'équité de leur rendre ſouvent juſtice. Il a donné des éloges à une Ode de Chapelain & à quelques vers de Perrault. Il accordoit même à ſes ennemis une autre conſolation; il profitoit de leurs critiques quand elles lui paroiſſoient fondées. Il a corrigé plus d'un vers cenſuré par Deſmarets & par d'autres; & l'on peut encore rappeler à cette occaſion ces excellens vers de ſa belle Epître à Racine :

Moi qu'une humeur trop libre, un esprit peu soumis,
De bonne heure a pourvu d'utiles ennemis;
Je dois plus à leur haine, il faut que je l'avoue,
Qu'au foible & vain talent dont la France me loue.
Leur venin qui sur moi brûle de s'épancher,
Tous les jours en marchant m'empêche de broncher;
Je songe à chaque trait que ma plume hasarde,
Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde;
Je fais sur leurs avis corriger mes erreurs,
Et je mets à profit leurs malignes fureurs.

Dans une de ses Satires, il avoit traduit le passage d'Horace :

.... *Quid rides? Mutato nomine, de te*
Fabula narratur,

par ces deux vers-ci :

Vous riez? Savez-vous que c'est votre peinture,
Et que c'est vous par-là que la Fable figure?

Il retrancha ces deux vers dans la suite, comme peu dignes de l'original, ainsi que Desmarets ou Pradon le lui avoient reproché. Il eût mieux fait encore d'y substituer l'excellent vers par lequel un de ces deux mauvais Poëtes avoit rendu le vers d'Horace :

Tu ris? Change le nom, la Fable est ton Histoire.

Il est vrai que cet excellent vers étoit précédé d'un vers détestable :

Tantale dans un fleuve a soif & ne peut boire,

& que peut-être Despréaux, forcé de laisser le premier vers à l'Auteur, se crut obligé de lui laisser aussi le second.

Le Pere Oudin, Jésuite très-savant, qui estimoit beaucoup Chapelain, & qui malheureusement l'estimoit assez pour savoir par cœur beaucoup de vers de la *Pucelle*, prétendoit être en état de prouver que Despréaux avoit tiré beaucoup d'hémistiches, & même des vers entiers, de ce Poëme si maltraité dans ses Satires. Si l'accusation est fondée, ce que nous avons bien de la peine à croire, ce grand Poëte auroit pu faire la même réponse que faisoit Moliere à ceux qui lui reprochoient d'avoir pris une scene entiere à Cyrano de Bergerac : *Cette scene m'appartient, puisqu'elle est bonne, & je prends mon bien où je le trouve.* On assure que M. de Voltaire a pris des vers de Cotin & de l'Abbé du Jarry. Il a très-bien fait ; c'est une perle qui seroit restée dans la fange, & qu'il en a tirée.

Nous venons de dire que Defpréaux ne répondoit à fes Critiques qu'en fe corrigeant, lorfqu'ils avoient raifon; il ne dédaigna pourtant pas de leur répondre quelquefois autrement, en ufant de fon crédit pour leur impofer filence. Bourfault, qui n'étoit ni fans efprit ni fans mérite, quoiqu'il fût fans Lettres, avoit fait contre Defpréaux une Comédie intitulée : *La Satire des Satires;* Defpréaux follicita un Arrêt du Parlement, qui empêcha qu'elle ne fût repréfentée. Mais il s'étoit montré fi indifférent fur toutes les autres Satires faites contre lui, qu'il y a tout lieu de croire que dans celle de Bourfault, fa perfonne étoit encore plus attaquée que fes Ouvrages; en ce cas on ne peut le blâmer de s'y être montré fenfible, & d'avoir réclamé le droit acquis à tout Citoyen, de n'être point calomnié fur le théatre. Moliere, moins délicat ou moins maltraité, s'étoit laiffé jouer par le même Bourfault, en fe réfervant le droit de le jouer à fon tour, comme il fit en effet dans l'*Impromptu de Verfailles.* S'il eft un cas où la Loi du talion doive être exécutée, c'eft dans la repréfaille, bonne

ou mauvaiſe, envers les Satiriques, pourvu qu'elle ne paſſe pas les bornes que le talion lui preſcrit. Deſpréaux en convient lui-même dans une de ſes Préfaces, où il fait dire à ſon Libraire : » J'ai charge d'avertir ceux » qui voudront faire des Satires, de ne » ſe point cacher. Je leur réponds que » l'Auteur ne les citera point devant » d'autre tribunal que celui des Mu- » ſes. Si ce ſont des injures groſſieres, » les beurrieres lui en feront raiſon ; & » ſi c'eſt une raillerie délicate, il n'eſt » pas aſſez ignorant dans les Loix, pour » ne pas ſavoir qu'il doit porter la » peine du talion. Qu'ils écrivent donc » librement : comme ils contribueront » ſans doute à rendre l'Auteur plus » illuſtre, ils feront le profit du Li- » braire, & cela me regarde. Quel- » que intérêt pourtant que j'y trouve, » je leur conſeille d'attendre quelque » temps, & de laiſſer mûrir leur mau- » vaiſe humeur. On ne fait rien qui » vaille dans la colere «.

Bourſault, ſans fiel & ſans envie, eut à l'égard de Deſpréaux, quelque temps après leur démêlé, un procédé honnête qui déſarma le Satirique ;

Despréaux l'effaça de ses Satires, & il y mit à sa place quelque autre nom en *aut;* car il avoit toujours sous la main, comme nous l'avons dit dans son Eloge, quatre ou cinq noms de deux syllabes & terminés en *aut*, *Quinault*, *Boursault*, *Hesnault*, *Perrault*, qui prenoient successivement la place des uns des autres. Despréaux, si on en croit M. de la Monnoye, prétendoit qu'*Hesnault* (1) étoit un des hommes qui tournoit le mieux un vers; il disoit, pour s'excuser de l'avoir mis dans ses Satires, qu'il y avoit mis d'abord *Boursault*, ensuite *Perrault*, avec lesquels il s'étoit réconcilié; & que voulant effacer leurs noms pour en substituer un autre, il n'avoit trouvé sous sa main que celui de *Hesnault*, mort en 1682, & hors d'état de se plaindre. Voilà, pour parler le langage des Jurisconsultes, un exemple bien édifiant de justice *commutative.*

Les rimes en *aut* n'étoient pas les

(1) Auteur du Sonnet de l'Avorton, & de quelques autres Pieces, entre autres d'une Satire violente contre Colbert, à l'occasion de la disgrace de Fouquet.

seules rimes de *rechange* qu'il eût en reserve pour les faire disparoître ou renaître suivant les occasions. Il avoit dit dans les premieres éditions d'une de ses Satires :

Si je pense parler des galans de notre âge,
Ma plume, pour rimer, rencontrera Ménage.

Raccommodé dans la suite avec Ménage, il changea ainsi ces deux vers :

Si je veux d'un galant dépeindre la figure,
Ma plume, pour rimer, trouve l'Abbé de Pure.

Il en usa à peu près de même à l'égard de son frere Gilles Boileau, Payeur des Rentes, Membre de l'Académie Françoise, & homme de beaucoup d'esprit ; ce frere n'aimoit pas Despréaux, dont on prétend qu'il étoit jaloux :

Qu'est-ce que Despréaux a fait pour lui déplaire ?
Il a fait des vers mieux que lui,

disoit Liniere dans une Epigramme. On ajoute que Gilles Boileau savoit mauvais gré à son frere d'avoir maltraité Chapelain & Cotin, qui avoient l'honneur d'être de ses amis. Despréaux estimoit pourtant beaucoup ce frere ;

car

car il avoit dit en se plaignant de lui :

En lui je trouve un excellent Auteur,
Un Poëte agréable, un très bon Orateur ;
Mais je n'y trouve point un frere.

Las enfin des procédés de Gilles Boileau, il se permit contre lui une Epigramme assez piquante & très-injuste. S'étant depuis réconcilié avec son frere, non seulement il mit un autre nom dans l'Epigramme, mais il donna une édition des Œuvres de Gilles Boileau après sa mort, & y joignit une Préface, dans laquelle il dit, *qu'il en seroit des Ouvrages de son frere comme de l'Enéide, dont Virgile seul étoit mécontent.* C'étoit outrer la louange comme il avoit outré la critique ; les Satiriques de profession sont sujets à ces contradictions un peu fâcheuses, qu'il faut pardonner aux Poëtes, ou plutôt à l'humanité.

Tels sont les reproches, au fond assez légers, qu'on est peut-être en droit de faire à Despréaux comme Satirique, après lui avoir rendu d'ailleurs, & comme grand Poëte, & comme législateur du bon goût, l'hommage dont il est si digne.

Mais le plus grand tort de cet illustre Ecrivain, a dit un Philosophe, est d'avoir été par ses Satires *le pere d'une vilaine famille*, qui s'autorise de son exemple sans approcher de ses talens. Il n'y a pas un de ces rimailleurs qui ne se croye un Despréaux, pour avoir dit à nos bons Ecrivains des injures en mauvais vers. Ils font bien mieux encore que de se rendre les défenseurs du *bon goût ;* ils se déclarent ceux de la Religion, qu'ils prétendent venger par leurs Ecrits, & qu'ils déshonorent par leurs mœurs. En jouant avec impudence cette comédie ridicule & scandaleuse, ils esperent que d'estimables Protecteurs qu'ils ont su tromper, seront la dupe de leur basse hypocrisie; ils seroient bien fâchés que d'autres s'y méprissent. Un de ces misérables, qui craignoit apparemment que les Lecteurs éclairés ne le crussent de bonne foi, a eu soin, dans une mauvaise Piece contre les Incrédules, de faire les objections plus fortes que les réponses. Mais en voilà assez & peut-être trop sur cette engeance méprisable.

NOTE XL, *relative à la page* 93, *ſur la probité de* DESPRÉAUX.

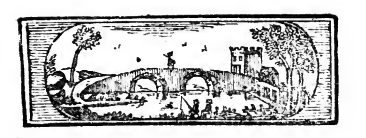
QUAND nous diſons que Deſpréaux fut honnête homme, nous parlons non ſeulement de ſa probité morale, mais même de ſa probité littéraire. S'il fut quelquefois injuſte, il ne le fut que par erreur, par prévention, par humeur tout au plus, & jamais par envie; & il n'eut pas plus de baſſeſſe à ſe reprocher dans ſes Ecrits que dans ſes actions. S'il prodigua trop les louanges à ſon Roi, ce fut l'erreur commune de tous les Gens de Lettres de ſon temps, erreur même que bien peu de Gens de Lettres du nôtre ſeroient en droit de lui reprocher. Ses Satires peuvent, il eſt vrai, faire déſirer plus d'indulgence & de bonté dans ſon caractere moral; mais quand on voudroit juger ce caractere avec la ſévérité la plus rigoureuſe, obſervons qu'il n'en eſt pas des défauts ou des vices d'un Ecrivain, comme de ceux d'un Souverain ou d'un Miniſtre. Le carac-

tere de l'homme puissant est un objet intéressant à considérer dans son Histoire, par l'influence qu'il peut avoir eue sur le bonheur ou le malheur de toute une Nation, sur celui même des générations suivantes. Au contraire, le caractere d'un simple Homme de Lettres, eût-il mérité les plus grands reproches, ne laisse ni suites ni traces. Dès que l'Homme de Lettres a cessé de vivre, il ne reste de lui que ses Ouvrages, qu'on juge en oubliant ses actions. C'est alors l'Auteur seul & non l'homme qu'on apprécie; & tandis que l'Ecrivain vertueux & médiocre est oublié, les manes de l'Ecrivain supérieur, vertueux ou non, reçoivent du suffrage public la récompense des lumieres qu'on lui doit, ou du plaisir qu'on éprouve en le lisant. L'Histoire du vicieux Salluste est préférée à celle du pieux Grégoire de Tours, & les vers du libertin Marot aux quatrains du grave Pybrac. Le premier mérite auprès des hommes n'est pas d'être bon, c'est de leur être utile ou agréable; & l'Auteur illustre qui n'existe plus que dans ses Ecrits, a d'autant plus ce mérite pour ses Lecteurs, qu'ils

jouiſſent des fruits de ſon génie ſans avoir rien à ſouffrir ou à craindre de ſa perſonne. Gardons-nous bien cependant de conclure de ces réflexions, qu'il ſoit indifférent pour un Ecrivain célebre de joindre la ſaine morale aux talens, & la conduite honnète aux bons Ouvrages. Sa vertu fait ſon bonheur pendant ſa vie, en lui aſſurant le bien le plus précieux pour une ame noble, le reſpect de ſes contemporains ; & elle met le comble, quand il n'eſt plus, aux hommages dont la Poſtérité l'honore. Avec quel plaiſir ne lit-on pas dans la vie de Racine, que de la même plume dont il écrivoit Athalie, ce pere ſenſible traçoit à ſon fils aîné des leçons dictées par la vertu la plus ſimple & la plus tendre ? Et quel charme n'ajoute pas aux Ouvrages de La Fontaine l'amour que tous ſes Lecteurs ont pour lui !



PAUL



PAUL
TALLEMANT,
PRIEUR D'AMBIERLE ET DE SAINT-ALBIN,

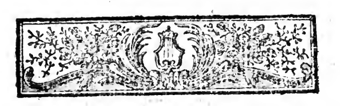
Intendant des Deviſes & Inſcriptions des Edifices Royaux, né à Paris le 18 *Juin* 1642, *reçu à la place de* JEAN OGIER DE GOMBAULD, *en* 1666, *mort le* 30 *Juillet* 1712.(1).

---

(1) Voyez ſon Éloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.



ÉLOGE



ÉLOGE

DE

FRANÇOIS-SÉRAPHIM REGNIER DESMARAIS,

Né à Paris le 13 Août 1632, reçu à la place de MARIN CUREAU DE LA CHAMBRE, *en* 1670, *élu Secrétaire perpétuel à la place de François-Eudes de Mézerai, en* 1684, *mort le* 6 *Septembre* 1713.

MÉDECIN, *guéris-toi*, dit le Proverbe ; on peut dire aussi au Secrétaire d'une Académie, chargé d'écrire la vie de ses Confreres : *Commencez par écrire la vôtre, si elle en vaut la peine.* C'est une tâche dont l'Abbé Regnier s'est acquitté fidélement. Secrétaire de l'Académie durant trente années, il n'a pas à la vérité fait l'Hif-

toire de la Compagnie, qu'il ne regardoit pas ſans doute comme un travail attaché à ſa place, mais il a écrit dans un aſſez grand détail les *Mémoires* de ſa propre vie. Perſuadés que ſon Hiſtoire n'a pu être mieux faite que par lui-même, nous nous bornerons preſque uniquement à un ſimple extrait de ces Mémoires; nous prendrons ſeulement la liberté, pour tempérer la ſéchereſſe de l'original, de joindre à notre extrait quelques réflexions que nous ne nous flattons pas de rendre intéreſſantes, mais que le ſujet nous paroîtra permettre, ou plutôt exiger. Cette *ſéchereſſe de l'original* n'eſt point un vice que nous prétendions reprocher à l'Auteur; la ſimplicité naïve & l'air de vérité avec lequel il parle de lui-même, nous paroît au contraire très-digne d'éloges, & ſur-tout plus digne de foi que ne le ſeroit une Hiſtoire compoſée avec plus de ſoin & d'artifice. Une Académie étrangere dont il étoit Membre, & qui avoit pour lui beaucoup d'eſtime, le pria, un an avant ſa mort, de lui envoyer quelques détails ſur les principales circonſtances de ſa vie: *Afin*,

difoit-elle, *que lorfque fes Confreres viendroient à le perdre, ils puffent lui faire un éloge qui honorât fa cendre, & qui leur fervît de confolation.* L'Abbé Regnier fe rendit à leur priere, bien plus par déférence pour eux, que par un mouvement de vanité dont fon écrit ne laiffe pas entrevoir la moindre trace; les premieres lignes fuffiroient pour le difculper de tout foupçon d'amour propre. » Puif-
» qu'on fouhaite, dit-il, d'être informé
» de ce que je fuis, & de ce que j'ai
» fait depuis que je fuis au monde,
» je vais effayer d'en rendre compte
» en homme qui n'a jamais cherché
» ni à fe cacher ni à fe montrer, &
» qui, étant déjà très-avancé dans fa
» quatre-vingtieme année, eft bien près
» d'aller rendre un compte plus im-
» portant «. Dans l'abrégé que nous allons donner de ces Mémoires, nous nous attacherons à ce qui concerne l'Abbé Regnier, comme Homme de Lettres, c'eft-à-dire, aux feuls articles de fon Hiftoire qui intéreffent véritablement l'Académie; nous renvoyons pour le refte aux Mémoires

mêmes (1), dans lesquels il ne faut pas chercher beaucoup d'amusement, mais qui doivent inspirer beaucoup d'estime pour la franchise & la modestie de l'Ecrivain.

Il fit ses humanités avec succès au Séminaire de Nanterre, chez les Chanoines Réguliers de Sainte-Génevieve, dont son oncle maternel, le Pere Faure, étoit Général. Il passa de là en philosophie au Collége de Montaigu ; mais autant il avoit trouvé de charmes dans l'étude des Belles-Lettres, autant les absurdes subtilités de l'école lui causerent de dégoût ; il dédaigna les graves sottises dont on le forçoit d'infecter sa mémoire, & chercha à se distraire de cet ennui par une traduction qu'il fit en vers françois du *combat des Rats & des Grenouilles*, attribué à Homere ; ce combat ressembloit assez bien, par l'importance de son objet, aux misérables chicanes scholastiques dont il avoit les oreilles rebattues : on peut

(1) Ils sont imprimés à la tête du Recueil des Poésies de l'Abbé Regnier, en 2 volumes *in*-12.

même croire que ces chicanes rappelèrent au jeune étudiant l'idée du Poëme burlesque qui en étoit l'image, & lui inspirerent l'envie de le traduire.

Au sortir de ses études, il s'attacha successivement à plusieurs personnes puissantes, dont la faveur & l'appui étoient nécessaires à sa fortune, car il étoit le sixieme de onze enfans; il fit, à la suite de quelques grands Seigneurs, différens voyages, pendant lesquels il apprit, sans Maître & avec le seul secours des Livres, l'Italien & l'Espagnol. Il se rendit la premiere de ces deux Langues si familiere, qu'étant allé à Rome avec M. le Duc de Créqui, dont l'Ambassade est devenue célebre par l'affaire des *Corses*, il fut chargé d'écrire les lettres italiennes que l'Ambassadeur adressoit aux Cardinaux ou aux Princes voisins avec qui il avoit à traiter; & aucun de ces Etrangers ne s'apperçut que ces lettres fussent l'ouvrage d'un François.

Il eut bientôt dans le même genre un succès plus flatteur, qu'il faut lui entendre raconter à lui-même. » A » mon retour en France, dit-il, j'en» tretins commerce de lettres avec

» diverses personnes en Italie, & particuliérement avec l'Abbé Strozzy, » Résident pour le Roi à Florence. » Ayant composé alors une Ode, ou, » comme les Italiens l'appellent, une » chanson italienne, & l'ayant envoyée » à l'Abbé Strozzy, il s'en servit pour » tromper quelques Académiciens de » la Crusca de ses amis. Pour cet effet, » il supposa que Leo Allatius, Bibliothécaire du Vatican, lui avoit écrit, » qu'en revoyant le manuscrit de Pétrarque, conservé dans cette Bibliotheque, il en avoit trouvé deux feuillets collés, & que les ayant séparés » il y avoit découvert la chanson qu'il » lui envoyoit. La chose parut d'abord » difficile à croire; mais bientôt la » conformité du style la rendit vraisemblable. Quand elle fut éclaircie, » M. le Prince Léopold, Protecteur » de l'Académie de la Crusca, auquel » l'Abbé Strozzy faisoit voir toutes mes » lettres, proposa à l'Académie de m'élire; & je reçus la nouvelle de mon » élection au mois d'Août 1667 (1) «. Les Académiciens de la Crusca, en

(1) Voyez la Note (a).

adoptant le faux Pétrarque, furent plus honnêtes & plus justes que ne l'avoit été dans une circonstance à peu près semblable, le fameux Joseph Scaliger, qui, trompé par des vers de Muret, s'en vengea par une Epigramme sanglante (1); l'offensé n'y répondit qu'en la publiant lui-même, comme un aveu mal-adroit que faisoit son Adversaire du ridicule qu'il venoit d'essuyer.

Parvenu à l'âge de trente-six ans, l'Abbé Regnier entra dans l'état ecclésiastique, presque sans en avoir formé le dessein, & comme par une inspiration subite que les circonstances amenerent sans qu'il s'en doutât. Il demandoit une pension pour récompense de ses services: Louis XIV ne crût pas commettre un sacrilége en faisant payer par l'Eglise les dettes de l'Etat; il donna au Postulant un Prieuré; ce Prieuré fut sa vocation, qui auroit pu paroître équivoque à des Juges rigoureux, mais qu'il justifia par la conduite la plus réguliere & la plus conforme à la sainte austérité de l'habit qu'il venoit de prendre. La Providence, qui sans doute

(1) Voyez la Note (b).

l'appeloit secrétement à porter cette robe, montra dans cette occasion, comme elle a fait dans beaucoup d'autres, les voies impénétrables de sa sagesse, en dirigeant les vûes humaines à l'accomplissement de ses desseins.

Deux ans après qu'il fut entré dans l'Eglise, l'Académie Françoise le choisit pour un de ses Membres; il n'avoit donné jusqu'alors aucune preuve publique de son talent pour écrire en françois; mais la connoissance qu'il avoit des Langues savantes, fit juger qu'il seroit très-utile à la composition du Dictionnaire dont la Compagnie étoit alors occupée, & qui demandoit un rapprochement fréquent du génie de la Langue Françoise à celui des idiomes anciens & modernes.

Quoique ce travail fût devenu le principal objet du nouvel Académicien, il s'en délassoit quelquefois par d'autres occupations, & ses délassemens étoient ceux d'un Prêtre, & presque d'un Apôtre. » Dans ce temps-là, dit-il, je » m'étois appliqué, à la priere des Ré» vérends Peres Jésuites, à traduire d'es» pagnol en françois le Traité de la » *Perfection Chrétienne* de leur pieux

» Confrere Rodriguès ; je ne l'avois
» pas encore fait imprimer, lorſqu'il en
» parut une traduction, qu'on attri-
» buoit à MM. de Port-Royal, & qui
» m'auroit empêché de laiſſer paroître
» la mienne, ſi la Préface ne m'avoit
» fait voir que nos Ouvrages devoient
» être très-différens ; car on aſſure dans
» cette Préface, *que quand on voulut*
» *travailler à cette traduction, on eut*
» *d'abord de la peine à ſe déterminer*
» *ſur le choix qu'on devoit faire d'une*
» *des trois éditions eſpagnoles qu'on*
» *avoit entre les mains, & qui étoient*
» *très-différentes entre elles*... J'avoue
» pour moi que les ayant ſoigneuſe-
» ment conférées, je n'y ai pas apperçu
» la moindre différence. Je laiſſe à ju-
» ger de l'intention que les Auteurs
» de cette traduction ſi vantée peu-
» vent avoir eue en la donnant. Ce
» qui eſt certain, c'eſt que le texte eſ-
» pagnol y eſt entiérement altéré en
» pluſieurs endroits, & ſur-tout dans
» le Chapitre, où, en parlant de la
» grace, on prête à l'Auteur des expreſ-
» ſions toutes contraires aux ſiennes «.

Il ſemble, par le ton qui regne dans ce récit, que l'Abbé Regnier n'avoit pas

été fâché de trouver MM. de Port-Royal en faute, & de faire sa cour par cette découverte aux Jésuites leurs adversaires, avec lesquels il avoit d'assez étroites liaisons. Nous n'examinerons point si le reproche qu'il fait à ces pieux Solitaires est bien ou mal fondé ; supposons pour un instant que l'imputation soit juste (car c'est une supposition que semble permettre l'air d'assurance avec lequel l'Auteur s'exprime), il en faudra conclure que le désir qui animoit ces saints personnages de tendre à leurs implacables ennemis un piége innocent, leur fit oublier en cette occasion le rigorisme austère qu'ils affichoient ; ils penserent apparemment, que pour l'avantage *de la bonne cause*, pour le triomphe de *la grace*, & dans l'unique vûe de *la plus grande gloire de Dieu*, ils pouvoient en sûreté de conscience se laisser aller un moment aux maximes de conduite relâchée dont ils faisoient un si grand crime aux Jésuites. Ce n'est pas la premiere fois que des Théologiens, dirigés par un zele plus ardent que scrupuleux, ont cru pouvoir se permettre ces fraudes pieuses pour la

manifestation de ce qu'ils croyoient ou qu'ils appeloient la vérité. Nous laisserons juger le procès des deux Traducteurs de Rodriguès sur la matiere de la *grace*, à ceux qui ont le courage & le loisir de s'occuper des importantes controverses qui étoient alors le sujet de la haine la plus vive & la plus édifiante entre les Anachoretes de Port-Royal & la défunte Compagnie de Jésus. Nous nous abstiendrons aussi de discuter laquelle des deux traductions mérite la préférence; ceux qui prétendent s'y connoître, regardent la version de Port-Royal comme écrite avec plus de *force*, & celle de l'Abbé Regnier avec plus d'*agrément*; la décision de cette question délicate appartient exclusivement aux ames pieuses, faites pour sentir tout le prix du *Traité de la Perfection Chrétienne*, & plus exercées que des Juges profanes à démêler ce qui constitue la *force* ou l'*agrément* dans un Ouvrage mystique.

L'Abbé Regnier, par les lumieres & le savoir qu'il portoit dans nos séances, & sur-tout par son zele pour hâter la publication du Dictionnaire que le Public attendoit avec empressement, répondit

ſi bien aux eſpérances de ſes Confreres, que le Secrétariat de l'Académie étant venu à vaquer par la mort de Mézerai, il fut jugé plus propre que perſonne à remplir cette place. A peine y fut-il inſtallé, qu'il s'éleva entre l'Académie & Furetiere le fameux procès dont toute la Littérature fut alors occupée; procès qui ſervit long-temps de pâture à l'avide malignité du Public, toujours près d'applaudir, ou tout au moins de ſourire aux traits lancés contre les Compagnies Littéraires, même par des hommes que ce Public ne croit ni n'eſtime. L'Abbé Regnier, en qualité de Secrétaire, fut chargé de dreſſer tous les Mémoires qui parurent alors au nom de la Compagnie. Ces Mémoires étoient graves & modérés; ceux de Furetiere étoient violens & ſatiriques; auſſi eurent-ils beaucoup plus de Lecteurs; mais le Gouvernement, qui ne décide pas de la juſtice d'une cauſe par des Epigrammes, jugea en faveur de l'Académie, qui en effet étoit bien fondée dans toutes ſes demandes, & qui, après les avoir juridiquement obtenues, crut devoir auſſi ſe faire juſtice à ſon pro-

pre tribunal en retranchant Furetiere du nombre de ses Membres.

Le Dictionnaire de l'Académie, après plusieurs années d'un travail assidu, après des plaintes réitérées & très-injustes de la part du Public sur la longueur du temps que la Compagnie avoit mis à ce travail, fut enfin en état de paroître. Il n'y manquoit que la Préface & l'Epître dédicatoire; cette Epître devoit être adressée à Louis XIV, sous les auspices duquel il étoit juste de présenter à la Nation & aux Etrangers la premiere production d'un Corps littéraire qui avoit le Monarque pour Protecteur. L'Abbé Regnier composa, par ordre de l'Académie, la Préface & l'Epître; mais ayant été obligé, avant que le Dictionnaire parût, de s'absenter pour des affaires indispensables, quelques Académiciens qui avoient fait une autre Epître dédicatoire, eurent le crédit de la faire préférer à la sienne; & M. Charpentier, qui avoit aussi fait une autre Préface, obtint la même préférence.

Il paroît que cette Epître dédicatoire, destinée à mettre aux pieds du

Roi l'encens & les hommages de la Compagnie, avoit été pour les Académiciens un grand objet d'émulation; car ſans compter celle de l'Abbé Regnier qui n'exiſte plus, & celle qui eſt imprimée à la tête de la premiere édition, je trouve encore deux autres Epîtres qui furent compoſées dans ce temps-là, l'une par Charles Perrault, & l'autre par ce même M. Charpentier qui avoit déjà fait la Préface de l'Ouvrage. L'Abbé Regnier, piqué du dégoût qu'on lui donnoit, fit ſur l'Epître de M. Charpentier des remarques critiques, qui exiſtent encore écrites de ſa main : on ajoute, qu'aidé de Racine, il en avoit fait de ſemblables ſur l'Epître de Charles Perrault (1). On ne peut diſconvenir que ſur pluſieurs points la critique de l'Abbé Regnier ne ſoit bien fondée ; ſur quelques autres, elle pourroit paroître ou injuſte ou trop ſévere ; mais peut-être pardonnera-t-on le reſſentiment qui l'a quelquefois dictée, en penſant au motif de mécontentement qui l'a fait écrire.

Le déſagrément qu'il venoit d'eſſuyer

(1) Voyez la Note (c).

dans l'Académie, femble prouver qu'il n'étoit pas fort aimé de fes Confreres : Segrais l'accufe en effet d'avoir été *trop aigre & trop vétilleux* (1); Furetiere nous apprend auffi (2) que les amis même de l'Abbé Regnier lui avoient donné le nom de l'Abbé *Pertinax*, parce qu'il avoit, dit-on, l'habitude de difputer *opiniâtrement* dans les affemblées, jufqu'à ce que fes Adverfaires, fatigués de la difpute, fuffent obligés de fe foumettre à fon avis. Furetiere même ajoute qu'il écrivoit fouvent le contraire de ce qu'on avoit décidé; mais il eft permis, à l'égard de cette imputation, de n'en pas croire Furetiere fur fa parole. Quant à la manie tout à la fois choquante & puérile de vouloir toujours avoir raifon, nous ignorons fi c'eft à tort ou avec juftice qu'on l'a reprochée à l'Abbé Regnier; qu'on nous permette feulement, pour l'utilité des Gens de Lettres, une courte réflexion fur cette manie ou plutôt cette petiteffe, dont on a accufé

(1) Voyez le *Segraifiana*.

(2) Voyez les *Factums* de Furetiere contre l'Académie.

plusieurs d'entre eux, & qui ne peut être dans un homme d'esprit que le travers d'un amour-propre bien peu éclairé. Si c'est un sot qu'il a entrepris d'entraîner par force à son opinion, qu'importe à un homme d'esprit la gloire si mince d'obliger un sot à penser comme lui? Et si c'est un homme d'esprit qu'il se propose de convaincre, peut-il ignorer que le doute, qui est *le commencement de la sagesse*, en est aussi le fruit & le terme; qu'à l'exception des sciences exactes, la plupart des autres objets, éclairés d'une lumiere incertaine & mobile, peuvent se présenter sous différentes faces à des yeux exercés & clairvoyans; qu'on fait *haïr*, dit Montagne, *les choses vraisemblables, quand on les plante pour infaillibles*, & qu'enfin la vanité, même convaincue, se croit intéressée à ne pas avouer sa défaite! Dans la Société, dans les Corps, même littéraires, le Sage discute quelquefois, dispute très-rarement, ne propose son opinion qu'avec les expressions réservées, qui rendent la contradiction plus supportable, & finit toujours par permettre à chacun de rester dans son avis,

avis, ſous la condition modeſte & juſte, de jouir de la même liberté pour le ſien. On demandoit au Philoſophe Fontenelle pourquoi il ne diſputoit jamais : *Par ces deux principes*, répondit-il, *tout eſt poſſible*, *& tout le monde a raiſon.* Le même Philoſophe diſoit un jour à l'Abbé Regnier dans je ne ſais quelle diſcuſſion académique : *Voilà une diſpute qui ne finiroit point ſi l'on vouloit ; c'eſt pour cela qu'il faut qu'elle finiſſe tout à l'heure.* Et dans une autre occaſion où l'Abbé Regnier diſputoit avec chaleur contre un Homme de Lettres en préſence d'une femme de beaucoup d'eſprit : *Eh ! Meſſieurs*, leur dit cette femme, *convenez de quelque choſe*, *fût-ce d'une ſottiſe* (1).

Si l'Abbé Regnier étoit opiniâtre dans la diſpute, s'il offenſoit l'amour-propre des autres par une roideur inflexible dans ſes opinions, il ſe la faiſoit pardonner en la portant dans toutes les bonnes qualités qu'il avoit d'ailleurs, & ſur-tout dans un ſentiment où l'opiniâtreté eſt preſque toujours

(1) Voyez la Note (*d*).

une vertu ; il étoit ferme & inébranlable dans l'amitié. Il est vrai qu'il n'accordoit la sienne qu'à ceux qu'il en jugeoit dignes, après les avoir bien connus ; mais plus il étoit difficile de faire naître ce sentiment dans son cœur, plus il étoit rare de le perdre quand on l'avoit obtenu ; le moyen de se l'assurer étoit de se distinguer par les mêmes vertus que les ennemis les plus déclarés de notre Académicien reconnoissoient en lui, une probité à toute épreuve, & un amour du vrai porté jusqu'au scrupule. Il exprima d'une maniere aussi noble qu'énergique cet amour du vrai dans une occasion délicate où on le pressoit de mentir en faveur d'un homme puissant, sous peine d'encourir sa disgrace. *J'aime mieux*, dit-il, *me brouiller avec lui qu'avec moi.*

Le Public, qui connoissoit ses talens, se vit privé avec regret de la Préface & de l'Epître qu'il avoit faites pour le Dictionnaire ; mais la Littérature fut solidement dédommagée de cette perte par un grand nombre d'articles importans & fondamentaux qu'il avoit composés pour le même Ouvrage ; articles qui contribuerent beaucoup aux succès

de la premiere édition, & dont le mérite a été si bien reconnu, qu'on les a conservés presque sans changement dans les éditions suivantes; car le Public remarqua dans ce Dictionnaire, que les longs articles qui s'y trouvoient, & qui devoient avoir couté le plus de travail, étoient faits avec plus de soin que les autres; c'est que la briéveté des articles peu étendus permettoit qu'ils fussent l'ouvrage de la Compagnie entiere; & qu'une Compagnie en corps, troublée dans ses décisions par vingt avis qui se croisent & se détruisent, doit parvenir difficilement à se satisfaire elle-même & ses Lecteurs; au lieu que les grands articles, confiés presque indispensablement à un seul homme, qui pour l'ordinaire étoit l'Abbé Regnier, acquéroient en passant par ses mains toute la perfection que pouvoit y donner l'amour-propre du Rédacteur, animé de plus par toute la ferveur académique.

Quelque intérêt cependant qu'il dût prendre à ce Dictionnaire dont il étoit presque entiérement l'Auteur, il n'eut garde de renouveler la proposition qu'avoit faite autrefois *Jean Sirmond*, un de

nos premiers Académiciens, d'obliger par ferment tous les Membres de la Compagnie de n'employer dans leurs Ouvrages aucun mot qui n'eût été approuvé à la pluralité des voix ; à peu près comme ces anciens Peuples, qui juroient fur les autels de leurs Dieux, de ne parler & de n'apprendre jamais d'autre Langue que la leur. Cet avis, comme on le peut croire, n'avoit pas été goûté ; chacun de nous refta le maître d'écrire comme il le voudroit, à fes rifques & périls ; & l'Abbé Regnier, qui fentoit plus que perfonne le befoin & les avantages de cette liberté littéraire, fe garda bien d'y porter atteinte.

L'infatigable Secrétaire ne borna pas les fonctions de fa place à la publication du Dictionnaire qui lui devoit l'exiftence ; l'Académie, dès les premieres années de fon inftitution, avoit formé le projet d'une Grammaire Françoife, qui, en développant les principes dont le Dictionnaire n'étoit que l'application, devoit former avec cet Ouvrage un cours complet de notre Langue. » Mais la Compa» gnie ne fut pas long-temps à s'ap-

» percevoir, dit M. l'Abbé d'Olivet (1), » qu'un Ouvrage de systême & de mé- » thode, tel qu'une Grammaire, ne » pouvoit être conduit que par une per- » sonne seule, qui, communiquant en- » suite son travail à ses Confreres, pro- » fiteroit de leurs avis, en sorte que son » Ouvrage pût être regardé comme » celui du Corps (2) «. On chargea donc de cette Grammaire l'Abbé Regnier, qui, comme il le dit dans sa Préface, y employa *tout ce qu'il avoit pu acquérir de lumiere par cinquante ans de réflexion sur notre Langue, par quelque connoissance des Langues voisines, & par trente quatre ans d'assiduité dans les assemblées de l'Académie où il avoit presque toujours tenu la plume.*

Cet Ouvrage, quand on le considere relativement au temps où il a été composé, fait honneur à la Littérature Françoise & à l'Académie. S'il n'est pas aussi philosophique & aussi profond sur la métaphysique générale des Langues que

(1) Histoire de l'Académie, Tome II, *in-12*, page 68.

(2) Voyez la Note (*e*).

la *Grammaire raiſonnée* de Port-Royal, il contient au moins, relativement à la Langue Françoiſe, des diſcuſſions importantes & utiles que cette Grammaire n'offre pas : l'Auteur n'avoit cependant encore traité qu'un des objets de la Grammaire, & même le plus aride de tous, le détail des *parties d'oraiſon ;* il promettoit une ſuite dans laquelle il ſe propoſoit d'embraſſer la Syntaxe, les irrégularités réelles ou apparentes de l'uſage, & les principes du ſtyle. La maniere dont il s'eſt acquitté de la premiere partie de ſon travail, doit faire regretter au Public d'avoir été privé de la ſeconde.

Il y a dans cette Grammaire un article qui mérite de nous arrêter un moment ; l'Auteur s'y éleve contre les innovations qu'on avoit déjà tenté d'introduire dans l'orthographe françoiſe ; il en prouve de ſon mieux les inconvéniens ; mais ſes réclamations, loin de remettre en honneur l'orthographe ancienne, n'ont pu même empêcher qu'elle n'ait ſouffert encore de nouvelles atteintes. Il inſiſte, par exemple, ſur la néceſſité de conſerver la lettre *s* dans un très-grand nombre de

mots, soit pour indiquer l'étymologie (1), soit pour marquer la *quantité* de la syllabe (2); mais cette lettre a été suprimée depuis dans le plus grand nombre des mots où il désiroit de la conserver; il avoue même que la suppression commençoit à se faire dans le temps où il écrivoit, & l'on ne peut disconvenir qu'elle ne soit très-naturelle; nouvelle preuve de ce que nous avons déjà dit ailleurs (3), que ce qui a réellement besoin d'être corrigé dans notre orthographe, finira par l'être en effet; qu'il faut tout laisser faire à la raison & au temps, & que s'il y a de la pédanterie à révérer avec superstition l'ancien usage, il y a de la puérilité à le braver avec affectation.

Les Jésuites, tout bons amis qu'ils se disoient de l'Abbé Regnier, ne virent pas sans quelque chagrin le succès d'un Ouvrage qui ne sortoit pas de chez eux, ou du moins que l'Auteur n'avoit pas entrepris à leur priere, sage

---

(1) Comme dans *Estat*, *Status*.

(2) Comme dans *mesme*.

(3) Voyez l'article de *Louis Cousin*, & l'Eloge de l'*Abbé de Dangeau*.

précaution qu'il avoit prise pour la traduction de Rodriguès. Les Antagonistes amers de cette Société lui ont reproché souvent d'avoir été l'*ennemie de tout bien ;* on peut dire avec moins de fiel & plus de justice, qu'elle étoit l'ennemie déclarée ou secrete de tout le bien qui ne venoit pas d'elle. Le Pere Buffier, qui fut depuis Auteur lui-même d'une Grammaire très-estimable, attaqua celle de l'Abbé Regnier dans le Journal de Trévoux avec plus de malignité que de bonne foi ; l'Auteur fit au Journaliste une réponse assez vive, mais solide, & à laquelle il n'y auroit rien à désirer, si au lieu de s'obstiner à tout défendre, il fut convenu de bonne foi de la justesse de quelques critiques (1).

Cette querelle convainquit l'Abbé

(1) C'étoit peut-être par représailles de cette censure, que l'Abbé Regnier jugeoit trop sévérement le P. Bouhours, Jésuite & Grammairien de profession ; il l'accusoit *de ne pas savoir la Langue Françoise ;* arrêt injuste, sur-tout eu égard au temps où le P. Bouhours avoit écrit, & où les finesses de la Langue n'étoient connues que d'un petit nombre d'illustres Ecrivains.

Regnier, que la sécheresse des discussions grammaticales, qui semble laisser à l'envie si peu de prise, n'empêchoit pas d'avoir encore des ennemis; il fut dégoûté par cette affligeante réflexion d'achever, en complétant sa Grammaire, la tâche Académique qu'il s'étoit imposée : pour s'en dédommager, il se jeta dans l'Histoire, & il écrivit celle de l'affaire des Corses, dont il avoit été témoin pendant son séjour à Rome. Le style de cette Histoire, quoique pur & correct, n'a ni le mouvement ni le sel dont le sujet paroissoit susceptible. Un plus habile Peintre eût offert le contraste piquant de l'audace & de la gaîté françoise dans cette violente querelle, avec la triste insolence de la soldatesque papale; de la noble fermeté de l'Ambassadeur de France, avec l'arrogance timide des Ministres de la Cour de Rome; enfin de la fierté du Roi, avec la hauteur du Pontife; hauteur qui, dégénérant adroitement & par degrés en négociations & en souplesse, obtint enfin à peu près ce que la fierté offensée lui avoit refusé long-temps. On regrette ce tableau dans la narration de l'Abbé Regnier; mais

son Ouvrage, écrit d'après les Pieces originales, est recommandable par la qualité la plus essentielle à un Historien, par celle qui le fait presque dispenser des autres, & à laquelle nulle autre ne peut suppléer, par l'exactitude des faits. Si cette production n'est ni d'un Vertot ni d'un Saint-Réal, elle est au moins bien préférable à tant de compilations insipides de mensonges anciens & modernes, qui n'ont ni le mérite du coloris, ni celui de la vérité.

L'Historien des Corses revint à la Poésie, ou, si l'on veut, à la versification; il donna, quoiqu'âgé de quatre-vingts ans, un Recueil de Pieces françoises, latines, italiennes & espagnoles. On prétend que ces dernieres furent plus accueillies à Rome & en Espagne, que les Poésies françoises ne le furent à Paris; & un célebre Ecrivain ajoute que si l'Abbé Regnier avoit réussi à faire passer un de ses Sonnets pour être de Pétrarque, il n'eût pas fait passer ses vers françois sous le nom d'un grand Poëte. Ce n'est pas le seul de nos Ecrivains qui, ayant fait des vers avec succès dans une Langue étrangere, n'a pu réussir dans la sienne;

ſeroit-ce parce que notre Poéſie, qui ne ſe permet que des licences très-légeres, & qui ajoute à ſes entraves naturelles toute la ſévérité de la proſe, préſente plus de difficultés à vaincre que la Poéſie des autres Peuples anciens & modernes ? Ou les François, ſi délicats en matiere de goût, & ſi raffinés ſur les plaiſirs en tout genre, ſont-ils plus difficiles en vers que les autres Nations ? Mais ſi tant de ſévérité laiſſe à nos Poëtes médiocres encore moins d'indulgence à eſpérer qu'Horace n'en promettoit à ceux de ſon temps, ne devroit-elle pas auſſi nous inſpirer pour nos grands Poëtes encore plus d'admiration que l'Antiquité n'en a marqué pour les ſiens ?

Grammairien ſavant & profond, & de plus Hiſtorien & Poëte, l'Abbé Regnier voulut encore s'eſſayer dans un autre genre, celui de la traduction. Il choiſit pour objet de ſon travail le *Traité de la Divination* de Cicéron, l'Ouvrage de ce grand Homme qui eſt le plus piquant par ſon objet, & peut-être le plus finement philoſophique ; ce catéchiſme d'*incrédulité païenne* (ſi on peut l'appeler de la ſorte),

publié par l'Auteur même sous les yeux du Sénat, sans réclamation de la part des Augures & des Pontifes, est une preuve singuliere & frappante de la tolérance des Romains en fait d'opinions religieuses; les Dialogues *sur la nature des Dieux*, sont un autre catéchisme d'*incrédulité Pyrrhonienne* sur l'importante question de l'existence d'un Etre suprême; mais ce dernier Traité n'est guere qu'un vain tissu de subtilités sceptiques, au lieu que celui de la *Divination* est l'ouvrage d'une tête aussi éclairée que libre, & aussi décidée que sage. C'est apparemment ce qui engagea l'Abbé Regnier à le traduire de préférence aux autres Ouvrages philosophiques de Cicéron. Dans ceux-ci, la Philosophie de l'Orateur Romain, souvent un peu commune, & quelquefois ou étrangement bornée, ou puérilement sophistique, a besoin d'être relevée par le charme du style de l'Auteur, qu'il est comme impossible de faire passer dans une autre Langue. Dans le *Traité de la Divination*, le Traducteur, soutenu par l'agrément & les détails du sujet, couroit moins de risque de défigurer tout-à-fait son

modele; & ne pouvant, dans sa copie, conserver à l'original le mérite du coloris & de l'harmonie, il lui conservoit au moins celui du dessein & de l'ensemble.

La traduction de l'Abbé Regnier est élégante, fidele, & accompagnée de remarques savantes qui en augmentent le prix. L'Auteur entreprit encore de traduire un autre Ouvrage de Cicéron, plus intéressant par sa matiere, mais moins fait pour le commun des Lecteurs, le Traité de *Finibus bonorum & malorum;* c'est-à-dire, *De la nature des vrais biens & des vrais maux.* Cette version n'a paru qu'après la mort de l'Abbé Regnier; mais tout estimable qu'elle est, elle n'a pas été aussi accueillie que celle du *Traité de la Divination;* le Traducteur du *Traité des biens & des maux* ne pouvoit avoir pour Juges que des Gens de Lettres Philosophes, & par conséquent assez peu de Lecteurs; mais le Traducteur des Plaisanteries de Cicéron sur les oracles, les augures, & les autres superstitions de la vénérable Antiquité, étoit plus à portée d'amuser la multitude. Il eut même, à force de

ſuccès, un malheur ſemblable à celui que Fontenelle avoit déjà eſſuyé pour ſon *Hiſtoire des Oracles ;* les eſprits forts de ce temps-là appliquerent aux Prophetes & aux miracles de la Religion Chrétienne, ce que dit le Philoſophe ancien des prédictions & des prodiges d'une Religion abſurde ; les Adverſaires très-zélés & très-vigilans des eſprits forts, voulurent rendre le Traducteur reſponſable de ces applications ſi ſcandaleuſes ; il ſe récria hautement contre des imputations qui, à dire vrai, ne méritoient guere, par leur ineptie, d'être réfutées, mais l'exigeoient par la gravité de l'objet & par la redoutable importance des accuſateurs.

L'Abbé Regnier fait mention, dans ſes Mémoires, de quelques autres productions qui ſont reſtées manuſcrites, entre autres d'un Poëme françois à la louange du Roi : » Le mauvais ſuccès » qu'ont toujours eu ces ſortes d'Ou- » vrages, dit naïvement le Pere Ni- » ceron (1), a ſans doute empêché

(1) Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres dans la République des Let-

» qu'on ne donnât ce Poëme au Pu-
» blic «. Trente ans plus tôt il eût été reçu avec avidité, lorſque tout retentiſſoit des louanges & des victoires du Monarque. Mais le temps des louanges & des victoires n'étoit plus ; & la bataille de Malplaquet, par où finiſſoit ce Poëme, n'étoit pas un moyen de le faire lire, même à Verſailles ; l'Auteur s'abſtint donc très-prudemment de le mettre au jour, & ſe contenta d'offrir en ſecret ſon hommage au Monarque vaincu & malheureux. Ce monument de ſon zele n'étoit pas le ſeul qu'il eût élevé à la gloire du Roi, car il nous apprend qu'il avoit compoſé les inſcriptions de la Statue de la place des Victoires, à l'exception pourtant de l'inſcription faſtueuſe *Viro Immortali*, dont il paroît déſirer que la Poſtérité ne l'accuſe pas.

Il ne parle point dans ſes Mémoires d'un Ouvrage qu'il donna en 1700, & qui contenoit le premier Livre de l'Iliade en vers françois, avec une Préface où il répond aux blaſphêmes de

---

tres, *Tome V, page 365, article de l'Abbé Regnier.*

Charles Perrault contre Homere. Cette Préface est pleine de raison & de goût; mais l'Auteur plaide mieux pour l'Iliade par sa prose que par ses vers, qui feroient au divin Homere un tort irréparable, si on pouvoit soupçonner l'original de ressembler à la copie.

Il est vraisemblable que le peu de succès de cette Traduction de l'Iliade empêcha l'Auteur d'en faire mention dans la liste de ses Ouvrages, comme d'une production dont il étoit un peu honteux & repentant (1). Despréaux, qui étoit *son ami*, ou du moins qui prend ce titre dans une de ses Préfaces, n'avoit pas vu de bon œil ce fatal travestissement du Poëte Grec, & en avoit fait à l'Auteur l'aveu sincere. Il paroît que les vers de l'Abbé Regnier n'étoient pas en possession de plaire à l'inexorable Satirique; car toute son *amitié* ne l'empêcha pas de mettre l'*Edit d'amour* de notre Académicien parmi les mauvais Livres que les Chanoines du Lutrin se jettent à la tête dans la bataille qu'ils se livrent sur les degrés du Palais. Cet *Edit d'amour*

(1) Voyez la Note (*f*).

étoit une petite production obscure de la jeunesse de l'Abbé Regnier, qui eût bien pu se passer de l'honneur que lui fit Despréaux d'en rappeler le souvenir. Ce grand Poëte, si l'on en croit le *Bolæana*, parloit quelquefois de son *ami* avec une liberté peu flatteuse : *Il se croit*, disoit-il, *un grand Homme, parce qu'il a hérité de la grimace de Chapelain.* Nous avons vu dans l'article de l'Abbé *Boileau*, avec quelle liberté Racine parloit de ce Prédicateur, qu'il appeloit aussi *son ami*; & nous avons rappelé à ce sujet certaine chanson de Moliere, dont nous avons fait à Racine une application innocente, que son maître Despréaux est ici en droit de partager.

Dans le volume qui contient ce premier Livre de l'Iliade, on trouve la traduction françoise de quelques Odes d'Anacréon par le même Auteur. La nature de ces Odes, qui ne sont guere que des Madrigaux, & la négligence qu'on tolere dans les petits sujets, rendent cette traduction plus supportable que celle de l'Iliade; cependant elle ne placera jamais l'Auteur au rang des bons Poëtes. Les Académiciens de la

Crusca avoient fait beaucoup plus d'honneur à la traduction italienne qu'il leur avoit envoyée des Poésies d'Anacréon ; cette Compagnie en accepta la dédicace, & la fit ensuite réimprimer à Florence avec deux autres traductions du même Auteur, faites par des Poëtes Italiens, & très-estimées de la Nation.

De toutes les Poésies françoises de l'Abbé Regnier, celle qui a été le plus accueillie est sa traduction de la fameuse scene du *Pastor fido*, dans laquelle se trouvent les vers si connus sur la contradiction entre la morale févere qui interdit l'amour, & la nature qui semble l'ordonner. La traduction très-foible de ce morceau a été souvent célébrée par cette multitude qui ne se pique pas d'être fort févere en poésie ; & il n'y a pas encore long-temps qu'on la faisoit apprendre aux jeunes filles, apparemment comme une excellente leçon de morale (1) : on y joignoit ce pieux Sonnet de Desbarreaux, detestable d'un bout à l'autre, mais que nos bons aïeux regardoient comme un modele de versification. Notre Siecle,

(1) Voyez la Note (g).

moins dévot & plus difficile, a pensé que les vers de Racine, de Despréaux & de La Fontaine étoient plus dignes que ces *bouts rimés* d'orner la mémoire des enfans; s'ils ne sentent pas à cet âge tout le mérite de nos chef-d'œuvres, du moins leur mémoire est un dépôt qui les conserve, une terre où cette semence précieuse repose jusqu'à l'âge du jugement & du goût qui doit la faire éclore & fructifier; ils ne se voyent plus réduit à la nécessité fâcheuse d'oublier dans un âge plus avancé les inepties poétiques dont on a si long-temps fatigué leur enfance, & qu'ils n'ont souvent apprises qu'avec beaucoup de peine, de dégoût & de larmes.

Le succès de la scene françoise du *Pastor fido*, consola, quoique foiblement, l'Abbé Regnier du peu de fortune qu'avoient fait ses autres Poésies françoises; mais il étoit condamné à n'être jamais parfaitement heureux comme Poëte; car l'accueil général que sa traduction avoit reçu, nuisit aux vûes d'avancement qu'il avoit formées: il eût obtenu les honneurs de l'épiscopat, sans les scrupules que cette

traduction donna au Roi ; mais il pensa apparemment comme l'Evêque Héliodore, qui aima mieux, dit on, renoncer à son Siége épiscopal, que de supprimer ou désavouer son Roman de *Théagene & de Cariclée*, préférant la réputation de bon Ecrivain à toutes les dignités de l'Eglise.

Il y avoit une autre cause plus grave du refus de l'Episcopat fait à l'Abbé Regnier. On lui attribuoit une Piece de vers dont le sujet par malheur étoit très-impie, & qui, par un autre malheur, étoit fort répandue, & regardée comme très supérieure à toutes celles du même Poëte ; elle avoit pour objet le commerce criminel de Bethsabée avec David, d'où la Providence fit naître le Messie plusieurs siecles après ; la Piece finissoit par cette plaisanterie, aussi ignoble que scandaleuse :

> Il faut avouer que la grace
> Fait bien des tours de passe-passe
> Avant que d'arriver au but.

Nous ne rapportons ces vers si impies, que pour disculper la mémoire de notre Académicien de la tache qu'on a voulu lui imprimer à ce sujet. Il n'y

a d'autre témoignage qu'il en soit l'Auteur, qu'une tradition vague & sans preuve. Ceux qui prendront la peine de lire le Recueil de ses Poésies, en trouveront un si grand nombre d'édifiantes, qu'ils ne pourront se persuader que tant de dévotion & tant de blasphêmes soient sortis de la même plume, ni que l'Abbé Regnier ait voulu ressembler au Poëte Rousseau, qui, tout à la fois traducteur de David & rival de l'Aretin, appeloit ses Epigrammes licencieuses les *Gloria Patri de ses Pseaumes*.

Si parmi les Pieces dont l'Abbé Regnier est réellement l'Auteur, on vouloit en citer quelqu'une qui ne fût pas indigne d'éloges, on pourroit rappeler ici celle qui est connue sous le nom des *J'ai vu*, & qui renferme, quoique trop longue, quelques vers heureux:

J'ai vu la vanité s'élever jusqu'aux nues
Sur des ailes de cire, en un moment fondues...
J'ai vu deux partis disputer
De la vérité sans l'entendre;
Le Public, sans y rien comprendre,
Pour l'un & l'autre s'entêter...
J'ai vu d'un peu de vent les hommes se nourrir,
Et ne s'attacher qu'à paroître;
J'ai vu qu'en cherchant à connoître

Nous n'apprenons qu'à discourir ;
J'ai vu l'excessive prudence
Ne servir qu'à nous décevoir,
Le seul intérêt tout mouvoir,
Et la profondeur du savoir
Différer peu de l'ignorance.

Nous citerons encore les vers suivans, tirés d'une Piece sur les grands Seigneurs, que l'Abbé Regnier avoit fréquentés beaucoup, & qu'il devoit bien connoître. Après avoir dit que le Sage doit toujours rendre à leur naissance & à leur rang les égards que la société & la décence exigent, le Poëte ajoute :

Les aimer, c'est une autre affaire ;
Qui ne les connoît qu'à demi
S'honore d'être leur ami ;
Qui les connoît bien, ne l'est guere.

Qu'on nous permette enfin, quoique dans l'éloge d'un Prêtre, de joindre à ces vers une chanson, qui peut-être n'étoit adressée qu'à une *Iris en l'air*, ou n'avoit été faite par l'Abbé Regnier que pour le service de quelque amant malheureux, qui ne l'avoit pas toujours été :

Ne craignez point que votre humeur légere
Dans ma colere
Me fasse rien publier.
Heureux, je ne fais que me taire,
Trahi, je ne fais qu'oublier.

Ces vers sont à peu près les meilleurs que nous ayons de lui. On peut, après les avoir lus, se dispenser de jeter les yeux sur presque tous les autres. Il restera encore à l'Auteur assez de qualités académiques, pour qu'il puisse à toute rigueur se passer de celle de Poëte.

Tout Prêtre & tout bel esprit qu'il étoit, il avoit un courage dont un soldat auroit pu se faire honneur. Envoyé par la Cour de France à celle de Baviere pour une affaire importante, il fit une telle diligence qu'il se rompit une côte en courant la poste; ce qui ne l'empêcha pas de continuer son voyage, & de repartir de Munich deux jours après son arrivée, pour apporter en cinq jours à Versailles la réponse aux propositions dont il étoit chargé.

Il ne montra pas moins de courage dans quelques maladies cruelles & dangereuses dont il fut attaqué. Il n'opposa à la douleur & au danger que le repos

& la patience. » Je n'appelai point de » Médecin, dit-il, & ne pris point de » médecine ; parce que je suis persuadé » qu'il n'y en a point qui ne soit nuisible à celui qui en fait usage. La » Nature toute seule, avec un peu de » temps, surmonta enfin le mal. J'ai » éprouvé plus d'une fois par moi-» même combien il y a de ressource en » elle, quand on ne la tourmente point » mal à propos en recourant à des » remedes qui l'accablent au lieu de la » soulager «.

On voit par ce passage, que l'Abbé Regnier étoit du nombre de ceux qui n'honorent pas la Médecine d'une grande confiance; mais il y avoit cette différence entre lui & les *mécréans* de son espece, que notre Académicien, conséquent dans ses principes, se contentoit, dans ses maladies, de souffrir & d'attendre ; tandis que la plupart des autres incrédules, impatiens ou timides, ont recours dans les mêmes circonstances, à l'idole ou au Dieu qu'ils ont blasphémé, & se laissent, comme dit Montagne, *tout discrétement manier aux créances & exemples publics*.

On ne sauroit guere disconvenir que dans

dans plusieurs maladies l'art ne soulage & ne sauve quelquefois la nature : on conviendra plus volontiers encore, que dans un très-grand nombre d'autres cas il la traverse & souvent la détruit en voulant l'aider; & l'Abbé Regnier aura là-dessus peu de contradicteurs. La seule maniere sûre de décider cet ancien & fastidieux procès, seroit de constater par l'expérience, si des Peuples, dépourvus de médecine, vivroient plus ou moins long-temps que ceux qui en ont une. Mais malheureusement les Peuples sauvages qui n'ont que la Nature pour Médecin, n'ont point de registres mortuaires; & les Peuples civilisés, qui ont fait une science de l'art de guérir, ne se laisseront pas aisément persuader d'en proscrire ou d'en suspendre l'usage (1).

(1) Voyez la Note (*h*).



NOTES *sur l'article de l'Abbé* REGNIER DESMARAIS.

(a) NOTRE Académicien, qui imitoit assez bien les vers de Pétrarque pour tromper les Italiens eux-mêmes, étoit si parfaitement instruit des finesses de cette Langue, que le docte Ménage, qui se piquoit aussi de la bien savoir, lui apportoit les Pieces italiennes qu'il faisoit quelquefois, & les soumettoit à sa critique ; mais il se plaignoit qu'à force de purisme & de sévérité, l'Abbé Regnier les énervoit absolument par ses corrections. *Il tutto*, lui disoit Ménage, *se n'e andato in limatura : Tout s'en est allé en limure.* Ce même Ménage, Auteur d'un Livre *sur les origines de la Langue Italienne*, où il prétendoit réfuter, sur quelques finesses de cette Langue, les Auteurs nationaux eux-mêmes, n'osoit parler italien, quoiqu'il fût très exercé à l'écrire. *Il y a une grande différence*, disoit-il, *entre savoir l'italien, & savoir de l'italien ;* & il ne se mettoit

que dans la feconde claffe. Il ajoutoit, avec un courage & une modeftie rare pour un Erudit, qu'il *en étoit de même des idiomes anciens*; que les Littérateurs modernes les plus exercés dans ces deux Langues, pouvoient tout au plus fe flatter de favoir *du latin & du grec*, & borner là leurs prétentions. C'eft de quoi ne conviendront pas bien des Auteurs de mauvais vers & de mauvaifes harangues, où ils croient avoir égalé Cicéron & Virgile; leurs prétentions en ce genre font bien plus fortes que leurs titres.

(*b*) Les vers de Muret étoient traduits d'un ancien Poëte Grec, dont il ne refte que des fragmens. Il fit croire à Scaliger (& plufieurs autres Erudits partagerent cette méprife) que la Traduction étoit d'un ancien Poëte Comique Latin, nommé *Trabea*. L'Epigramme de Scaliger, pour fe venger de cette fupercherie, étoit une fortie violente contre les mœurs fcandaleufes, dont la calomnie ou la médifance avoient accufé Muret. Echappé à ces accufations & à fes ennemis, Muret s'étoit retiré à Rome, où il fe fit Prêtre,

pour *faire pénitence ;* il disoit tous les jours la Messe avec une dévotion exemplaire, en expiation des scandales qu'il avoit donnés, ou qu'on avoit pris sans qu'il les donnât.

(*c*) Comme la critique dont il s'agit est devenue rare, & qu'elle peut être de quelque utilité aux jeunes gens & aux étrangers, nous croyons qu'on nous saura gré de la remettre ici sous les yeux de nos Lecteurs ; nous y joindrons quelques observations, dont la plupart auront pour objet celles des critiques de l'Abbé Regnier qui nous paroissent ou injustes ou trop séveres. Nous mettrons ces observations en lettres italiques, & nous les placerons entre deux parentheses. M. l'Abbé d'Olivet, qui, dans la premiere édition de ses Remarques sur Racine, a publié la censure de l'Abbé Regnier avec une sorte de complaisance, auroit peut-être dû, pour la rendre plus utile, y joindre des observations semblables. Mais il n'avoit garde de défendre Charles Perrault, le détracteur des Anciens, contre l'Abbé Regnier leur adorateur. Il dit même qu'il a imprimé cette cri-

tique pour faire voir aux ennemis de l'Antiquité, que Perrault leur Patriarche a fait plus de fautes dans trois ou quatre petites pages de prose, qu'il n'y en a dans toute une Tragédie de Racine. Quand cela seroit, s'en suivroit-il que Charles Perrault eût bien ou mal raisonné sur les Anciens?

AU ROI.

» SIRE,

» Le Dictionnaire de l'Académie
» Françoise paroît (1) enfin sous les
» auspices (2) de Votre Majesté, &
» nous avons (3) osé mettre à la tête
» de notre Ouvrage le nom auguste du
» plus grand des Rois. Quelques (4)
» soins que nous ayons pris d'y rassem-
» bler tous (5) les termes dont l'Elo-
» quence & la Poésie peuvent former
» l'éloge des plus grands Héros, nous (6)
» avouons, Sire, que vous nous en
» avez fait sentir plus d'une fois & le
» défaut & la foiblesse. Lorsque (7)
» notre zele ou notre devoir nous ont

» engagés à parler (8) du ſecret im-
» penétrable de vos deſſeins, que la
» ſeule exécution découvre aux yeux
» des hommes, & toujours dans les
» momens marqués par votre ſageſſe,
» les mots de *prévoyance*, de *pru-*
» *dence* & de *ſageſſe* même ne ré-
» pondoient pas (9) à nos idées, &
» nous aurions oſé nous ſervir de celui
» de (10) *Providence*, s'il pouvoit ja-
» mais être permis de donner aux hom-
» mes ce qui n'appartient qu'à Dieu
» ſeul. Ce qui nous (11) conſole, Sire,
» c'eſt (12) que ſur un pareil ſujet les
» autres Langues n'auroient aucun avan-
» tage ſur la nôtre : celle des Grecs
» & celle des Romains ſeroient dans
» la même indigence, & tout ce que
» nous voyons (13) de brillant & de
» ſublime dans leurs plus fameux Pa-
» négyriques, n'auroit ni aſſez de for-
» ce, ni aſſez d'éclat pour ſoutenir le
» ſimple récit de vos victoires. Que l'on
» remonte de ſiecle en ſiecle juſqu'à l'An-
» tiquité la plus reculée, qu'y trouvera-
» t-on de comparable au ſpectacle qui
» fait aujourd'hui l'attention de l'Uni-
» vers, toute l'Europe armée contre
» vous, & toute l'Europe trop foible ?

» Qu'il nous soit permis, Sire, de
» détourner un moment les yeux (14)
» d'une gloire si éclatante, & d'oublier,
» s'il est possible, le Vainqueur (15)
» des Nations, le Vengeur des Rois (16),
» le Défenseur des Autels, pour ne re-
» garder que le Protecteur de l'Acadé-
» mie Françoise. Nous sentons com-
» bien nous honore (17) une protec-
» tion si glorieuse; mais quel (18) bon-
» heur pour nous de trouver en même
» temps le modele le plus parfait de
» l'éloquence! Vous (19) êtes, Sire,
» naturellement & sans art, ce que
» nous tâchons de devenir par le tra-
» vail & par l'étude. Il regne dans
» tous (20) vos discours une souve-
» raine (21) raison, toujours soutenue
» d'expressions fortes & précises, qui
» vous rendent maître (22) de toute
» l'ame de ceux qui vous écoutent, &
» ne leur laissent d'autre volonté que
» la vôtre. L'éloquence (23) où nous
» aspirons par nos veilles, & qui est
» en vous un don du Ciel, que ne doit-
» elle point à vos actions héroïques?
» Les (24) graces que vous versez sans
» cesse sur les Gens de Lettres, peu-
» vent bien faire fleurir les Arts & les

» Sciences ; mais ce ſont les grands » événemens qui font les Poëtes & les » Orateurs : les merveilles de votre » regne en auroient fait naître au mi- » lieu d'un pays barbare.

» Tandis (25) que nous nous appli- » quons à l'embelliſſement de votre » Langue , vos armes victorieuſes la » font paſſer chez les Etrangers : nous » leur en facilitons l'intelligence par » notre travail , & vous la leur rendez » néceſſaire par vos conquêtes : & ſi » elle va encore plus loin que vos con- » quêtes, ſi elle réduit toutes les Lan- » gues des pays où elle eſt connue , à » ne ſervir preſque plus qu'au commun » du Peuple , une ſi haute deſtinée » vient moins de ſa beauté naturelle » & des (26) ornemens que nous avons » tâché d'y ajouter , que de l'avantage » d'être la Langue de la Nation qui » vous a pour Monarque , & (nous ne » craignons pas de le dire) que vous » avez rendue la Nation dominante. » Vous répandez (27) ſur nous un éclat » qui aſſujettit les Etrangers à nos Cou- » tumes dans tout ce que leurs Loix » peuvent leur avoir laiſſé de libre : ils » ſe font honneur de parler comme ce

» Peuple à qui vous avez appris à surmonter tous les obstacles, à ne plus trouver de places imprenables, à forcer les retranchemens les plus inaccessibles. Quel (28) empressement, Sire, la Postérité n'aura-t-elle point à rechercher, à recueillir les mémoires de votre vie, les chants de victoire qu'on aura mêlés à vos triomphes ? C'est (29) ce qui nous répond du succès de notre Ouvrage; & s'il (30) arrive, comme nous osons l'espérer, qu'il ait le pouvoir de fixer la Langue pour toujours, ce ne sera pas tant par nos soins, que parce que les Livres & les autres monumens qui parleront du regne de Votre Majesté, feront les délices de tous les Peuples, feront l'étude de tous les Rois, & seront toujours regardés comme faits dans le temps de la pureté du langage & dans le beau Siecle de la France.

» Nous sommes (31), avec une profonde vénération, &c «.

Critique de l'Epître précédente, par Racine & l'Abbé Regnier.

(1) (*Le Dictionnaire de l'Académie paroît enfin.*) Cet mot *enfin* ne peut ici être dit qu'en deux ſens : ou comme par un aveu de la lenteur de l'Académie à travailler, ou par une eſpece de vaine complaiſance d'avoir pu venir à bout d'un ſi grand Ouvrage. Or dans l'un & dans l'autre ſens, le mot *enfin* eſt mal, parce qu'il n'eſt ici queſtion ni de s'accuſer ni de ſe vanter. (*Il ſemble que l'Académie*, ſans s'accuſer ni ſe vanter, *a pu ſe ſervir ici du mot* enfin; *il ſuffiſoit qu'elle eût mis beaucoup de temps à la compoſition de ſon Dictionnaire, & que ce travail eût en effet exigé beaucoup de temps, ſans qu'on pût accuſer la Compagnie d'en avoir perdu. Or c'eſt en effet le cas où elle ſe trouvoit.*) Voyez l'Hiſtoire de l'Académie, par M. l'Abbé d'Olivet, Tome II, pag. 44 & ſuiv.

(2) (*Sous les auſpices de Votre Majeſté.*) On dit bien *agir ſous les auſpices, entreprendre, achever quelque*

chose sous les auspices d'un grand Prince, pour marquer que c'est par ses ordres que tout s'est fait; que c'est son génie, son bonheur qui ont influé sur tout. Mais, *paroît sous les auspices*, ne se peut dire, à mon sens, que dans une occasion : ce seroit si un Auteur n'ayant pas voulu, par modestie, mettre un Ouvrage au jour, venoit à y être excité, & comme forcé par les instances d'un grand Prince; car alors on pourroit dire avec fondement, que cet Ouvrage paroît sous les *auspices* du Prince. Mais ici il n'y a rien de semblable. (*On dit aujourd'hui*, faire paroître un Ouvrage sous les auspices de quelqu'un, *pour dire, le lui dédier. Ainsi cette critique porte à faux, au moins relativement à l'usage présent de la Langue, usage qui vraisemblablement étoit dès-lors établi, puisqu'on emploie ici cette phrase.*)

(3) (*Et nous avons osé mettre à la tête de notre Ouvrage le nom auguste.*) Cette phrase, *mettre le nom d'un Prince à la tête d'un Ouvrage*, pour dire lui dédier un Ouvrage, me semble impropre, en ce qu'elle ne signifie point

en effet ce qu'on veut lui faire signifier. Le mot d'*oser* me semble aussi n'être pas à propos en cet endroit ; car en général, bien loin que ce soit une hardiesse à qui que ce soit de dédier un Livre à un grand Prince, c'est au contraire une marque de respect, un acte d'hommage ; & pour l'Académie, c'est un devoir à l'égard du Roi qui en est le Protecteur, c'est une obligation indispensable. (*Même observation que sur la critique précédente. On dit aujourd'hui, & l'on disoit vraisemblablement dès-lors, mettre* le nom de quelqu'un à la tête d'un Ouvrage, *pour dire, le lui dédier. Quant à la critique du mot* oser, *elle paroît juste en elle-même ; mais nos formules de respect* (bonnes ou mauvaises) *semblent autoriser cette expression.*)

(4) (*Quelque soin que nous ayons pris d'y rassembler tous les termes dont l'Eloquence & la Poésie peuvent former l'éloge des plus grands Héros.*) De la maniere dont ceci est énoncé, on peut croire que l'Académie, en faisant son Dictionnaire, n'a eu d'autre chose en vue que de recueillir les mots dont

on peut se servir dans un Panégyrique, dans une Ode, dans un Poëme épique; ou que du moins, en rassemblant aussi tous les autres, elle ne l'a fait que par maniere d'acquit; mais que pour ceux qui peuvent entrer dans l'éloge d'un grand Prince, elle y a travaillé avec tout un autre soin; car c'est-là ce qui résulte naturellement de la phrase dont il s'agit. Si on la veut prendre dans un sens plus étendu, & comme faisant une figure qui, dans l'expression de la plus noble partie, comprend le tout, il y aura un autre inconvénient: c'est que tous les faiseurs de Dictionnaires seront aussi bien fondés que nous, à dire qu'ils ont pris soin *de rassembler tous les termes dont on peut former l'éloge des plus grands Héros.* (*Si Racine, comme le prétend l'Abbé d'Olivet, a eu part à plusieurs des critiques de l'Abbé Regnier, il est difficile qu'il ait eu part à celle-ci; car on peut voir dans les Notes sur l'article de M. de Clermont-Tonnerre, Evêque de Noyon, que ce grand Poëte avoit à peu près la même adulation à se reprocher.*)

Il y a d'ailleurs une autre observation à faire là-dessus : c'est que les mots de *jurer*, *blasphémer*, *voler*, *tuer*, *assassin*, *traître*, *crime*, *poison*, *inceste*, &c. ne sont pas moins dans le Dictionnaire de l'Académie, que ceux de *régner*, *vaincre*, *triompher*, *libéral*, *magnanime*, *conquérant*, *valeur*, *gloire*, *sagesse*, &c. ; qu'ainsi on peut dire avec le même fondement, *que nous avons pris soin de rassembler* tous les termes dont on peut se servir pour faire les invectives les plus sanglantes, & pour décrire les actions les plus abominables. (*Cette critique paroît juste.*)

(5) (*Tous les termes dont l'éloquence*), phrase louche par elle-même, & qui laisse en doute d'abord, si on ne veut point dire *tous les termes l'éloquence desquels.* (*On pourroit ajouter que la phrase seroit encore mauvaise dans ce dernier sens ; car on ne dit point l'éloquence des termes. D'ailleurs cette expression*, tous les termes dont on peut former l'éloge des Héros, *est-elle bien correcte & bien élégante ? On dit bien* les mots dont est *formé* un

mot composé, *mais on ne dit point* les termes dont est *formé* un éloge, un discours.)

(6) (*Nous avouons, Sire, que vous nous en avez fait sentir plus d'une fois & le défaut & la foiblesse.*) Ces mots-là, de la maniere dont ils sont rangés, font tout un autre sens que celui qu'on a voulu y donner. On a voulu dire que le Roi nous faisoit sentir la foiblesse & la pauvreté de la Langue : & au contraire cette phrase, telle qu'elle est, signifie qu'il nous a fait sentir le défaut & la foiblesse des Héros. (*Il est certain que la phrase pouvoit être écrite plus correctement ; & la remarque qu'on fait est juste dans la rigueur grammaticale ; mais le sens est clair.*)

(7) (*Lorsque notre zele.*) Quand on a avancé une proposition, il faut que la preuve qu'on en donne ensuite, y ait un parfait rapport. Ainsi, après avoir dit que le Roi nous a fait sentir plus d'une fois la *foiblesse* de la Langue, il faudroit, pour le bien prouver, faire une espece d'énumération des

choses en quoi il nous l'a fait sentir. Mais on ne parle que d'une seule ; & par-là non seulement on manque à prouver suffisamment ce qu'on avoit avancé, puisqu'une proposition générale ne sauroit être prouvée par un fait particulier ; mais on donne de plus lieu de croire que ce n'est qu'à l'égard de ce fait particulier qu'on a trouvé la Langue trop foible.

(8) (*Parler du secret impénétrable.*) *Parler d'un secret*, c'est le révéler, le divulguer : de sorte qu'on pourroit dire, que bien loin que le zele & le devoir engagent à parler du secret impénétrable des desseins d'un Prince, ils obligent au contraire à n'en dire mot. (*Cette critique paroît bien sévere ; le sens est clair, & par lui-même & par ce qui suit.*)

(9) (*Ne répondoient pas à nos idées.*) Il faudroit, pour la justesse de la construction, *ont mal répondu*, puisqu'auparavant il y a, *nous ont engagés ;* ou bien, ce qui seroit encore plus régulier: *Toutes les fois que notre zele ou notre devoir nous ont engagés.... nous avons*

trouvé que les mots.... ne répondoient pas à nos idées. (*Je ne ſais ſi je me trompe; mais il me ſemble que* ne répondoient pas, *eſt ici plus expreſſif que* n'ont pas répondu, *& que d'ailleurs la juſteſſe de la conſtruction ne s'y oppoſe pas. Ne peut-on pas très-bien dire*, toutes les fois que j'ai *été* chez lui, il n'y *étoit* point? *Voilà un imparfait qui ſuit un prétérit. Une critique bien plus réelle à faire, c'eſt que la louange eſt ici exagérée à un degré ridicule, & c'eſt le reproche général qu'on doit faire à cette Epître. C'eſt auſſi ce que le Cenſeur reproche quelquefois au Panégyriſte; mais lui-même, comme on le verra, tombe auſſi dans l'adulation.*)

(10) (*Providence.*) Reconnoître que le terme de *Providence* n'appartient qu'à Dieu ſeul, & qu'il ne peut jamais être permis de donner aux hommes ce qui n'appartient qu'à Dieu, & dire en même temps qu'on le donneroit, s'il étoit permis de le donner, il y a en cela une contradiction d'idées, & cela ſe détruit de ſoi même.

D'ailleurs en diſant: *& nous aurions*

ssé, &c. s'il pouvoit être permis, &c. on marque une grande disposition à faire la chose même, que l'on reconnoît n'être pas permise. Cet endroit, à ce qu'il me semble, blesse la bienséance. (*Cette critique me paroît encore trop sévere. La phrase employée ici par Charles Perrault est un tour oratoire dont on se sert tous les jours pour faire passer des louanges qui peuvent paroître exagérées. Mais la critique eût été plus juste, ainsi que la précédente, si elle fût tombée sur l'exagération ridicule de l'éloge.*)

(11) (*Ce qui nous console.*) Voilà encore un endroit où l'expression fait tort au sens; car si l'Académie est véritablement touchée de ce qui regarde la gloire du Roi, ce ne doit pas être un sujet de consolation pour elle, de ce que les autres Langues ne sont pas plus capables que la nôtre de donner une juste idée des actions d'un si grand Prince. On ne peut avoir raison de s'exprimer de la sorte, que quand on veut bien laisser voir qu'on n'agit que par émulation. Mais hors de là il est mal de dire qu'on se console de ne

pouvoir pas bien faire, parce que d'autres ne peuvent pas faire mieux. (*Cette critique paroît encore bien sévere, en mettant toujours à part l'exagération ridicule de l'éloge. L'Académie se console de ce que les autres Langues ne sont pas plus riches que la Langue Françoise, parce qu'il en résulte que ce n'est pas la faute des Académiciens, s'ils ne sont pas plus éloquens dans les louanges qu'ils donnent au Roi.*)

(12) (*C'est que* sur *un pareil sujet, les autres Langues n'auroient aucun avantage* sur *la nôtre.*) De ces deux *sur*, le premier est peut-être impropre; car on ne dit pas *avoir avantage sur quelqu'un*, *sur quelque chose*, mais *en quelque chose*. De plus, l'exactitude & la pureté du style ne souffrent pas qu'on mette dans un petit membre de période, deux *sur*, qui dépendent tous deux d'un même régime).

(13) (*De brillant & de sublime dans leurs plus fameux Panégyriques.*) A prendre le mot de *Panégyrique* dans un sens étroit, cela n'iroit pas

loin. Ainſi je ne doute point *que par les plus fameux Panégyriques*, on n'ait eu en vue tout ce que les Anciens, Grecs & Romains, peuvent avoir fait de plus achevé, en matiere de louanges, dans tous leurs Ouvrages. Mais en même temps auſſi je crois que c'eſt une exagération, & trop forte en elle-même, & vicieuſe outre cela quant au ſens & quant à l'expreſſion, que de dire que ce qu'il y a de plus brillant & de plus ſublime dans l'éloquence, ou Grecque ou Romaine, ne puiſſe pas avoir *aſſez de force & aſſez d'éclat pour ſoutenir le ſimple récit des victoires du Roi.* D'ailleurs le brillant, le ſublime, & l'éclat ne ſont point faits pour *ſoutenir :* & un ſimple récit des victoires du Roi ne doit point être ſoutenu. (*On pourroit ajouter que* ſoutenir un récit, *ſe dit pour l'ordinaire dans un ſens très-différent de celui qu'on y donne ici.* Je n'ai pu ſoutenir le récit de vos malheurs, *c'eſt-à-dire*, je n'ai pu le ſupporter.)

(14) (*Qu'il nous ſoit permis, Sire, de détourner les yeux d'une gloire ſi éclatante.*) Je ne blâme point cette phraſe;

mais pourtant *les yeux d'une gloire* peuvent trouver de mauvais plaisans. (*Ces plaisans auroient bien envie de l'être.*)

(15) (*Le Vainqueur des Nations.*) Pour pouvoir dire qu'un Prince est le *Vainqueur des Nations*, il ne suffit pas qu'il ait été toujours victorieux dans toutes les guerres qu'il a ou entreprises ou soutenues contre diverses Nations; il faut qu'il ait subjugué des Nations entieres. Or cela ne se peut pas dire du Roi; quoique ses victoires & ses conquêtes soient plus grandes & plus glorieuses par elles-mêmes que celles des Princes qui ont subjugué plusieurs Nations. (*Pourquoi ajouter à une critique très-juste cette derniere phrase d'adulation qui la dépare?*)

(16) (*Le Vengeur des Rois.*) Cette épithete ne convient pas non plus. Il faudroit, pour qu'elle fût fondée, que le Roi eût effectivement rétabli le Roi d'Angleterre sur le trône. Tant qu'il ne l'y rétablit point, il est son protecteur, son appui, mais il n'est point son *vengeur*; le mot de *vengeur* sup-

posant un homme qui non seulement a pris quelqu'un sous sa protection, mais qui l'a effectivement vengé de ses ennemis & rétabli dans son premier état.

(17) (*Une protection si glorieuse.*) La construction souffre ici ; car il ne suffit pas que sous le terme de *Protecteur*, celui de *protection* soit enfermé, pour dire ensuite absolument *une protection si glorieuse :* mais il faut nécessairement que celui même de *protection* ait été exprimé : ces mots *une si glorieuse* étant ici de même nature que le pronom démonstratif *ce*, qu'on ne peut jamais employer sans que le terme, auquel il se rapporte ait été déjà employé peu de temps auparavant, ou sans ajouter ensuite quelque chose qui marque précisément de quoi il s'agit. Ainsi, après avoir parlé de la protection dont le Roi honore l'Académie, on peut bien dire, *une si haute protection*, *Sire.* Que si on ne s'est point encore servi du mot *protection*, il faudra dire, *une si haute protection que celle dont vous nous honorez*, ou quelque autre chose de

semblable ; car si l'on n'ajoute rien après une si *haute protection*, dans un cas où le même mot n'a pas précédé ; encore une fois, il n'y a point de construction. (*Cette critique paroît mal fondée. Il n'est pas nécessaire que le mot* de protection *se trouve dans la phrase précédente. C'est tout au plus ce que l'on pourroit exiger, s'il y avoit ici*, cette protection *au lieu* d'une protection, *encore y a-t-il beaucoup de bons Ecrivains qui ne s'astreindroient pas à cette contrainte. Nous ajouterons que la phrase proposée par l'Abbé Regnier*, une si haute protection que celle dont vous nous honorez, *n'est point françoise, il faut dire*, une *aussi* haute protection que celle dont vous nous honorez.)

Si glorieuse. En parlant des grandes actions du Roi, c'est fort bien dit, *des actions si glorieuses*, parce que c'est à lui qu'elles apportent de la gloire. Mais en parlant de la protection que le Roi nous donne, comme ce n'est pas à lui, mais à nous qu'elle fait honneur, il faut le marquer & dire, *une protection qui nous est si glorieuse.*

Ce qu'il y a encore à observer sur

cette phraſe, *combien nous honore une protection ſi glorieuſe*, c'eſt qu'elle roule ſur des termes qui ne diſent à peu près que la même choſe, & qu'ainſi elle tombe dans le vice où tomberoit celui qui diroit : *Je ſens combien me fait de plaiſir une choſe ſi agréable*, ou *je ſens combien m'eſt utile une choſe ſi avantageuſe;* car l'honneur & la gloire ne ſont pas plus diſtincts entre eux que l'agrément & le plaiſir, que l'avantage & l'utilité.

(18) (*Quel bonheur pour nous de trouver en même temps le modele le plus parfait de l'éloquence!*) De la façon dont ceci eſt énoncé, on ne donne pas aſſez à entendre où l'on a trouvé ce modele; & puiſque c'eſt du Roi qu'on veut parler, il me ſemble qu'il auroit fallu dire, de *trouver en vous*, ou quelque choſe d'équivalent. Mais ſans m'arrêter à ce qui regarde ici l'expreſſion, je paſſe à ce qui regarde le ſens.

Le Roi parle ſans doute très-purement, il s'exprime avec une grande juſteſſe, avec une grande préciſion, & il a l'eſprit ſi excellent, il eſt ſi conſommé

consommé dans les affaires de son Etat, que tout ce qu'il pense & tout ce qu'il dit dans ses Conseils, est toujours ce qu'il y a de meilleur à dire & à penser. C'est donc un très-grand Prince, un très-grand génie, qu'on peut proposer aux Rois pour modele : mais est-ce un Orateur éloquent, sur le modele duquel ceux qui aspirent à l'éloquence, doivent & puissent se former? De plus, quand le bon sens, la pureté, & la précision qui regnent dans tout ce que le Roi dit dans ses Conseils, feroient cette véritable éloquence, que les Académiciens doivent chercher, comment la pourroient-ils imiter, puisque pour cela il faudroit être admis dans ses Conseils, & pouvoir l'entendre parler sur les affaires de l'Etat? Car s'ils n'ont l'honneur de le voir & de l'entendre que comme la foule des courtisans, ils pourront bien apprendre de lui à se posséder toujours, à ne dire jamais rien de dur, rien d'inutile, rien que de précis & de sage. Mais tout cela regarde bien plus les mœurs que l'éloquence. Aussi plus j'approfondis la louange qu'on a voulu donner en cela au Roi, moins je la trouve convenable.

(19) (*Vous êtes, Sire, naturellement & sans art, ce que nous tâchons de devenir par l'étude*). Pour juger si cette proposition renferme un sens juste, il faut examiner ce que le Roi est naturellement, & ce que les Académiciens doivent travailler à devenir par l'étude. Le Roi est naturellement, c'est-à-dire par sa naissance, & sans y avoir rien contribué de lui-même, Roi de France; il est naturellement d'une bonne & heureuse complexion : & si l'on veut entendre encore davantage le sens de *naturellement*, il a naturellement de l'esprit, de la pénétration, de la bonté, de la douceur, de la fermeté, de la grandeur d'ame. Voilà à peu près ce qu'on peut dire que le Roi est *naturellement*, & ce qu'il a sans le secours de l'art. Mais est-ce là ce qu'un Académicien doit se proposer de devenir & d'acquérir ? Il me semble que comme Académicien, ce qu'il doit se proposer, c'est de devenir un excellent Grammairien, un excellent Critique en matiere de Littérature, un excellent Homme de Lettres. Or le Roi n'est rien de tout cela naturellement. (*Les Académiciens ont*

voulu dire que le Roi eſt éloquent naturellement & ſans art, *tandis qu'il ont beſoin d'efforts pour le* devenir. *Le ſens eſt clair par ce qui précede, & la phraſe paroît ſur ce point à l'abri de la critique, ſauf, encore une fois, l'excès de l'adulation*).

(20) (*Il regne dans tous vos diſcours*). La choſe eſt vraie en ſoi, mais elle me paroît mal énoncée; car ces mots *dans tous vos diſcours*, ne conviennent nullement au Roi. Il faudroit dire : *Il regne dans tout ce que vous dites;* ou bien, *vous ne dites rien où il ne regne.* (*Il me ſemble que, du moins aujourd'hui*, dans tous vos diſcours *ſignifieroit* dans tout ce que vous dites).

(21) (*Une ſouveraine raiſon*). Cette ſouveraine raiſon dont il eſt ici queſtion, & qui fait les ſages Princes & les habiles Politiques, eſt-ce la même qui fait les Orateurs & les Poëtes? Nullement : c'en eſt une d'une eſpece toute différente, & qui n'a rien de commun avec l'éloquence, ſi ce n'eſt parce qu'il n'y a point de véritable éloquence que celle qui eſt fondée ſur

la raison. (*En donnant ici* la raison *pour base essentielle à l'éloquence*, *on justifie*, *au moins jusqu'à un certain point*, *la phrase de l'Académie*, *l'adulation étant toujours mise à part*).

(22) (*Qui vous rendent maître de toute l'ame de ceux qui vous écoutent*, *& qui ne leur laissent d'autre volonté que la vôtre*). Tout cela se peut fort bien dire d'un grand Prédicateur, d'un grand Orateur, &, si l'on veut, d'un éloquent Général d'armée, accoutumé à haranguer ses soldats & à leur inspirer ce qu'il veut; mais non pas d'un Roi qui donne ses ordres à ses Ministres, & qui leur prescrit ce qu'ils doivent faire. Voilà quant au sens des paroles : je viens maintenant aux paroles mêmes.

On dit fort bien, en parlant d'un Orateur, *ceux qui l'écoutent*. Mais en parlant d'un Roi qui agite, qui discute avec ses Ministres les affaires de son Etat, il faut dire ceux *qui l'entendent parler*. Et dire, en cette occasion, *ceux* qui l'écoutent, c'est une phrase aussi impropre que si on disoit ses *Auditeurs* pour dire ses *Ministres*. (*Je ne crois*

pas cette critique juſte. Ceux qui l'écoutent *a quelque choſe de plus flatteur & de plus noble* (*puiſqu'enfin on veut ici louer le Roi*) *que* ceux qui l'entendent parler).

Il y a, ce me ſemble, une autre faute de juſteſſe dans ces paroles, *qui vous rendent.... & ne leur laiſſent....* car ce ne ſont pas les expreſſions fortes & préciſes qui *rendent* un homme *maître*, &c., c'eſt la ſouveraine raiſon ſoutenue de ces expreſſions. Et par conſéquent, au lieu que ces mots ſont mis au pluriel, & ſe rapportent à *expreſſions*, ils doivent être mis au ſingulier, & ſe rapporter à *ſouveraine raiſon.*

Je crois auſſi qu'en cet endroit, *expreſſions fortes* n'eſt pas bien dit, parce que dans la bouche du Maître, des expreſſions fortes ſont des expreſſions dures & qui tiennent de l'empire de la menace. (*Des expreſſions* fortes, *même dans la bouche du Roi*, *ne ſont point* des expreſſions dures, *mais des expreſſions pleines de vigueur & d'énergie*).

Quant à cette autre façon de parler, *maître de toute l'ame*, il me ſemble

qu'elle a quelque chose de poétique, & qu'elle est ici mal appliquée ; car s'agit il que le Roi, pour faire entrer ses Ministres dans son sentiment, se rende maître de leur esprit, par la force de ses raisons & de ses paroles? (*Cette critique ne paroît ni bien claire ni bien juste. Le Roi peut sans doute obliger ses Ministres à suivre son avis sans les persuader ; mais on a voulu dire ici qu'il ne les y oblige qu'en les persuadant. D'ailleurs il ne s'agit pas seulement ici de l'ascendant que l'éloquence du Roi lui donne sur ses Ministres, mais de l'avantage qu'il en tire pour subjuguer tous les esprits & gagner tous les cœurs. On peut seulement observer que cette expression,* maître de toute l'ame, *est bien peu élégante, soit en prose, soit en vers*).

(23) (*L'éloquence où nous aspirons par nos veilles, & qui est en vous un don du Ciel, que ne doit-elle point à vos actions héroïques*)? Si on s'étoit contenté de dire que l'éloquence où l'Académie aspire, doit beaucoup aux actions héroïques du Roi, on auroit dit une chose qu'on pourroit trouver

moyen de soutenir. Mais de dire que l'éloquence qui est en lui *un don du Ciel*, doit beaucoup *à ses actions héroïques*, c'est une chose qui ne se peut pas défendre ; car c'est à dire précisément, que le don du Ciel qui est en lui, doit beaucoup à ses actions. (*Il y avoit ici une autre critique à faire. L'Auteur de l'Epître a voulu dire que les actions héroïques du Roi prêtent beaucoup à l'éloquence ; & cette phrase*, l'éloquence doit beaucoup à vos actions, *signifie dans son sens le plus naturel*, l'éloquence doit s'occuper beaucoup à célébrer vos grandes actions).

(24) (*Les graces que vous versez sans cesse sur les Gens de Lettres, peuvent bien faire fleurir les Arts & les Sciences ; mais ce sont les grands événemens qui font les Poëtes & les Orateurs*). Si les graces répandues sur les Gens de Lettres font fleurir les Lettres, il s'ensuit nécessairement qu'elles font aussi des Poëtes & des Orateurs; car les Lettres ne peuvent pas fleurir sans l'éloquence & la poésie. Ainsi le sens du second membre de cette pé-

riode étant déjà enfermé dans le premier, il n'y a pas lieu de l'énoncer ensuite dans le second membre comme par une espece d'opposition, & d'en former un axiome.

Mais quand il n'y auroit nulle difficulté en cela, je ne vois pas sur quoi on se fonde pour avancer que ce sont les grands événemens qui font les Poëtes & les Orateurs. Tout ce qu'ils font, c'est de leur fournir des sujets propres à les exciter & à les soutenir. Alexandre a été un des plus grands conquérans du monde, & il n'y a peut être jamais eu de plus grand événement dans l'Univers, que le renversement de l'Empire des Perses, suivi de l'établissement de celui des Grecs dans une partie considérable de l'Europe, dans l'Egypte & dans l'Asie jusqu'au Gange. Cependant les grandes choses qu'il a faites, lui ont-elles fait naître un excellent Poëte Grec ? Et le Poëte Cherilus qui les a vues, & qu'il combloit même de bienfaits, en a-t-il été moins mauvais Poëte ? Les victoires d'Annibal, grandes & signalées en Espagne & en Italie, & celles même de Jules-César, ont-elles fait naître

des Poëtes & des Orateurs ? En a-t-on vu de bien illustres du temps de Charlemagne, si célebre par ses grandes actions, & par l'Empire Romain partagé avec les Grecs ? Et s'il étoit vrai que les merveilles du regne d'un Prince dussent faire naître des Orateurs & des Poëtes, *au milieu d'un pays barbare ;* pourquoi les premiers Ottomans n'en ont ils point eu, dont le nom ait mérité de parvenir jusqu'à nous ? Je sais bien que l'éloquence ne doit pas être renfermée dans les bornes d'une vérité rigoureuse : mais il ne faut pas aussi, dans une Epître, s'emporter comme feroit un Orateur dans la tribune, ou comme un Poëte dans un Ouvrage pindarique.

(25) (*Tandis que nous nous appliquons*). Voici une période d'une extrême longueur, & qui n'a en cela nulle proportion avec les autres, qui font presque toutes coupées. (*Je ne vois pas où est cette période si longue qui finit proprement au mot* Etrangers. *La période un peu longue ne commence qu'à ces mots :* Et si elle va encore, &c. *pour finir à ceux-ci*, la Nation domi-

nante. *Mais la longueur n'en est pas excessive, & d'ailleurs les autres phrases de l'Epître ne sont pas assez courtes, pour que celle-ci détonne par sa longueur*).

Il me semble, au reste, qu'il y a quelque chose qui blesse la bienséance, de représenter dans un même tableau, d'un côté l'Académie travaillant à la composition ou à la révision du Dictionnaire, & de l'autre le Roi à la tête de ses armées.

Mais laissant cela à part, puisque c'est du Dictionnaire qu'on parle & du Dictionnaire achevé, il ne faut pas dire en le présentant : *Tandis que nous nous appliquons.... vos armées victorieuses l'ont fait passer, &c.* (*Cette critique paroît sans fondement ; le présent a ici plus de vivacité & d'expression que le préterit*).

(26) (*Des ornemens que nous avons tâché d'y ajouter*). Travailler au Dictionnaire d'une Langue, est-ce y ajouter des *ornemens ?* Tous ceux qui font des Dictionnaires, ne font que des compilateurs plus ou moins exacts. On orne, on embellit une Langue par des Ouvra-

ges en prose & en vers, écrits avec un grand sens, un grand goût, une grande pureté ; une grande exactitude, un grand choix de pensées & d'expressions. Mais on ne peut pas dire que ce soit y ajouter des *ornemens*, que d'en recueillir, d'en définir les mots, & d'en fournir des exemples tirés du bon usage.

(27) (*Vous répandez sur nous*). Ce *nous*, si on en juge par tous les autres qui sont dans l'Epître, & même par ceux qui sont dans la période précédente, doit s'entendre des Académiciens. De sorte que dans la rigueur des termes, la phrase entiere signifie que les étrangers sont assujettis aux coutumes de l'Académie, dans tout ce que leurs loix leur ont pu laisser de libre. Mais quand on ôteroit l'équivoque de *nous*, qui est très facile à ôter, il ne seroit peut-être pas aisé de réduire cette pensée à un sens juste & raisonnable ; car la Langue d'un pays peut elle raisonnablement se mettre au rang des choses, que les loix laissent à la liberté des Peuples de quitter comme il leur plaît ?

(28) (*Quel empreſſement*). Tout ceci, quant au ſens, ne me paroît pas aſſez lié ni avec ce qui précède, ni avec ce qui ſuit.

(29) (*C'eſt ce qui nous répond du ſuccès*). Qu'eſt-ce que le ſuccès d'un Ouvrage? Eſt-ce ſimplement de durer long-temps & de paſſer à la Poſtérité? Si cela eſt, tous les mauvais Ouvrages qui ſont parvenus juſqu'à nous depuis deux mille ans, plus ou moins, ont eu un grand ſuccès. Et que promet-on au Dictionnaire, quand on ne lui promet autre choſe? Mais ſi, par le ſuccès d'un Ouvrage, on entend, comme on le doit, le jugement avantageux qu'en fait le Public après l'avoir examiné; comment peut-on dire que l'empreſſement que la Poſtérité aura à recueillir les mémoires de la vie du Roi, eſt ce qui répond du ſuccès du Dictionnaire?

(30) (*S'il arrive.... qu'il ait le pouvoir de fixer la Langue pour toujours, ce ne ſera pas tant pour nos ſoins que parce que....*); c'eſt-à-dire: s'il arrive qu'il ait le pouvoir de fixer la Langue,

ce ne fera pas lui qui la fixera. La bonne logique auroit voulu qu'on eût dit : S'il arrive que la Langue Françoise, telle qu'elle eſt aujourd'hui, vienne à être fixée pour toujours, ce ne fera pas tant nos ſoins que parce que, &c.

(31) (*Nous ſommes*). Lorſqu'un particulier écrit à un autre particulier, il peut finir ſa lettre par-tout où il veut. Il peut couper tout d'un coup, & dire, *je ſuis*, ſans que cela ait aucune liaiſon de ſens avec ce qui a précédé. Peut-être même qu'il eſt mieux d'en uſer de la ſorte, que de s'amuſer à prendre un tour pour finir une lettre comme en cadence. Mais il n'en eſt pas de même, à mon avis, quand une Compagnie écrit au Roi. Il faut que tout ſoit plus compaſſé, plus meſuré, plus étudié ; & que du moins les dernieres choſes qu'on a dites ayent quelque rapport de ſens avec la proteſtation par laquelle on finit ; car une fin bruſque, & qui n'eſt liée à rien, marque de la négligence ou de la laſſitude ; & l'un & l'autre bleſſent le reſpect. (*Le reſpect exige, du moins aujourd'hui, que la derniere phraſe qui en*

contient la formule, soit séparée des autres, & même mise à la ligne, comme elle l'est ici. Tel est au moins l'usage actuel, lorsqu'on écrit à des personnes d'un rang très-supérieur).

Voici maintenant les remarques critiques de l'Abbé Regnier sur l'Epître que M. Charpentier avoit faite pour le Dictionnaire de l'Académie. Chacune de ces remarques nous paroît très-juste, si on en excepte la derniere.

Lettre de M. Charpentier au Roi.

» SIRE,

» Quand l'Académie Françoise apporte son Dictionnaire à Votre Majesté (1), c'est un hommage qu'elle » vous rend de votre propre bien. Les » graces continuelles que nous avons » reçues de votre libéralité & de votre » magnificence (2), nous ont été si » nécessaires pour achever cette entreprise, qu'on peut dire que c'est » votre ouvrage autant que le nôtre. » Ce Dictionnaire est un fidele portrait

» de l'état glorieux (3) où est enfin
» parvenue la Langue Françoise, par
» les réflexions de tant de grands Hom-
» mes qui l'ont employée dans leurs
» Ouvrages, & principalement par
» l'attention de Votre Majesté, qui la
» parle avec une pureté & une poli-
» tesse qui nous font sentir qu'on n'y
» peut plus ajouter de nouvelles graces.
» Nous avons préparé, Sire, les maté-
» riaux (4) qui doivent être employés
» au temple de votre gloire. Et ceux
» qui voudront toucher désormais à
» vos actions immortelles, trouveront
» peut être après nous (5) plus de fa-
» cilité à s'en expliquer : mais ne nous
» flattons point de leur être utiles (6),
» si la noblesse de leur génie ne les
» éleve au dessus de nos méditations.
» Pourrons-nous leur suggérer des ter-
» mes assez forts pour atteindre à ces
» idées héroïques (7) qui ont porté no-
» tre bonheur au delà de notre espé-
» rance, & qui ont changé en mieux
» la face de l'Univers ? La Foi Chré-
» tienne prêchée jusqu'au fond des In-
» des (8) par un effet de votre zele ;
» la France purgée de l'hérésie qui
» l'avoit si long-temps infectée ; la

» Religion Catholique victorieuse &
» triomphante ; les pernicieuses maxi-
» mes d'une fausse valeur abolies ; la
» sainteté des Loix par-tout révérée ;
» l'injustice réduite à se contenter de
» faire de mauvais souhaits ; la Ma-
» jesté Royale soutenue contre les ef-
» forts de la rebellion & de la tyrannie ;
» les ennemis de la France vaincus par-
» tout ; leurs plus fortes places fou-
» droyées ; les trophées de vos victoi-
» res par mer & par terre élevés dans
» toutes les parties de l'Europe ; la Jus-
» tice toujours compagne de vos ar-
» mes ; tout cela, Sire, s'offrira en
» foule à ceux qui entreprendront de
» parler de Votre Majesté. C'est à tra-
» cer de fideles images de ces grands
» événemens qu'ils s'occuperont. Heu-
» reux s'ils trouvent des couleurs assez
» vives pour exprimer tant de lumie-
» res (9), & s'ils en peuvent soutenir
» l'éclat sans s'éblouir ! De notre côté,
» Sire, nous rendrons de continuelles
» actions de graces au Ciel (10) de
» nous avoir fait vivre en un temps
» où nous sommes les spectateurs de
» tant de merveilles, où nous voyons
» de nos propres yeux cet air plus

» qu'humain (11) imprimé ſur votre
» front, & où nous entendons les ora-
» cles de votre bouche ſacrée, bonheur
» qui nous ſera envié de la Poſtérité.
» Cependant, Sire, agréez nos pro-
» fonds reſpects; jetez un regard fa-
» vorable ſur l'Ouvrage que nous pré-
» ſentons à Votre Majeſté, aſſurés que
» ſon approbation (12) ſera la plus glo-
» rieuſe récompenſe de nos travaux.

» Nous ſommes,

» SIRE,

» Vos, &c «.

Remarques de M. l'Abbé Regnier.

(1) Beau paſſage pris de Saint Auguſtin, Liv. 9 de ſes Confeſſions, chapitre 13.

Quiſquis tibi enumerat merita ſua, quid tibi enumerat, niſi munera tua?

(2) Voilà de grands mots pour ne ſignifier que des jetons, du bois & de la bougie.

(3) Il eſt ridicule de dire qu'un Dic-

tionnaire qui n'eſt qu'un recueil de termes & de phraſes, ſoit un fidele portrait de l'état glorieux d'une Langue. Il pourroit être tout au plus un fidele portrait de ſon abondance : & ce qui eſt une louange fade & puérile, c'eſt de dire que la Langue ſoit parvenue à cet état principalement par l'*attention* du Roi.

(4) Faire un Dictionnaire, eſt-ce préparer des matériaux? Les matériaux d'une Hiſtoire ne ſont pas les termes. Ce ſont les mémoires qu'on donne pour une Hiſtoire, qui en ſont uniquement les matériaux.

(5) Pourquoi, & qu'eſt-ce que cela veut dire ?

(6) Qu'eſt-ce que cela veut dire encore ? S'agit-il de donner ici des préceptes ?

(7) Qu'eſt ce que c'eſt que des termes *aſſez forts pour atteindre ?* Et qu'eſt-ce que c'eſt que des *idées héroïques, qui portent le bonheur au delà de l'eſpérance, & qui changent*

en mieux la face de l'Univers? c'eſt un galimatias pompeux, & de plus fort à contretemps.

(8) Dans cette énumération il y a des choſes vraies; mais il y a des choſes vagues, qui ne ſont que d'un déclamateur, d'un homme qui dérobe des phraſes à Balzac; & d'autres qui ſont dites d'une maniere impropre & outrée.

(9) Autre phraſe de galimatias & de déclamateur.

(10) Voilà un plaiſant partage pour des Académiciens, de donner aux autres à célébrer les grandes actions du Roi, & de ſe réſerver le ſoin de rendre de continuelles actions de graces à Dieu. Il ſeroit excuſable au Clergé de faire ces ſortes de diſtributions.

(11) Il a voulu imiter ma lettre en cet endroit. *Mais l'air plus qu'humain* eſt dit poétiquement & eſt outré: le reſte eſt auſſi outré.

(12) Cet endroit eſt bien. Il n'y a

que le mot d'*approbation* qui ne convient nullement. (*Cette remarque est la seule qui ne paroisse pas bien juste. Le mot* d'approbation *semble être ici le plus convenable*).

Nous ignorons si l'Académie eut quelque connoissance des remarques critiques faites par son Secrétaire sur l'Epître de Perrault & sur celle de Charpentier ; il paroît au moins que cette derniere Epître, telle qu'on vient de la lire, fut rejetée par la Compagnie, puisqu'elle ne se trouve point à la tête de l'édition de 1694. On n'y trouve point non plus celle de Perrault, dont à la vérité on a conservé plusieurs phrases ; & comme l'Abbé Regnier nous assure dans ses Mémoires que l'Académie préféra à l'Epître qu'il avoit faite, celle dont M. Charpentier étoit l'Auteur, il en faut conclure que M. Charpentier fut apparemment chargé par l'Académie de composer une troisieme Epître, où il conserveroit ce qui lui paroîtroit de meilleur dans les deux autres. C'est sans doute celle qu'on lit à la tête de la premiere édition, & que nous croyons devoir insérer ici, afin qu'on puisse la juger, soit en elle-

même, soit en la comparant avec les deux dont on vient de lire la critique.

AU ROI.

» SIRE,

» L'ACADÉMIE FRANÇOISE
» ne peut se refuser la gloire de pu-
» blier son Dictionnaire sous les aus-
» pices de son auguste Protecteur. Cet
» Ouvrage est un recueil fidele de tous
» les termes & de toutes les phrases
» dont l'éloquence & la poésie peu-
» vent former des éloges; mais nous
» avouons, SIRE, qu'en voulant tra-
» vailler au vôtre, vous nous avez fait
» sentir plus d'une fois la foiblesse de
» notre Langue. Lorsque notre zele
» ou notre devoir nous ont engagés à
» célébrer vos exploits, les mots de
» valeur, de courage & d'intrépidité
» nous ont paru trop foibles; & quand
» il a fallu parler de la profondeur &
» du secret impénétrable de vos des-
» seins, que la seule exécution dé-
» couvre aux yeux des hommes, les

» mots de prévoyance, de prudence
» & de sagesse même ne répondoient
» qu'imparfaitement à nos idées. Ce
» qui nous console, SIRE, c'est que
» sur un pareil sujet les autres Lan-
» gues n'auroient aucun avantage sur
» la nôtre. Celle des Grecs & celle
» des Romains seroient dans la même
» impuissance, le Ciel n'ayant pas
» voulu accorder au langage des hom-
» mes des expressions aussi sublimes
» que les vertus qu'il leur accorde
» quelquefois pour la gloire de leur
» siecle. Comment exprimer cet air de
» grandeur marqué sur votre front, &
» répandu sur toute votre personne,
» cette fermeté d'ame que rien n'est
» capable d'ébranler, cette tendresse
» pour le Peuple, vertu si rare sur le
» trône, & ce qui doit toucher par-
» ticuliérement les Gens de Lettres,
» cette éloquence née avec vous, qui
» toujours soutenue d'expressions no-
» bles & précises, vous rend maître
» de tous ceux qui vous écoutent, & ne
» leur laisse d'autre volonté que la vô-
» tre? Mais où trouver des termes pour
» raconter les merveilles de votre re-
» gne? Que l'on remonte de siecle en

» siecle, on ne trouvera rien de com-
» parable au spectacle qui fait aujour-
» d'hui l'attention de l'Univers. Toute
» l'Europe armée contre vous, & toute
» l'Europe trop foible.

» C'est sur de tels fondemens que
» s'appuie l'espérance de l'immortalité
» où nous aspirons ; & quel gage plus
» certain pouvons-nous en souhaiter
» que votre gloire, qui, assurée par
» elle-même de vivre éternellement
» dans la mémoire des hommes, y fera
» vivre nos Ouvrages ? L'auguste nom
» qui les défendra du temps, en dé-
» fendra aussi la Langue qui aura servi
» à le célébrer ; & nous ne doutons
» point que le respect qu'on aura pour
» une Langue que vous aurez parlée,
» que vous aurez employée à dicter
» vos résolutions dans vos Conseils, &
» à donner vos ordres à la tête de vos
» armées, ne la fasse triompher de tous
» les siecles. La supériorité de votre
» puissance l'a déjà rendue la Langue
» dominante de la plus belle partie du
» Monde. Tandis que nous nous ap-
» pliquons à l'embellir, vos armes vic-
» torieuses la font passer chez les Etran-
» gers ; nous leur en facilitons l'intelli-

» gence par notre travail, & vous la » leur rendez néceſſaire par vos con- » quêtes ; & ſi elle va encore plus loin » que vos conquêtes, ſi elle ſe voit » aujourd'hui établie dans la plupart » des Cours de l'Europe, ſi elle ré- » duit, pour ainſi dire, les Langues » des pays où elle eſt connue, à ne » ſervir preſque plus qu'au commun » du Peuple, ſi enfin elle tient le pre- » mier rang entre les Langues vivan- » tes, elle doit moins une ſi haute » deſtinée à ſa beauté naturelle, qu'au » rang que vous tenez entre les Rois » & les Héros.

» Que ſi l'on a jamais dû ſe pro- » mettre qu'une Langue vivante pût » parvenir à être fixée, & à ne dé- » pendre plus du caprice & de la » tyrannie de l'uſage, nous avons lieu » de croire que la nôtre eſt parvenue » de nos jours à ce glorieux point » d'immutabilité, puiſque les Livres » & les autres monumens qui parle- » ront de VOTRE MAJESTÉ, ſe- » ront toujours regardés comme faits » dans le beau Siecle de la France, » & feront à jamais les délices de » tous les Peuples & l'étude de tous

» les

» les Rois. Nous sommes, avec une » profonde vénération,

» SIRE,

» Vos, &c. «.

(*d*) Il ne faudroit pourtant pas abuser de ces maximes sur l'inutilité & l'inconvénient des disputes, & se servir d'un pareil motif, comme on l'a fait quelquefois pour exclure des Sociétés littéraires des hommes de beaucoup de mérite, sous prétexte qu'ils sont *aigres* & *disputeurs*. On ne doit rejeter pour de telles raisons que ceux qui joindroient peu de talent à un naturel peu sociable ; mais cette considération doit être mise à l'écart, lorsqu'il est question d'un homme de génie que le Public seroit étonné de ne point voir assis parmi nous. On entend dire souvent dans les Académies : *Ce n'est pas le talent seul qu'il faut chercher dans un sujet, c'est le caractere ;* maxime vraie en elle-même, mais dont les *sots* & les *médiocres* ne profitent que trop souvent pour repousser les talens distingués qui leur font ombrage.

Le parti le plus ſage pour l'Homme de Lettres Philoſophe qui veut vivre tranquille & heureux, c'eſt de ſuivre la maxime dont Fontenelle avoit fait la regle de ſa conduite : *Les hommes*, diſoit-il, *ſont ſots, vains & méchans ; mais tels qu'ils ſont, j'ai à vivre avec eux, & je me le ſuis dit de bonne heure.*

(*e*) On a pluſieurs fois propoſé dans les ſéances académiques de travailler en commun à une Grammaire ; mais après quelques eſſais de ce travail commun, on a bientôt ſenti l'impoſſibilité d'y réuſſir. Un tel Ouvrage exige en effet, quant au plan général & raiſonné, quant aux principes philoſophiques, & quant à la maniere de traiter les différentes parties de la Grammaire, des diſcuſſions épineuſes & profondes ſur leſquelles il eſt ſouvent impoſſible à un Corps de s'accorder, & dont le réſultat, dreſſé au nom de la Compagnie, ſera toujours très-défectueux par la néceſſité d'y concilier bien ou mal les différens avis. Les déciſions & les travaux qu'un Corps produit en commun, ſur-tout lorſque l'objet doit

embraſſer un grand nombre de branches à la fois, ont l'inconvénient inévitable d'entraîner beaucoup d'imperfections & de négligence. Il n'en eſt pas de même des travaux dont l'objet ne demande à être conſidéré que par petites parties, comme la réviſion des articles du Dictionnaire, & l'examen grammatical des bons Auteurs François. Ce ſont auſſi les deux principaux objets dont la Compagnie s'eſt occupée, & les ſeuls peut-être dont elle puiſſe s'occuper en corps. Le Public peut juger, à chaque édition du Dictionnaire, du travail aſſidu de l'Académie pour améliorer & enrichir cet Ouvrage; & il ne ſeroit pas difficile de mettre le même Public en état d'apprécier les remarques faites par la Compagnie ſur nos bons Auteurs. Dans ce double travail, on n'a preſque jamais à décider que des queſtions iſolées & particulieres, ſuſceptibles d'être examinées avec plus de détail par la Compagnie entiere que par quelqu'un de ſes Membres, parce que chacun peut apporter à cet examen les lumieres, les connoiſſances & les vûes particulieres que ſes réflexions, ſes études &

ſes lectures ont pu lui fournir. Avouons cependant qu'un tel travail, par la multitude même de ceux qui y concourent, doit laiſſer encore beaucoup à déſirer. On ne connoît que trop par expérience, combien la vérité la plus inconteſtable a quelquefois de peine à s'établir dans des aſſemblées, même aſſez peu nombreuſes. Prenez douze à quinze hommes qui tous en particulier aient l'eſprit droit & juſte ; raſſemblez-les, donnez-leur quelque objet à diſcuter, vous ſerez ſouvent étonné de voir à quel point ils s'égareront dans leurs raiſonnemens & leurs déciſions. J'ai oüi dire au Prince le plus célebre de nos jours par ſes victoires, qu'il n'avoit aſſemblé de Conſeil de guerre qu'une ſeule fois, & qu'ayant entendu déraiſonner dans ce Conſeil des Généraux d'ailleurs très-éclairés, il avoit juré de n'en plus aſſembler de ſa vie, qu'il avoit tenu parole & s'en étoit très-bien trouvé.

Mais pourquoi les Corps en général ont-ils moins de ſens & de lumieres que les particuliers ? Par deux raiſons ; la premiere, parce que les hommes pris en corps donnent rarement à un objet

qu'on leur propoſe la même attention qu'ils y donneroient étant conſultés ſéparément ; l'intérêt s'affoiblit en ſe partageant ſur pluſieurs têtes ; chacun ſe repoſe ſur ſon voiſin de l'examen que la queſtion mérite, & l'examen ne ſe trouve fait par perſonne. Une ſeconde raiſon, c'eſt la timidité des Compagnies, qui, toujours en garde pour ne ſe point compromettre, n'oſent prononcer affirmativement ſur des queſtions qu'un particulier décideroit ſans héſiter. Elles craignent que le plus léger changement dans leurs principes, leurs opinions, leurs uſages, n'entraîne des inconvéniens ; & pour éviter ces prétendus inconvéniens, elles laiſſent ſubſiſter les erreurs & les abus. Dans tous les Corps, dès qu'on propoſe une choſe nouvelle, quelque raiſonnable qu'elle ſoit, le cri de guerre des ſots eſt toujours, *c'eſt une innovation.* Il n'y a, diſoit un homme d'eſprit, qu'une réponſe à faire à cette objection, c'eſt de ſervir du *gland* à ceux qui la propoſent ; car le pain, quand on a commencé d'en faire, étoit *une grande innovation.*

(*f*) Nous rapporterons ici, avec d'autant moins de ſcrupule, quelques vers de cette Traduction, qu'il paroît que l'Abbé Regnier, en revoyant ces enfans informes & contrefaits, a été le premier à les condamner, puiſqu'il n'a oſé s'en avouer le pere dans la liſte de ſes Ouvrages.

L'arc & la trouſſe au dos, ſon mouvement rapide
Fait craqueter les traits dans ſa trouſſe homicide....
Conſultons un Devin, un Prêtre, un Interprete
De ſonges. . . . .
Car je ne prétends pas de nos travaux ſoufferts
Seul n'avoir aucun prix, & le mien je le perds....
Par ſes beaux cheveux blonds, la Déeſſe guerriere,
Viſible pour lui ſeul, le ſaiſit par derriere...
Il faudroit que je fuſſe, interrompit Achille,
Bien indigne, bien lâche, & d'une ame bien vile
Pour te céder. Commande aux autres à ton gré,
A moi, non ; car jamais je ne t'obéirai.

On ne doit pas être étonné que ces vers aient donné de l'humeur à Deſpréaux.

(*g*) Pour juger combien cette imitation du *Paſtor fido* eſt peu digne du ſuccès qu'elle eut dans le temps, il ne faut que rapporter l'endroit ſi

connu de la scene dont il s'agit, & y joindre la traduction que l'Abbé Regnier en a faite. On verra combien la copie est au dessous de l'original, & même combien elle est foible & lâche, indépendamment de toute comparaison :

Se'l peccare è si dolce
S'el non peccar si necessario; o troppo
Imperfetta Natura
Che repugni alla legge;
O troppo dura legge
Che la Natura offendi.

» *Si l'instinct & la Loi*, par des effets contraires
» *Ont* également attaché,
» *L'un tant de douceur au* péché,
» *L'autre des peines si séveres*,
» Sans doute, *ou la Nature* est imparfaite en soi,
» Qui *nous donne un penchant* que *condamne la Loi*;
» *Ou la Loi* doit passer pour une Loi trop dure,
» Qui *condamne un penchant* que *donne la Nature* «.

Le Savant Littérateur la Monnoye a traduit ces mêmes vers du *Pastor fido* en vers latins, qui valent un peu mieux que les vers françois de l'Abbé Regnier, & beaucoup moins que les vers italiens :

Si placitæ dulce est adeò succumbere culpæ,
Et placitæ tamen usque adeò pugnare necesse est,
Prava vel es Natura nimis, contraria Legi,
Vel tu, Naturæ contraria, barbara Lex es.

A l'occasion de ces vers de l'Abbé Regnier, nous avons parlé du Sonnet de Desbarreaux, & nous avons osé dire qu'il est détestable d'un bout à l'autre. Il suffira, pour le prouver, d'en souligner toutes les expressions ridicules:

Grand Dieu, tes jugemens *sont remplis d'équité.*
Toujours tu prends plaisir à nous être propice :
Mais j'ai tant fait de mal, que jamais ta bonté
Ne peut me pardonner sans choquer ta justice.

Oui, Seigneur; *la grandeur* de mon iniquité
Ne laisse à ton pouvoir que le choix du supplice :
Ton intérêt s'oppose à ma félicité,
Et ta clémence même attend que je périsse.

Contente ton désir, puisqu'*il t'est glorieux*;
Offense-toi des pleurs qui coulent de mes yeux:
Tonne, frappe, *il est temps; rends-moi guerre pour guerre.*

J'adore en périssant la *raison qui t'aigrit* :
Mais *dessus quel endroit tombera ton tonnerre*,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ ?

L'Abbé Regnier, comme nous l'avons dit, réussissoit mieux dans la Poésie italienne que dans la françoise. De toutes les Pieces qu'il a faites dans la premiere de ces deux Langues, nous ne citerons que les vers suivans sur la mort de la Duchesse de Montbazon; ils nous paroissent d'une simplicité fine

& élégante, qu'il seroit difficile de rendre en françois avec toutes ses graces & sa naïveté :

Sotto quel duro marmo,
Di mortal velo sciolta
La bella Montbazon giace sepolta;
Festingia le donne, piangan gli Amori,
Et liberi oggi mai vadino il cori.

Nous y joindrons la traduction suivante, purement littérale & vers par vers, pour faire sentir, quoique très-imparfaitement, le mérite de ces vers à ceux qui ignorent la Langue Italienne :

Sous ce marbre insensible,
Dégagée du voile mortel,
La belle Montbazon est ensevelie;
Les femmes se réjouissent, les Amours pleurent,
Et les cœurs désormais sont libres.

Les deux vers latins suivans, qui sont de l'Abbé Regnier, & qui ont pour objet le passage du Rhin en 1672, passage tant célébré, quoiqu'assez peu digne de l'être, sont ce qu'il y a de mieux dans les nombreuses inscriptions latines & françoises du même Auteur, pour la Statue de la Place des Victoires :

Granicum Macedo, Rhenum secat agmine Gallus;
Quisquis facta voles conferre, & flumina confer.

L'Auteur disoit peut-être mieux qu'il ne vouloit, &, contre son intention, louoit plutôt Alexandre que Louis XIV. Le Granique pouvoit n'être pas aussi *large* que le Rhin, mais il étoit défendu par une armée qui combattit, & le Rhin, par une armée qui tourna le dos.

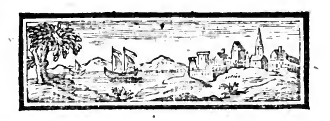
Parmi les Poésies de l'Abbé Regnier, on trouve une Piece remarquable par la mesure des vers. C'est une Hymne *sur la Prédestination*, en vers *non rimés*, & de même mesure que les vers sapphiques. Le mauvais Poëte Dubartas & d'autres avoient déjà essayé ce genre de Poésie, auquel nous croyons que notre Langue ne se prêtera jamais (1). Dans la Piece de l'Abbé Regnier, la prosodie est estropiée souvent; l'Auteur y fait breves des syllabes longues, & longues des syllabes breves. C'est de quoi on peut s'assurer aisément, en chantant cette Hymne sur le même air

(1) Voyez dans un des volumes suivans quelques observations sur cette matiere. (*Notes sur l'article de l'Abbé d'Olivet*).

que les Hymnes latines de même mesure, comme on s'apperçoit facilement des fautes contre la prosodie dans une chanson mal parodiée sur un air connu. On a demandé si des vers de cette espece, affranchis de la rime, mais dans lesquels on observeroit exactement la quantité des syllabes, seroient plus difficiles à faire que nos vers ordinaires & rimés. C'est une question que nous n'entreprendrons pas de décider ; & dont la décision, quand elle seroit facile, nous paroît bien peu importante au progrès de la Littérature.

(*h*) L'illustre Pétrarque, cet Auteur si chéri de l'Abbé Regnier, ne pensoit pas plus favorablement que lui sur les Médecins & la Médecine. A l'occasion de cet aphorisme d'Hippocrate, *ars longa, vita brevis* (l'art est long & la vie courte), il disoit : *Vitam Medici dum brevem dixerunt, brevissimam effecerunt. Les Médecins, en disant que la vie est courte, l'ont rendue bien plus courte encore.*

ÉLOGE



ÉLOGE

DE

JEAN-FRANÇOIS

CHAMILLART,

ÉVÊQUE DE SENLIS,

Premier Aumônier de Madame la Dauphine, reçu à la place de FRANÇOIS CHARPENTIER, *le* 7 *Septembre* 1702, *mort le* 15 *Avril* 1714.

LA réponse de l'Abbé Gallois au Discours de réception de M. l'Evêque de Senlis, nous apprend que ce Prélat avoit fait connoître à la Cour son éloquence, en y portant la parole au nom d'une des principales Provinces du Royaume, & que, malgré le succès général des harangues qu'il fit en cette occasion, sa modestie s'obstina à ne

pas vouloir les rendre publiques. Cette éloquence & cette modestie furent pour l'Académie une double raison d'adopter l'Orateur, qui d'ailleurs tenoit de près à un Ministre alors fort accrédité, fort aimé du Roi, honoré de sa confiance, mais plus estimable par sa probité, qu'il ne fut heureux dans son administration.

M. l'Evêque de Senlis joignoit à ses talens la connoissance profonde & la pratique rigoureuse de ses devoirs ; son Discours deréception en est une preuve édifiante, par le regret qu'il y témoigne de ne pouvoir joindre que rarement les travaux académiques à ceux de l'épiscopat, & concilier son goût & son plaisir avec les fonctions indispensables de son ministere. Aussi la Compagnie eut à peine la satisfaction de le posséder quelquefois dans ses assemblées. Ce respectable Prélat, cher à l'Eglise de France par la pureté de sa doctrine & de ses mœurs, donna au gouvernement de son Diocese, à l'instruction de son peuple, au soulagement des pauvres, tout le temps qu'il refusoit aux Lettres ; & l'Académie n'a garde de se plaindre de cette préfé-

rence, malgré tout ce qu'elle y a perdu. Mais plus ces sacrifices nous coutent, plus il est juste que nous soyons rarement dans le cas de les faire ; & peut-être seroit-il permis d'en conclure que parmi les différentes classes d'Académiciens que doit réunir cette Compagnie, & qui sont utiles ou à ses intérêts ou à sa renommée, une des moins nombreuses doit être celle des Evêques ; les devoirs sacrés de leur état doivent leur permettre à peine de donner quelques instans aux objets profanes dont nous nous occupons ; & l'Académie, qui doit être essentiellement une Société de Gens de Lettres, ne doit pas finir par être un Concile. C'est tout au plus ce qu'elle pourroit être, si on avoit suivi le plan que proposoit Gombault, l'un de nos anciens Académiciens, dans un projet de réglement pour la Compagnie. Ce Poëte, apparemment Chrétien zélé, tout hérétique qu'il avoit le malheur d'être, vouloit que chacun de nous s'obligeât solennellement à composer tous les ans une grande ou petite Piece *à l'honneur de Dieu* (1). Il est

---

(1) L'Académie des *Intronati* de Sienne

certain qu'une longue liſte d'Evêques eût fort illuſtré ce Recueil édifiant de Cantiques ou de Sermons ; mais le projet n'ayant pas été agréé, la multitude des Prélats nous eſt devenue moins indiſpenſable.

M. l'Abbé d'Olivet, parlant des Evêques Académiciens, dont la Compagnie ne doit pas trop multiplier le nombre, dit *qu'il faut du ſel pour aſſaiſonner les meilleures viandes, mais qu'il en faut avec modération.* Un Journaliſte connu par ſes Satires, aujourd'hui oubliées, contre la Compagnie & ſes Membres, a cru faire une excellente plaiſanterie, en obſervant que, ſuivant M. l'Abbé d'Olivet, » les Evêques » ſont apparemment le ſel de l'Acadé-

---

avoit pris pour ſa deviſe les ſix maximes ſuivantes : 1°. *Orare* (prier) ; 2°. *ſtudere* (étudier) ; 3°. *gaudere* (ſe réjouir) ; 4°. *neminem lædere* (n'offenſer perſonne) ; 5°. *non temerè credere* (ne pas croire légérement) ; 6°. *de mundo non curare* (laiſſer aller le monde). Gombault vouloit apparemment que l'Académie Françoiſe adoptât ſur-tout la premiere de ces maximes : elle ſe contente d'en obſerver quelques-unes ; & ce ſont celles qui ont paru les plus convenables à une Société Littéraire.

» mie, comme ils font *le fel de la* » *terre; vos eftis fol terræ*, dit Jéfus-» Chrift à fes Apôtres, dont les Evê-» ques, comme l'on fait, font les fuc-» ceffeurs «. Ce froid & injufte farcafme n'empêchera pas les noms des Boffuet, des Fénelon, des Maffillon, des Fléchier, & de leurs femblables, d'être auffi néceffaires qu'honorables à notre lifte, où le Public nous reprocheroit de ne les pas trouver. Quant à d'autres noms du même genre, refpectables d'ailleurs, mais moins impofans que ceux-ci, ils ne doivent y être que légérement clair-femés, & c'eft-là *le fel* que M. l'Abbé d'Olivet nous avertit de répandre fur la Compagnie avec autant de choix que de modération. Nous ne parlons point des Prélats qui fans talens comme fans vertus, fi par malheur il s'en trouvoit jamais de tels, joindroient à ce double titre d'exclufion la haine des Lettres & des lumieres, & le fanatifme politique de l'hypocrifie ambitieufe; de tels Membres (dont le Ciel veuille préferver l'Académie & l'Eglife) feroient le plus déteftable fléau d'une Société Littéraire,

& le présage funeste de sa ruine (1).

---

(1) Un des plus nobles rôles que puissent jouer dans l'Académie les Prélats qu'elle compte parmi ses Membres, c'est de se rendre auprès du Monarque les défenseurs des Lettres calomniées & persécutées. C'est ce qu'a fait en digne Prélat & en digne Académicien M. l'Archevêque de Lyon, notre illustre Confrere, dans la belle lettre qu'il a écrite au Roi sur ce sujet au commencement de 1776; lettre que sa modestie & des motifs plus respectables encore ne lui permettent pas de rendre publique, mais qui mériteroit d'être lue dans le Conseil de tous les Rois.

L'Archevêque de Paris, François de Harlai, qu'on accuse d'avoir eu des mœurs peu séveres, mais qui avoit de l'éloquence, du goût, & sur-tout de l'élévation, se trouvant à la tête de l'Académie dans une députation où la Compagnie n'avoit pas été reçue comme le Prince l'avoit ordonné, eut le courage de dire au Monarque, que *François Premier, lorsqu'on lui présentoit pour la premiere fois un Homme de Lettres, faisoit trois pas au devant de lui.* C'est ce même François Premier entre les bras duquel mourut le célebre Artiste Léonard de Vinci, & qui, voyant ses Courtisans étonnés des marques d'intérêt qu'il donnoit à cet homme de génie, n'hésita point à leur dire: *Dieu seul peut faire un homme tel que lui; les Rois peuvent faire des hommes tels que vous.*

Plus d'un Prélat Académicien a donné aux



ÉLOGE DE JULES DE CLEREMBAULT,

ABBÉ DE SAINT-TAURIN D'ÉVREUX,

Reçu à la place de JEAN DE LA FONTAINE, *le* 3 *Juin* 1695, *mort le* 17 *Août* 1714.

IL étoit fils de Philippe de Clerembault, Maréchal de France, distingué

Lettres & à l'Académie des marques publiques & distinguées de ses sentimens. On peut voir entre autres dans le Discours de réception de M. l'Archevêque d'Aix, avec quelle dignité & quelle vérité ce Prélat releve les avantages des Lettres, leur influence sur le bonheur des hommes, sur la perfection de la morale, & sur les principes d'une sage administration. L'Académie se fera toujours honneur d'adopter des Evêques qui pensent si dignement de ses travaux, & le Public ne s'étonnera jamais de les voir assis au milieu de nous.

par la gloire qu'il avoit acquise à la guerre (1).

M. l'Abbé de Clerembault succéda à notre illustre Fabuliste François ; &, comme il étoit contrefait, cette partie du Public qui ne laisse jamais échapper

(1) On lit dans le *Ménagiana*, que ce Maréchal de Clerembault, plus brave apparemment que religieux, ayant su de son Médecin qu'il lui restoit très-peu de temps à vivre, envoya chercher un Prêtre, & lui dit pour toute confession : *Je m'en vais donner tête baissée dans l'avenir.* Avoit-il lu le passage où Montagne parle ainsi de la mort ? » Je me plonge stupidement, & *tête baissée*, dans » cette profondeur muette qui m'engloutit » & m'étouffe en un moment, plein d'in» sipidité & d'indolence «. Le Curé Rabelais disoit en expirant : *Je m'en vais chercher un grand peut-être*, expression plus digne d'un Philosophe Sceptique, que d'un Prêtre & d'un Chrétien, & trop semblable au mot d'un Epicurien mourant à son valet : *Dans quelques minutes, mon ami, j'en saurai beaucoup plus ou beaucoup moins que toi.*

Ce même Maréchal de Clerembault s'exprimoit, dit-on, avec beaucoup de peine & d'obscurité. Il se brouilla avec la fameuse Madame Cornuel, célebre par ses bons mots, & dont il avoit été long-temps l'intime ami. *Je suis fâchée*, disoit-elle, *de l'avoir perdu, je commençois à l'entendre.*

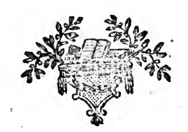
l'occaſion d'une plaiſanterie bonne ou mauvaiſe, dit que l'Académie avoit choiſi *Eſope* pour remplacer *La Fontaine.* Cet *Eſope* n'étoit pas indigne d'un pareil honneur, par les talens académiques qu'il réuniſſoit à un degré peu commun, par la vivacité de ſon eſprit, fertile en expreſſions fortes & ſingulieres, par une mémoire prodigieuſe, auſſi ſûre qu'étendue, & que ceux qui la conſultoient ne trouvoient jamais en défaut. » Il n'étoit pas, dit » M. l'Abbé Maſſieu, ſon ſucceſſeur » à l'Académie, du nombre de ces hom» mes qui s'imaginent qu'un grand nom » eſt un privilége d'ignorance...... Il » réſolut de porter le ſavoir auſſi loin » que ſes aïeux avoient porté la va» leur..... Philoſophe & Théologien, » il ſembloit que la Nature & la Re» ligion n'euſſent pour lui rien d'obſcur » ni de caché. Profond dans l'Hiſtoire, » on eût dit qu'il avoit vécu dans tous » les ſiecles, & qu'il avoit vu toutes » les Nations «.

M. l'Abbé Maſſieu ajoute que ſon prédéceſſeur étoit plein d'eſtime & de zele pour l'Académie : c'eſt le ſentiment naturel qu'elle doit inſpirer à

tous ses Membres, & qu'elle mérite d'en obtenir. Mais ce sentiment, quoiqu'elle en connoisse le prix, n'eût pas été pour M. l'Abbé de Clerembault un titre suffisant d'adoption dans le Sanctuaire des Muses, s'il n'y avoit joint tous ceux dont nous venons de faire honneur à sa mémoire. Distingué, il est vrai, par sa naissance, mais privé de toute autre décoration, il avoit besoin, pour justifier le choix de l'Académie, de lui apporter, comme il fit, tout le mérite d'un véritable Homme de Lettres. En effet, ni la naissance seule, ni même le simple goût des Lettres joint à la naissance, ne doivent être des passe-ports suffisans pour ouvrir l'entrée de cette Compagnie. Elle doit renfermer, si l'on peut parler de la sorte, trois familles différentes d'Académiciens; la premiere & la plus importante pour elle, est celle des Ecrivains célebres destinés à soutenir aux yeux de la Nation & de l'Europe la gloire de l'Académie Françoise; la seconde, moins brillante, mais non moins nécessaire, est celle des Gens de Lettres instruits, éclairés, laborieux, utiles par leur assiduité & par-

leurs lumieres au travail journalier dont la Compagnie s'occupe ; la troisieme, plus éclatante qu'indispensable, doit être formée d'Académiciens respectables par leurs places & leurs dignités, pour faire respecter la Compagnie elle-même à cette multitude nombreuse, éblouie & subjuguée par les décorations extérieures, & à qui un cordon en impose plus qu'un bon Ouvrage : encore ces décorations, si frappantes pour un certain Public, tenteroient peu l'Académie, si ceux qui en sont revêtus n'y joignoient le droit plus réel que donnent à nos suffrages l'esprit, le goût & les lumieres. Il seroit difficile de trouver place parmi nous pour une quatrieme famille, pour celle de ces faux amphibies, qui ne tenant à la Cour que par un fil très-foible, & aux Lettres que par un autre fil plus imperceptible encore, voudroient jouir à la fois des avantages du rang & de ceux du mérite, sans avoir ni l'éclat des dignités, ni celui des talens ; espece de contrebande qu'il seroit très-dangereux d'admettre parmi nous, par la facilité funeste qu'il y auroit à l'y multiplier. De pareils choix ne pouvant répandre

ſur l'Académie aucune eſpece de luſtre, même d'opinion ou de vanité, entraîneroient bientôt ſa dégradation, que des circonſtances malheureuſes ameneront peut-être un jour, mais qu'elle ne doit ni préparer ni accélérer par ſa faute.



JACQUES



JACQUES
DE TOUREIL,

NÉ à Toulouſe le 18 *Novembre* 1656, *reçu à la place de* MICHEL LE CLERC, *Avocat au Parlement*, *le* 14 *Février* 1692, *mort le* 11 *Octobre* 1714 (1).

---

(1) Voyez ſon Eloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.





FABIO

BRULART DE SILLERY,

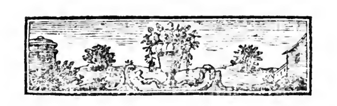
ÉVÊQUE DE SOISSONS,

Né au château de Preſſigny en Touraine, *le* 25 *Octobre* 1655, *reçu à la place d'*ÉTIENNE PAVILLON, *le* 7 *Mars* 1705, *mort le* 20 *Novembre* 1714 (1).

(1) Voyez ſon Éloge dans l'Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres.







ÉLOGE
DE CÉSAR,
CARDINAL D'ESTRÉES;

Évêque de Laon, Commandeur des Ordres du Roi, né le 5 Février 1628, *reçu à la place de* PIERRE DU RYER, *le* 31 *Mars* 1658, *mort le* 18 *Décembre* 1714.

M. le Cardinal d'Eſtrées fut à la fois homme d'Etat & Académicien; mais nous ne parlerons de l'homme d'Etat, qu'autant qu'il déploya dans les affaires importantes dont il fut chargé, les talens qui l'avoient fait adopter par la Compagnie, & ſur-tout l'art de la parole & de la perſuaſion qu'il poſſédoit à un degré ſupérieur. Il fut nommé de bonne heure à l'Evêché de Laon; & le premier uſage que fit Louis XIV

des talens du jeune Prélat, fut de le nommer pour médiateur entre le Nonce du Pape & quatre Evêques François, réfractaires très obstinés à la condamnation de Jansénius : la négociation étoit d'autant plus difficile, que la querelle rouloit sur un point de théologie, bien futile à la vérité par lui-même, mais auquel les quatre Evêques croyoient l'Eglise & leur conscience vivement intéressées; il s'agissoit de cette grande question : *Si l'Evêque d'Ypres avoit soutenu dans ses Ouvrages la doctrine dont on l'accusoit, & que les deux partis s'accordoient d'ailleurs à condamner;* les Sectateurs de Jansénius disoient à ses Adversaires : *Si les cinq propositions qu'on lui impute sont en effet sa doctrine, montrez-les nous dans son Livre, nous signerons sa condamnation;* & les Adversaires de l'Evêque d'Ypres écrivoient de gros volumes pour prouver que si les cinq propositions n'étoient pas *en nature* dans ce terrible Livre, le poison y étoit au moins en *substance* (1).

(1) Les plaisans du parti Janséniste racontent qu'un Ecclésiastique achetoit chez un Li-

Tel étoit l'objet de cette querelle, à laquelle néanmoins l'Eglise de Rome, celle de France, & même le grand Bossuet, firent l'honneur de s'en occuper (1). L'Evêque de Laon, chargé d'une négociation où d'illustres Prélats attachoient tant de prix, eut besoin de toute sa modération, de toute sa patience, de toute son adresse, pour amener les esprits à un accommodement qu'on appela *la paix de Clément IX*, *& même*, dit M. de Voltaire, *la paix de l'Eglise, quoiqu'il fût question d'une dispute ignorée ou méprisée dans le reste du Monde Chrétien;* encore cette paix ne dura-t-elle que peu de temps, parce que de part & d'autre les contendans vouloient la guerre, dont ils avoient besoin pour faire parler d'eux.

La Cour de Rome, de concert avec

---

braire l'Ouvrage de Jansénius, qu'il trouvoit fort cher (cet Ouvrage doit être aujourd'hui à très-bon marché, si quelqu'un l'achete encore) : *Au moins*, dit l'Ecclésiastique au Marchand, *les cinq propositions y sont-elles ? Si elles y étoient*, répondit le Libraire, *vous n'auriez pas le Livre pour cent écus.*

(1) Voyez les notes sur l'article de Bossuet.

celle de France, récompensa l'Evêque de Laon d'un chapeau de Cardinal, sinon pour la paix perpétuelle qu'il n'avoit pu faire, au moins pour la treve qu'il avoit su obtenir ; & bientôt après, le Roi le chargea des affaires de France auprès du Pape. La circonstance étoit délicate, les esprits étant alors fort échauffés & les deux Cours fort aigries au sujet de l'affaire de la Régale (1). Cependant, malgré les bravades & les insultes même du Souverain Pontife, Louis XIV, alors la terreur de l'Europe, faisoit à l'Eglise Romaine l'honneur de la ménager ; & ce Prince, qui n'opposoit à ses plus redoutables ennemis que la fierté & la force, daignoit descendre aux négociations avec le *vieux Prêtre* successeur de S. Pierre. Nous n'hésitons point à donner à l'Evêque de Rome ce titre modeste, que prenoit autrefois humblement un Pape orgueilleux, tout glorieux d'avoir soumis à ses volontés, dans un siecle d'ignorance, un puissant Empereur (2), en ne

(1) Voyez l'Eloge de *Bossuet*, & les notes sur cet Eloge.

(2) *Dieu a voulu*, disoit Alexandre III,

repoussant les armes du Prince qu'avec les clefs qu'il tenoit dans ses foibles mains. Louis XIV, fidele à sa qualité de Roi très-Chrétien, mais placé dans un siecle moins timide & plus éclairé, ne vouloit ni briser ces clefs autrefois si redoutables, ni laisser briser son sceptre par elles ; & tout irrité qu'il se montroit contre l'Evêque de Rome, il étoit bien résolu de rester toujours le respectueux fils du S. Siége. M. le Cardinal d'Estrées remplit en digne Ministre du Monarque des vûes tout à la fois si fermes & si pieuses. Le zele du Négociateur en cette circonstance démentit hautement une maxime injurieuse à l'épiscopat & à la pourpre, avancée dans plus d'une occasion par des politiques soupçonneux ; il prouva qu'un *Prélat Cardinal* peut servir très-fidélement son Souverain, & qu'on peut être Prince de l'Eglise Romaine

---

qu'un vieux Prêtre triomphât d'un Empereur puissant & terrible. Cet Empereur puissant & terrible étoit le fameux Frédéric Barberousse, dont les armes & le courage ne purent résister aux foudres ecclésiastiques, alors très-respectés des Peuples & très-redoutés des Souverains.

ſans oublier qu'on eſt François. Chargé de traiter avec une Cour qui, réduite à la ruſe par ſa foibleſſe même, n'a d'autres reſſources que de ſe couvrir de la *peau du Renard* dans les momens où l'ancienne Rome n'auroit montré que les *ongles du Lion*, le Prélat François ſut oppoſer la prudence à la fineſſe, la modération aux vains éclats du zele, l'activité à la lenteur, & la vigueur à l'opiniâtreté. Il eut à traiter, peu de temps après, avec le même Pape Innocent XI une autre affaire d'autant plus critique, que ce Pape réclamoit un droit très-juſte, celui de priver d'aſile dans Rome les brigands & les malfaiteurs; le Roi, qui auroit ſans peine accordé cette demande aux repréſentations & à l'équité, ne la refuſoit qu'à la hauteur & aux menaces. Le Cardinal d'Eſtrées réuſſit à tout pacifier; mais il n'en vint à bout (grace aux détours inſidieux de l'aſtuce italienne) qu'après pluſieurs années de négociations, auſſi longues & preſque auſſi épineuſes que s'il eût été queſtion du traité de paix le plus important, après la guerre la plus opiniâtre, & pour les plus grands intérêts.

Exercé dans la connoiſſance des hommes & dans l'art de manier les eſprits, M. le Cardinal d'Eſtrées en fit un uſage heureux dans pluſieurs Conclaves, où ſon titre lui donnoit le droit d'aſſiſter pour concourir à l'élection du Chef de l'Egliſe. Le Saint-Eſprit, qui, au milieu des intrigues & des cabales, veille toujours ſur ces aſſemblées (1), ne dédaigne pas, diſent les Théologiens, quand le bien de la Religion l'exige, d'employer les moyens humains pour faire réuſſir les choſes divines; il fit ſervir dans ces occaſions les talens du Cardinal d'Eſtrées, à remplir les vûes de ſa providence & de ſa ſageſſe, en élevant toujours ſur le trône pontifical le ſujet que déſiroit un Monarque zélé pour la propagation de la Foi, & pour l'honneur de la Religion Catholique.

(1) *Je me repens*, diſoit Saint Charles Borromée à Grégoire XIII, *de vous avoir donné ma voix pour la Papauté, depuis que j'ai appris les écarts de votre jeuneſſe. Charles*, répliqua le Pape ſur le ton du pieux Cardinal, *ſoyez tranquille; le Saint-Eſprit le ſavoit avant vous.*

L'habile & heureux Négociateur fut envoyé d'Italie en Eſpagne, au commencement du regne de Philippe V, à qui le Roi de France ſon aïeul vouloit donner pour Conſeil un homme plein de ſageſſe & de lumieres. L'Ambaſſadeur eut à traiter dans cette Cour, non plus avec des Prêtres ſouples & ruſés, mais, ce qui étoit plus difficile, avec une femme ambitieuſe, puiſſante & fiere, qui gouvernoit le Monarque & le Royaume, la fameuſe Princeſſe des Urſins, dont le crédit fit rappeler le Cardinal d'Eſtrées au bout de trois ans. Mais Louis XIV, voulant éloigner de ce rappel toute idée de diſgrace & de dégoût, & d'autant plus ſatisfait de ſon Miniſtre que les Courtiſans de Philippe V l'étoient moins, lui donna pour récompenſe l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où il acheva paiſiblement ſes jours avec la conſidération que méritent les dignités & la naiſſance, quand on y a joint des talens utiles à la patrie.

M. le Cardinal d'Eſtrées étoit entré dans l'Académie dès l'âge de vingt-huit ans; ſon nom étoit déjà ſi diſtingué dans les Lettres, que Chapelain lui

ſit l'honneur de le placer, avec les Ecrivains les plus célebres qu'il y eût alors, ſur la liſte qu'il en fit par ordre de Colbert. Voici ce qu'on lit dans cette liſte au ſujet de l'Evêque de Laon : » Il n'a rien imprimé que l'on ſache ; » mais on a vu de lui pluſieurs lettres » latines & françoiſes de la derniere » beauté, & qui ſont bien voir qu'il » n'eſt pas ſeulement Docteur en Théo» logie, mais encore au Parnaſſe entre » les premiers «.

Cet éloge, dont le ton & la forme pourroient rendre la vérité ſuſpecte, n'étoit pas auſſi exagéré qu'on ſeroit tenté de le croire. A un grand amour pour les Lettres, M. le Cardinal d'Eſtrées joignoit en effet beaucoup de talens pour les Lettres mêmes. Il les cultiva, autant que ſes autres travaux le lui permirent, avec la même ardeur & le même ſuccès que s'il y eût attaché ſa fortune (1). Nous voyons par les diſcours prononcés à l'Académie le jour de la réception de l'Abbé d'Eſtrées ſon neveu, l'eſtime qu'on avoit dans la Compagnie pour les connoiſſances

(1) Voyez la Note (a).

& les qualités académiques de l'oncle, qui étoit présent à la séance. » Dans » quels âges, dit M. de Valincourt » (dont le défaut n'étoit pas la flat- » rie), dans quels siecles cet illustre Car- » dinal ne paroît-il pas avoir vécu ?.... » Grecs, Latins, Philosophes, Poëtes, » Historiens, tous lui sont présens; & » lorsque nous les voyons revivre dans » sa bouche, c'est toujours avec des » graces nouvelles, dont on peut dire » qu'ils lui sont redevables «.

Tels étoient les sentimens de l'Académie pour M. le Cardinal d'Estrées. Elle eut le bonheur de le posséder près de soixante ans, & de le voir long-temps à sa tête en qualité de Doyen; & quand elle le perdit, elle le pleura comme si elle venoit à peine de l'acquérir. Puissent tous ses successeurs dans le Décanat mériter de pareils regrets !

M. le Cardinal d'Estrées mourut à l'âge de près de quatre vingt-sept ans. On lui avoit adressé, quelques mois auparavant, une Piece de vers, où en l'exhortant à conserver la santé dont il jouissoit encore, on ajoutoit :

Et donne l'exemple à Louis
De vivre un ſiecle & davantage.

Le Monarque ne ſuivit pas l'exemple du ſujet, car il mourut quelques mois après lui, ayant dix années de moins, & cependant ayant vécu dix années de trop pour ſa gloire, cruellement obſcurcie par la fin de ſon regne, au moins ſi on en juge par les événemens.

On fit à notre Académicien différentes Epitaphes en vers latins, dont le vers le plus remarquable eſt celui-ci :

Sæpè virum Reges experti recta monentem,

qui peut ſe traduire en cette ſorte :

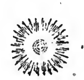
Par lui la vérité ſe fit entendre aux Rois.

éloge qu'on devroit lire plus ſouvent ſur la tombe des Evêques, mais qu'on ne s'attendroit guere à trouver ſur celle d'un Prélat courtiſan (1).

Il avoit fait préſent à Louis XIV de deux grands globes de coronelli, de près de douze pieds de diametre, ornés d'une inſcription à l'honneur du Monarque. Ils ont été tranſportés depuis

(1) Voyez la Note (*b*).

à la Bibliotheque du Roi, dont ils devoient faire un des principaux ornemens, & dans laquelle on les a long-temps cherchés en vain. On assure que le *malheur des circonstances* avoit empêché de faire les dépenses nécessaires pour placer ces globes dans un lieu où la Nation & les Etrangers désiroient de les voir. Gémissons d'une si fâcheuse excuse; mais respectons-la dans notre douleur, au moins si le *malheur des circonstances* n'a pas permis des dépenses plus onéreuses & plus inutiles. Ces globes sont enfin placés aujourd'hui dans le lieu qui leur étoit destiné; le Public les y voit avec autant de plaisir que de reconnoissance pour ceux qui l'ont fait jouir d'un bien auquel il avoit droit depuis si long-temps.



NOTES *sur l'article du Cardinal d'Estrées.*

(*a*) ON assure que le Cardinal d'Estrées cultiva jusqu'à la Poésie, dans les momens que lui laissoient des occupations plus importantes ; & on lui attribue les vers sur la *violette* dans la *Guirlande de Julie*, Ouvrage de tous les beaux esprits de l'hôtel de Rambouillet, à l'honneur de la célebre Julie d'Angennes, depuis Duchesse de Montausier. Chaque fleur de cette guirlande rendoit hommage à Julie, & celui de la violette réunit tous les suffrages.

Simple dans ma couleur, modeste en mon séjour,
Libre d'ambition, je me cache sous l'herbe;
Mais si sur votre sein je puis me voir un jour,
La plus humble des fleurs sera la plus superbe.

Dans quelques *Ana*, on attribue ces vers à Desmarets, qui, en ce cas, n'en auroit pas fait de meilleurs. Voyez, si vous le pouvez, ses *Pieces de Théatre*, son *Clovis* & ses autres rapsodies poétiques.

Un Académicien François (aujourd'hui oublié), Claude de l'Etoile, fit pour la même guirlande ces vers sur le Narciſſe, adreſſés auſſi à Julie :

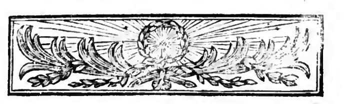
Epris de l'amour de moi-même,
De Berger que j'étois, je devins une fleur.
Ah! profitez de mon malheur,
Vous que le Ciel orna d'une beauté ſuprême;
Et pour en éviter les coups,
Puiſqu'il faut que chacun aime,
Aimez un autre que vous.

On prétend que le Cardinal d'Eſtrées fit auſſi des vers galans pour Madame de Maintenon dans le temps de ſa plus grande faveur. On ajoute même que ces vers avoient été dictés par un ſentiment plus vif que la ſimple galanterie. Que ce ſentiment ait été réel ou ſuppoſé, Madame de Maintenon n'y répondit pas; elle portoit ſes vûes bien plus haut, & l'on ſait quel en fut le ſuccès.

(*b*) Le Cardinal d'Eſtrées s'étoit montré digne dans tous les temps de l'attachement que les Gens de Lettres lui témoignerent. On a vu combien ſes Confreres le chériſſoient; il avoit ſu de bonne heure ſe faire aimer des Lit-

térateurs célebres. Dès sa premiere jeunesse, long-temps avant son élévation, il leur donnoit des marques flatteuses de son affection & de son estime. Ménage, qui avoit long-temps vécu avec lui dans la plus intime familiarité, lui applique le mot que Tacite fait dire à un Général Romain au sujet de l'Empereur : *Cùm privatus esset, amici vocabamur : Lorsqu'il n'étoit qu'homme privé, on nous appeloit amis.*





FRANÇOIS DE SALIGNAC DE LA MOTTE FÉNELON,

Archevêque de Cambrai, & Précep-cepteur des Enfans de France, né au château de Fénelon en Périgord, le 6 Août 1651, reçu le 31 Mars 1693, à la place de PAUL PELISSON, *mort le 8 Janvier 1715* (1).

NOTES SUR L'ÉLOGE DE FÉNELON.

NOTE I, *relative à la p. 287, sur l'incendie de la Bibliotheque de Fénelon.*

PLUSIEURS Savans qui ont eu, comme ce vertueux Prélat, le malheur

(1) Voyez son Eloge dans le premier Vol.

de perdre leurs Livres par un accident ſemblable, n'ont pas ſupporté cette perte avec le même courage. Le célebre Bartholin, dont la Bibliotheque fut brûlée avec tous ſes papiers & d'autres manuſcrits précieux, a fait un Ouvrage intitulé *de Bibliotheca incendio*, où il déplore ſon infortune. Antonius Urceus, dit Codrus, à qui la même diſgrace arriva, penſa, dit-on, en perdre l'eſprit. Il faut plaindre, ſans les condamner, ces deux Littérateurs; mais il faut louer Fénelon d'avoir montré plus de courage, & de l'avoir exprimé avec une ſenſibilité ſi touchante.



NOTE II, *relative à la page 291, sur l'unité de bénéfices que l'Archevêque de Reims le Tellier reprochoit à* FÉNELON.

ON trouve dans une Lettre de Madame de Coulanges à Madame de Sévigné, du 22 Février 1695, quelques détails intéressans, relatifs à ce fait, & à l'attachement de Fénelon au précepte de la résidence. » M. l'Abbé de Fénelon a paru surpris du présent que » le Roi lui a fait de l'Archevêché de » Cambrai; en le remerciant, il lui a » représenté qu'il ne pouvoit regarder » comme une récompense, une grace » qui l'éloignoit de M. le Duc de Bourgogne; le Roi lui a dit qu'il ne prétendoit point qu'il fût obligé à une » résidence entiere; & en même temps » ce digne Archevêque a fait voir au » Roi, que par le Concile de Trente » il n'étoit permis aux Prélats que trois » mois d'absence de leurs Dioceses, » encore même pour les affaires qui » pouvoient regarder leur église. Le

» Roi lui a représenté l'importance de
» l'éducation des Princes, & a con-
» senti qu'il demeurât neuf mois à Cam-
» brai & trois à la Cour. Il a rendu
» son unique Abbaye. M. de Reims
» a dit que M. de Fénelon, pensant
» comme il faisoit, prenoit le bon parti;
» & que lui, pensant comme il fait,
» il fait bien aussi de garder tous ses
» bénéfices «; résolution bien digne d'un Prélat qui n'attachoit de prix qu'aux richesses : aussi le caustique Despréaux disoit de lui : *Il fait bien plus de cas de moi depuis que je suis devenu riche.* Ce *successeur des Apôtres*, qui ne l'étoit pas de leur mépris pour les biens de ce monde, prétendoit qu'on ne pouvoit être *honnête homme* à moins d'avoir dix mille livres de rente; & ce fut d'après un tarif si édifiant & si épiscopal, que Despréaux répondit un jour au même Prélat qui s'informoit de la probité de quelqu'un : *Monseigneur, il s'en faut quatre mille livres de rente qu'il ne soit honnête homme.* C'est lui que le Poëte avoit en vue dans les vers suivans de sa troisieme Epître, où il parle de la *mauvaise honte :*

L'avare,

L'avare, des premiers en proie à ses caprices,
Dans un infâme gain mettant l'honnêteté,
Pour toute honte alors compta la pauvreté.

C'étoit encore le même Prélat, qui voyant passer dans la galerie de Versailles le malheureux ex-Roi d'Angleterre Jacques II, suivi de quelques Jésuites, délaissé par tous les Courtisans, & bafoué de la plupart d'entre eux, dit assez haut pour scandaliser les ames pieuses : *Voilà un bon homme ; il a quitté trois Royaumes pour une Messe.* Les Jansénistes assurent pourtant que ce Prélat, si détaché de la Messe, étoit fort attaché à la *saine doctrine* : c'est qu'il n'aimoit pas les Jésuites, & n'en étoit pas aimé.

Peu scrupuleux sur la pluralité des bénéfices, mais Janséniste d'ailleurs ou prétendant l'être, l'Archevêque de Reims affichoit très-peu de soumission à l'autorité papale. Aussi le Nonce lui disoit-il : *Ou croyez à l'autorité du Pape, ou ne possédez qu'un bénéfice ; car vous ignorez apparemment que la pluralité des bénéfices, interdite par les décisions des Conciles, n'est permise ou tolérée en France qu'en vertu*

de quelques Brefs émanés de cette Cour dont vous avez tant d'envie de secouer le joug. Ce mot a beaucoup de rapport avec la réponse de Basnage à un Janséniste qui lui avoit envoyé un Ouvrage contre la Bulle *Unigenitus. Ou recevez cette Bulle*, lui disoit Basnage, *ou renoncez à l'Eglise Romaine.*

L'amour si tendre de l'Archevêque de Reims le Tellier pour la pluralité des bénéfices, nous rappelle aussi la réponse de Louis XIV à un Evêque de Metz, qui arrivant de son Séminaire, où il avoit passé dix jours, pour revenir promptement habiter Versailles son séjour ordinaire, exaltoit ridiculement en présence du Roi le désintéressement de tous ses Ecclésiastiques : *Ils ne font*, disoit-il, *aucun cas ni de bénéfices, ni de richesses, & même ils s'en moquent. Vous vous moquez donc bien d'eux*, répondit Louis XIV.



NOTE II, *relative à la page* 292, *sur la Comédie du Tartuffe, très-approuvée par* FÉNELON.

LE reproche ridicule, fait au divin Moliere par le pesant Baillet, *d'avoir usurpé les droits de l'Eglise pour confondre les hypocrites*, occasionna un mot du premier lorsqu'il donna son *Tartuffe*; on lui demanda de quoi il s'avisoit de faire des Sermons. *On permet bien*, répondit-il, *au Pere Maimbourg de faire des Comédies en chaire; pourquoi ne me seroit-il pas permis de faire des Sermons sur le théatre*: On peut voir dans le Dictionnaire de Bayle, article *Maimbourg*, l'extrait d'un des Sermons de ce Jésuite, que Moliere avoit bien raison d'appeler des *Comédies*, plus ridicules à la vérité que plaisantes. Le mot de Moliere sur ce Jésuite étoit suffisant pour exciter l'orage que les charitables Confreres du Pere Maimbourg firent essuyer au *Tartuffe* & à son Auteur; car malgré le peu d'estime des Jésuites pour ce mi-

férable Ecrivain, qu'ils chasserent bientôt après de chez eux, ils ne pouvoient souffrir qu'on attaquât tout ce qui portoit leur robe ; mais dans ce même temps ils laissoient jouer à la *Comédie Italienne* une Piece très-scandaleuse, qui n'attaquoit que la Religion & ne touchoit point à leur Société.

Nous avons parlé, dans l'Éloge de Fénelon, de la *Diatribe* de Bourdaloue contre le *Tartuffe*. On ne sera peut-être pas fâché de la trouver ici.

» Comme la vraie & la fausse dé-
» votion ont je ne sais combien d'ac-
» tions qui leur sont communes, com-
» me les dehors de l'une & de l'autre
» sont presque tous semblables, il est
» non seulement aisé, mais d'une suite
» presque nécessaire, que la même rail-
» lerie qui attaque l'une intéresse l'au-
» tre, & que les traits dont on peint
» celle-ci, intéresse celle-là ; & voilà
» ce qui est arrivé lorsque des esprits
» profanes ont entrepris de censurer
» l'hypocrisie, en faisant concevoir
» d'injustes soupçons de la vraie piété
» par de malignes interprétations de
» la fausse. Voilà ce qu'ils ont prétendu

» en exposant sur le théatre & à la risée » publique un hypocrite imaginaire; » en tournant dans sa personne les » choses les plus saintes en ridicule; en » lui faisant blâmer les scandales du » siecle d'une maniere extravagante; » en le représentant consciencieux jus- » qu'à la délicatesse & au scrupule sur » des points moins importans, pendant » qu'il se portoit d'ailleurs aux crimes » les plus énormes; en le montrant » sous un visage de pénitent, qui ne » sert qu'à couvrir ses infamies; en lui » donnant enfin, selon leurs caprices, » un caractere de piété le plus austere, » mais dans le fond le plus mercenaire » & le plus lâche «. Il résulte de cette étrange logique, qu'il ne faut pas mettre les fripons sur le théatre, en conséquence du proverbe, *que rien ne ressemble tant à un honnête homme qu'un fripon.* Nous ne dirons rien du style de ce morceau, style qui doit un peu étonner, si on le rapproche de la réputation du Prédicateur.

On peut juger par ce passage de Bourdaloue, l'un des ennemis les plus modérés du Tartuffe, de tout ce que Moliere eut à essuyer d'imputa-

tions & de cabales au ſujet de cet immortel ouvrage ; auſſi, quand il rencontroit par haſard quelques véritables gens de bien qui le remercioient d'avoir, dans cette Piece, donné à la vraie vertu tout ſon éclat en l'oppoſant à la vertu fauſſe & perfide : *Je ne ſais*, diſoit ce grand homme, *ſi j'ai réuſſi comme je le voulois à peindre la vraie vertu & à la faire aimer ; mais j'ai éprouvé combien il eſt dangereux de prendre ſes intérêts ; car au prix qu'il m'en coute, je me ſuis plus d'une fois repenti de l'avoir fait.*

Les déclamations de Bourdaloue & de ſa Compagnie ſur la Piece de Moliere, ne ſont pas le ſeul exemple d'une pareille injuſtice. Croiroit-on que le Docteur célebre Jean Gerſon, d'ailleurs ſi eſtimable par ſon travail & par ſa piété, l'ame & l'oracle du fameux Concile de Conſtance, ait écrit avec amertume contre le *Roman de la Roſe*, en haine d'un vers de ce Roman, qui malheureuſement eſt devenu proverbe, que *l'habit ne fait pas le Moine !* Le Chrétien vertueux auroit pu trouver dans cet Ouvrage plein d'obſcénités, des objets bien plus graves de

censure, qu'une vérité si tristement incontestable; mais le Prêtre n'a vu que la satire de son état, ou plutôt a cru la voir où elle n'est pas; & l'intérêt de la Religion, des mœurs & de la décence, a cédé à l'intérêt de sa robe. Fénelon, en pareille circonstance, eût été plus Chrétien que Prêtre.

NOTE III, *relative à la page* 298, *sur la soumission de l'Archevêque de Cambrai à la condamnation de son Livre.*

UN homme d'esprit, à qui on racontoit les traits si multipliés de cette soumission, dit plaisamment qu'en effet l'Archevêque y avoit mis *toute la coquetterie de l'humilité ;* mot un peu précieux, mais fin & assez juste : car l'humilité, différente en cela de la modestie, est une vertu qui aime à se montrer aux yeux des autres, parce qu'en se montrant elle flatte leur vanité bien loin de l'offenser; elle suppose pour l'ordinaire dans celui qui la fait paroître un sentiment secret d'a-

mour-propre ou même d'orgueil qu'elle réprime avec effort, en désirant qu'on lui sache gré de sa victoire. La Bulle du Pape contre le Livre des *Maximes des Saints*, n'avoit pas sans doute convaincu Fénelon; & ne pouvoit même le convaincre, puisqu'elle ne lui donnoit pas de nouvelles lumieres sur ses opinions théologiques; mais elle l'avoit soumis, parce qu'il regardoit cette soumission comme un devoir; & après toutes les vexations qu'il avoit souffertes, il lui étoit permis, pour fermer la bouche à ses adversaires, de mettre dans son obéissance une sorte de raffinement & de recherche qui devoit bien plus les embarrasser que n'auroit fait sa résistance à la décision du Saint-Siége. Il y a toute apparence que Bossuet, s'il eût été condamné par le Pape, ne se seroit pas montré si docile.

Le zele que témoigna Louis XIV pour faire condamner à Rome ce que l'Evêque de Meaux appeloit la *dangereuse hérésie* de l'Archevêque de Cambrai, étoit de plus vieille date que le Livre de Fénelon. Vingt ans auparavant, le Docteur Molinos, Théologien Espagnol, & grand Directeur de fem-

mes, avoit prêché, imprimé, enseigné à ses dévotes les maximes du Quiétisme. Louis XIV, apprenant l'existence de cette nouvelle secte, se montra zélé pour la détruire ; &, quoique Molinos ne fût ni son sujet, ni dans son royaume, il supplia instamment le Pape Innocent XI de le condamner. Le Pape, qui aimoit Molinos, & qui peut-être ne voyoit pas, comme le Monarque, tout le danger de cette chimérique doctrine, eut assez de peine à faire ce que le Roi Très-Chrétien désiroit de lui ; il ne céda qu'aux sollicitations pressantes & réitérées de l'Ambassadeur de France, à qui son Maître recommandoit vivement le succès de cette grande affaire, & la nécessité de réprimer dans sa naissance une erreur *qui s'insinuoit*, disoit-il, *si agréablement dans les esprits*. Les extases des dévotes Quiétistes justifioient assez cette expression du Monarque. Mais l'ame pure de Fénelon étoit bien éloignée de donner dans ces écarts.

Il n'est pas fort surprenant que l'imagination vive & pieuse de l'Archevêque de Cambrai, & l'imagination impétueuse & théologique de l'Evêque

de Meaux ſon rival, aient produit les Ouvrages de ces deux Prélats ſur les queſtions creuſes du Quiétiſme. Mais on peut être étonné qu'un Philoſophe tel que la Bruyere, ait pris la peine d'écrire ſur ce ſujet *des Dialogues* qui ont été imprimés après ſa mort. Il eſt vrai que dans ces Dialogues le Quiétiſme eſt tourné en ridicule ; & c'eſt tout ce que peut ſe permettre un Philoſophe qui prend la peine d'écrire ſur ce futile ſujet ; mais c'eſt faire même bien de l'honneur à de pareilles diſputes, que d'employer la Philoſophie à s'en moquer.

Cet Ouvrage de la Bruyere eſt pourtant encore moins étrange que le Traité *de la Perfection Chrétienne*, compoſé très-ſérieuſement par le Cardinal de Richelieu, & imprimé non moins ſérieuſement après ſa mort, avec une dédicace à la Vierge, qui peut bien être auſſi de ce Miniſtre, puiſque l'Ouvrage eſt véritablement de lui, comme le démontrent les termes du Privilége obtenu pour l'impreſſion par Madame la Ducheſſe d'Aiguillon ſa niece. Le Cardinal de Richelieu rival du Jéſuite Rodriguez ! ô pauvre eſpece humaine !

Cette pieuse sottise du Cardinal rend malheureusement vraisemblables toutes les impertinences capucinales qu'on lit dans le Testament politique attribué à Richelieu. Mais revenons à l'Archevêque de Cambrai, plus digne de nous occuper.

Un Ouvrage de ce Prélat, bien plus extraordinaire que ses spéculations mystiques, c'est sa lettre à l'Evêque d'Arras sur le danger de faire lire au Peuple l'Ecriture-Sainte (1). Si cette lettre n'étoit pas signée *Fénelon*, on la croiroit dictée en plusieurs endroits par l'intention la plus maligne, tant l'Auteur y présente avec force les traits de la Bible les plus propres à scandaliser les foibles, & à donner aux impies un avantage apparent dans leurs objections contre le Texte sacré. Ces objections si énergiquement exposées par l'Archevêque de Cambrai, surprendront dans sa lettre les Incrédules mêmes, & ne feront que leur montrer avec plus d'évidence la candeur & la bonne foi du respectable Prélat. Il est

(1) Voyez les *Œuvres spirituelles* de Fénelon, Tome IV.

vrai que long-temps avant Fénelon, plusieurs Conciles avoient défendu la lecture de l'Ecriture-Sainte en Langue vulgaire, sans doute par la même raison; & c'est aussi par ce motif (plus sage & plus réfléchi qu'on ne croiroit, disoient les Jésuites), que Clément XI avoit condamné dans la Bulle *Unigenitus* les passages de Quesnel qui étoient favorables à cette lecture. Les ennemis de cette Bulle ont objecté qu'il paroît mal-sonnant d'interdire au Peuple la lecture du Livre fondamental de la Religion qu'on lui enseigne. Mais ceux des Ministres de cette Religion qui ont pensé de la sorte, ont cru savoir mieux que les autres ce qu'il faut, dans ces matieres, laisser voir ou cacher à la multitude. De deux inconvéniens, ont-ils dit, on doit choisir le moindre; & par cette raison, il vaut mieux expliquer l'Ecriture au Peuple sans la lui faire lire, que de la lui faire lire, même en l'expliquant : c'est aux Théologiens éclairés à peser la solidité de cette doctrine.

Quelques hommes qui avoient le malheur de ne pas aimer l'Archevêque de Cambrai, & qui jugeoient avec

l'auſtérité ſtoïque ce Juge ſi indulgent pour les autres, lui ont aſſez durement appliqué, à l'occaſion de ſes Ouvrages ſur le Quiétiſme, le mot d'un Philoſophe moderne, que *la porte de la conſcience eſt pour bien des gens à côté de celle de l'imagination, & qu'ils ſont ſujets à s'y méprendre.* La conſcience de Fénelon étoit ſi pure, que ſon imagination doit obtenir grace ſi elle a été coupable.

Madame de Sévigné comparoit plaiſamment les Myſtiques aux faux Monnoyeurs. » Ceux-ci, diſoit-elle, font » de la fauſſe monnoie à force de » ſouffler; & les autres, des héréſies à » force de s'alambiquer l'imagination. » Si les uns & les autres, ajoutoit- » elle dans une lettre à ſa fille, mé- » ritent également la potence, je crains » qu'avec votre...... vous ne ſoyez » au pied de celle où notre ami » Corbinelli ſera pendu «. Ce Corbinelli, long temps incrédule, étoit devenu un Myſtique du premier ordre, auſſi outré dans ſa dévotion qu'il l'avoit été dans ſes écarts philoſophiques. Mais la myſticité de Fénelon étoit plus ſage, parce que ſa piété étoit plus éclairée.

Cette piété affectueuse & tendre ne se montroit ni pédante ni austere. Il se permettoit quelquefois jusqu'à des chansons, mais où la plus rigoureuse décence & la plus pure morale dominoient toujours, & où des leçons utiles étoient présentées sous une forme agréable & douce. Nous citerons celle-ci pour exemple.

Iris, vous connoîtrez un jour
Quel est le danger où vous êtes;
Le mépris suit de près l'amour
Que savent donner les coquettes.
Cherchez à vous faire estimer
Bien plus qu'à vous montrer aimable;
Le faux honneur de tout charmer
Détruit souvent le véritable.

Mille trompeurs, par leurs discours,
Remplis d'une perfide adresse,
Chez vous s'efforcent tous les jours
De prouver leur feinte tendresse.
Fuyez leur charme séducteur,
Tôt ou tard il devient funeste;
L'oreille est le chemin du cœur,
Et toujours le cœur l'est du reste.

Son aimable sensibilité se répandoit toute entiere sur les autres, sans aucun retour sur lui-même, car elle ne l'empêchoit pas d'être juste à l'égard

de ſes adverſaires. Nous avons dit, dans ſon Eloge, avec quelle candeur & quelle vérité il vantoit l'éloquence & le ſavoir de Boſſuet, dans le temps même où il croyoit avoir le plus à ſe plaindre de lui.

NOTE IV, *relative à la page* 300, *ſur la lettre de* FÉNELON *à Louis XIV.*

COMME cette lettre n'a jamais été imprimée, & qu'elle eſt très-intéreſſante, non ſeulement par ſon objet, mais par la vérité & la vigueur avec laquelle elle eſt écrite, nous la donnons ici fidélement tranſcrite ſur l'original, qui eſt de la propre main de Fénelon; on y remarque pluſieurs ratures & corrections qui prouvent qu'il en étoit l'Auteur. A la tête de la lettre, on lit cette note d'une main inconnue.



Minute d'une lettre de M. l'Abbé de Fénelon au Roi, à qui elle fut remise dans le temps par M. le Duc de Beauvilliers, & qui, loin de s'en indisposer, choisit au contraire, quelque temps après, cet Abbé pour Précepteur des Princes ses petits-enfans (1).

» LA personne, SIRE, qui prend la liberté de vous écrire cette lettre, n'a aucun intérêt en ce monde. Elle ne l'écrit ni par chagrin, ni par ambition, ni par envie de se mêler des grandes affaires. Elle vous aime sans être con-

(1) Cette anecdote ne sauroit être vraie. On voit par la lettre suivante, qu'elle a été écrite après la mort de M. de Louvois, c'est-à-dire en 1691 au plus tôt; & Fénelon étoit Précepteur dès 1689. Voyez le Président Hénault. On voit aussi par la même lettre, qu'elle a été écrite en 1695 au plus tard, année de la mort de M. de Harlay, Archevêque de Paris. Nous doutons qu'elle ait été présentée au Roi, sur-tout par le D. de B. qui n'y est pas trop bien traité.

nue de vous, elle regarde Dieu en votre personne. Avec toute votre puissance, vous ne pouvez lui donner aucun bien qu'elle désire, & il n'y a aucun mal qu'elle ne souffrît de bon cœur pour vous faire connoître les vérités nécessaires à votre salut. Si elle vous parle fortement, n'en soyez pas étonné, c'est que la vérité est libre & forte. Vous n'êtes guere accoutumé à l'entendre. Les gens accoutumés à être flattés prennent aisément pour chagrin, pour âpreté & pour excès ce qui n'est que la vérité toute pure : c'est la trahir que de ne vous la montrer pas dans toute son étendue. Dieu est témoin que la personne qui vous parle le fait avec un cœur plein de zele, de respect, de fidélité & d'attendrissement sur tout ce qui regarde votre véritable intérêt.

» Vous êtes né, SIRE, avec un cœur droit & équitable ; mais ceux qui vous ont élevé, ne vous ont donné pour science de gouverner, que la défiance, la jalousie, l'éloignement de la vertu, la crainte de tout mérite éclatant, le goût des hommes souples

& rampans, la hauteur, & l'attention à votre ſeul intérêt.

» Depuis environ trente ans, vos principaux Miniſtres ont ébranlé & renverſé toutes les anciennes maximes de l'Etat, pour faire monter juſqu'au comble votre autorité, qui étoit devenue la leur parce qu'elle étoit dans leurs mains. On n'a plus parlé de l'Etat ni des regles, on n'a parlé que du Roi & de ſon *bon plaiſir*. On a pouſſé vos revenus & vos dépenſes à l'infini. On vous a élevé juſqu'au Ciel, pour avoir effacé, diſoit-on, la grandeur de tous vos prédéceſſeurs enſemble, c'eſt-à-dire, pour avoir appauvri la France entiere, afin d'introduire à la Cour un luxe monſtrueux & incurable. Ils ont voulu vous élever ſur les ruines de toutes les conditions de l'Etat, comme ſi vous pouviez être grand en ruinant tous vos ſujets, ſur qui votre grandeur eſt fondée. Il eſt vrai que vous avez été jaloux de l'autorité, peut-être même trop dans les choſes extérieures; mais pour le fond chaque Miniſtre a été le maître dans l'étendue de ſon adminiſtration. Vous avez cru gouverner, parce

que vous avez réglé les limites entre ceux qui gouvernoient. Ils ont bien montré au Public leur puissance, & on ne l'a que trop sentie. Ils ont été durs, hautains, injustes, violens, de mauvaise foi. Ils n'ont connu d'autre regle, ni pour l'administration du dedans de l'Etat, ni pour les négociations étrangeres, que de menacer, que d'écraser, que d'anéantir tout ce qui leur résistoit. Ils ne vous ont parlé que pour écarter de vous tout mérite qui pouvoit leur faire ombrage. Ils vous ont accoutumé à recevoir sans cesse des louanges outrées qui vont jusqu'à l'idolâtrie, & que vous auriez dû, pour votre honneur, rejeter avec indignation. On a rendu votre nom odieux, & toute la Nation Françoise insupportable à tous vos voisins. On n'a conservé aucun allié, parce qu'on n'a voulu que des esclaves : on a causé depuis plus de vingt ans des guerres sanglantes. Par exemple, SIRE, on fit entreprendre à Votre Majesté, en 1672, la guerre de Hollande pour votre gloire, & pour punir les Hollandois qui avoient fait quelque raillerie dans le chagrin où l'on les avoit mis en troublant les re-

gles du commerce établi par le Cardinal de Richelieu : je cite en particulier cette guerre, parce qu'elle a été la ſource de toutes les autres. Elle n'a eu pour fondement qu'un motif de gloire & de vengeance, ce qui ne peut jamais rendre une guerre juſte; d'où il s'enſuit que toutes les frontieres que vous aurez étendues par cette guerre ſont injuſtement acquiſes dans l'origine. Il eſt vrai, SIRE, que les traités de paix ſubſéquens ſemblent couvrir & réparer cette injuſtice, puiſqu'ils vous ont donné les places conquiſes : mais une guerre injuſte n'en eſt pas moins injuſte pour être heureuſe. Les traités de paix ſignés par les vaincus ne ſont point ſignés librement; on ſigne le couteau ſous la gorge; on ſigne malgré ſoi, pour éviter de plus grandes pertes; on ſigne comme on donne ſa bourſe, quand il la faut donner ou mourir. Il faut donc, SIRE, remonter juſqu'à cette origine de la guerre de Hollande, pour examiner devant Dieu toutes vos conquêtes.

» Il eſt inutile de dire qu'elles étoient néceſſaires à votre Etat; le bien d'autrui ne nous eſt jamais néceſſaire;

ce qui nous l'eſt véritablement, c'eſt d'obſerver une exacte juſtice. Il ne faut pas même prétendre que vous ſoyez en droit de retenir toujours certaines places, parce qu'elles ſervent à la ſûreté de vos frontieres. C'eſt à vous à chercher cette ſûreté par de bonnes alliances, par votre modération, ou par les places que vous pouvez fortifier derriere ; mais enfin le beſoin de veiller à notre ſûreté ne nous donne jamais un titre de prendre la terre de notre voiſin. Conſultez là-deſſus des gens inſtruits & droits, ils vous diront que ce que j'avance eſt clair comme le jour.

» En voilà aſſez, SIRE, pour reconnoître que vous avez paſſé votre vie entiere hors du chemin de la vérité & de la juſtice, & par conſéquent hors de celui de l'Evangile. Tant de troubles affreux qui ont déſolé toute l'Europe depuis plus de vingt ans, tant de ſang répandu, tant de ſcandales commis, tant de Provinces ravagées, tant de villes & de villages mis en cendres, ſont les funeſtes ſuites de cette guerre de 1672, entrepriſe pour votre gloire & pour la confuſion des faiſeurs

de Gazettes & de Médailles de Hollande. Examinez ſans vous flatter, avec des gens de bien, ſi vous pouvez garder tout ce que vous poſſédez en conſéquence des traités auxquels vous avez réduit vos ennemis par une guerre ſi mal fondée.

» Elle eſt encore la vraie ſource de tous les maux que la France ſouffre. Depuis cette guerre vous avez toujours voulu donner la paix en maître, & impoſer les conditions, au lieu de les régler avec équité & modération. Voilà ce qui fait que la paix n'a pu durer. Vos ennemis, honteuſement accablés, n'ont ſongé qu'à ſe relever & qu'à ſe réunir contre vous. Faut-il s'en étonner? Vous n'êtes pas même demeuré fidele dans les termes de cette paix que vous aviez donnée avec tant de hauteur. En pleine paix vous avez fait la guerre & des conquêtes prodigieuſes. Vous avez établi une Chambre de réunion, pour être tout enſemble Juge & Partie : c'étoit ajouter l'inſulte & la dériſion à l'uſurpation & à la violence. Vous avez cherché, dans le traité de Weſtphalie, des termes équivoques pour ſurprendre Strasbourg.

Jamais aucun de vos Miniſtres n'avoit oſé depuis tant d'années alléguer ces termes dans aucune négociation, pour montrer que vous euſſiez la moindre prétention ſur cette ville ; une telle conduite a réuni & animé toute l'Europe contre vous. Ceux même qui n'ont pas oſé ſe déclarer ouvertement, ſouhaitent du moins avec impatience votre affoibliſſement & votre humiliation, comme la ſeule reſſource pour la liberté & pour le repos de toutes les Nations Chrétiennes. Vous qui pouviez, SIRE, acquérir tant de gloire ſolide & paiſible à être le pere de vos ſujets & l'arbitre de vos voiſins, on vous a rendu l'ennemi commun de vos voiſins, & on vous expoſe à paſſer pour un Maître dur dans votre Royaume.

» Le plus étrange effet de ces mauvais conſeils, eſt la durée de la ligue formée contre vous ; les Alliés aiment mieux faire la guerre avec perte, que de conclure la paix avec vous ; parce qu'ils ſont perſuadés ſur leur propre expérience, que cette paix ne ſeroit point une paix véritable, que vous ne l'obſerveriez non plus que les autres, & que vous vous en ſerviriez pour ac-

cabler séparément, sans peine, chacun de vos voisins, dès qu'ils se feroient désunis : ainsi, plus vous êtes victorieux, plus ils vous craignent & se réunissent pour éviter l'esclavage dont ils se croient menacés. Ne pouvant vous vaincre, ils prétendent au moins vous épuiser à la longue. Enfin ils n'esperent plus de sûreté avec vous, qu'en vous mettant dans l'impuissance de leur nuire. Mettez-vous, SIRE, un moment en leur place, & voyez ce que c'est que d'avoir préféré son avantage à la justice & à la bonne foi.

» Cependant vos Peuples, que vous devriez aimer comme vos enfans, & qui ont été jusqu'ici si passionnés pour vous, meurent de faim. La culture des terres est presque abandonnée : les villes & la campagne se dépeuplent ; tous les métiers languissent & ne nourrissent plus les ouvriers. Tout commerce est anéanti ; par conséquent vous avez détruit la moitié des forces réelles du dedans de votre Etat, pour faire & pour défendre de vaines conquêtes au dehors. Au lieu de tirer de l'argent de ce pauvre Peuple, il faudroit lui faire l'aumône & le nourrir.

La

La France entiere n'eſt plus qu'un grand hôpital déſolé & ſans proviſions. Les Magiſtrats ſont avilis & épuiſés. La Nobleſſe, dont tout le bien eſt en décret, ne vit que de Lettres d'Etat. Vous êtes importuné de la foule des gens qui demandent & qui murmurent. C'eſt vous-même, SIRE, qui vous êtes attiré tous ces embarras ; car tout le Royaume ayant été ruiné, vous avez tout entre vos mains, & perſonne ne peut plus vivre que de vos dons. Voilà ce grand Royaume ſi floriſſant ſous un Roi qu'on nous dépeint tous les jours comme les délices du Peuple, & qui le feroit en effet, ſi les conſeils flatteurs ne l'avoient point empoiſonné.

» Le Peuple même (il faut tout dire) qui vous a tant aimé, qui a eu tant de confiance en vous, commence à perdre l'amitié, la confiance, & même le reſpect. Vos victoires & vos conquêtes ne le réjouiſſent plus; il eſt plein d'aigreur & de déſeſpoir. La ſédition s'allume peu à peu de toutes parts. Ils croyent que vous n'avez aucune pitié de leurs maux ; que vous n'aimez que votre autorité & votre gloire. Si le Roi, dit-on, avoit un cœur de pere

pour son Peuple, ne mettroit-il pas plutôt sa gloire à leur donner du pain & à les faire respirer après tant de maux, qu'à garder quelques places de la frontiere qui causent la guerre ? Quelle réponse à cela, Sire ? Les émotions populaires, qui étoient inconnues depuis si long-temps, deviennent fréquentes. Paris même, si près de vous, n'en est pas exempt. Les Magistrats (1) sont contraints de tolérer l'insolence des mutins, & de faire couler sous main quelque monnoie pour les appaiser. Ainsi, on paye ceux qu'il faudroit punir. Vous êtes réduit à la honteuse & déplorable extrémité, ou de laisser la sédition impunie & de l'accroître par cette impunité, ou de faire massacrer avec inhumanité des Peuples que vous mettez au désespoir, en leur arrachant, par vos impôts pour cette guerre, le pain qu'ils tâchent de gagner à la sueur de leurs visages.

» Mais pendant qu'ils manquent de pain, vous manquez vous-même d'ar-

---

(1) Il y eut en 1694 des émeutes causées par la cherté du pain : c'est vraisemblablement l'époque de cette lettre.

gent, & vous ne voulez pas voir l'extrémité où vous êtes réduit; parce que vous avez toujours été heureux, vous ne pouvez vous imaginer que vous cessiez jamais de l'être. Vous craignez d'ouvrir les yeux; vous craignez qu'on ne vous les ouvre; vous craignez d'être réduit à rabattre quelque chose de votre gloire: cette gloire, qui endurcit votre cœur, vous est plus chere que la justice, que votre propre repos, que la conservation de vos Peuples, qui périssent tous les jours des maladies causées par la famine, enfin que votre salut éternel, qui est incompatible avec cette idole de gloire.

» Voilà, SIRE, l'état où vous êtes. Vous vivez comme ayant un bandeau fatal sur les yeux: vous vous flattez sur les succès journaliers qui ne décident rien, & vous n'envisagez point d'une vue générale le gros des affaires qui tombe insensiblement sans ressource. Pendant que vous prenez dans un rude combat le champ de bataille & le canon de l'ennemi (1), pendant que vous

(1) Ceci semble indiquer les batailles de Steinkerque & de Nerwinde en 1692 & 1693,

forcez les places ; vous ne songez pas que vous combattez sur un terrein qui s'enfonce sous vos pieds, & que vous allez tomber malgré vos victoires : tout le monde le voit, & personne n'ose vous le faire voir. Vous le verrez peut-être trop tard. Le vrai courage consiste à ne se point flatter, & à prendre un parti ferme sur la nécessité. Vous ne prêtez volontiers l'oreille, SIRE, qu'à ceux qui vous flattent de vaines espérances. Les gens que vous estimez les plus solides, sont ceux que vous craignez & que vous évitez le plus. Il faudroit aller au devant de la vérité puisque vous êtes Roi, presser les gens de vous la dire sans adoucissement, & encourager ceux qui sont trop timides ; tout au contraire, vous ne cherchez qu'à ne point approfondir. Mais Dieu saura bien enfin lever le voile qui vous couvre les yeux, & vous montrer ce que vous évitez de voir. Il y a long-temps qu'il tient son bras levé sur vous ; mais il est lent à vous frapper, parce qu'il a pitié d'un Prince

---

où la victoire se réduisit en effet à prendre le champ de bataille & une partie du canon.

qui a été toute sa vie obsédé de flatteurs, & parce que d'ailleurs vos ennemis sont aussi les siens. Mais il saura bien séparer sa cause juste d'avec la vôtre qui ne l'est pas, & vous humilier pour vous convertir ; car vous ne serez Chrétien que dans l'humiliation. Vous n'aimez pas Dieu, vous ne le craignez même que d'une crainte d'esclave : c'est l'enfer, & non pas Dieu, que vous craignez. Votre Religion ne consiste qu'en superstitions, en petites pratiques superficielles. Vous êtes comme les Juifs, dont Dieu dit, *Pendant qu'ils m'honorent des levres, leur cœur est bien loin de moi.* Vous êtes scrupuleux sur des bagatelles, & endurci sur des maux terribles. Vous n'aimez que votre gloire & votre commodité. Vous rapportez tout à vous, comme si vous étiez le Dieu de la terre, & que tout le reste n'eût été créé que pour vous être sacrifié. C'est au contraire vous que Dieu n'a mis au monde que pour votre Peuple ; mais hélas ! vous ne comprenez point ces vérités. Comment les goûteriez-vous ? vous ne connoissez point Dieu, vous ne l'aimez point, vous

ne le priez point du cœur, & vous ne faites rien pour le connoître.

» Vous avez un Archevêque (1) corrompu, ſcandaleux, incorrigible, faux, malin, artificieux, ennemi de toute vertu, & qui fait gémir tous les gens de bien. Vous vous en accommodez, parce qu'il ne ſonge qu'à vous plaire par ſes flatteries. Il y a plus de vingt ans qu'en proſtituant ſon honneur, il jouit de votre confiance. Vous lui ſacrifiez les gens de bien, vous lui laiſſez tyranniſer l'Egliſe, & nul Prélat vertueux n'eſt traité auſſi bien que lui.

» Pour votre Confeſſeur (2) il n'eſt pas vicieux ; mais il craint la ſolide vertu, & il n'aime que les gens profanes & relâchés. Il eſt jaloux de ſon autorité, que vous avez pouſſée au delà de toutes les bornes. Jamais Confeſſeurs des Rois n'avoient fait ſeuls les Evêques & décidé de toutes les affaires de conſcience. Vous êtes ſeul en France, SIRE, à ignorer qu'il ne ſait rien, que ſon eſprit eſt court & groſſier,

(1) De Harlay, mort en 1695.
(2) Le Pere la Chaiſe.

& qu'il ne laiſſe pas d'avoir ſon artifice avec cette groſſiéreté d'eſprit. Les Jéſuites même le mépriſent, & ſont indignés de le voir ſi facile à l'ambition ridicule de ſa famille. Vous avez fait d'un Religieux un Miniſtre d'Etat. Il ne ſe connoît point en hommes, non plus qu'en autre choſe. Il eſt la dupe de tous ceux qui le flattent & lui font de petits préſens. Il ne doute ni n'héſite ſur aucune queſtion difficile. Un autre très-droit & très-éclairé n'oſeroit décider ſeul. Pour lui, il ne craint que d'avoir à délibérer avec les gens qui ſachent les regles : il va toujours hardiment ſans craindre de vous égarer, il penchera toujours au relâchement & à vous entretenir dans l'ignorance; du moins il ne penchera aux partis conformes aux regles, que quand il craindra de vous ſcandaliſer; ainſi, c'eſt un aveugle qui en conduit un autre, & comme dit Jéſus-Chriſt, *ils tomberont tous deux dans la foſſe.*

» Votre Archevêque & votre Confeſſeur vous ont jeté dans les difficultés de l'affaire de la Régale, dans les mauvaiſes affaires de Rome; ils vous ont laiſſé engager par M. de Louvois dans

celle de Saint-Lazare, & vous auroient laiſſé mourir dans cette injuſtice, ſi M. de Louvois eût vécu plus que vous (1).

» On avoit eſpéré, SIRE, que votre Conſeil vous tireroit de ce chemin ſi égaré; mais votre Conſeil n'a ni force ni vigueur pour le bien: du moins Madame de M. & M. le D. de B. devoient-ils ſe ſervir de votre confiance en eux pour vous détromper; mais leur foibleſſe & leur timidité les déshonorent & ſcandaliſent tout le monde. La France eſt aux abois. Qu'attendent-ils pour vous parler franchement? que tout ſoit perdu? Craignent-ils de vous déplaire? ils ne vous aiment donc pas; car il faut être prêt à fâcher ceux qu'on aime, plutôt que de les flatter ou de les trahir par ſon ſilence. A quoi ſont-ils bons, s'ils ne vous montrent pas que vous devez reſtituer les pays qui ne ſont pas à vous, préférer la vie de vos Peuples à une fauſſe gloire, réparer les maux que vous avez faits à l'Egliſe, & ſonger à devenir un vrai Chrétien avant que la mort vous ſur-

(1) Mort en 1691.

prenne? Je sais bien que, quand on parle avec cette liberté chrétienne, on court risque de perdre la faveur des Rois; mais leur faveur leur est-elle plus chere que votre salut? Je sais bien aussi qu'on doit vous plaindre, vous consoler, vous soulager, vous parler avec zele, douceur, & respect; mais enfin il faut dire la vérité. Malheur, malheur à eux s'ils ne la disent pas, & malheur à vous si vous n'êtes pas digne de l'entendre! Il est honteux qu'ils ayent votre confiance sans fruit depuis tant de temps. C'est à eux à se retirer, si vous êtes trop ombrageux & si vous ne voulez que des flatteurs autour de vous. Vous demanderez peut-être, SIRE, qu'est-ce qu'ils doivent vous dire; le voici: Ils doivent vous représenter qu'il faut vous humilier sous la puissante main de Dieu, si vous ne voulez qu'il vous humilie; qu'il faut demander la paix, & expier par cette honte toute la gloire dont vous avez fait votre idole; qu'il faut rejeter les conseils injustes des politiques flatteurs; qu'enfin il faut rendre au plus tôt à vos ennemis, pour sauver l'Etat, des conquêtes que vous ne pouvez d'ailleurs retenir sans injus-

tice. N'êtes-vous pas trop heureux dans vos malheurs, que Dieu fasse finir les prospérités qui vous ont aveuglé (1), & qu'il vous contraigne de faire des restitutions essentielles à votre salut, que vous n'auriez jamais pu vous résoudre à faire dans un état paisible & triomphant ? La personne qui vous dit ces vérités, SIRE, bien loin d'être contraire à vos intérêts, donneroit sa vie pour vous voir tel que Dieu vous veut, & elle ne cesse de prier pour vous «.

---

(1) Ceci semble prouver que cette lettre a été écrite après l'affaire de la Hogue en 1692, premier *malheur* de Louis XIV, peut-être même après la prise de Pondichéri par les Hollandois en 1693, qui pouvoit *obliger* le Roi à ces *restitutions* dont parle Fénelon.

Nota. Des notes que nous avons mises à cette lettre, on peut conclure avec assez de certitude, qu'elle a été écrite en 1694. Toutes les époques s'accordent à cette date.



NOTE VI, *relative à la page* 302, *ſur les Ecrits de* FÉNELON *contre les Janſéniſtes.*

IL n'écrivit contre eux, ſi on les en croit, que par reconnoiſſance pour le Pere de la Chaiſe, qui, dans ſa querelle avec Boſſuet, l'avoit défendu à la Cour, autant qu'un Jéſuite courtiſan pouvoit défendre la vertu opprimée. Fénelon étoit bien incapable d'un pareil motif. Sa bonne foi en matiere de Religion étoit ſi vraie & ſi pure, que ſur les querelles du Janſéniſme il avoit embraſſé les opinions de Boſſuet, avec lequel il s'accordoit ſi peu ſur tout le reſte. Mais ce qui étoit bien propre à l'Archevêque de Cambrai, c'étoit le ſentiment de charité dont il faiſoit profeſſion pour les Janſéniſtes, les Proteſtans, les Incrédules mêmes.

On a imprimé que, vers la fin de ſa vie, il étendit ſes principes de tolérance encore plus loin qu'il n'avoit fait juſqu'alors. Il ne pouvoit, dit-on, ſe perſuader que cet Etre ſuprême qu'il

appeloit *bon*, & qu'on ne devroit jamais appeler autrement, rendît éternellement malheureux des millions d'hommes, pour avoir ignoré, soit par le malheur des circonstances, soit par celui de leurs lumieres, des vérités que sa sagesse impénétrable semble n'avoir voulu révéler qu'à une petite partie de la terre. Il en concluoit, ajoute-t-on, non pas que toutes les Religions étoient égales (il aimoit trop la sienne), mais que Dieu pardonneroit à ceux qui, attachés dans la simplicité de leur cœur au culte qu'ils croyoient lui être le plus agréable, apporteroient aux pieds de son trône le premier & le plus indispensable de tous les cultes, la bienfaisance, la charité, & la justice. On assure enfin que les sentimens d'humanité, de douceur, & de paix, dont ce vertueux Archevêque se pénétra de plus en plus à mesure qu'il avança en âge, lui firent regarder avec indifférence, dans ses dernieres années, toutes les disputes théologiques dont il s'étoit trop long-temps occupé pour son bonheur & son repos. Nous ne garantissons pas ces faits; nous sommes encore plus éloignés & plus incapables d'ap-

précier les opinions qu'on prête à l'Archevêque de Cambrai ſur ces matieres. Nous croyons ſeulement que, s'il a été dans l'erreur, on doit lui pardonner en faveur du motif, & que la Théologie peut le condamner, mais que l'humanité doit l'abſoudre.

NOTE VII, *relative à la page 303, ſur l'éducation du Duc de Bourgogne confiée à* FÉNELON.

LOUIS XIV n'aimoit pas Fénelon, qu'il ne regardoit que comme un *bel-eſprit ;* c'étoit le nom qu'il affectoit de lui donner. Madame de Maintenon, qui en jugeoit mieux, détermina ce Prince, malgré ſa répugnance, à le choiſir pour Précepteur de ſon petit-fils. Elle n'eut beſoin pour y réuſſir, que de préſenter Fénelon au Roi comme l'Eccléſiaſtique le plus vertueux qui fût à ſa Cour : le Roi, par ce ſeul motif, préféra Fénelon à tous ſes concurrens ; & rien ne fait plus d'honneur à Louis XIV, que d'avoir, en cette occaſion ſi importante, ſacrifié au bien de

ſon petit-fils & de l'Etat ſa façon particuliere de penſer. Dans la ſuite, Madame de Maintenon & le Monarque ſe repentirent tous deux de cette nomination : Madame de Maintenon, parce que le Précepteur, conſulté par le Roi ſur ſon projet de mariage, avoit cherché à l'en diſſuader ; & Louis XIV, parce qu'il eut bientôt le déplaiſir de voir que l'éducation donnée par Fénelon au Duc de Bourgogne, étoit la ſatire indirecte de ſon regne. Mais plus ils ſe repentirent l'un & l'autre de leur choix, plus les motifs de leur repentir prouvent combien le choix étoit digne d'éloge.

On peut voir dans la vie de Fénelon par Ramſay, les vraies maximes de cet Archevêque ſur l'autorité royale. » Tout Prince ſage, diſoit-il, doit ſouhaiter de n'être que l'*exécuteur* des » Loix, & d'avoir un Conſeil ſuprême » qui modere ſon autorité «. Si le Précepteur du Duc de Bourgogne lui enſeignoit de tels principes de gouvernement, on ne doit pas s'étonner qu'il ait déplu à Louis XIV. Nous rapportons ici comme ſimples Hiſtoriens cette maxime de Fénelon, ſans prétendre ni

l'adopter ni la combattre. Nous laisserons à des Ecrivains plus éclairés & plus instruits que nous, à examiner quels seroient les avantages, les droits, les fonctions de ce *Conseil suprême* & modérateur que l'Archevêque de Cambrai désire à tous les Souverains; nous examinerons encore moins quels seroient les inconvéniens d'un semblable Conseil, s'il n'étoit ni désigné, ni avoué par la Nation qu'il croiroit représenter. Nous observerons seulement que Fénelon appuyoit ses principes de l'exemple respectable de nos deux meilleurs Rois; Louis XII, qui défendoit à ses Parlemens *d'enregistrer les Edits qui leur paroîtroient injustes;* & Henri IV, qui tenoit, en 1596, à l'assemblée des Notables, ce beau discours qu'on ne sauroit trop répéter : *Je vous ait fait assembler pour recevoir vos conseils, pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guere aux Rois, aux barbes grises, & aux victorieux comme moi; mais le désir de voir mon Peuple heureux, me fait trouver tout facile & tout honorable.*

NOTE VIII, *sur le Roman de Télémaque.*

CE Roman, que Fénelon avoit uniquement destiné pour le Duc de Bourgogne son Eleve, vit le jour par l'infidélité d'un domestique qui en avoit pris une copie. Les maximes d'humanité répandues dans cet Ouvrage, ont fait dire à un Philosophe sensible, qu'en le lisant on se console de vivre & de souffrir. Mais ces belles maximes n'empêcherent pas que le Télémaque ne blessât profondément Louis XIV, qui crut y voir la censure secrete de son administration despotique, de sa passion pour la gloire, de ses guerres légérement entreprises, de sa foiblesse pour les flatteurs, de sa malheureuse confiance pour des hommes qui en abusoient. Fénelon fut bien différent de ces malheureux Précepteurs des Rois, qui, dans des Ecrits aussi absurdes que dangereux, ont tracé aux Maîtres du Monde des principes d'intolérance & de despotisme; ouvrages moins faits

pour les Princes que pour les Inquisiteurs & les Tyrans.

Son Roman aggrava beaucoup sa disgrace, déjà commencée par son Quiétisme. Il se montra bien au dessus de cette disgrace par la conduite aussi épiscopale que patriotique qui le rendit si cher à son peuple, si utile aux armées Françoises, si respectable même à nos ennemis. Sans l'extrême simplicité de sa vertu, on auroit cru qu'il avoit pris pour sa devise :

Faites rougir ce Roi qui vous a condamné.

S'il est vrai, comme on l'a dit, que Louis XIV, dans ses dernieres années, ait paru se rapprocher de Fénelon ; & si les malheurs que ce Prince essuya sur la fin de son regne ont produit cet heureux effet ; osons regretter pour le Prince & pour la France, qu'ils n'ayent pas commencé plus tôt ; ils auroient été plus courts, moins funestes, moins humilians ; ils auroient fait couler moins de sang & moins de larmes. La France auroit eu moins de gloire, & l'auroit moins cruellement payée.

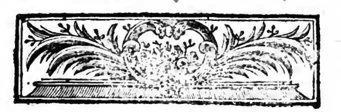
NOTE IX, *relative à la page 307, sur l'Epitaphe de* FÉNELON *placée dans l'église de Cambrai.*

CETTE Epitaphe, très-longue & très-froide, est l'ouvrage du Pere Sanadon, Jésuite. Nourri comme il l'étoit de la lecture des Anciens, dont il a tâché d'imiter le style dans ses Ouvrages, il auroit dû apprendre d'eux que le premier mérite d'une Epitaphe, & même de toute inscription, est une noble briéveté; & que plus l'objet est intéressant, plus cette briéveté donne de prix & d'éclat à l'inscription & à son objet. Le trait si heureux de l'Epitaphe de Catinat, *Non sibi, sed Patriæ vicit, nec plus vicit quàm illa voluit* (1), feroit bien plus remarquable & d'un bien plus grand effet, si l'Epitaphe de ce guerrier philosophe se bornoit à ce peu de paroles.

(1) *Vainqueur pour la Patrie, & non pour lui, il a cessé de vaincre dès qu'elle a cessé de le vouloir.*

Un des plus beaux éloges peut-être qui aient été donnés à l'Archevêque de Cambrai, c'eſt le témoignage que lui a rendu l'illuſtre Général Munich qui l'avoit connu en Flandre, où il ſervoit dans l'armée des Alliés. Je » regarde, diſoit-il, comme le temps » le plus heureux de ma vie, celui où » j'ai eu le bonheur de connoître cet » homme ſi reſpectable ; & je ſuis » moins flatté de mes ſuccès à la guer- » re que des marques de bonté qu'il » a daigné me témoigner dans ma jeu- » neſſe «.





ÉLOGE

DE FRANÇOIS

DE CALLIERES,

Conseiller du Roi en ses Conseils, Secrétaire du Cabinet de Sa Majesté; né à Thorigny en Basse-Normandie le 14 *Mai* 1645; *reçu à la place de* PHILIPPE QUINAULT, *le* 7 *Février* 1689; *mort le* 5 *Mai* 1717.

SON pere, Jacques de Callieres, homme d'esprit & Auteur de quelques Ouvrages, lui inspira de bonne heure l'amour des Lettres & de l'étude. Ce pere avoit été fort attaché à la Maison de Longueville: le fils hérita des mêmes sentimens; il annonçoit, pour la négociation, des talens distingués, qu'il employa d'abord au service de cette

illustre Maison. Envoyé par elle en Pologne, il étoit sur le point de faire élire le Duc de Longueville Souverain de ce grand Royaume, lorsque ce Prince de si grande espérance fut tüé au passage du Rhin en 1672.

L'habileté que M. de Callieres avoit montrée dans cette circonstance, fit juger à Louis XIV qu'il étoit capable de conduire de plus importantes affaires. En 1693, au milieu d'une guerre qui avoit embrasé l'Europe, il fut envoyé en Hollande, où, après avoir négocié secrétement pendant cinq années, il amena enfin les esprits au traité de paix qui fut conclu à Ryswick, & dont il fut un des Plénipotentiaires, avec plus de succès que de reconnoissance de la part de la Nation (1).

M. de Callieres étoit dès lors Membre de l'Académie Françoise, & digne de cet honneur par les talens qu'il avoit montrés en traitant l'affaire de Pologne; talens qui supposent une partie des qualités que la Compagnie exige

(1) Voyez plus haut l'article de M. le Comte de Creci.

ou désire dans ses Membres (1). Ces qualités n'étoient pourtant ni le seul ni le premier de ses titres. Il avoit forcé, pour ainsi dire, la porte de l'Académie, mais l'avoit forcée d'une maniere honorable, par le succès d'un Panégyrique du Roi qu'il fit en 1688. L'Eloge de ce Prince étoit alors répété par toutes les bouches, & son Panégyrique tracé par toutes les plumes. Louer le Souverain, & sur-tout le louer avec éloquence, comme fit M. de Callieres, étoit le moyen le plus assuré, non seulement de se concilier les bontés du Monarque, mais de se rendre favorable la Nation même, alors enthousiaste de son Roi, & de mériter les suffrages de l'Académie, uniquement occupée, au milieu de ce concert général de louanges, à célébrer la gloire de son Protecteur.

Notre Académicien, qui par ses talens & ses succès avoit justifié le choix du Prince dans les emplois dont il avoit été chargé, fut récompensé de ses services par des pensions considérables, &

(1) Voyez encore l'Eloge de M. le Comte de Creci.

par cette même charge de Secrétaire du Cabinet, que plusieurs autres de nos Confreres ont occupée. La Compagnie doit désirer qu'elle le soit souvent par ceux de ses Membres qui sont les plus dignes de la remplir; l'accès facile & continuel que cette place leur donne auprès du Souverain, & les moyens aussi honnêtes que sûrs qu'ils peuvent employer pour obtenir son estime & sa confiance, les mettent à portée de rendre aux Lettres des services également utiles pour elles & honorables pour eux, soit en faisant connoître au Monarque tout l'intérêt qu'il a de protéger les talens, soit en repoussant les calomnies que des Courtisans méprisables s'efforcent quelquefois d'accréditer pour noircir le mérite qui les fuit & les dédaigne.

M. de Callieres se montra digne du titre d'Académicien, par le zele qu'il témoigna toujours pour la Compagnie; par l'intérêt qu'il prit à ses travaux, en venant les partager le plus souvent qu'il lui fut possible; enfin par différens Ouvrages utiles ou agréables, dont il se croyoit redevable à la République des Lettres, depuis qu'il en avoit demandé

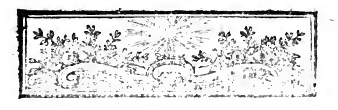
& obtenu les honneurs. On compte parmi ces Ouvrages quelques Poésies, qui n'étoient pas ſans mérite dans un temps où l'Art de la verſification étoit encore le ſecret d'un petit nombre d'adeptes. De toutes ſes productions en proſe nous n'en citerons que deux. La premiere, qu'on peut regarder comme un Ouvrage vraiment académique, eſt un *Traité du bon & du mauvais uſage de s'exprimer, & des façons de parler bourgeoiſes.* L'habitude qu'avoit M. de Callieres de vivre à la Cour, l'avoit rendu très-capable d'écrire ſur ce ſujet, le ſeul peut-être qu'un ſimple Courtiſan puiſſe bien traiter, mais qu'un Courtiſan, homme de Lettres, eſt en état de traiter d'une maniere ſupérieure. Le premier n'a de maître & de loi que l'uſage, &, pour ainſi dire, que l'inſtinct; le ſecond, joignant à l'uſage l'étude réfléchie de la Langue & des bons modeles, fait appercevoir & juger les nuances délicates des expreſſions & des tours, connoître la propriété ou l'impropriété des termes, & par-là en prévoir le ſort & la fortune, diſtinguer ceux qui ſont ignobles & réſervés pour le Peuple d'avec ceux

qui ont l'aisance & les graces d'une noble familiarité, démêler enfin, dans le langage de la Cour même, ce qui est maniere & jargon d'avec ce qui est fin & de bon goût; en un mot, se rendre, en quelque sorte, législateur dans la Langue des Grands & dans celle de la multitude, & assigner à chacune son partage & ses bornes.

Le second Ouvrage de M. de Callieres, dont nous croyons devoir faire mention, est un *Traité de la maniere de négocier;* personne n'étoit plus en droit d'en écrire que lui, s'il appartient de donner les préceptes à ceux qui ont commencé par donner les exemples. Il faut pourtant convenir que ces sortes d'Ouvrages ne sont guere utiles qu'à ceux qui pourroient s'en passer, & qu'en vain on se remplira la tête de principes sur l'art des négociations, si l'on n'est pas d'avance préparé par la Nature à trouver ces principes en soi-même sans le secours des Livres. Tel pourroit étaler sur cette matiere des leçons & des maximes d'une vérité bien triviale, qui seroit, ou par la dureté de son caractere ou par son peu de connoissance des hommes, le plus

malheureux des Négociateurs. D'ailleurs, ou les regles de conduite qu'on prescrit dans ces sortes d'Ouvrages sont des lieux communs qu'il est fastidieux d'écrire, ou si ce sont des vûes plus raffinées & plus secretes, la publicité de l'impression met bientôt les Etrangers en état d'en profiter pour eux-mêmes; & toute la science de l'Ecrivain devient dès-lors inutile à la Nation pour qui il l'avoit principalement destinée. Il en est de ces Ouvrages, quand ils sont dignes d'être lus, comme de ces inventions guerrieres qui, en devenant bientôt communes à tous les Peuples, perdent, par cette publicité même, sinon leur mérite, au moins leurs avantages.





ÉLOGE
DE JEAN
D'ESTRÉES,
ABBÉ DE SAINT-CLAUDE,

Commandeur de l'Ordre du S. Esprit; né en 1666; reçu à la place de NICOLAS BOILEAU DESPRÉAUX, *le 25 Juin 1711; mort le 3 Mars 1718.*

IL fut reçu à l'Académie du vivant du Cardinal d'Eſtrées ſon oncle, qui étoit alors Doyen de la Compagnie; & ce Cardinal eut pour ſucceſſeur le Maréchal d'Eſtrées, frere de celui qui eſt le ſujet de cet article. L'amour que cette illuſtre Maiſon a toujours montré pour les Lettres, & dont ces trois Académiciens avoient ſi noblement hé-

rité, a été regardé par l'Académie comme un droit qu'ils avoient à son suffrage ; titre honorable d'adoption, & dont il seroit à souhaiter que beaucoup d'autres Maisons du Royaume connussent le prix, plus encore pour les intérêts de leur propre gloire, que pour l'éclat qui en rejailliroit sur les Lettres.

Les talens de M. l'Abbé d'Estrées furent mis en œuvre par le feu Roi dans des emplois importans, où il répondit au choix du Monarque par sa capacité & par son zele. En 1692, il fut Ambassadeur en Portugal ; & le Roi récompensa ses services, en 1704, en le faisant Chevalier de l'Ordre (1). Au mois de Janvier 1716, il fut nommé à l'Archevêché de Cambrai, & mourut deux ans après, n'ayant point encore été sacré ; la crainte religieuse que les devoirs de cet état lui inspiroient, & peut-être un secret pressentiment de sa mort prochaine, lui avoient fait différer cette sainte &

(1) Récompense d'autant plus distinguée, que jusqu'alors aucun Ecclésiastique *non Prélat* ne l'avoit obtenue.

redoutable cérémonie. Peut-être aussi est-il permis de penser, & cette conjecture honoreroit sa mémoire, que se voyant nommé pour succéder immédiatement au respectable Fénelon, il redoutoit le moment de se montrer à un diocese pénétré de douleur de la perte irréparable qu'il venoit de faire. En effet, l'Abbé d'Estrées, quoiqu'irréprochable dans sa doctrine & dans ses mœurs, étoit si supérieur à Fénelon comme Courtisan, qu'il lui étoit bien difficile de l'égaler comme Evêque. C'étoit lui qui disoit à Louis XIV, affligé de perdre toutes ses dents l'une après l'autre : *Sire, qui est-ce qui a des dents ?* Réponse que non seulement Fénelon n'auroit pas faite, mais dont il auroit su tirer une leçon utile pour le jeune Prince son éleve (1).

L'Abbé d'Estrées eut pour successeur dans l'Académie, M. d'Argenson, alors Garde des Sceaux & Contrôleur-Général, qui avoit, disoit-il, attendu *que la fortune l'eût élevé au faîte des grandeurs, pour leur assurer, par cette alliance intime avec les Mu-*

(1) Voyez la Note (*a*).

ses, un éclat supérieur à la faveur des Princes, & à la vicissitude des choses humaines (1). Des raisons particulieres, relatives aux circonstances (2) où l'Académie se trouvoit alors, raisons qui seroient d'une conséquence dangereuse si elles étoient fréquentes, déterminerent la Compagnie à dispenser le Ministre Magistrat du Discours public que chaque Académicien doit faire pour sa réception; & le Public, à qui tous les momens de M. d'Argenson étoient nécessaires pour des intérêts plus essentiels, sacrifia volontiers à ces intérêts le plaisir qu'il auroit eu de l'entendre (3). Cette double condescendance, de l'Académie & du Public, a privé M. l'Abbé d'Estrées des honneurs que le Récipiendaire & le Directeur eussent rendus à sa mémoire. Il nous suffira de dire, pour y suppléer, qu'il soutint dans l'Académie l'honneur du nom chéri qu'il y portoit. Il n'en falloit pas moins pour consoler

(1) Voyez le Recueil des Harangues de l'Académie, Tome VI, page 105.

(2) Voyez l'Histoire de l'Académie, T. II, page 175.

(3) Voyez la note (*b*).

la Compagnie du vide immenſe que laiſſoit au milieu d'elle la mort de Deſpréaux, prédéceſſeur de notre Académicien. Nul homme de Lettres n'auroit rempli ce vide ; l'Académie avoit beſoin d'un nom auſſi reſpectable que celui de d'*Eſtrées*, pour lui tenir lieu du nom illuſtre qu'elle étoit obligée d'effacer de ſa liſte. La Fontaine avoit été remplacé de même par un Académicien qui joignoit la naiſſance aux talens (1). Racine n'avoit pu l'être d'une maniere convenable que par ſon ami M. de Valincourt ; & le frere ſeul du grand Corneille avoit oſé lui ſuccéder (2).

(1) Voyez plus haut l'article de l'Abbé de Clerembault.

(2) Voyez la note (*c*).



NOTES *sur l'article de l'Abbé d'*ESTRÉES.

(*a*) L'ADULATION la plus inepte faisoit quelquefois à Louis XIV des réponses semblables à celle de l'Abbé d'Estrées, sur *la perte des dents.* Le Monarque, dans sa soixantieme année, demandoit à un Courtisan *quel âge il avoit : Sire, l'âge* DE TOUT LE MONDE, *soixante ans.* Il demandoit à un autre quelle heure il étoit : *Sire, l'heure qu'il plaira à Votre Majesté.* On aimera mieux la réponse de Lully à un Duc & Pair qui lui reprochoit de ne pas être prêt à commencer l'Opéra, quoique le Roi fût arrivé : *Le Roi*, dit Lully, *est le maître ; il peut attendre tant qu'il lui plaira.*

Une réponse d'un genre bien différent, parce qu'elle est en même temps une leçon, une épigramme, & presque une vérité, c'est le mot d'un Philosophe à un Financier qui se plaignoit que *les pauvres riches* ne fussent pas heureux malgré leur opulence : *Bon,*

lui dit le Philoſophe, *qui eſt-ce qui eſt heureux? des miſérables.*

(*b*) On cite, avec raiſon, comme un chef-d'œuvre le tableau (très-connu) des fonctions du Magiſtrat de la Police, dans l'Eloge de M. d'Argenſon par M. de Fontenelle. La peinture que ce même Académicien fait enſuite de M. d'Argenſon dans ſes audiences, quoique moins citée, nous paroît du moins auſſi digne d'éloges, par la fineſſe, l'intérêt & la nobleſſe que l'Auteur y a ſu répandre.
» Environné & accablé, dans ſes au-
» diences, d'une foule de gens du
» menu Peuple pour la plus grande
» partie, peu inſtruits même de ce qui
» les amenoit, vivement agités d'in-
» térêts très-légers & ſouvent très-mal
» entendus, accoutumés à mettre à la
» place du diſcours un bruit inſenſé,
» il n'avoit ni l'inattention ni le dé-
» dain qu'auroient pu s'attirer les per-
» ſonnes ou les matieres; il ſe donnoit
» tout entier aux détails les plus vils,
» ennoblis à ſes yeux par leur liaiſon
» néceſſaire avec le bien public; il ſe
» conformoit aux façons de penſer les

» plus basses & les plus grossieres ; il
» parloit à chacun sa Langue, quelque
» étrangere qu'elle lui fût ; il accom-
» modoit la raison à l'usage de ceux qui
» la connoissoient le moins ; il conci-
» lioit avec bonté des esprits farouches,
» & n'employoit la décision d'autorité
» qu'au défaut de la conciliation. Quel-
» quefois des contestations peu suscep-
» tibles ou peu dignes d'un jugement
» sérieux, il les terminoit par un trait
» de vivacité plus convenable & aussi
» efficace. Il s'égayoit à lui-même,
» autant que la Magistrature le per-
» mettoit, des fonctions souveraine-
» ment ennuyeuses & désagréables, &
» il leur portoit de son propre fonds
» de quoi le soutenir dans un si rude
» travail «.

(c) Le grand Corneille pensa avoir un successeur, sinon plus désirable, au moins plus qualifié que son frere. Comme on étoit sur le point de remplir sa place, Racine, alors Directeur, demanda une surséance de quinze jours, parce que M. le Duc du Maine (âgé d'environ quatorze ans) témoignoit quelque désir du fauteuil académique.

On imagine bien que le délai fut accordé par acclamation ; on voulut même charger Racine d'aſſurer le Prince, que, quand il n'y auroit point de place vacante, *il n'y avoit point d'Académicien qui ne fût ravi de mourir pour lui en faire une* (1). Nos prédéceſſeurs étoient, comme l'on voit, autant de Décius, prêts à s'immoler pour l'honneur de la Patrie. Mais le Protecteur de l'Académie ſe montra plus difficile en cette occaſion que l'Académie même ; la grande jeuneſſe de M. le Duc du Maine empêcha le Roi de donner ſon conſentement à cette élection ; & les manes de Corneille furent privés de l'honneur d'être loués par un Prince.

(1) Voyez le choix des anciens Mercures, Tome XXVII, page 177.





ÉLOGE
DE GASPARD
ABEILLE,

Prieur de Notre-Dame de la Mercy; né à Riez en Provence, en 1648; reçu à la place de CHARLES BOILEAU, *le* 11 *Août* 1704; *mort le* 12 *Mai* 1718.

ETANT venu jeune à Paris, il s'y fit connoître de bonne heure avantageuſement, & fut introduit auprès du célebre Maréchal de Luxembourg, qui ſe l'attacha en qualité de Secrétaire. Non ſeulement il mérita la confiance & la faveur du Maréchal par ſon attachement & par ſa probité; il obtint auſſi dans cette place l'eſtime des perſonnes les plus diſtinguées par leur rang, qui, ayant contribué aux victoires de

ce grand Capitaine & partagé ses lauriers, formoient à la Cour sa société intime. L'Abbé Abeille, admis dans cette société brillante, s'y fit goûter par les agrémens de son esprit, par sa gaîté naturelle, par des plaisanteries, auxquelles il savoit donner une forme piquante, & cependant assez mesurée pour ne sortir jamais des bornes de la circonspection & de la décence. On ne sauroit assez dire aux gens de Lettres, quelquefois trop flattés de la redoutable familiarité des Grands, que cette familiarité, s'ils ont l'imprudence de s'y livrer sans réserve, peut devenir un fâcheux écueil pour eux; que les démonstrations du respect & de la déférence, constamment soutenues de leur part, sont pour leur vanité même un abri bien plus commode, & un garant beaucoup plus sûr des égards qu'à leur tour ils sont en droit d'exiger; qu'en un mot, dans cette position hasardeuse & critique, ils ne sauroient être trop attentifs à mesurer leurs discours, ni trop s'observer dans leur liberté même, pour ne pas dégrader la noble indépendance de leur état, & ne pas l'exposer au mépris de ceux qui ont tant d'intérêt de

l'honorer. Bien persuadé de ces maximes, l'Abbé Abeille y conforma sa conduite. Obligé de vivre avec des hommes fort supérieurs à lui par leur rang, & qu'il sentoit apparemment disposés à abuser de cette supériorité, il vit toujours, à travers les caresses qu'il en recevoit, les ongles & les dents de ces *loups bergers*, suivant l'expression d'un Philosophe (1). En un mot, il fut avec eux *être toujours à sa place*, non dans le sens humiliant que l'orgueil de la grandeur attache trop souvent à ce mot, mais dans le sens noble que doivent y attacher les talens, pleins d'une juste confiance sur la considération qui leur est due, & que réclame pour eux le rare avantage d'être à la fois nécessaires & agréables. *J'ai trouvé moyen*, disoit l'Abbé Abeille, *par un mélange heureux de liberté & de prudence, de vivre doucement & décemment avec les Grands, sans avoir jamais à m'en plaindre; & je n'ai point été réduit à m'écrier comme ce personnage de Moliere, désespéré de s'être allié à ce qu'il appelle la gentilhommerie : Ah!*

(1) Voyez la Note (*a*).

George Dandin, où t'es-tu fourré? Combien d'hommes de Lettres ont eu les mêmes regrets que George Dandin, pour n'avoir pas tenu, comme celui dont nous parlons, la ſage conduite qui auroit pu les leur épargner !

Quoiqu'engagé dans l'état Eccléſiaſtique, l'Abbé Abeille ne crut pas apoſtaſier en travaillant pour le Théâtre; il penſoit, & avec très grande raiſon, que la Scene peut être une école de vertu, & qu'à ce titre, jamais un Citoyen honnête ne doit avoir de ſcrupule d'y conſacrer ſes talens. Il donna donc un aſſez grand nombre de Tragédies, qui preſque toutes furent accueillies dans leur nouveauté ; mais la ſévérité de l'habit qu'il portoit, & le contraſte de cet habit avec le genre de travail auquel il s'étoit livré, lui attirerent les reproches de quelques perſonnes régulieres ou ſcrupuleuſes, qu'il ne vouloit pas ſcandaliſer & qu'il avoit intérêt de ménager. Il prit donc le parti de ne point faire repréſenter & imprimer ſous ſon nom ſes derniers Ouvrages (1). Il n'oſa même, par une

(1) Voyez la Note (*b*).

ſuite de cette délicateſſe, ni faire paroître ſur le théatre ni mettre au jour quelques autres Pieces dramatiques, malgré les applaudiſſemens qu'elles avoient reçus dans les Sociétés les plus choiſies & les plus faites pour être difficiles. Nous citerons entre autres *Caton d'Utique*, dont un grand Prince diſoit que, ſi cet illuſtre Républicain revenoit au monde, *il ne ſeroit pas plus Caton que celui de l'Abbé Abeille.* Il ſeroit à ſouhaiter néanmoins, pour confirmer une déciſion ſi favorable, que cette Piece eût été ſoumiſe au jugement du Public ; lui ſeul auroit pu conſtater irrévocablement, ſi celui qui a porté ce jugement étoit auſſi grand connoiſſeur que grand Prince : plus d'un exemple pouvoit faire craindre que le ſecond Juge ne caſsât en cette occaſion l'Arrêt du premier, comme il n'a fait que trop ſouvent avec une liberté peu reſpectueuſe.

Parmi les Tragédies que l'Abbé Abeille a fait repréſenter, nous citerons *Coriolan*, ſujet que tant d'autres Auteurs ont depuis traité ſans ſuccès ; notre Poëte fut plus heureux, ſa Piece ayant eu près de vingt repréſentations.

Cet Ouvrage, dit-on, donna aux Corneille & même aux Racine de grandes espérances des talens du jeune Ecrivain. Si ces deux grands Hommes se sont trompés sur son sujet, il faut pardonner au Public de s'être trompé un moment comme eux, & peut-être même à l'Abbé Abeille de n'avoir pas tenu tout ce qu'ils attendoient de lui. Le jugement des deux Maîtres de la scene tragique put lui faire illusion à lui-même, & lui inspirer plus d'ardeur que la Nature ne lui avoit donné de force. Ces méprises de talent, nous l'avons déjà dit (1), ne sont que trop communes; & l'Ecrivain qui a le malheur d'y tomber, n'en est détrompé pour l'ordinaire que par le triste avortement qui les suit: heureux celui qui reconnoît sa méprise d'assez bonne heure pour n'en pas être la victime!

Une prétendue anecdote, qui s'est conservée & perpétuée jusqu'à nos jours, a répandu des nuages fâcheux sur la réputation dramatique de l'Abbé Abeille. On a dit, & mille brochures ont répété, qu'à la premiere représen-

(1) Voyez l'article de Charles Perrault.

tation d'une de ses Tragédies, où une Princesse disoit à une autre,

Vous souvient il, ma Sœur, du feu Roi notre pere ?

un plaisant du parterre répondit sur le champ,

Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guere.

On ajoute que cette saillie fut saisie avidement par les spectateurs (il n'en faloit pas tant pour faire rire des François), & que la Piece ne put être achevée. Des faiseurs de satires, que ce conte devoit bien tenter, se presserent de le tourner en épigramme; ils en firent une entre autres où ils appliquoient sans pitié à tous les Ouvrages de l'Abbé Abeille, ce vers qui lui avoit été si funeste,

Ma foi, s'il m'en souvient, il ne m'en souvient guere.

Malheureusement pour l'anecdote qui servoit de prétexte à ces sarcasmes, plusieurs Ecrivains exacts & instruits en ont prouvé la fausseté : mais cette fausseté bien reconnue n'empêchera pas que l'anecdote ne soit encore répétée plus d'une fois; il suffit pour cela qu'elle

ſoit propre à amuſer un moment la malignité publique, qui, toujours preſſée de jouir, reçoit avec avidité les alimens qu'on lui offre, de quelque part & ſous quelque forme qu'ils lui ſoient préſentés.

Quoique l'Abbé Abeille (pour parler le langage très-uſité de ſon temps, & heureuſement beaucoup plus rare du nôtre) pût ſe flatter d'avoir des *Protecteurs* puiſſans ; il eut toujours la ſageſſe ou le courage de ne point s'appuyer de leurs ſecours, ſoit pour faciliter ſes ſuccès au théatre, ſoit pour y retarder ſes chutes. Il refuſa conſtamment de recourir à cette vile reſſource, toujours inutile & ſouvent fatale à ceux qui ont la baſſeſſe & l'ineptie d'en faire uſage. Il ne s'expoſa point à la même humiliation qu'un Poëte ſon contemporain, dont la Piece fut ſolennellement ſifflée, quoiqu'un Miniſtre, digne Mécene du Poëte, eût envoyé un corps de troupes pour tenir en reſpect les ſpectateurs, qui ne s'y tinrent pas. Ce même Miniſtre ayant laiſſé prendre dans le même temps, faute de ſecours, une ville que les ennemis nous enleverent, eut la ſatisfac-

tion d'entendre dire qu'il auroit été plus heureux, s'il avoit feulement envoyé pour defendre cette place autant de foldats qu'il en avoit perdus à foutenir l'Ouvrage de fon malheureux protégé. L'homme puiffant apprit, par cet écueil où fon pouvoir vint fi mal-adroitement fe brifer, ce que l'Abbé Abeille favoit trop bien pour compromettre de la même maniere fes propres Mécenes; qu'il eft des objets fur lefquels le defpotifme veut en vain donner la loi; qu'on éprouve même alors d'autant plus de plaifir à le braver, qu'on fe fent d'ailleurs plus chargé de chaînes & plus maître de les fecouer un moment fans crainte & fans péril; qu'enfin rien n'eft plus fâcheux pour l'autorité, que de fe rendre ridicule en voulant commander au bon goût. Si les Ouvrages dramatiques de l'Abbé Abeille ne font pas d'excellens modeles pour les Poëtes, fa maniere de penfer fur la liberté littéraire, & fon attention à n'y point porter atteinte, eft pour eux d'un grand exemple; & cette leçon de conduite qu'il a donnée à fes Confreres, peut lui tenir lieu de quelques bonnes fcenes de Tragédie.

Il ne borna pas au genre tragique ſes travaux pour le Théatre ; il fit auſſi une eſpece de Farce en un acte, intitulée *Criſpin bel-eſprit*, qui fut repréſentée comme ſes autres Pieces ſous le nom d'un Comédien, & qui depuis a oſé reparoître quelquefois, parce qu'elle eſt gaie, ſemée de traits vifs & plaiſans, & que les Spectateurs, attendris ou ennuyés par une Tragédie, conſentent volontiers à s'amuſer un moment d'une bagatelle ſans prétention & ſans apprêt, deſtinée à eſſuyer leurs larmes ou à dérider leur front.

Notre Académicien fit auſſi dans le genre lyrique l'eſſai de ſes forces; il fut Auteur de quelques Opéra qui obtinrent le ſuffrage des connoiſſeurs à qui il en fit la lecture : cependant, comme il ne croyoit pas qu'on pût faire de l'Opéra une école de mœurs ainſi que de la Comédie ; un ſcrupule auſtere, ſi l'on veut, mais toujours louable, le porta à ſupprimer ces Ouvrages.

Enfin il a publié en différentes occaſions des Epîtres & des Odes, dont quelques-unes ont été lues avec ſuccès dans les ſéances publiques de l'Académie ;

mie : il en lut une entre autres ſur la *patience* & la *conſtance* dans l'adverſité, qui fut aſſez applaudie pour mériter l'honneur d'une Epigramme, dont le bon mot n'étoit pas un grand effort d'eſprit ; on oppoſoit la *conſtance* de l'Académicien à faire de mauvais vers, à la *patience* que le Public avoit de les entendre. Le motif qui avoit dicté cette Epigramme, auroit ſuffi pour la décréditer. Elle étoit de l'Abbé de Chaulieu, qui, mécontent de l'Académie dont il n'avoit pu obtenir les ſuffrages (1), & mécontent des amis de l'Abbé Abeille qui lui en avoient fermé l'entrée, cherchoit à ſe venger de ce dégoût par ces petits moyens, peu dignes de ſes talens.

Si les Poéſies de l'Abbé Abeille ne ſont pas des chef-d'œuvres de verſification, elles reſpirent du moins partout la vertu & les mœurs. Les ſentimens eſtimables que l'Auteur a exprimés dans ſes vers, étoient la peinture de ſon ame. Bienfaiſant & déſintéreſſé, il n'uſa jamais de ſon crédit

(1) Voyez l'Hiſtoire de l'Académie, *in*-12, Tome II, page 40.

que pour obliger ceux qui avoient recours à lui ; tout ce qui souffroit avoit droit sur son cœur ; & quoique sa position lui fournît des occasions fréquentes d'augmenter sa fortune, il mourut dans cette médiocrité honorable qui donne tant d'éclat à la vertu.

Il recueillit dans une circonstance flatteuse le prix de l'honnêteté de son caractere. Un Poëte qui avoit fait contre lui une Epigramme injurieuse, se trouva quelque temps après à Rouen, où notre Académicien étoit aussi à la suite du Maréchal de Luxembourg, Gouverneur de Normandie. L'Abbé Abeille, qui n'ignoroit ni l'Epigramme ni l'Auteur, alla chercher le Poëte, le présenta au Maréchal de Luxembourg en le comblant d'éloges, lui procura tous les agrémens que les Satiriques n'attendent guere de ceux qu'ils ont offensés, enfin témoigna tant d'empressement à le servir, que le Poëte s'écria dans la violence de ses remords, *Ah ! Monsieur, quelle vengeance vous exercez contre moi, & quelle leçon vous venez de me donner ! Me voilà corrigé pour jamais de la satire.* Le faiseur d'Epigrammes, qui nous a lui-

même appris cette anecdote, ajoutoit qu'il l'avoit souvent racontée à de jeunes Poëtes, dans le dessein très-louable de les détourner de ce malheureux genre d'écrire, pour lequel il leur voyoit de fâcheuses dispositions. *Mais*, disoit-il en soupirant, *je suis jusqu'à présent le seul que cette aventure ait rendu meilleur* (1).

NOTES *sur l'article de l'Abbé* ABEILLE.

(*a*) LE Philosophe, un peu amer dans ses qualifications, qui donnoit à tous les Grands l'épithete énergique de *Loups bergers*, auroit été bien injuste s'il n'y avoit pas reconnu des exceptions. Plus même ces exceptions seroient rares, plus ceux qui les méritent sont dignes du respect & de l'attachement des gens de Lettres. L'Académie Françoise se glorifie d'en compter plusieurs parmi ses Membres. Voyez l'article du *Maréchal d'Estrées*.

(*b*) Les Tragédies de l'Abbé Abeille

(1) Voyez la Note (*e*).

étoient données sous le nom du Comédien *la Thuillerie.* Parmi ces Pieces, il y en eut une, nommée *Hercule*, dont le succès fut si marqué, que les Comédiens, jaloux, dit-on, de la gloire (peu méritée) de leur camarade, en interrompirent brusquement les représentations au milieu de son cours. On soupçonnoit cependant la Thuillerie de n'en être que le pere adoptif; mais celui-ci, soit par vanité, soit de concert avec le véritable & secret Auteur, s'éleva dans la Préface d'*Hercule* contre ce soupçon injurieux *à ses talens & à sa réputation.* » Je crois, dit M. de Voltaire, dans une lettre au Comédien La Noue, Auteur de la Tragédie de Mahomet second, » que vous » êtes le premier parmi les Modernes » qui ayez été à la fois Auteur & Acteur Tragique : car *la Thuillerie*, » qui donna sous son nom les Tragédies de l'Abbé *Abeille*, n'en étoit » point l'Auteur ; & d'ailleurs ces Tragédies sont aujourd'hui comme si elles » n'avoient point été. Connoissez-vous » l'Epitaphe de ce la Thuillerie ?

» Ci-gît un Fiacre nommé Jean,
» Qui croyoit avoir fait Hercule & Soliman «.

Les ennemis de l'Abbé Abeille prétendoient que, s'il avoit donné ses dernieres Pieces sous un autre nom que le sien, n'ayant pas eu le même scrupule pour les premieres, ce n'étoit nullement par respect pour sa robe, mais parce que la chute de *Lyncée*, une de ses Tragédies, lui avoit fait craindre d'essuyer une autre fois trop publiquement la même disgrace.

(*c*) Par ces détails sur notre Académicien, on peut apprécier une autre Epigramme qui fut faite contre lui, & que nous ne craignons pas de rapporter, parce qu'elle est démentie par tous les faits racontés dans cet article. La meilleure réponse à une Epigramme injuste, est de la faire connoître. Nous en avons d'ailleurs une autre raison, que nous dirons dans un moment.

Abeille, arrivant à Paris,
D'abord pour vivre vous chantâtes
Quelques Messes à juste prix;
Puis au théatre vous lassâtes
Les sifflets par vous renchéris;
Quelque temps après, fatiguâtes
Mars l'un des grands favoris,
...rtant vous engraissâtes;

Enfin, digne aspirant, entrâtes
Chez les Quarante beaux Esprits,
Et sur eux-mêmes l'emportâtes
A forger d'ennuyeux Ecrits.

Cette Epigramme ne sauroit être de Racine, à qui des faiseurs de brochures l'ont attribuée, puisque ce grand Poëte étoit mort quand l'Abbé Abeille fut reçu de l'Académie Françoise. Mais on a cru rendre l'Epigramme meilleure en la décorant d'un si beau nom, sans avoir même le bon sens de voir que Racine, Membre de l'Académie, n'auroit pas eu la sottise de se qualifier lui-même d'ennuyeux Ecrivain. L'illustre Auteur de Phédre avoit assez d'Epigrammes satiriques à se reprocher, pour qu'on doive se faire un scrupule de lui imputer en ce genre des péchés qu'il n'a pas commis.





CAMILLE
LE TELLIER DE LOUVOIS,
BIBLIOTHÉCAIRE DU ROI,

Abbé de Bourgueil & de Vauluisans ; né à Paris le 11 *Avril* 1675 ; *reçu à la place de* JEAN TESTU DE MAUROY, *le* 23 *Septembre* 1706 ; *mort le* 5 *Novembre* 1718 (1).

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Sciences, & dans celle de l'Académie des Belles-Lettres.



EUSEBE RENAUDOT,

PRIEUR DE FRESSOY,

De l'Académie della Crusca ; né à Paris le 20 Juillet 1646 ; reçu à la place de JEAN DOUJAT , *le 7 Février* 1689 ; *mort le premier Septembre* 1720 (1).

---

(1) Voyez son Éloge dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres.



S v



PHILIPPE

DE

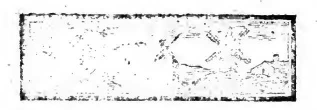
COURCILLON,

MARQUIS DE DANGEAU,

Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Lazare, Conseiller d'Etat, Gouverneur de Touraine; né le 21 *Septembre* 1638; *reçu à la place de* GEORGE DE SCUDERY, *en* 1668; *mort le* 9 *Septembre* 1720 (1).

---

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Sciences.



ÉLOGE DE JACQUES-LOUIS VALON, MARQUIS DE MIMEURE,

Lieutenant-Général des Armées du Roi; né à Dijon le 19 *Novembre* 1659; *reçu à la place de* Louis Cousin, *le premier Décembre* 1707; *mort le* 3 *Mars* 1719.

Sorti très-jeune de ſa Province, avec des talens précoces & un caractere aimable, il fut produit à la Cour, & placé auprès du Dauphin, fils de Louis XIV, en qualité de Page, mais de Page diſtingué & chéri; on l'aſſocia, par ordre du Roi, à tous les amuſemens du jeune Prince, & ſur-tout à ſes études. Louis XIV, qui devoit à la

Nature seule toutes ses bonnes qualités, & à sa seule éducation tous ses défauts, ne sentoit que trop combien cette éducation avoit été négligée, pour ne rien dire de plus; & comme il ne pardonnoit pas à ses Instituteurs ce crime envers l'Etat, il ne vouloit pas s'en rendre coupable lui-même à l'égard de son fils. Il n'oublioit donc rien pour donner à l'éducation de ce fils toute la perfection que la Nature exigeoit d'un pere, & la France de son Souverain; il désiroit au moins de n'avoir aucun reproche à se faire, si le succès de cette institution si importante ne répondoit pas à sa sollicitude royale & à ses vûes paternelles. En plaçant auprès du Dauphin les plus excellens Maîtres en tout genre, il crut devoir joindre aux avantages précieux de leurs leçons, l'aiguillon plus puissant encore de l'émulation & de l'exemple, & voulut donner dans le jeune Mimeure une espece de rival à son fils. Le rival, tout jeune qu'il étoit, eut l'art de se faire aimer du Prince, en contribuant à animer ses études. La faveur dont l'honora l'héritier de la Couronne, ne se refroidit jamais, parce qu'il ne cessa jamais de

la mériter ; & le Dauphin s'attacha jusqu'à la fin de sa vie ce Compagnon de ses premiers travaux & de ses premiers plaisirs.

M. le Marquis de Mimeure, en suivant avec ardeur la route brillante que lui offroit la fortune, n'oublia pas les Lettres, qui la lui avoient ouverte de si bonne heure ; il cultiva avec succès, non seulement les Muses françoises, mais encore les Muses latines, qui étoient alors plus accueillies, même à la Cour, qu'elles ne le sont aujourd'hui de la plupart des gens de Lettres. Il fut à la fois & rival d'Horace en latin (autant qu'un Moderne peut aspirer à l'être), & Traducteur françois plus digne encore de ce Poëte, si admirable quelquefois, & toujours si aimable. M. de Voltaire nous assure que l'*Ode à Vénus*, imitée d'Horace par M. le Marquis de Mimeure, n'est pas indigne de l'original ; la décision d'un si grand Juge est, pour l'Auteur de la Piece, une attestation de talent poétique. Cette Ode n'ayant paru que dans quelques Recueils, & étant aujourd'hui assez peu connue, nous croyons devoir la mettre ici sous les

yeux de nos Lecteurs (1), comme le principal titre académique de M. le Marquis de Mimeure. En voyant de quelle maniere il a *imité* l'Ode latine (car ce n'est qu'une traduction très-libre), nos Lecteurs décideront si M. de Voltaire a été rigoureusement juste dans le jugement qu'il a porté de l'Ode françoise, ou s'il n'a été qu'indulgent pour un amateur avec lequel il avoit été lié dans sa jeunesse. Ceux qui pourroient être plus séveres que lui, doivent en même temps ne pas oublier que cette Ode est l'ouvrage d'un Poëte courtisan & homme de guerre, qui ne faisoit des vers que par délassement, & qu'il est plus d'un faiseur d'Odes de profession, qui n'a pas si bien réussi.

M. le Marquis de Mimeure a fait plusieurs autres Pieces de vers, non pas comme celle-ci, à l'honneur de l'amour, mais à l'honneur de Louis XIV & des Princes ses fils; elles furent accueillies à Versailles, comme devoient l'être des louanges données par un courtisan à ses Maîtres. Mais il n'a jamais voulu

(1) Voyez la Note (a).

les faire imprimer, prévoyant sans doute en Philosophe le peu d'intérêt que la Postérité prendroit un jour à ces éloges éphémeres.

Lorsque les talens & les Ouvrages de M. le Marquis de Mimeure lui obtinrent une place à l'Académie, il n'osa, soit timidité, soit modestie, composer lui-même son Discours de réception, quoiqu'il en fût très-capable. Il se reposa de ce travail sur la Motte, qui n'étant point encore Membre de la Compagnie, fit en cette circonstance un secret & heureux essai de ses talens pour ce genre d'écrire, & des applaudissemens qu'il devoit recevoir dans l'Académie, lorsqu'il y parleroit pour lui-même. Il composa aussi quelques années après, pour une occasion d'éclat, un autre Discours de réception, celui du Cardinal du Bois, qu'il n'étoit pas facile de faire parler d'une maniere également décente pour lui & pour le Corps littéraire dont il devenoit Membre. Fontenelle répondit à ce Discours, & ne l'effaça pas. L'envie, qui n'auroit pas manqué de déchirer des Ouvrages dont la Motte se seroit nommé l'Auteur, fit au Public l'honneur d'être

de son avis en ces deux circonstances ; elle applaudit beaucoup , à la vérité sans le savoir , le simple Homme de Lettres caché derriere la naissance & les dignités (1).

M. le Marquis de Mimeure mourut à Auxonne , dont il étoit Gouverneur. Il fut enterré dans l'église paroissiale de cette ville , où on lit son Epitaphe , terminée par ces mots édifians :

Passans , priez pour lui , & songez à vous (2).

---

(1) Voyez la Note (*b*).

(2) Voyez la Note (*c*).



NOTES *sur l'article précédent.*

(*a*) ODE A VÉNUS, IMITÉE D'HORACE (1)

Par M. le Marquis de Mimeure.

CRUELLE mere des Amours (2),
Toi que j'ai si long-temps servie,
Cesse enfin d'agiter ma vie,
Et laisse en paix mes derniers jours!
Ta tyrannie & tes caprices
Font payer trop cher tes délices.
C'est trop gémir dans ta prison;
Brise les fers qui m'y retiennent,
Et permets que mes vœux obtiennent
Les fruits tardifs de la raison.

---

(1) Cette Ode est la premiere du quatrieme Livre. Nous mettrons ici les vers latins que M. de Mimeure a imités ou traduits. Par-là on jugera tout à la fois & de l'imitation, & de ce qui appartient en propre au Traducteur.

(2) *Intermissa Venus diu,*
Rursum bella moves; parce precor, precor....
Desine, dulcium
Mater sæva cupidinum,
Circa lustra decem flectere mollibus
Jam durum imperiis.

DÉJA m'échappe le bel âge (1)
Qui convient à tes favoris,
Et des ans le sensible outrage
Me va donner des cheveux gris.
Si pour moi le dessein de plaire
Devient un espoir téméraire,
Que puis-je encore désirer ?
Quelle erreur de remplir mon ame
D'une vive & constante flamme
Que je ne saurois inspirer !

QUAND on fait unir & confondre
En deux cœurs mêmes sentimens,
Et que les yeux de deux amans
Savent s'entendre & se répondre;
Quand on se livre tout le jour
Aux soins d'un mutuel amour,
De quel transport l'ame est ravie !
Dans ces momens délicieux
Un mortel porte-t-il envie
A la félicité des Dieux ?

MAIS l'amorce de tes promesses
N'eut que trop l'art de m'éblouir.
Réserve toutes tes caresses (2)
A l'heureux âge d'en jouir.

(1) *Non sum qualis eram bonæ*
Sub regno Cynaræ.

(2) *Abi*
Quò blandæ juvenum te revocant preces.

Serre de la plus forte chaîne
L'ardent Cléon, la jeune Ismene;
Vole où t'appellent leurs désirs;
Fais-les mourir, fais-les revivre,
Et que ta faveur les enivre
D'un torrent d'amoureux plaisirs.

❊

POUR moi, dans un champêtre asyle,
Où l'Arou de ses claires eaux
Baigne le pied de nos côteaux,
Je cherche un bonheur plus tranquille;
Sur des fleurs mollement couché
Avec un esprit détaché
Des biens que le courtisan brigue,
Sur moi le pere du repos,
Le Sommeil, d'une main prodigue,
Versera ses plus doux pavots.

❊

JE verrai quelquefois éclore
Dans les prés les aimables fleurs,
Odorantes filles des pleurs
Que verse la naissante Aurore;
Je verrai tantôt mes guérets
Dorés par la blonde Cérès:
Dans leur temps les dons de Pomone
Feront plier mes espaliers,
Et mes vignobles, en Automne,
Rempliront mes vastes celliers.

❊

Mais quel trouble & quelles alarmes (1)
Viennent me saisir malgré moi !
Pourquoi, Céphise, hélas ! pourquoi
Ne puis-je retenir mes larmes ?
Dans mon sein je les sens couler.
Je rougis, je ne puis parler ;
Un cruel ennui me dévore.
Ah ! Vénus ! ton fils est vainqueur :
Oui, Céphise, je brûle encore ;
Tu regnes toujours sur mon cœur.

*

Quelquefois la douceur d'un songe (2)
Te rend sensible à mes transports.
Charmes secrets, divins trésors,
N'êtes-vous alors qu'un mensonge ?
Une autrefois avec dédain,
Tu te dérobes sous ma main :
J'embrasse une ombre fugitive,
Et te cherchant à mon réveil,
Je hais la clarté qui me prive
Des doux fantômes du sommeil.

---

(1) *Sed cur heu ! Ligurine, cur*
Manat rara meas lacryma per genas ?
Cur facunda parùm decoro
Inter verba cadit lingua silentio ?

(2) *Nocturnis te ego somniis*
Jam captum teneo, jam volucrem sequor
Te per gramina martii
Campi, te per aquas, dure, volubiles.

(*b*) Nous pourrions citer plus d'un exemple de pareils diſcours, que les Zoïles de la Littérature ont fort exaltés, non ſeulement par le motif ſi digne d'eux de flatter des hommes puiſſans, mais pour oppoſer, diſoient-ils, la ſupériorité & les graces de ces diſcours à l'inſipidité & au mauvais goût de pluſieurs autres, qu'avoient prononcés, en leur propre nom, des Académiciens, gens de Lettres; il eſt arrivé plus d'une fois que ces Académiciens, outragés avec tant de bonne foi & de juſtice, étoient les ſecrets Auteurs des diſcours tant célébrés. Peut-être cependant (car il ne faut rien outrer, même en repouſſant la ſatire) peut-être eſt-il arrivé quelquefois qu'un Académicien, homme de Lettres, a mieux fait pour un autre Académicien qu'il n'eût fait pour lui-même, par la raiſon ſeule qu'il ne cherchoit pas à faire auſſi bien. L'Ecrivain qui ne travaille pas pour ſon propre compte, qui travaille de plus dans le ſilence, à l'abri de l'envie, & ſous un nom que la ſatire n'oſera déchirer, prend en liberté ſon eſſor, & déploie avec confiance ſon talent &

ses forces. Affranchi de cette contrainte odieuse, qui refroidit & resserre le génie, il n'est point tourmenté (comme il l'est en écrivant pour lui-même) par les efforts contradictoires & pénibles qu'il feroit obligé de faire, d'un côté pour s'élever, & de l'autre pour contraindre son vol.

(*c*) La famille de cet Académicien a bien voulu nous communiquer un écrit, d'où nous tirerons les principaux faits qui honorent sa mémoire, & dont nous n'avons point fait mention dans son Eloge, parce qu'ils sont trop étrangers à ses qualités académiques, qui ont dû principalement nous occuper.

» Dès sa tendre jeunesse il annonça
» un talent singulier pour la Poésie ; à
» neuf ans, sa réputation naissante lui
» ouvrit le chemin de la Cour. Ce fut
» sur les témoignages avantageux du
» grand Condé, Gouverneur de Bour-
» gogne, qu'il fut placé par Louis XIV
» auprès du Dauphin. A cette grace,
» le Roi joignit une pension de 3000
» livres, destinée à contribuer à son édu-
» cation.

» Quelque attaché qu'il fût au ser-
» vice

» vice de ce Prince, il fut le concilier
» avec celui de la guerre. Après avoir
» servi, sous M. Duquesne, en qualité
» de Volontaire, à l'expédition d'Al-
» ger, en 1683, il fut Mestre-de-
» Camp & Sous-Lieutenant des Gen-
» darmes Anglois : son courage & sa
» conduite le firent successivement pas-
» ser aux emplois de Brigadier, de Ma-
» réchal-de Camp, & de Lieutenant-
» Général : il se distingua aux combats
» de Steinkerque, de Leuse, aux deux
» journées de Fleurus, à celles de la
» Marsaille, de Ramilly, & de Mal-
» plaquet ; de même qu'aux siéges
» de Luxembourg, de Philisbourg,
» Frankendal, Mons, Landau, & Bri-
» sac, où il eut l'honneur de servir en
» qualité d'Aide-de-Camp de Monsei-
» gneur le Duc de Bourgogne, qui le
» chargea de porter au Roi les articles
» de la capitulation. Ce Prince, après
» la mort du Dauphin son pere, le re-
» tint, par ordre du Roi, près de sa
» personne, dans les mêmes fonctions
» qu'il avoit déjà remplies : il le traita
» toujours avec estime ; & cette dis-
» tinction fut, non seulement le fruit
» de l'attachement fidele que M. de

» Mimeure avoit fait paroître dans tou-
» tes les occasions pour son premier
» Maître, mais encore de son goût
» pour les Lettres.

» Il est mort sans avoir eu d'enfans
» de dame Magdeleine de Carvoisin
» d'Achy, d'une illustre Maison de Pi-
» cardie, qu'il avoit épousée en 1707;
» & laissa, pour son héritiere, Anne-
» Philippine sa sœur, mariée à Messire
» Anselme-Bernard Fyot de Vaugé-
» mois, Président aux Requêtes du
» Palais, à Dijon.

» Le nom de Valon est connu de-
» puis Regnier Valon, Seigneur de
» Capelle, & Gouverneur d'Arleux en
» Flandre, qui mourut en 1296, &
» laissa d'Alix de Rocourt une nom-
» breuse postérité; elle suivit la pro-
» fession des armes jusqu'à la fin du
» quinzieme siecle; & depuis ayant
» pris le parti de la robe, elle donna
» un grand nombre d'Officiers distin-
» gués au Parlement de Bourgogne,
» & plusieurs Chevaliers à l'Ordre de
» Malte. Quelques-uns des cadets qui,
» dans la suite, reprirent le métier de
» la guerre, y servirent avec distinc-
» tion; entre autres, le Chevalier Va-

» son commandant le bataillon de
» Malte, au siége de Valence, en
» 1656, & Jacques Valon de Saint-
» Seine, Capitaine au Régiment des
» Gardes-Françoises, tué à la bataille
» de Sénef. Leurs services sont rap-
» portés, avec éloge, dans les lettres
» d'érection en Marquisat de la terre
» de Mimeure, située en Bourgogne,
» & possédée en franc-aleu noble
» dans la même famille, depuis Ni-
» colas Valon, Seigneur de Barain,
» Conseiller au Parlement de Dijon,
» en 1554, & qui a passé à M. Claude
» Fyot de Mimeure, petit-neveu du
» Marquis de Mimeure, objet de cet
» article «.







ÉLOGE

DE CHARLES-CLAUDE GENEST,

ABBÉ DE SAINT-VILMER,

Aumônier ordinaire de Madame la Ducheſſe d'Orléans ; né à Paris le 17 *Octobre* 1639 *; reçu à la place de* CLAUDE BOYER , *le* 7 *Septembre* 1698 *; mort le* 20 *Novembre* 1719.

M. l'Abbé d'Olivet, dans une lettre imprimée & adreſſée à M. le Préſident Bouhier, eſt entré dans un aſſez grand détail ſur ce qui concerne cet Académicien. Nous nous croyons d'autant plus en droit de tranſcrire ici cette lettre, que celui qui va parler eſt un Académicien célebre, Hiſtorien de la Compagnie, & fut d'ailleurs l'ami

intime de l'Abbé Geneſt. Perſonne n'avoit donc plus de droit que lui de rendre à la mémoire de ce Confrere eſtimable, le tribut d'éloges qu'elle mérite. Enfin, le ton de cette lettre eſt ſi différent de celui que nous avons pris dans les articles dont nous ſommes les Auteurs, que nous avons cru, en l'inſérant dans cet Ouvrage, y répandre plus de variété, & peut-être en rompre la monotonie. C'eſt par cette raiſon que nous donnons la lettre telle qu'elle a paru, ſans nous permettre d'y changer ou d'y retrancher quelques détails & quelques expreſſions, que des Lecteurs d'un goût ſévere pourroient ne pas approuver. Nous nous permettrons ſeulement un petit nombre de notes, que nous avons jugées ou néceſſaires, ou utiles, mais qui peut-être ne le paroîtront pas à nos Lecteurs autant qu'à nous.



LETTRE de M. l'Abbé d'Olivet à M. le Président Bouhier.

» PERSONNE, Monſieur, n'étoit plus en état que moi, de ſatisfaire pleinement votre curioſité ſur ce qui regarde feu M. l'Abbé Geneſt. Je l'ai fort connu ; & pendant les trois ou quatre dernieres années de ſa vie, il ne s'eſt guere paſſé de mois, que nous ne nous ſoyons vus à table. Voilà où ſes amis le poſſédoient tout entier. Vous allez donc le voir tel qu'il s'eſt montré à moi. Homme ſimple & vrai, dans qui les révolutions d'une vie de quatre-vingts ans, dont il paſſa la moitié à la Cour, n'avoient pas gâté les préſens que la Nature lui avoit faits. Homme ſans éducation, ſans fortune, ſans étude ; mais qui, par ſon bon ſens, par ſes talens, par ſa bonne conduite, parvint à un rang diſtingué, & dans les Lettres & dans le monde.

» Je ſais de lui-même, qu'il étoit né à Paris, & baptiſé dans l'égliſe de Saint-Gervais, le 17 Octobre 1639. A l'égard de ſa famille, n'en parlons point,

ſi ce n'eſt pour dire qu'un homme auſſi vertueux que M. l'Abbé Geneſt, eut ce trait de reſſemblance avec Socrate, d'être né d'une Sage-femme. Quand ſon origine ſeroit moins obſcure, vous ne lui en feriez pas un mérite, vous, Monſieur, qui mettez votre gloire, non à être ſorti d'ancêtres que la Bourgogne reſpecte, mais à les imiter. Peu de temps après ſa naiſſance, il perdit ſon pere; & il avoit déjà treize à quatorze ans, que ſa mere n'avoit pas encore ſongé à lui rien apprendre. Heureuſement elle fut appelée pour accoucher la femme d'un Commis de M. Colbert; & l'accouchée, dans le cours de ſa convaleſcence, lui ayant bien répété que, pour faire fortune auprès du Miniſtre, il ne falloit qu'avoir une belle main, le jeune homme fut envoyé chez le plus fameux Maître à écrire, où durant trois ou quatre ans il travailla ſans relâche; mais ſon projet de chercher place dans un Bureau, fut dérangé par l'eſpérance qu'on lui donna de gagner des millions en peu de temps. Un de ſes camarades, héritier d'un petit fonds de boutique, ſe mit en tête d'aller le négocier aux Indes, & s'obligea

d'en partager le produit avec Geneſt, qui n'eut à mettre dans la Société que ſa bonne humeur & la diſpoſition qu'il avoit pour bien tenir un regiſtre. Jeuneſſe ne doute de rien : ils vont à la Rochelle, & s'embarquent. A peine furent-ils en haute mer, qu'un vaiſſeau Anglois qui retournoit chez lui les attaqua, &, les ayant débarraſſés de leur pacotille, prit ſoin de les tranſporter à Londres, où ils furent jetés ſur le pavé, ſans argent & ſans reſſource.

» Vous voilà bien en peine, Monſieur, pour notre aventurier. Il s'en tira par le moyen d'un Seigneur Anglois, qui l'envoya dans ſa campagne à quatre journées de Londres, pour enſeigner le françois à ſes enfans, ſortis depuis peu du Collége, & dont la plus forte paſſion étoit de monter à cheval : paſſion, qui bientôt devint auſſi vive dans le Précepteur que dans les Eleves; mais avec cette différence, que ce qui n'étoit qu'un amuſement pour eux, fut pour lui une étude. Il acquit une grande connoiſſance des chevaux; & ce fut-là, par un coup de haſard, ce qui lui ſervit d'échelon pour monter

où il arriva depuis : car. le Duc de Nevers ayant envoyé acheter des chevaux en Angleterre, son Ecuyer tomba dans la maison où étoit M. Genest ; profita de ses conseils pour l'emplette qu'il étoit chargé de faire, lui persuada de s'en revenir en France par la même occasion, & au retour le présenta à son Maître, comme un homme qui pouvoit être bon à tout.

» Vous savez que le Duc de Nevers se piquoit d'être Poëte. Mais je ne vous ai pas encore dit que l'Abbé Genest, avant même que de savoir écrire, savoit déjà ce que c'étoit que vers. Une fille de mérite, & dont les nouveaux Moréris ont immortalisé le nom, Louise-Anastasie Serment, logeoit sur le même pallier que M. Genest, qui, voyant arriver chez elle quantité de personnes distinguées par la naissance (car c'étoit encore le temps où la qualité de bel esprit donnoit du relief), conçut pour cette vertueuse fille une sorte de vénération, & obtint, par son empressement à lui rendre de petits services, qu'elle daignât employer quelques momens à l'instruire. Il savoit lire alors, mais rien de plus. Elle lui fit

apprendre le *Cid* par cœur, & ne fut pas long-temps à s'appercevoir que le feu qui fait les Poëtes, commençoit à étinceler déja dans ſon eſprit. Il recevoit de ſon oreille les premieres & les plus importantes leçons; en ſorte que ſa voiſine lui ayant expliqué la mécanique du vers, il ne tarda pas à faire voir de quel côté ſon génie devoit ſe tourner. Quand ſa main ſe fut un peu fortifiée chez ſon Maître à écrire, ſi l'occaſion ſe préſentoit de faire des copies, dont il eſpérât d'être payé, il y paſſoit les nuits pour avoir de quoi aller à la Comédie. En un mot, à travers les ténebres même d'une éducation ſi négligée, ſes diſpoſitions pour la Poéſie ſe firent jour, quoiqu'il n'ait proprement commencé à les cultiver que lorſqu'il fut attaché au Duc de Nevers. On diſtribua les premiers prix de l'Académie en 1671. Tout ce que la France avoit de Poëtes & de Verſificateurs, ſe mirent ſur les rangs. Ils étoient ſoixante & ſeize, dont le victorieux fut M. de la Monnoye, votre ami particulier, & l'un de mes premiers Maîtres. Parmi tant de concurrens, ſi M. Geneſt n'atteignit pas à la

couronne, du moins il en approcha de fort près; & sa Piece lui mérita des louanges, à la faveur desquelles il sentit croître son talent, & produisit coup sur coup diverses autres Poésies, qui affermirent les fondemens de sa réputation, non seulement par leur propre valeur, mais encore par les circonstances où elles parurent. Il fit, à la suite du Duc de Nevers, la campagne de 1672 & celle de 1673. Dans la premiere, il eut l'honneur de présenter au Roi une Ode sur la conquête de la Hollande (1); & dans la seconde, une Ode sur la prise de Mastricht. Outre que ses vers étoient vraiment beaux,

(1) On cite avec éloge dans le *Menagiana*, quelques vers de cette Ode, où l'Auteur dit que Louis le Grand, plus terrible que *le Monarque des Cieux*, qui ne lance sa foudre que durant l'été, a fait *gronder la sienne au plus fort des hivers;* parce qu'en effet la Hollande fut conquise presque toute entiere dans cette saison. Cette flatterie, un peu grossiere, n'étoit pas nouvelle; plusieurs Poëtes l'avoient déjà mise en œuvre quelques années auparavant pour la conquête de la Franche-Comté par le même Prince. L'Abbé Genest n'eut auprès du Roi que le triste mérite de la répéter.

ils avoient d'ailleurs l'avantage d'être chantés, pour ainsi dire, sur le champ de bataille, & mêlés avec les acclamations d'une armée triomphante. Pelisson, cet homme illustre, dont le cœur méritoit encore plus de louanges que l'esprit, & qui jamais ne perdit une occasion d'être utile aux gens de Lettres, se joignit au Duc de Nevers, pour faire valoir auprès du Roi les Poésies de M. Genest. Aussi furent-elles *honorées des regards de Sa Majesté, & récompensées de ses bienfaits*, comme l'Auteur nous l'apprend dans une Epître dédicatoire, où il témoigne son étonnement d'avoir pu, *sans art, sans étude, sans éducation, parvenir à faire ces Poésies, & si l'on ne m'a point trompé*, ajoûte-t-il, *rencontrer quelquefois les pensées de ces Anciens, que je n'ai jamais lus.* Voilà, dans un aveu si humble, la confirmation de ce que je vous ai dit.

» A la fin de la campagne de 1673, sa Muse reçut de nouveaux honneurs; il remporta le prix de l'Académie. Une victoire de cette espece, annoncée par les Gazettes, retentit dans tout le camp; & chacun prit part à sa joie.

Toutes les tables de l'armée ſe le diſputoient matin & ſoir. Je crois, Monſieur, vous avoir déjà fait entendre qu'il aimoit les plaiſirs de la table, & qu'il s'y livroit de bonne grace. Un jour entre autres, pendant qu'il buvoit & qu'il folâtroit avec une troupe de jeunes Officiers, le Pere Ferrier, Confeſſeur du Roi, vint à paſſer devant leur tente; & lui ayant fait ſigne d'approcher, *Je voudrois bien*, lui dit-il à l'oreille, *vous voir plus de ſageſſe, & un autre habit;* paroles énergiques, qui trouverent un Auditeur docile, en ſorte qu'il n'eut pas plus tôt regagné Paris, qu'il accourcit ſa perruque, & troqua ſon épée contre un petit manteau noir. Pour peu que le Pere Ferrier eût vécu, ſes bonnes intentions ne ſeroient pas demeurées ſans effet. Il faiſoit cas des gens d'eſprit, étant lui-même très-ſavant, & Auteur d'un excellent Traité *de Deo;* je parle ainſi de ce livre pour l'avoir lu. Mais une mort prématurée enleva le Pere Ferrier, & trompa les eſpérances de l'Abbé Geneſt, qui, ne pouvant plus, par reſpect pour ſa ſoutanelle, donner des ordres dans l'écurie du Duc de Nevers, prit le parti d'aller

à Rome, où ce Seigneur avoit de grands biens. Il y passa deux ou trois ans, au bout desquels il fut rappelé par M. Pelisson, qui le prit chez lui à Versailles, où il se trouvoit en même temps à couvert des besoins & à portée des graces. Mais ce qui me paroît plus heureux encore, il y eut toute facilité de se faufiler avec les hommes choisis, qui furent successivement préposés à l'éducation de M. le Dauphin, de M. le Duc du Maine, & de M. le Duc de Bourgogne. Quels hommes c'étoient! Vous les connoissez, Monsieur, & je me borne ici à vous dire, qu'ils furent tous les amis & les protecteurs de l'Abbé Genest; & qu'après l'avoir bien connu, ils conspirerent tous ensemble pour le placer, en qualité de Précepteur, auprès de Mademoiselle de Blois, aujourd'hui Son Altesse Royale Madame la Duchesse d'Orléans.

» Jugez combien ses mœurs devoient être aimables, puisqu'un Bossuet, un Decourt, un Malézieu, charmés de voir jusqu'à quel point la Nature avoit été libérale pour lui, entreprirent à frais communs de suppléer à ce que l'éducation ne lui avoit pas donné. Pen-

dant qu'il étoit chez le Duc de Nevers, une prodigieuse envie d'apprendre, mais jointe à l'impossibilité de puiser dans les sources, le rendoit assidu aux conférences du célebre Rohault, qui enseignoit la Philosophie de Descartes. Il n'en avoit pu prendre, dans les entretiens publics, qu'une teinture superficielle, mais suffisante néanmoins pour entrer là-dessus en matiere avec M. Bossuet, qui, comme nous le savons d'ailleurs, étoit grand Cartésien. D'abord ce savant Maître s'apperçut que les fondemens nécessaires pour bâtir solidement, n'étoient pas jetés dans l'esprit de son disciple; je veux dire, que les regles de la Dialectique lui étoient inconnues. Ainsi, les leçons qu'il lui donna commencerent par cette science, qui est la clef du raisonnement. Tous les Mardis, l'Abbé Genest se trouvoit au lever du Prélat, & jouissoit de son entretien jusqu'à l'heure où M. le Dauphin entroit à l'étude. Peu à peu ils attaquerent toutes les parties de la Philosophie, & ce fut-là ce qui donna naissance à cette espece de Poëme qu'il ne publia que sur la fin de ses jours, mais dont il s'étoit occupé plus

de trente ans : ouvrage auquel le Public n'a fait qu'un froid accueil, parce qu'il eſt venu dans un temps où la faveur du Cartéſianiſme étoit déjà bien diminuée (1).

» Je n'ai pu voir le fameux Caton Decourt, mort en 1694 ; mais généralement tous ceux qui l'ont vu, diſent que c'étoit un homme qu'on auroit mis au deſſus de tous ſes contemporains, s'il n'avoit apporté autant de ſoin à cacher ſon mérite, que ceux au contraire qui en ont peu étudient les moyens de briller. Il conçut pour M. l'Abbé Geneſt une amitié ſans égale. Quand il avoit un moment à prendre l'air, il s'enfonçoit avec lui dans un boſquet de Verſailles, &, le livre à la main, lui expliquoit quelque bel endroit des Poëtes ou des Philoſophes anciens. Vous ne croirez pas tout-à-fait que cela ſeul ait pu lui tenir lieu de bonnes études, ébauchées dès l'enfance, & repriſes dans l'âge mûr. Mais du moins il n'en falloit guere davantage pour lui former le goût ; & ceux de nos Confreres qui ont été de ſon

(1) Voyez la Note (*a*).

temps à l'Académie, m'ont dit qu'en effet il opinoit toujours avec un grand ſens, & que, ſi l'on s'appercevoit quelquefois de ſon peu d'étude, ce n'étoit que par un ſilence également ſage & modeſte.

» Venons à ſon troiſieme Maître, M. de Malézieu, dont les mânes, ſi vous me permettez de parler poétiquement, doivent être bien glorieux de voir que la place qu'il occupoit parmi les Quarante a été ſi dignement remplie (1). On lui eſt redevable de tout ce que l'Abbé Geneſt a fait pour le Théatre : car, non ſeulement il le forçoit à travailler en ce genre ; mais il l'éclairoit, il le guidoit. Vous connoiſſez *Zélonide*, *Pénélope*, & *Joſeph*, Tragédies imprimées qui ont été jouées (2) avec un grand ſuccès. Une autre de ſes Tragédies, *Polymneſtor*, étoit de pure invention, & ſur un plan romaneſque tracé par M. de Malézieu, qui prétendoit que la nouveauté toucheroit les Spectateurs, & que les

(1) Elle le fut par M. le Préſident Bouhier, à qui cette lettre eſt écrite.

(2) Voyez la Note (*b*).

ſujets tirés de la Fable ou de l'Hiſtoire étoient ſi uſés, qu'on ne s'y intéreſſoit plus. Au contraire, M. Decourt ſoutenoit que, pour nous toucher, il faut des objets réels & connus juſqu'à un certain point ; qu'ayant, pour ainſi dire, paſſé notre enfance avec les Héros de la Grece & de Rome, c'eſt-là ce qui nous fait prendre un intérêt à ce qui leur arrive ſur le théatre, & qu'en conſéquence de ces principes, *Polymneſtor* échoueroit, quoique d'ailleurs la Piece fût bien verſifiée, bien conduite, pleine de ſentimens & d'heureuſes ſituations : l'événement juſtifia M. Decourt.

» Un Homme de Lettres ne trouve pas moins à profiter avec les femmes d'une grande condition, lorſqu'elles ont eu une éducation proportionnée à leur rang ; & de ce côté-là votre Confrere fut auſſi heureux qu'en hommes. Car Madame de Thiange, à qui le Duc de Nevers, ſon gendre, le préſenta, ne put lui refuſer ſon amitié, & bientôt le mit en liaiſon avec ſes deux ſœurs, Madame de Monteſpan, & l'Abbeſſe de Fontevrault. Celle-ci joignoit, aux ſolides vertus de ſon état,

un rare génie, & un savoir encore moins commun. Homere & Platon lui étoient aussi familiers qu'à vous. Elle goûta fort l'Abbé Geneſt : il alla passer plusieurs étés à Fontevrault; & l'envie de lui plaire l'engagea, quoiqu'âgé de quarante ans, à vouloir apprendre le latin. Il est vrai que notre ami, M. de la Monnoye, n'étoit guere moins âgé lorsqu'il se mit au grec, où cependant il fit d'étonnans progrès. Mais l'Abbé Geneſt, avec des efforts incroyables, ne parvint qu'à une médiocrité qui est inutile.

» Puisque je vous fais ici la liste des personnes illustres, dont le commerce a le plus contribué à lui orner l'esprit, comment oublierois je Madame la Duchesse du Maine, qui, pour l'avoir plus souvent auprès d'elle, lorsque ses fonctions de Précepteur furent finies auprès de Madame la Duchesse d'Orléans, lui donna un appartement à Sceaux, où depuis il a toujours passé une partie de l'année, & même son dernier été, les plaisirs ordinaires de cette Cour étant de tout âge ?

» Vous souvenez-vous, Monsieur, d'avoir lu dans les *Divertissemens de*

Sceaux, que M. le Duc & Madame la Ducheſſe du Maine, faiſant l'honneur à notre Confrere de plaiſanter avec lui, & cherchant l'anagramme de ſon nom, *Charles Geneſt*, trouverent ces mots : *Eh ! c'eſt large nés.* Il avoit effectivement un nez qui s'attiroit de l'attention, & qui ſur-tout avoit extrêmement frappé M. le Duc de Bourgogne. Quand ce Prince apprenoit à deſſiner, il tournoit tous ſes deſſeins à faire le nez de l'Abbé Geneſt ; qu'il fût en carroſſe, & que la glace vînt à ſe ternir, auſſitôt il y traçoit avec ſon doigt ce maître nez. Un jour le Comte de Matignon, celui-là même chez qui vous ſavez que je paſſe ſouvent la belle ſaiſon, ayant paru au lever de M. le Duc de Bourgogne, avec un juſtaucorps tout blanc de poudre, auſſi-tôt l'aimable Prince, avec la dent d'un peigne, repréſenta ſi parfaitement ce fameux nez, qu'il y avoit de quoi rire en même temps, & de quoi admirer, en comparant la copie avec l'original, qui étoit préſent. J'ai vu entre les mains de l'Abbé Geneſt une grande médaille de carton, où ce Prince l'avoit crayonné

divinement bien. Autour de la médaille, il y avoit mis de sa propre main, *Carolus Genestus Naso*. A l'égard du revers, je vous dirai tout à l'heure ce que c'étoit; mais auparavant il faut que je vous fasse un autre conte sur ce nez si merveilleux.

» Pendant que l'Abbé Genest étoit à Rome, il alloit souvent manger chez le Cardinal d'Estrées, qui aimoit fort les Poëtes, & qui lui-même, dans sa jeunesse, avoit fait joliment des vers. Un jour que son Eminence avoit beaucoup de gens à table, il s'y trouva un homme qui, ayant le nez extrêmement grand, donnoit matiere à un *bel humore*, l'un des convives, de dire beaucoup de gentillesses, bonnes ou mauvaises, sur ce nez monstrueux, dont il faisoit semblant d'être effrayé. Arrive l'Abbé Genest, qui d'abord ne fit que se montrer à la porte, prêt à disparoitre pour ne rien déranger : mais le Cardinal d'Estrées l'appela & lui ordonna de prendre place. Alors le *bel humore*, ayant considéré ce second nez, dont il parut plus effrayé que du premier, s'écria, en adressant la pa-

role au Cardinal : *Eminentissimo*, *per un*, *si puo soffrire*, *ma per duo*, *no* (1); & là-dessus, jetant sa serviette, s'enfuit & court encore, aussi bien que le loup de la Fable.

» Je vais en venir au revers de la médaille dont je parlois ; mais comment me rendre intelligible ? Voyez, je vous prie, dans les nouvelles Lettres de Madame de Sévigné, ce qu'elle raconte du Marquis d'Hoquincourt, qui, à une cérémonie des Cordons bleus, étoit tellement habillé, que ses chausses de Page étant moins commodes que celles qu'il avoit d'ordinaire, sa chemise ne voulut jamais y demeurer, quelque priere qu'il lui en fît. Ainsi en usoit souvent la chemise de l'Abbé Genest, sans qu'il se mît en peine de la corriger. Or voici ce qui arriva de plaisant : une de ces longues soirées d'hiver, où l'ennui cherche à pénétrer dans Versailles comme ailleurs, le Roi se divertit à voir un Joueur de gobelets, qui faisoit l'admiration de Paris, & dont un des principaux tours étoit de

(1) *Eminence, un peut se souffrir, mais deux, non.*

prendre entre ses mains un verre, le plus grand que l'on pût trouver, & de le faire disparoître avec tant de souplesse, que ceux qui le regardoient de plus près ne savoient ce que le verre étoit devenu. Pour mieux voir son jeu, l'Abbé Geneſt, près de la porte, avoit pris une lunette. Tout à coup l'Opérateur ayant jeté les yeux sur cette physionomie frappante, & sachant que Sa Majesté ne demandoit qu'à rire, dit fort haut, & comme en colere : *Qui est cet homme-là qui ose me regarder avec une lunette ? Qu'on me l'amene.* Il fallut descendre du piédestal ; la Compagnie s'entre-ouvre pour le laisser passer ; pendant ce temps-là le verre est escamoté ; & l'Opérateur s'étant apperçu que l'Abbé Genest étoit habillé à la maniere du Marquis d'Hoquincourt, il eut l'insolence d'y porter la main, en disant : *A quoi songez-vous, M. l'Abbé, d'avoir là-dedans un verre qui peut vous blesser ?* On vît en effet sortir de là ce grand verre, qui avoit disparu. Jamais le Roi n'a ri de si bon cœur, & c'est un trait à mettre dans son Histoire : car il me paroît édifiant, qu'un Roi, & un si grand Roi, ait

ait ri, du moins une fois en sa vie, de ce rire naturel, qui est le partage de l'innocence champêtre.

» Vous me demanderez si c'est donc là ce revers de médaille, que je vous avois promis ? Oui, Monsieur, & vous allez voir que je ne me suis point écarté. Quoique notre Confrere fût l'homme du monde qui entendoit le mieux raillerie, cette aventure le déconcerta un peu. Il ne pouvoit se montrer nulle part dans Versailles, qu'on ne se prît à rire ; en sorte qu'il fut plusieurs jours sans oser paroître chez M. le Duc de Bourgogne. Il y retourna enfin, non sans avoir pris ses précautions cette fois-là, pour être vêtu décemment. On fit remarquer cette nouveauté au Prince, qui, sur le champ & sans dire mot, ayant recherché la médaille qu'il avoit faite de l'Abbé Genest, mit au revers un temple de Janus fermé, avec ces paroles à l'entour : *Quòd Janum clausit* (1) ; après quoi, il fit présent de la médaille à l'Abbé Genest, qui l'en remercia par une fort jolie Epître en vers.

» On s'étonnera qu'ayant vécu tant

(1) *Parce qu'il a fermé le Temple de Janus.*

d'années à la Cour, où il étoit chéri des Princes & des Princeſſes, ſous la protection des perſonnes qui pouvoient le plus, il ait eu ſi peu de part aux graces ; car il n'eut du feu Roi qu'une Abbaye, qui rendoit à peine cinq cents écus. Ce ne fut qu'au commencement de la Régence, & par conſéquent peu de temps avant ſa mort, qu'il eut deux mille livres de penſion ſur l'Archevêché de Sens. Mais ne ſait-on pas que la Cour ne jette rien à la tête de ceux qui ne ſont pas importuns ? Et après tout, puiſqu'un revenu modique ſuffiſoit à ſes beſoins, & qu'il avoit l'ame aſſez belle pour ne point connoître l'avidité, n'a-t-il pas été l'homme le plus riche de ſon temps ?

» Outre celles de ſes Poéſies qui ont été imprimées, & dont je vous ai cité la plupart, il en a laiſſé beaucoup d'autres, que je crois entre les mains de Madame la Ducheſſe du Maine. Ce ſont des Odes à la louange de Louis XIV; ce ſont des Comédies héroïques, qui ont été jouées à Sceaux ; ce ſont des récits pour de petits ballets, qu'il faiſoit par l'ordre de Madame de Monteſpan, & dont quelquefois Madame

de Maintenon donnoit le canevas. Je me souviens d'en avoir lu plusieurs, & particuliérement ceux qu'il fit pour le ballet que les Princesses danserent à Trianon après la campagne de Philisbourg.

» A l'égard de sa prose, je ne connois que ce qu'il y en a d'imprimé, c'est-à-dire, son *Portrait de M. Decourt*, & une *Dissertation sur la Poésie pastorale*, composée pour obéir à une délibération de l'Académie, qui portoit que chacun des Académiciens traiteroit un sujet de Rhétorique ou de Poétique, en attendant que la Compagnie donnât quelque chose de complet sur ces deux Arts, dont les diverses parties, quoique dépendantes les unes des autres, peuvent aisément se détacher.

» Voilà, Monsieur, ce que ma mémoire peut se rappeler touchant M. l'Abbé Genest, que nous perdîmes la nuit du 19 au 20 de Novembre 1719. Je vous remercie de m'avoir mis sur ce sujet : vous êtes cause que j'ai passé une journée qui me paroît une des plus belles de ma vie. Je viens de l'employer toute entiere à m'entretenir d'un ami,

& avec un ami. Qu'y auroit-il de plus doux pour moi, si ce n'est de vous entendre « !

D'OLIVET.

NOTES *sur l'article de l'Abbé* GENEST.

(a) LE refroidissement de la Nation Françoise pour la Philosophie Cartésienne, peut sans doute avoir influé sur le peu de succès du Poëme de l'Abbé Genest en l'honneur de cette Philosophie : mais ce peu de succès eut une cause plus réelle dont M. l'Abbé d'Olivet ne parle pas ; c'est la foiblesse de la Poésie ; c'est que l'Ouvrage est moins en vers qu'en rimes. On auroit tort d'en accuser la matiere. Un homme de génie, un vrai Poëte eût bien su embellir & animer un pareil sujet. Le systême ingénieux & pittoresque des tourbillons Cartésiens, fournissoit à la Poésie bien plus de mouvement & d'images que l'aride & géométrique Philosophie de Newton. Cependant lisez les beaux vers où M. de Voltaire a parlé du systême

du monde & de l'attraction des planetes, & voyez quels charmes il a su répandre sur le tableau de cette Philosophie, qui paroissoit bien plus faite pour être démontrée que pour être chantée. Celle d'Epicure que Lucrece a mise en vers, n'est guere plus vraie que celle de Descartes; cependant on lit tous les jours Lucrece, & on ne lit point l'Abbé Genest. Lucrece, il est vrai, a exposé séchement les dogmes d'Epicure, assez semblables à ceux de Newton, en quoi il a montré moins de talent que M. de Voltaire pour enrichir, des beautés de la Poésie, ce qui n'en semble pas susceptible : mais le Poëte Latin a du moins eu l'avantage de dédommager son Lecteur par quelques morceaux intéressans ou sublimes qu'il a su lier à son sujet; au lieu que l'Abbé Genest a simplement rimé les opinions de Descartes, à peu près comme le P. Buffier a rimé l'Abrégé de l'Histoire Ancienne & Moderne.

(*b*) Ces Tragédies, à l'exception de *Zélonide*, eurent dans leur nouveauté peu de succès. Elles parurent froides & sans coloris. *Pénélope* fut la plus

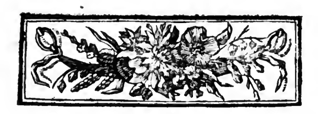
maltraitée ; elle n'eut que six représentations : on lui a rendu dans la suite plus de justice, quoique le style en soit négligé. Quoique les deux premiers Actes soient languissans, les Comédiens ont osé la remettre sur la scene il y a plusieurs années, & le Public l'a revue avec plaisir. On a trouvé dans les trois derniers Actes une marche assez animée & une sorte de chaleur. On a tenu compte à l'Auteur de l'art peu commun qu'il avoit montré, en sachant mettre dans sa Tragédie jusqu'à trois *reconnoissances*, non seulement sans monotonie & sans dégoût, mais avec une gradation de nuances & d'intérêt qui attache le Spectateur, & qui acheve entiérement son effet dans la reconnoissance d'Ulysse & de Pénélope au cinquieme Acte ; reconnoissance qu'on peut regarder comme une des plus touchantes qui soient au Théatre, & des plus heureusement traitées. Ajouterons-nous à cet éloge celui que Bossuet crut devoir donner à la même Piece ? Il la trouvoit si remplie de sentimens de vertu, qu'il auroit, dit-il, fort approuvé la Comédie, si on n'y eût jamais représenté que de

tels Ouvrages. Nous avions néanmoins dès lors, & fur-tout nous avons eu depuis, plufieurs pieces de Théatre qui méritent le même éloge, & qui fe montrent fur la fcene plus fouvent que *Pénélope;* mais elles n'ont pas réconcilié la dévotion avec les fpectacles. Devons-nous la féliciter ou la plaindre de fe montrer plus difficile que le grand Boffuet?

La Tragédie de *Jofeph*, repréfentée en 1710 au théatre François, avoit eu le plus grand fuccès à Clagny, où elle fut jouée d'abord au mois de Février 1706. Madame la Ducheffe du Maine daigna y prendre un rôle; & Baron, qui avoit alors quitté le Théatre, où il rentra depuis, joua le rôle de *Jofeph.* M. de Malézieu, dans une lettre imprimée & adreffée à Madame la Ducheffe du Maine, ofa dire que ceux à qui cette Tragédie n'arracheroit point de larmes, lui donneroient bien mauvaife opinion de leur fenfibilité & de leur goût Il ajoute que, non feulement M. le Duc & Madame la Ducheffe de Bourgogne, M. le Duc de Berri & M. le Prince avoient trouvé la piece extrêmement touchante, mais

que M. le Duc, qui se vantoit de n'avoir jamais pleuré à aucune Tragédie, eut à peine entendu le premier Acte de *Joseph*, que toute sa fermeté l'abandonna, & qu'il fut aussi foible que les autres. Cependant, quand cette piece parut sur la Scene Françoise, le Public fut bien plus difficile à émouvoir que tant de Princes ne l'avoient été. Tous les yeux furent secs jusqu'à la reconnoissance de Joseph & de ses freres, la seule scene qui produisît quelque effet; & la piece, après quelques représentations, disparut du théatre pour ne s'y remontrer jamais.





ÉLOGE
DE PIERRE-DANIEL HUET,
ÉVÊQUE D'AVRANCHES,

Né à Caen le 8 *Février* 1630 ; *reçu à la place de* MARIN LEROI DE GOMBERVILLE, *le* 13 *Août* 1674 ; *mort le* 26 *Janvier* 1721.

L'ARTICLE de ce ſavant & laborieux Académicien ſe trouve dans la partie de l'Hiſtoire de l'Académie, dont M. l'Abbé d'Olivet eſt Auteur. Quoique cette Hiſtoire ſe termine à l'année 1700, & que M. Huet ne ſoit mort qu'en 1721, M. l'Abbé d'Olivet, ſon diſciple, ſon admirateur, & ſon ami, a cru devoir payer ce tribut à ſa mémoire, & nous a diſpenſés, comme il vient de faire pour l'Abbé Geneſt,

d'un éloge dont il s'est acquitté mieux que nous. Néanmoins, en rendant avec ce grave Historien toute la justice possible au savoir & aux travaux de M. Huet, nous ne le placerons pas comme lui sur la même ligne que ces redoutables admirateurs de l'Antiquité, qui par leur nom seul ont si puissamment combattu pour elle. Le partisan déclaré de Chapelain (1) n'étoit pas trop digne d'admirer Homere, & moins encore d'être mis au nombre de ses illustres Panégyristes.

Parmi les portraits qui se trouvent à la fin des *Memoires de Mademoiselle*, & qui ne sont pas de cette Princesse, on trouve le portrait suivant de M. Huet, adressé à lui-même. » Je crains » que la capacité que vous avez pour » les grandes choses ne vous donne de » l'inapplication & même de l'incapa» cité pour les petites, qui sont néan» moins de l'exacte bienséance du » monde; ce qui est un défaut nuisi» ble, en ce que la plupart des per» sonnes ne jugeant que sur l'extérieur, » cela empêche, quand le vrai mérite

(1) Voyez la page 51 du Recueil intitulé *Huetiana*, dont nous parlerons plus bas.

» n'eſt pas tout-à-fait poli, qu'il ne pa-
» roiſſe ce qu'il eſt. Vous n'êtes pour-
» tant pas incivil, mais votre civilité
» manque un peu de politeſſe «.

Nous ignorons juſqu'à quel point ce portrait étoit reſſemblant ; nous dirons ſeulement, & on s'en appercevra bien au ſtyle, qu'il étoit fait par une femme, mais par une femme d'eſprit, c'eſt-à dire, par un excellent juge des qualités ſociales qu'on pouvoit déſirer dans l'Evêque d'Avranches. M. l'Abbé d'Olivet nous aſſure cependant que dans ſa premiere jeuneſſe, M. Huet, tout livré qu'il étoit à l'étude, cherchoit beaucoup à plaire, & à porter dans la Société tous les agrémens dont il étoit capable. Une aſſiduité de plus de ſoixante ans dans ſon cabinet, lui fit perdre ſans doute, ou l'empêcha d'acquérir cette fleur d'urbanité que le commerce ſeul du monde peut donner aux Gens de Lettres, à laquelle le mérite ne ſauroit ſuppléer, mais qui en récompenſe a tenu lieu de mérite à quelques-uns d'eux.

Il ne paroît pas que M. Huet eût renoncé, même dans ſa vieilleſſe, à un certain ton de galanterie avec les

V vj

femmes, dont apparemment il avoit pris dans sa jeunesse l'habitude & le langage. Nous avons vu une espece de lettre d'amour (sans doute purement intellectuel & platonique), qu'il écrivoit à une femme de qualité, & qui n'est ni un chef-d'œuvre de goût, ni un chef-d'œuvre de sévérité chrétienne. Ce qui paroîtra plus extraordinaire encore (nous demandons grace pour cette observation minutieuse, mais non pas indifférente), c'est qu'au haut de ce billet peu épiscopal, on voit la petite croix que les personnes pieuses ont coutume de mettre à la tête de leurs lettres. M. Huet, quoique lié d'amitié avec les Jésuites, pensoit-il, contre la doctrine tant reprochée à ces Peres, qu'il étoit indispensable de rapporter à Dieu toutes ses actions de quelque nature qu'elles soient; & avoit-il intention de lui rapporter même cette production galante, quoiqu'elle en fût si peu susceptible (1)?

On nous a communiqué un volume de lettres manuscrites de notre savant Académicien, qui le font mieux con-

(1) Voyez la Note (*a*).

noître que ne le pourroit un long article. L'extrait que nous allons en donner servira de supplément, & quelquefois peut-être de correctif à l'éloge dont M. l'Abbé d'Olivet a honoré ses mânes.

La plupart de ces lettres sont adressées au Pere Martin, Cordelier à Caen, inconnu dans la Littérature, mais estimé sans doute de l'Evêque d'Avranches.

L'ardeur de M. Huet pour l'étude, ardeur qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie, se montre dans une de ses lettres qu'il écrivoit à l'âge de quatre-vingts ans.

» J'ai eu quelque indisposition (en
» 1707) qui m'a paru légere, quoi-
» qu'elle n'ait pas paru telle à mes
» amis. J'ai pris cette attaque pour le
» premier son de Complies. Ce sont
» des avertissemens de la miséricorde
» de Dieu, de tenir mes comptes prêts.
» Cela m'a servi de prétexte pour ne
» point sortir, mais non pour ne point
» étudier «.

Il se plaint beaucoup de la noire médisance & de la lâche ingratitude de ses compatriotes. Il s'en console par

l'exemple de Cujas & de plusieurs autres hommes célebres, que leur Patrie n'a pas mieux traités.

» On est; dit il, fort envieux dans » notre pays : *Non est Propheta sine* » *honore nisi in Patriâ suâ. Ego Dæ-* » *monium non habeo, sed honorifico* » *patrem meum & vos inhonorastis* » *me* (1).

» Pendant les trois derniers jours » que je passai à Caen, il me revint » de plusieurs endroits que mon Ou- » vrage (*des Origines de Caen*) avoit » reçu beaucoup de contradictions ; » qu'il n'y avoit pas même de Péda- » gogue ni de Régent à l'Université, » pas de fainéant, de batteur de pavé, » & de débiteur de fausses nouvelles » aux carrefours, qui ne se donnâssent la » licence d'y exercer leur indocte & » maligne critique ; jusqu'à dire que je » n'y parle pas françois, & reprendre » quelques termes dont je me suis servi. » J'ai donc bien peu profité pendant

(1) *Nul Prophete n'est privé d'honneur que dans sa Patrie ..... Je ne suis point possédé du Démon, mais j'honore mon pere & vous me déshonorez.*

» quarante ans que j'ai passés à la source
» de la pureté de la Langue, & pen-
» dant trente ans que j'ai fréquenté
» l'Académie, si j'ai besoin de venir
» l'apprendre à Caen des nigauds de
» la rue de Giole, du Vaugueux, & du
» Bourg-l'Abbé. Ce qui m'a attiré le
» plus de plaintes, c'est le chapitre des
» éloges. La plupart de ceux qui y
» ont intérêt ne savent pas l'obligation
» qu'ils m'ont, & de ce que j'ai dit,
» & de ce que je n'ai pas dit. Mais
» aucun de ces gens-là sait il ce que
» c'est qu'un éloge, & ce que c'est
» qu'Histoire ? Il est donc vrai, &
» je l'éprouve, que *pro captu lec-*
» *toris habent sua fata Libelli* (1),
» & je puis bien m'appliquer sans trop
» de vanité ce passage d'un Ancien :

At mihi quod vivo detraxerit invida turba,
Post obitum duplici fœnore reddet honos (2).

» Je me sais aussi fort bon gré d'avoir
» dit de moi-même « :

---

(1) *La destinée des Livres dépend de l'intelligence du Lecteur.*

(2) *On me rendra avec usure, après ma mort, les honneurs qu'une multitude envieuse m'aura refusés de mon vivant.*

Livor edax in me vonis incurrit habenis,
Melpomene cedro nomina nostra linet,
Meque suis addet laudatrix Gallia fastis;
Illum post cineres spondet Apollo diem (1).

Quoique mécontent de sa Patrie, il prenoit cependant beaucoup d'intérêt au progrès que les Lettres y auroient pu faire.

» J'ai lu avec plaisir l'agréable invitation aux beaux esprits de Caen, » de retablir l'Académie; j'en apprendrai volontiers le renouvellement. La » lecture de la Gazette fut la premiere » occupation de cette Académie municipale; mais depuis, & la Gazette & » les nouvelles en furent bannies: on » peut compter trois Académies de » Caen; l'ancienne où l'on m'avoit » donné une place; la seconde, que » M. de Segrais recueillit chez lui; la » troisieme sera donc celle-ci, à qui je » souhaite honneur & savoir «.

Cette derniere phrase est d'un hom-

(1) *L'envie se déchaîne pour me dévorer; Melpomene gravera mon nom sur le cedre, & la France me nommera avec éloge dans ses fastes: c'est le sort qu'Apollon promet à ma cendre.*

me qui ne paroît pas trop sûr que ses vœux soient exaucés.

Il ne souffroit guere plus patiemment les attaques des autres Ecrivains, que les satires de ses compatriotes.

» Un Ecclésiastique a fait depuis » deux ans un Ouvrage, par lequel il » interdit à tous les Théologiens, & » presque à tous les Chrétiens, l'étude » des Lettres profanes, & il m'attaque » personnellement avec beaucoup d'in- » jures, de ce que, dans mes *Questions* » *Alnetanes*, j'ai avancé que les Païens » ne devoient pas refuser leur créance » au Mystere de l'Incarnation de No- » tre-Seigneur, & à l'enfantement » d'une Vierge, eux qui ont fait un » point de leur Religion de la naissance » de Persée, fils de Danaé, & de Ju- » piter changé en or. Il traite cette » comparaison d'impiété & de sacrilége » qui fait horreur à penser. Mais mal- » heureusement pour lui, S. Justin, » Martyr, avoit dit en deux endroits » la même chose avant moi, & ces » sortes de comparaisons & de raison- » nemens sont ordinaires aux anciens » Peres de l'Eglise, lorsqu'ils combat- » tent les Païens «.

* *T.* 3.

S'il n'aimoit pas la critique, il n'aimoit guere mieux les éloges en face.

» J'avois été invité aux harangues » de l'ouverture des Claſſes des Jé- » ſuites. J'en vois la raiſon dans ce » que vous m'écrivez ; ſi je l'avois » ſue, j'aurois encore refuſé bien plus » fortement de m'y trouver. J'avois » défendu très-expreſſément à Avran- » ches aux Prédicateurs de me faire » jamais d'éloges «.

M. Huet aimoit les Jéſuites, mais ſeulement comme Gens de Lettres ; car il s'occupoit peu (& avec beaucoup de raiſon) de leurs querelles théologiques, qui alors agitoient ſi violemment toute l'Egliſe de France. Cependant la liaiſon de M. Huet avec eux lui rendoit peu favorables tous les ennemis de la Société.

» S'il me tombe entre les mains quel- » qu'un de ces Ecrits qu'on débite ſur » le cas de conſcience (1) des Doc- » teurs, je vous en ferai part volontiers. » Mais ma demeure chez les Jéſuites

(1) Ce cas de conſcience, propoſé à la Sorbonne, avoit pour objet la ſignature du formulaire.

» me rend fort fuſpect, & empêche » qu'on s'adreſſe à moi. Ces conten» tions m'ont fait perdre le P. Alexan» dre, qui étoit autrefois de mes meil» leurs amis «.

Mais quoiqu'il prît aſſez peu de part aux querelles du Janſéniſme, il en prenoit beaucoup aux intérêts & à l'honneur de la catholicité.

» Je ne veux pas différer de répon» dre à la priere que vous me faites de » vous dire mon ſentiment ſur les por» traits de nos illuſtres compatriotes » Huguenots, que vous voulez mettre » dans votre Bibliotheque. Si l'on y » voyoit quelques Miniſtres & quel» ques Huguenots célèbres par leur » ſavoir, comme qui diroit MM. Bo» chart, du Boſc, & Grentemeſnil, » faiſant figure vis-à-vis des Catholi» ques, cela ne manqueroit pas de » choquer les Spectateurs «.

Une de ces lettres, & plus encore une piece de Santeuil, nous apprend le fâcheux déſaſtre arrivé à la nombreuſe Bibliotheque que le Prélat avoit formée. La maiſon qui la renfermoit étoit placée au fauxbourg Saint-Jacques ſur des carrieres qui s'entr'ouvri-

rent ; une partie de la Bibliotheque fut consumée ou perdue. M. Huet en donna les débris aux Jésuites de la Maison professe, chez lesquels il se retira pour y passer le reste de ses jours. Santeuil peint dans sa piece les mauvais auteurs engloutis au fond de l'abîme, sans espoir d'en sortir jamais, tandis que les bons écrivains, parmi lesquels il a eu soin de placer beaucoup de Jésuites, sortent au contraire de ce gouffre avec plus d'éclat & de gloire pour augmenter les trésors littéraires de la Société.

M. Huet avoit laissé sa Bibliotheque aux Jésuites, *afin qu'elle ne fût pas dispersée.* Le pere qui en mourant laissa une pension à son fils Jésuite, *en cas que la Société fût détruite un jour*, se montra plus prévoyant dans l'avenir.

Dans ces mêmes lettres, M. Huet porte son jugement sur quelques Ouvrages, soit imprimés, soit manuscrits.

» J'ai ouï parler de cette *Histoire* » *des Flagellans* (de l'Abbé Boileau). » On m'a fait un si sale rapport des » saletés qui y sont, que je n'ai point » voulu la voir. On s'étonne qu'un

» Eccléſiaſtique ait voulu remuer ces » ordures, & plus encore qu'il y ait » des Docteurs qui l'ayent approuvé.

» Vous me mandez que vous faites » l'apologie de M. de Fontenelle con- » tre le P. Baltus. Fontenelle & Van- » dale (dont Fontenelle n'a fait qu'a- » bréger & orner l'Ouvrage ſur *les* » *Oracles*) ſont attaqués ſi *vivement* » par le P. Baltus, qu'il leur ſera dif- » ficile de répondre «. *Vivement*, cela n'eſt que trop vrai, mais non pas aſſurément de maniere que *la réponſe eût été difficile*. Fontenelle l'avoit faite en deux lignes, qui couvrent de ridicule tout le pieux verbiage du Pere Baltus (1).

Ce jugement ſur *les Oracles* de Fontenelle, prouve que le ſavant Evêque d'Avranches étoit bien plus érudit que philoſophe; M. l'Abbé d'Olivet, qui paroît avoir cru aux *Oracles* de M. Huet en tout genre, plus que Fontenelle à ceux du Paganiſme, a publié, après la mort de ce Prélat, un *Huetiana* qu'il avoit laiſſé manuſcrit, &

(1) Voyez, dans le premier volume, l'Eloge de la Motte, page 274.

dont plusieurs articles ne donnent pas non plus une grande idée de la Philosophie du Prélat, de sa Logique, ni même de la justesse de son goût dans les jugemens littéraires. On y verra qu'il fait assez peu de cas de Montagne, de la Rochefoucauld, de Tacite; mais qu'en revanche il estime beaucoup la Pucelle de Chapelain, & regrette fort que les douze derniers Chants ne soient pas imprimés, regret que personne ne sera tenté de partager avec lui (1).

Dans ce même *Huetiana*, où l'Evêque d'Avranches prodigue tant d'éloges à Chapelain, il critique ces beaux vers de Virgile que tout le monde sait par cœur :

Qualis populeâ mærens Philomela sub umbrâ
. . . . At illa
Flet noctem, &c.

» Le Poëte, dit-il, fait chanter d'abord le rossignol à *l'ombre d'un peuplier*, & incontinent après, ce chant » est un chant nocturne, *flet noctem*. » Comment peuvent se rencontrer en-

(1) Voyez la Note (*b*).

» semble la nuit, & l'ombre d'un peu-
» plier « ? M. Huet auroit dû voir que Virgile, pour exprimer la douleur du rossignol, lui fait *continuer* tout le long de la nuit (*integrat*) les sons plaintifs qu'il a poussés durant le jour.

Dans une autre remarque, l'Auteur examine quelle est la posture la plus naturelle à l'homme, *d'être debout, d'être assis, d'être couché, ou de marcher;* &, après avoir discuté les inconvéniens qu'il y auroit pour nous à nous tenir *continuellement* dans l'une de ces postures, il conclut que l'état naturel à l'homme est de les prendre *successivement*. Etoit-ce la peine d'écrire de pareilles puérilités, & sur-tout de les rendre publiques?

Un article plus singulier encore est celui où M. Huet veut montrer *la vanité de l'espérance qui est ordinaire aux hommes de l'établissement de leur famille, & de la perpétuité de leur nom après leur mort:* il le prouve par des raisonnemens scholastiques sur les *relations;* d'où il résulte, selon lui, qu'après la mort du pere, la *relation* du pere au fils n'existe plus. Il faut voir dans l'Ouvrage même cette étrange métaphysique.

Nous ne parlerons plus que des raiſonnemens qu'il fait encore pour rejeter le ſublime qu'on a trouvé dans le *fiat lux* de l'Ecriture, & dans quelques autres paſſages qui, ſelon lui, ne ſont pas ſublimes, parce que l'expreſſion en eſt ſimple : devoit-il ignorer que le vrai ſublime eſt celui qui joint à la grandeur de l'idée la ſimplicité de l'expreſſion ?

Il ſemble qu'un écrivain qui raiſonnoit de la ſorte n'étoit pas en droit de traiter avec tant de dénigrement la Philoſophie de Deſcartes, proſcrite à la vérité par notre ſiecle, mais faite pour être accueillie par le ſiecle précédent, qui n'avoit rien à y oppoſer que les ténebres & la barbarie du péripatétiſme, juſqu'au moment où Newton eſt venu nous dévoiler le vrai ſyſtême de l'Univers. L'Evêque d'Avranches ne ſe contenta pas d'attaquer ouvertement cette Philoſophie dans ſon Ouvrage intitulé *Cenſura Philoſophiæ Carteſianæ*; il voulut encore, pour lui porter à ſon aiſe des coups plus violens, prendre le maſque de l'anonyme dans un Livre qu'il intitula, *Nouveaux Mémoires pour l'Hiſtoire du Cartéſianiſme*, ouvrage

ouvrage assez peu connu, & qui ne mérite guere de l'être. C'est une espece de dialogue entre Descartes & un de ses amis, où le Philosophe raconte niaisement tous les malheurs qu'il a essuyés, & dit à cette occasion autant de sottises que le Jésuite des Provinciales. Mais l'Evêque d'Avranches a eu beau faire : on ne réussit point à rendre ridicule un homme tel que Descartes ; & s'il falloit absolument que dans cette occasion le ridicule restât à quelqu'un (nous le disons avec regret), ce ne seroit pas à lui. La Philosophie de ce grand homme est mauvaise sans doute ; mais il a fallu bien du temps pour le prouver ; & le savant Prélat, très-estimable d'ailleurs, n'étoit fait ni pour combattre cette Philosophie, ni sur tout pour s'en moquer. On prétend que M. Huet étoit jaloux de Descartes : nous ne voyons pas de quel droit ; qu'a de commun l'érudition avec la Philosophie ? Ce qu'on peut au moins présumer, c'est que, si le Prélat a été jaloux du philosophe, il n'y a pas d'apparence que le philosophe lui eût rendu la pareille ; car on voit par ses lettres, que sem-

blable sur ce point au P. Mallebranche son disciple, il n'honoroit pas l'érudition d'une estime bien profonde.

Si nous en croyons Madame de Sévigné, M. Huet ne se déclara si ouvertement contre la Philosophie de Descartes, que pour faire sa cour à M. de Montausier. Par où cette philosophie avoit-elle pu déplaire au courtisan misanthrope ? C'est ce qu'il est difficile de deviner, & très-peu important de savoir.

Quoi qu'il en soit, si ce chétif *Huetiana* n'inspire pas une grande estime pour la Philosophie & pour le goût de l'Auteur, il en donne beaucoup pour son ame honnête & reconnoissante. Dans un article de cet Ouvrage, M. Huet rend à la mémoire de son pere, de sa mere, & de ses sœurs, un hommage dicté par la tendresse la plus touchante & la plus vraie ; ce sentiment respectable & intéressant demande grace (& doit l'obtenir) pour quelques raisonnemens foibles & quelques jugemens hasardés.

Ajoutons, pour rendre à M. Huet toute la justice qui lui est due, qu'on lit à la fin de ce recueil quelques pieces

de vers latins composées par ce Prélat à l'âge de quatre-vingts ans, & qui, pour la pureté & l'élégance du style, semblent pouvoir le disputer, nous ne dirons pas aux Tibulles & aux Horaces, mais aux plus renommés des Poëtes Latins modernes.

Si les fragmens de lettres qu'on vient de lire n'ont pas intéressé beaucoup nos Lecteurs, en voici une qui aura peut être un meilleur effet. Elle prouvera que notre Académicien, pour l'ordinaire peu philosophe dans sa vaste Littérature, l'a pourtant été quelquefois. Le docte Samuel Bochart & quelques autres érudits avoient cru prouver, ou même *démontrer* (car c'étoit leur expression) la conformité de la Fable avec l'Histoire sainte, par la ressemblance des noms, dont ils cherchoient l'étymologie dans les Langues Orientales. M. Huet soutint contre ces redoutables adversaires, que la preuve tirée de la prétendue ressemblance des noms étoit bien foible & bien précaire.

» Le véritable usage de la connois-
» sance des Langues étant perdu, écrit-
» il à Bochart, l'abus y a succédé. On
» s'en est servi pour étymologiser; &

» comme si la Langue Hébraïque étoit
» la seule & unique racine de toutes
» les Langues, & que dans la con-
» fusion de Babel Dieu n'en eût pas
» produit un très-grand nombre (que
» la plupart font monter jusqu'à 70,
» toutes différentes de celle-là), on
» veut pourtant trouver dans l'Hébreu
» la source de tous les mots & de toutes
» les Langues, pour barbares & étran-
» ges qu'elles puissent être. En con-
» séquence de l'origine de ces Lan-
» gues, on y cherche aussi celles des
» Nations qui les parlent. Se présente-
» t-il un nom de quelque Roi d'Ecosse
» ou de Norwege? on se met aux
» champs avec ses conjectures; on en
» va chercher l'origine dans la Pales-
» tine. A-t-on de la peine à l'y ren-
» contrer? on passe en Babylone. Ne
» s'y trouve-t-il point? l'Arabie n'est
» pas loin; & en un besoin même
» on passeroit jusqu'en Ethiopie, plu-
» tôt que de se trouver court d'étymo-
» logies: & l'on bat tant de pays,
» qu'il est impossible enfin qu'on ne
» trouve un mot qui ait quelque con-
» venance de lettres & de son, avec
» celui dont on cherche l'origine;

» comme si le son des mots n'étoit pas
» comme le son des cloches, à qui
» l'on fait dire tout ce qu'on veut. Si
» dans le mot que l'on prétend origi-
» nal, on ne trouve que la moitié des
» lettres du dérivé, on y trouve l'au-
» tre par des exemples de changemens
» de lettres; & comme ces permuta-
» tions sont très-fréquentes, & qu'il
» n'y a guere de lettres qui ne soit
» changée en quelque autre, on y trouve
» à la fin son compte.

» Par cet art, on trouve dans l'Hé-
» breu ou dans ses dialectes, l'origine
» des noms du Roi Artus & de tous
» les Chevaliers de la Table ronde, de
» Charlemagne, & des douze Pairs de
» France, & même, en un besoin, de
» tous les Incas du Pérou. Par cet art,
» un Allemand que j'ai connu, prou-
» voit que Priam avoit été le même
» qu'Abraham, & Æneas le même que
» Jonas; & promettoit de mettre au
» jour un beau Livre, pour montrer que
» toutes les Langues qu'on parle depuis
» l'Espagne jusqu'à la Chine, sont sor-
» ties d'une seule & même origine.

» Il y a quelque temps qu'une ins-
» cription trouvée en Bourgogne, où

» l'on lisoit le nom d'un Roi du pays ;
» vous ayant été proposée, vous ne
» balançâtes pas de chercher ce mot
» dans la Langue arabe, & ne man-
» quâtes pas de l'y trouver «.

Il est fâcheux qu'après avoir si bien raisonné sur les mauvaises preuves qu'on a tirées de la ressemblance des noms pour établir la conformité de la Fable avec l'Histoire sacrée, M. Huet ait cru voir des preuves bien plus solides de cette conformité dans la prétendue ressemblance des événemens & des usages, ressemblance où tant d'autres Savans ont trouvé des difficultés insurmontables. Aussi la *Démonstration évangélique* du docte Prélat, fondée en grande partie sur cette ressemblance, n'a pas fait grande fortune ; & il est heureux pour la Religion, que tout ce détail d'érudition rabbinique ne soit pas nécessaire à la conviction d'un Chrétien, comme il est heureux pour la morale que tout le fatras de la morale scholastique ne soit pas nécessaire pour former un honnête homme. Dieu parle au cœur de ses élus, & la Nature à celle de l'homme de bien. Voilà de meilleures leçons pour nous

rendre croyans & vertueux, que toute l'érudition Orientale, & tout le jargon des Ecoles (1).

NOTES *sur l'article de M.* HUET.

(*a*) LA piece singuliere dont il s'agit, est écrite toute entiere de la main de l'Evêque d'Avranches, &, ce qui en assure encore plus l'authenticité, datée de son Abbaye d'Aulnay, le 9 Septembre 1707. Ceux de nos Lecteurs qui pourroient nous soupçonner d'exagération, voudront bien nous permettre d'en rapporter quelques passages.

Il paroît que le nom *du Sorton* qui se trouve dans cette lettre, est le nom de société ou de galanterie qu'avoit pris M. Huet pour la personne à laquelle il écrit.

» Du Sorton n'est point un ingrat, » chere ame de mon ame ; & quand il » le seroit, vous ne vous êtes pas mise » en droit par vos faveurs de lui re-

---

(1) Voyez la Note (*c*).

» procher ſon ingratitude. Si vous » comptez pour une grande grace, » une penſée paſſagere de lui écrire, » je vois que vous voulez être ſervie » à peu de frais; & ſi, après avoir re» jeté cette penſée, vous demandez » encore des remercimens, c'eſt vou» loir que je me tienne encore trop » heureux d'avoir été rebuté.... Vous » voulez que pour cette tendreſſe alam» biquée que vous propoſez, ne met» tant rien en jeu de votre part, on » vous faſſe des ſacrifices ſans réſerve.... » Quel ſacrifice m'offrez-vous en re» vanche? Vous voulez, dites-vous, » du Sorton entier, en eſprit & en » ame, & vous l'abandonnez en chair » & en os à qui en voudra. Ce par» tage ne me paroît pas aiſé.... M. le » Cardinal votre oncle, que j'honore » plus que quatre Papes & que j'aime » plus que ma vie, vous dira quand » vous voudrez un rondeau de Marot » qui finit ainſi «:

Quant à ſon cœur, il eſt en ma cordelle,
Et ſon mari n'a ſinon le corps d'elle;
Mais toutefois quand il voudra changer,
Prenne le cœur, & pour le ſoulager
J'aurai pour moi le gent corps de la belle.



(*b*) Ces douze derniers Chants de la Pucelle sont déposés, ou, si l'on veut, enterrés à la Bibliotheque du Roi, dans un manuscrit *corrigé*, nous dit-on, de la propre main de l'Auteur. On ne nous apprend pas si les corrections y sont nombreuses ; nous craignons bien qu'elles n'y soient légeres & clair-semées. Personne, que nous sachions, ne prend plus aucun intérêt à ces enfans posthumes & morts-nés, & nous ne croyons pas qu'aucun Homme de Lettres soit tenté d'aller troubler le repos dont ils jouissent dans leur tombeau.

Le docte Huet n'étoit pas le seul des Littérateurs de son temps qui fût pénétré d'admiration pour la Pucelle de Chapelain. Le foible & mince Versificateur Godeau, contre qui je ne sais quel Jésuite avoit fait une Piece intitulée : *Godellus utrum Poeta ?* (*Godeau est-il Poëte ?*) affichoit le même enthousiasme. Un de ses amis, à qui ses vers flasques & languissans avoient sans doute le bonheur de plaire, lui ayant conseillé de faire un Poëme épique, il répondit par un *rébus* digne du mauvais goût de ce temps-là, que, pour

emboucher la trompette, *l'Evêque devoit céder la place au Chapelain.*

On prétend que Fléchier lui-même n'étoit pas trop éloigné de partager avec ces deux Prélats une si étrange estime. Il faut croire au moins, pour l'honneur de son goût, que le suffrage qu'il accordoit à la Pucelle n'étoit pas, à beaucoup près, sans restriction & sans bornes. Le passage suivant d'une de ses lettres semble en fournir la preuve, & peut-être même justifie tout-à-fait sa mémoire d'une si fâcheuse imputation. *Autrefois*, dit-il, *nous avons fait ensemble, M. Chapelain & moi, quelques lectures de son Poëme, les unes trop peu, les autres trop réjouissantes.* Cette maniere d'apprécier un Poëme épique a plus le ton de l'épigramme que de l'éloge.

(*c*) En joignant cet article sur M. Huet à l'éloge qu'on lui a consacré dans l'Histoire de l'Académie, & en tempérant, pour ainsi dire, l'un par l'autre, le Lecteur sera en état d'apprécier le compliment qu'un mauvais Poëte fit à l'Académie Françoise en l'année 1712, où le docte Prélat

pensa lui être enlevé par une maladie dangereuse ; la piece finissoit par ce vers :

Pour vous rendre un Huet, il vous faut dix illustres.

Nous n'avons pas ouï dire qu'on ait proposé une pareille ressource à l'Académie après la mort de Corneille, de Bossuet, de Despréaux, & de Racine, quoiqu'assurément dix infatigables érudits, & de plus poëtes Latins, tels que l'Evêque d'Avranches, ne pussent pas la dédommager d'un seul de ces grands Hommes.





MARC-RENÉ

DE VOYER DE PAULMY D'ARGENSON,

GARDE DES SCEAUX,

Né à Venise le 4 *Novembre* 1652 ; *reçu à la place de* JEAN D'ESTRÉES, *Abbé de Saint-Claude*, *en* 1718 ; *mort le* 8 *Mai* 1721 (1).

---

(1) Voyez son Éloge dans l'Histoire de l'Académie des Sciences.





ANDRÉ
DACIER,

Garde des Livres du Cabinet du Roi; né à Castres le 6 Avril 1651; *reçu à la place de* FRANÇOIS DE HARLAY, *Archevêque de Paris, le* 9 *Décembre* 1695; *élu Secrétaire de l'Académie à la place de* FRANÇOIS REGNIER DESMARAIS, *le* 9 *Novembre* 1713; *mort le* 18 *Septembre* 1722 (1).

---

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres.

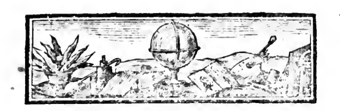


GUILLAUME
MASSIEU,

Professeur Royal en Langue Grecque; né à Caen, le 13 Avril 1665; reçu à la place de JULES DE CLÉREMBAULT, *le 29 Décembre 1714; mort le 26 Septembre 1722* (1).

(1) Voyez son Eloge dans l'Histoire de l'Académie des Belles-Lettres.





LOUIS DE COURCILLON DE DANGEAU,

ABBÉ DE FONTAINE-DANIEL,

Né en 1643; *reçu à la place de* CHARLES COTIN, *le* 26 *Février* 1682; *mort le premier Janvier* 1723 (1).

NOTES SUR L'ÉLOGE DE DANGEAU.

NOTE I, *relative à la page* 179, *sur les Princes soi-disant amateurs des Lettres.*

LES Princes qui ont laissé approcher de leur trône les hommes à talens,

(1) Voyez son Eloge dans le premier Vol.

n'ont pas toujours été pour eux des *Louis XIV*, des *Augustes*, & des *Frédérics*. On pourroit nommer plus d'un Philosophe qui a passé sa vie auprès d'un Monarque sans y jouir de la considération qu'il méritoit. L'Empereur Rodolphe, le seul Prince de la Maison d'Autriche qui ait montré quelque amour pour les Lettres, & qu'on a tant loué de son goût pour l'Astronomie, n'estimoit cette Science que parce qu'il la regardoit comme la base des prédictions astrologiques, & n'avoit appelé Kepler à sa Cour, que dans l'espérance de trouver en lui un profond Astrologue. Il demanda sérieusement à ce grand Homme, quel événement étoit annoncé par une nouvelle étoile qui venoit de paroître. L'illustre Astronome fut obligé de faire des *Almanachs* à prédictions, pour ne pas perdre la faveur du Prince, & pour toucher ses appointemens qui étoient très-mal payés, mais sur-tout pour se procurer quelque subsistance par le débit de ces Almanachs. *Cette ressource*, disoit-il, *est encore plus honnête que le métier de mendiant ; heureux si je puis sauver l'honneur de Sa Majesté Im-*

périale en ne mourant pas de faim à sa Cour & sous ses yeux (1).

Nous devons avouer que notre bon Henri IV, le meilleur de tous nos Rois, mais plus guerrier que savant, n'honoroit pas les gens de Lettres d'un grand accueil. Le savant Joseph Scaliger, ayant été appelé par les Hollandois pour être Professeur chez eux, alla prendre congé de ce Prince, qui, sans lui témoigner aucun regret de le perdre, se contenta de lui dire : Eh bien, *M. de Lescale* (c'étoit le vrai nom de Scaliger), *les Hollandois vous désirent & vous font une grosse pension, j'en suis bien aise.* On sait d'ailleurs que ce Prince détestoit la lecture, & qu'un jour Duplessis-Mornai eut le courage de lui en faire un reproche. Mais il fut bon, il aima son Peuple, & cette qualité doit faire excuser un Roi de n'avoir pas aimé les

(1) *Calendarium cum prognostico scripsi, quod paulò honestius est quam mendicare; nisi quòd sic honori Cæsaris parcitur, qui me in solidum deserit, & per ipsius mandata cameralia, quamvis crebra & recentia, mihi fame perire liceat.*

Lettres. On pourroit compter bien d'autres Souverains, dont les gens de Lettres ont encore eu moins à se louer. Témoin (pour ne citer qu'un seul exemple) le savant & pauvre Théodore de Gaza, qui, ayant dédié à Sixte IV sa traduction du Livre d'Aristote sur les animaux, en reçut pour tout remercîment le prix de la reliure, que ce Pape lui fit rendre.

NOTE II, *relative à la page* 183, *sur le Journal que M. l'Abbé de* DANGEAU *présentoit tous les ans à Louis XIV.*

CE Journal curieux des graces annuelles accordées par le Roi à ses Courtisans, étoit distribué en *graces ecclésiastiques*, *bienfaits militaires*, *bienfaits pour la Robe*, *bienfaits pour la Marine.* L'Auteur y ajoutoit même les graces accordées par le Roi aux étrangers, avec une courte notice sur ceux qui les avoient obtenues. Ce petit volume, qu'il donnoit pour étrennes à Louis XIV, écrit de la meilleure

main qu'il pût trouver, étoit orné de vignettes gravées par Edelinck; il en coutoit à M. l'Abbé de Dangeau 300 l. tous les ans, pour se faire tous les ans plus de cent ennemis. Aussi cherchoient-ils à se venger, même par les plus petits moyens, en tâchant de rendre ridicule le goût de M. l'Abbé de Dangeau pour la Grammaire. Ils répétoient avec une charitable complaisance cette chanson faite contre lui.

Je suis les Dangeaux à la piste,
J'arrange au cordeau chaque mot,
Je sens que je deviens puriste,
Je pourrois bien n'être qu'un sot.

L'injure étoit si grossiere, & M. l'Abbé de Dangeau étoit si loin d'être un *sot*, que nous croyons, en rapportant cette mauvaise épigramme, montrer uniquement la *sottise* de ses détracteurs.



NOTE III, *relative aux pages* 189 & *suiv. sur les Essais de Grammaire de M. l'Abbé de* DANGEAU.

CES *Essais de Grammaire* ont été rassemblés par M. l'Abbé d'Olivet dans un Recueil qu'il a intitulé, *Opuscules sur la Langue Françoise* (1). Aux cinq voyelles connues *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, M. l'Abbé de Dangeau ajoute les prétendues diphtongues *ou*, *eu*, *au*, qui sont des véritables voyelles, l'*e* ouvert, comme dans *cyprès*, l'*e* muet, & les voyelles nazales *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, ce qui fait en tout quinze voyelles. M. Duclos, qui adopte ce catalogue de voyelles dans ses *Remarques sur la Grammaire de Port-Royal*, y fait quelques additions & quelques retranchemens. Il distingue l'*a* en deux, l'*a* long, comme dans *mâtin* (*molossus*), & l'*a* bref, comme dans *matin* (*mane*);

(1) Cette remarque étant purement grammaticale, ceux qu'elle ennuieroit pourront la passer.

il

il diſtingue de plus l'*e* ouvert long, comme dans *tête*, & l'*e* ouvert bref, comme dans *tette*; & il y ajoute l'*é* fermé comme dans *bonté*: il diſtingue auſſi deux *o*, l'*o* long de *côte*; & l'*o* bref de *cotte*; l'*eu* long de *jeûne*, & l'*eu* bref de *jeune*. Il ſupprime la voyelle *au* qui n'eſt que l'*o* long; & retranche auſſi des voyelles nazales l'*in* qui n'a réellement que le ſon de l'*en*, *in* dans *ingrat* ne ſe prononçant pas autrement que la derniere de *bien*. Moyennant ces additions & ces retranchemens, M. Duclos compte dix-ſept voyelles au lieu des quinze de M. l'Abbé de Dangeau. Mais eſt-il néceſſaire de compter l'*a* long & l'*a* bref, ainſi que l'*o* long & l'*o* bref, pour deux voyelles différentes? Il ſemble que ce n'eſt que la même voyelle différemment modifiée. En ce cas, les dix-ſept voyelles de M. Duclos ne ſeroient plus qu'au nombre de quinze, comme celles de M. l'Abbé de Dangeau, mais ne ſeroient pas toutes exactement les mêmes. Ce ſeroit *a*, *i*, *o*, *u*, *eu* long, *eu* bref, *ou*, *an*, *en*, *on*, *un*, *e* ouvert long, *e* ouvert bref, *e* fermé, *e* muet. On a diſtingué l'*eu*

long & l'*eu* bref, parce qu'il semble que le son de ces deux *eu* est bien plus différent que celui de l'*o* long & de l'*o* bref, ainsi que de l'*a* long & de l'*a* bref.

A l'égard des consonnes, M. l'Abbé de Dangeau en compte dix-neuf, savoir ; *b*, *d*, *f*, *g*, qu'il prononce comme dans la premiere de *gager*, *j* qu'il prononce comme dans la premiere de *jeu*, *h*, qui n'est qu'une aspiration, *k*, *l*, *m*, *n*, *p* (il retranche *q*, qui n'a, selon lui, que le son du *k*), *r*, *s*, *t*, *v* (qu'il prononce comme dans *voir*) *z* ; il y ajoute *ll* mouillée, & *ñ* ou *gn*, comme dans *régner* ; enfin le *ch*, comme dans *chant*, qu'il représente par un *c* simple, le son du *c* dans *ce*, étant représenté par *s*, & le son du *c* dans *cas*, étant représenté par *k* ; il retranche l'*x*, qui n'est qu'un composé du *k* & de l'*s*, comme dans *axe*, ou du *g* & du *z*, comme dans *exil*.

M. Duclos fait aussi à cette liste des consonnes les changemens suivans. Il distingue dans *g* celui de *gueule*, & celui de *guenon*, qui est le même, à très-peu près, que dans la premiere de *gager* ; il ajoute *q* comme dans *queue*,

prétendant avec raiſon que le ſon de ce *q* eſt différent de celui du *k*; enfin il prend pour conſonne l'*ï* trema de *païen*, *aïeul*, qu'il dit n'être que *ll* mouillé foible. Mais il nous ſemble que cet *ï* trema eſt une vraie diphtongue, & que dans *aïeul*, les trois lettres du milieu ſe prononcent, à très-peu près au moins, comme les trois dernieres de *Dieu*.

De plus l'*h* aſpirée ne paroît être ni une conſonne ni une voyelle, mais une ſimple modification dans la maniere de prononcer les voyelles.

Ainſi nous retrancherions des conſonnes de M. Duclos, l'*ï* trema & l'*h* aſpirée, ce qui feroit en tout vingt conſonnes. On auroit donc, ſuivant ce ſyſtême, vingt conſonnes & quinze voyelles, & de plus l'*h* aſpirée.

Cette énumération exacte des voyelles & des conſonnes facilitera infiniment l'art d'apprendre à lire, qui fait ſi cruellement & depuis ſi long-temps le ſupplice de l'enfance. Elle n'aura plus à apprendre que l'alphabet compoſé de ces trente-cinq ſons; il faudra ſeulement avoir ſoin de lui faire exprimer chaque voyelle par un ſon ſimple,

& chaque consonne de la maniere la plus facile pour être jointe avec les voyelles ; par exemple, on appellera *f*, *fe*, & non pas *effe*, suivant l'ancien & absurde usage. Au moyen de cette dénomination, très-naturelle & très-aisée, la jonction de chaque consonne avec chaque voyelle se fera, pour ainsi dire, d'elle-même, & sans effort ni contention de la part de l'enfant. L'alphabet que nous proposons, & qui manque encore à la Jeunesse, est un ouvrage bien court, bien facile à faire, & ne seroit peut-être pas indigne d'un Philosophe citoyen. On y placeroit d'abord les quinze voyelles, ensuite les vingt consonnes, en leur faisant donner par l'enfant la plus simple dénomination. Ensuite on combineroit les vingt consonnes avec les quinze voyelles, ce qui formeroit en tout trois cents syllabes très-aisées à lire, & qui composeroient tout l'alphabet. Nous espérons qu'on nous pardonnera ce détail, à cause de l'utilité de son objet ; peut-être même nous en saura-t-on quelque gré, si l'on daigne se souvenir des longs & fréquens chagrins qu'on a

éprouvés dans ſon enfance par le tourment de la lecture.

Il feroit trop long d'expoſer ici le travail très-utile de M. l'Abbé de Dangeau ſur les verbes ; on peut en voir le détail dans les *Eſſais de Grammaire* de cet Académicien que nous venons de citer ; & on fera bien de joindre à cette lecture celle des *Remarques de M. Duclos* ſur l'article des *verbes* dans la *Grammaire de Port-Royal.* Nous dirons ſeulement, pour faire voir avec quelle préciſion M. l'Abbé de Dangeau analyſe cette partie de la Grammaire, que parmi les verbes qui ſe conjuguent avec le pronom perſonnel *ſe*, & qu'il appelle *pronominaux*, il en diſtingue de quatre ſortes : des verbes *identiques*, dont l'objet ou le régime eſt la perſonne même qui agit, comme ſe *déshonorer*, ſe *tuer ;* des verbes *réciproques*, ſignifiant des perſonnes qui agiſſent réciproquement les unes ſur les autres, comme s'*entre-battre ;* des verbes qu'il appelle *neutriſés*, comme ſe *ſouvenir*, ſe *plaire ;* enfin des verbes qu'il nomme *paſſivés*, comme dans, Ce livre ſe *vend* chez un tel, pour dire *eſt vendu*

Quelque ingénieuſe que ſoit cette diviſion, elle ſeroit ſuſceptible de pluſieurs remarques qui nous meneroient trop loin. Nous nous bornerons à dire, que peut-être ces verbes *pronominaux* ne devroient pas être regardés comme une claſſe de verbes à part, puiſqu'ils ne ſont tous preſque autre choſe que des verbes actifs ou neutres, combinés avec le pronom *ſe ; ſe déshonorer*, c'eſt-à-dire, déshonorer ſoi ; *ſe plaire*, c'eſt-à dire, plaire à ſoi ; *ſe vendre*, c'eſt-à-dire, proprement vendre ſoi. Il eſt pourtant quelques-uns de ces verbes *pronominaux* qui forment une claſſe particuliere, comme ſe *ſouvenir*, ſe *repentir*, dans leſquels *ſe* ne peut ſignifier ni *ſoi* ni à *ſoi ;* ſe *moquer*, qui ſignifie, rire non pas de *ſoi*, mais d'un autre, &c. Il y a ſurtout un verbe pronominal d'une eſpece particuliere, parce qu'il ne s'emploie (avec le *ſe*) qu'à la troiſieme perſonne de l'indicatif, de l'imparfait, & du ſubjonctif; il *ſe meurt*, il *ſe mouroit*, qu'il *ſe meure.* Ce verbe differe encore des autres verbes pronominaux, en ce que le pronom perſonnel s'y joint à un verbe purement neutre,

mourir, qui ne ſuppoſe aucune action ni aucun ſentiment, ce qui n'eſt pas de même dans *ſe repentir*, *ſe ſouvenir*, *ſe moquer*, *ſe plaire*, *&c.* Mais en voilà aſſez ſur ce ſujet. C'eſt aux Grammairiens à juger s'il y a en effet des verbes qui méritent proprement le nom de *pronominaux*, & quels ſont ces verbes.

En rendant compte, dans l'Eloge de M. l'Abbé de Dangeau, de ſon travail ſur la Langue Françoiſe, & de l'uſage dont lui avoit été, dans ce travail, la connoiſſance de pluſieurs autres Langues, nous avons fait quelques réflexions ſur l'analogie que peuvent avoir entre eux les différens idiomes anciens ou modernes. Il y a, par exemple, une aſſez ſinguliere reſſemblance entre la Langue Eſpagnole & la Langue Latine ; c'eſt qu'elles ont en commun un aſſez grand nombre de mots, pour qu'on puiſſe compoſer un diſcours ſuivi, & même aſſez long, qui ne renfermera que des mots employés dans chacune de ces deux Langues, & qui par conſéquent ſera tout à la fois eſpagnol & latin. En voici un exemple, tiré des *Annales d'Eſpagne*, de J. A.

de Colmenar, Tome IV, page 12. C'est une espece de parallele entre la France & l'Espagne, tout à l'avantage de cette derniere, comme on doit s'y attendre de la part d'un Auteur Espagnol.

Scribo & supplico rogando te, Francia, des, respondeas tales probationes tractando de tua eloquentia, loquela, excellentia, quales scribo de Hispania, comparando Gentes, Nationes, Provincias, quales manifesto dictando Epistolas puras, Latinas, Hispanicas. Hispania (antiquissima corona) persevero (cessante memoriâ de contrario) duro, regno Provincia Christiana : Tu, Francia, principias (1) *à Meroveo, regnas continuando quasi mille annos Christiana, predicante Sancto Remigio, regnante Clodoveo. Responde, Francia, da, propone contra nos tam grandes Nationes, tam fertiles, tam fructuosas Provincias; tales Gentes, tam ingeniosas, tam scientificas, tam virtuosas, prudentes, justas, modestas, liberales, gra-*

(1) Mot de la basse latinité.

tiosas, magnificas: non monstras tu, Francia, tam grandes resistencias, tantas victorias contra Romanos, &c. Præsenta te, Francia, da tales campos, montes, valles, tales bestias feras & domesticas, tantos tam excellentes caballos, tales vaccas, aves, carnes suavissimas, lanas pretiosas, &c. Non cognosces tu, Francia, plantas, arbores, bestias, perfectiones, quales de Hispania majores nos demonstramus; cognosco de Hispania infinitas, quales in Francia non cognosces. Si celebras Principes & Imperatores Romanos, demanda & inquire de Bruto, de Hadriano, de Honorio, de Theodosio, de Trajano inclyto, glorioso Hispano.

On nous a assuré qu'il y avoit en Espagne des Ouvrages entiers (apparemment de peu d'étendue) imprimés dans ce double idiome, c'est-à-dire, selon toutes les apparences, en mauvais espagnol & en mauvais latin tout à la fois.

Les Italiens, dont la Langue a un grand nombre de mots communs avec la Latine, ont été jaloux de l'honneur

d'imiter les Espagnols ; nous ignorons pourtant s'ils ont écrit, à leur exemple, des Livres tout à la fois italiens & latins ; mais ils ont essayé avec succès de surmonter un autre genre de difficulté ; ils ont fait des vers dans cette double Langue, &, qui pis est, des vers rimés. Voici un Sonnet de cette espece, en l'honneur de la Vierge Marie. Nous observerons que la conjonction & qui s'y trouve est italienne, quoiqu'elle soit aujourd'hui peu en usage (1).

Vivo in acerba pœna, in mesto horrore,
Quando te non invoco ; in te non spero,
Purissima Maria, & in sincero
Te non adoro, & in divino ardore.

Et oh vita beata, & anni, & horæ,
Quando, contra me armato odio severo
Te, Maria, colo ! Et in te gaudio vero
Vivere spero ardendo in vivo amore.

In te sola, Maria, in te confido,
In tua materna cura respirando,
Quasi columba in suo beato nido.

Non amo te, Regina augusta, quando
Non vivo in pace, & in silentio fido,
Non amo te, quando non vivo amando.

---

(1) Voyez le Dictionnaire d'Antonini, au mot *E*.

Le célebre Dante, dès le treizieme ſiecle, avoit plus fait encore, en compoſant une *canzone* qui étoit à la fois provençale, italienne, & latine.

NOTE IV, *relative à la page* 197, *ſur la penſion de Gentilshommes que MM. de* DANGEAU *avoient établie.*

M. l'Abbé de Dangeau avoit remarqué avec douleur, combien la Nobleſſe de ſon temps étoit en général dépourvue de connoiſſances & de lumieres. » Il y a en France, diſoit-il, deux » Nations bien diſtinctes qui ne ſe mê» lent point enſemble, comme ces » rivieres qui coulent long-temps l'une » auprès de l'autre ſans confondre leurs » eaux ; la partie moyenne qui eſt » très inſtruite, & qui contribue même » par ſes écrits à l'inſtruction de l'Eu» rope ; & la plupart des hommes diſ» tingués par leur naiſſance, qui ſont » à cent lieues & à cent ans en arriere » de la partie éclairée «. C'étoit pour faire ſortir de cet état d'ignorance la

partie de la Nation la plus distinguée par son rang, qu'il avoit fondé un établissement destiné à l'instruire. Il ne vouloit pas, comme l'a dit un Philosophe, *que la Nation Françoise ressemblât à la vipere, où tout est bon excepté la tête.*

Charlemagne, qui veilloit attentivement sur les études de la Jeunesse, & qui examinoit par lui-même les progrès des Eleves dans les Ecoles qu'il avoit fondées, trouva un jour que des enfans du Peuple, qu'il faisoit instruire avec la jeune Noblesse, avoient eu sur celle-ci un avantage très-marqué, soit par hasard, soit qu'attendant moins les graces de la Cour, ils sentissent la nécessité d'être quelque chose par eux-mêmes; il jura que les Evêchés & les Abbayes seroient pour eux, & se tournant vers les enfans des Nobles: » Pour vous, » leur dit-il, vous comptez, je le vois, » sur le mérite de vos ancêtres; mais » apprenez qu'ils ont reçu leur récompense, & que l'Etat ne doit rien qu'à » ceux qui se rendent capables de le » servir, & de lui faire honneur par » leurs talens «.

NOTE V, *relative à la page 203, ſur le projet d'une claſſe d'Honoraires dans l'Académie Françoiſe, éventé par MM. de* DANGEAU.

UN haſard malheureux a voulu que, depuis la mort des Académiciens qui avoient enfanté l'abſurde projet d'une claſſe d'Honoraires dans l'Académie Françoiſe, on ait imprimé quelques lettres qu'ils avoient écrites à ce ſujet. Par ménagement pour leur mémoire, nous ne ferons point connoître le Recueil où elles ſe trouvent.

On dit que la ville de Mantoue a placé dans ſes armes la tête de Virgile, s'imaginant que ce fils d'un Potier de terre de village l'honoroit plus que des Princes & des Rois; les hommes qui étoient ſi bleſſés de voir dans les premiers génies de la Nation leurs confreres & leurs égaux, auroient dû avoir toujours dans leur cabinet la médaille de Mantoue, & ſe demander à eux-mêmes : *Quand je ne ſerai plus, ſera-t-on à ma tête le même honneur*

qu'à celle de Virgile! Le Public a déjà fait justice de leur nom en le mettant à sa place, c'est-à-dire, en l'oubliant. Un très-illustre Ecrivain de cette Compagnie, mécontent d'un choix qu'elle avoit fait, & qu'il trouvoit peu digne d'elle, mandoit à un de ses Confreres : *Ne mettez plus sur l'adresse des lettres que vous m'écrirez*, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE; son Confrere lui répondit, *Je mettrai toujours sur l'adresse de vos lettres*, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE, *non pas parce que vous en êtes, mais parce que j'en suis.* Il n'auroit pas fait la même réponse à ceux qui avoient si grand besoin du titre d'*Honoraires.*

MM. de Dangeau, entre autres raisons qu'ils apporterent à Louis XIV pour laisser subsister l'Académie Françoise telle qu'elle étoit, représenterent sur-tout à ce Prince, que *l'égalité académique* est proprement toute entiere à l'avantage des Académiciens de la Cour, puisque cette confraternité leur fait partager, avec les Académiciens Gens de Lettres, le titre d'*homme d'esprit* que leur naissance ne leur donnoit pas; au lieu que les

Gens de Lettres ne peuvent partager leurs titres de *nobleſſe*, dont à la vérité, ajoutoient MM. de Dangeau, les *Racine*, les *Quinault* & les *La Fontaine* ſe ſont très-bien paſſés.

L'Auteur de cet Ouvrage a cru devoir à ſa Compagnie & aux Lettres le détail où il eſt entré ſur ce projet ridicule & ſur ſes Auteurs. *Travaillez ſans crainte*, diſoit Anne d'Autriche à un Homme de Lettres qu'elle encourageoit à écrire l'Hiſtoire avec vérité; *faites tant de honte aux vices & aux ſots, qu'il ne reſte que de la vertu & de la raiſon ſur la terre.* Tel devroit être l'honorable, mais triſte emploi de l'Hiſtorien de l'Académie Françoiſe, ſi elle avoit le malheur de renfermer dans ſon ſein des Membres indignes d'elle par leurs ſentimens & par leur conduite à l'égard de leurs Confreres. Puiſſe la Divinité tutélaire qui veille ſur les Lettres, les préſerver de la douleur d'éprouver ces maux, & de la cruelle néceſſité de les peindre!

Dans la Préface de nos Éloges, nous avons parlé de notre précieuſe égalité académique, & à cette occa-

ſion, de la prétendue maxime de *l'égalite des conditions*, dont quelques ſots ont accuſé des gens de Lettres, bien éloignés de prêcher une pareille impertinence; nous croyons les en avoir juſtifiés ſans réplique. Ce reproche ſi ridicule, mais ſi ſouvent répété, a été repouſſé par un Philoſophe moderne (1), bien plus amérement que nous n'avons fait, & ſans doute avec trop de fiel, mais peut-être auſſi avec la force que mérite une injuſtice ſi abſurde. Nous rapporterons ſes propres paroles, qui ne s'adreſſent qu'à la dignité orgueilleuſe & hautaine, mais que les grands Seigneurs, vraiment dignes de ce nom, ne doivent pas prendre pour eux. » Les Philoſophes, » dit-on, voudroient confondre tous » les états, & ne rendre de devoirs à » perſonne. Non, Meſſieurs, non, les

(1) Feu M. Rouſſeau de Geneve, qui, dans le temps où il écrivit cette eſpece de diatribe, n'étoit pas encore brouillé avec les Philoſophes & ſe piquoit lui-même de l'être. C'étoit à un de ſes amis (feu M. d'Amilaville) qu'il adreſſoit ces réflexions dans une lettre que nous avons vue, & qui n'a point paru dans le Recueil de ſes Œuvres.

» Philosophes ne veulent rien confon-
» dre ; ils ne sont jaloux ni de la bonne
» chere qui vous tue, ni du carrosse
» qui vous empêche de vous servir de
» vos jambes, ni des domestiques in-
» solens qui vous pillent & vous ren-
» dent si souvent odieux ; ils ne refu-
» sent pas même de vous rendre ce
» qui vous est dû, comme ils n'eussent
» pas fait de difficulté, dans l'ancienne
» Grece, de faire à une Idole des ré-
» vérences qui ne signifioient rien ;
» mais ils voudroient que vous n'a-
» busassiez pas de vos places & de
» votre crédit, pour commettre des in-
» justices & des vexations qu'on puni-
» roit dans d'autres que vous ; ils vou-
» droient que vous ne protégeassiez
» point les libelles qu'on fait contre
» eux, ou qu'en permettant d'impri-
» mer contre eux des mensonges, vous
» voulussiez bien permettre qu'on im-
» primât vos vérités ; ils voudroient
» qu'on fît justice des grands fripons
» comme des petits, enfin que toutes
» les conditions fussent également sous
» la protection & sous la sévérité des
» Loix. Vous savez bien que c'est-là
» l'égalité qu'ils demandent, & qui est

» nécessaire dans tout Etat bien gou» verné ; mais vous leur prêtez des » sottises, parce que vous n'oseriez » combattre les vérités qu'ils sou» tiennent «.

Nous joindrons à cette réponse le trait suivant*, qui prouve bien l'esprit dont certains ennemis des Lettres sont animés.

Une grande Princesse écrivit de sa main à un de ces hommes, que, soit à tort, soit à droit, soit par honneur, soit par injure, on appelle aujourd'hui Philosophes, une lettre pleine de bonté & d'estime, dans laquelle elle se servoit d'ailleurs de quelques formules de politesse que l'on emploie tous les jours, même de supérieur à inférieur : *Permettez-moi de vous dire*, *pardonnez mon indiscrétion.* Quelques-uns de ces hommes qui rampent & calomnient dans les antichambres de Versailles, appuyerent beaucoup sur l'*indécence* de ces expressions employées par une Souveraine écrivant à un particulier. Voilà, dirent-ils, de quoi rendre les Philosophes bien plus insolens, bien plus persuadés qu'ils ne l'étoient de l'*égalité des conditions.*

La vérité eſt que ces expreſſions, qui ne ſignifient rien en elles-mêmes, ne bleſſoient point ces vils détracteurs ; ce qui les bleſſoit, c'étoit de ſentir qu'au comble même des richeſſes & des honneurs, ou plutôt des places, ils n'auroient pu ſe flatter de recevoir dans leurs perſonnes la même marque de conſidération que recevoit un Citoyen ſans ambition & ſans faſte, qui n'étoit ni illuſtré, ni décoré, & qui alloit à pied dans les rues.

Fin du troiſieme Volume.

